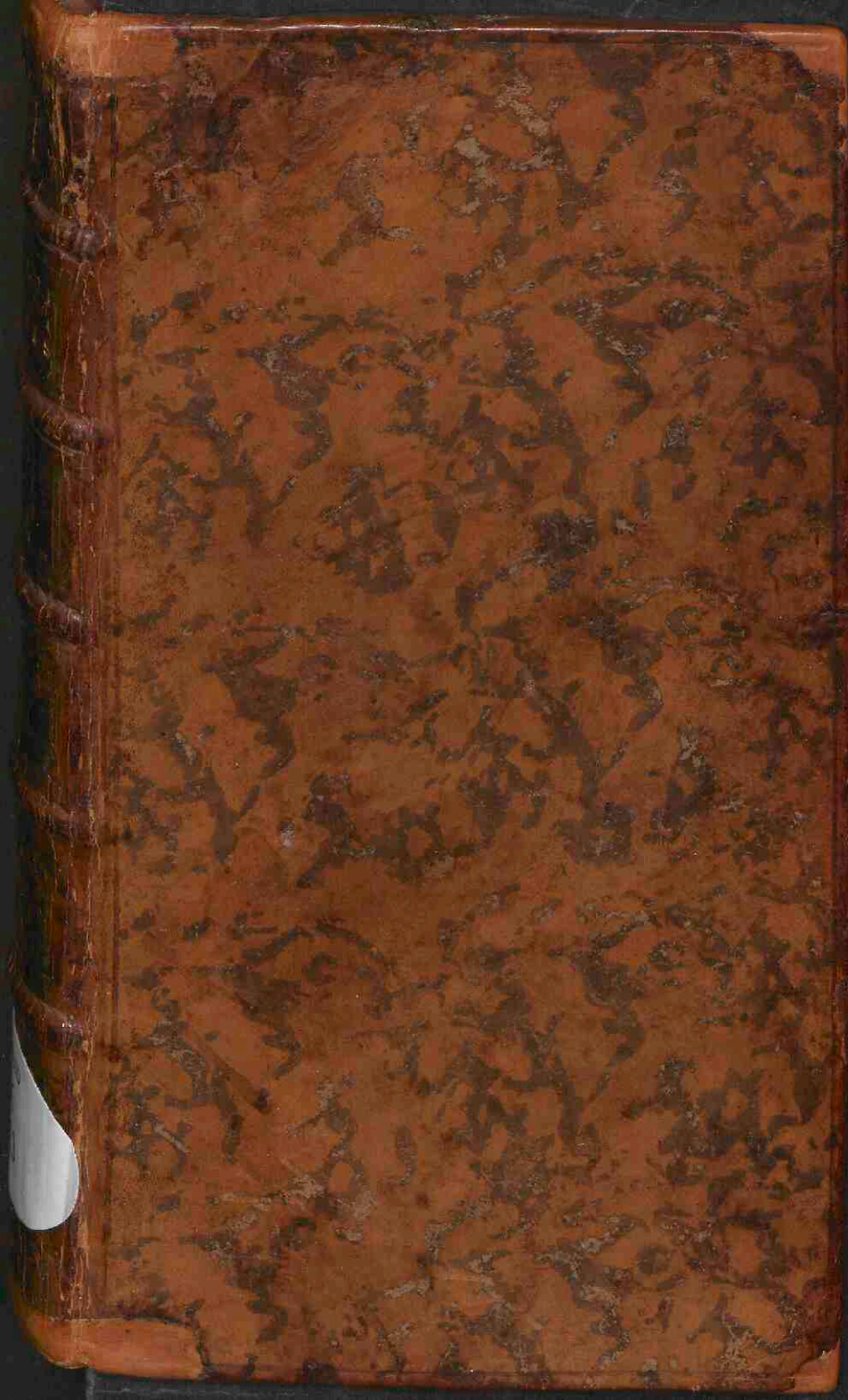




**Le chirurgien dentiste, ou traité des dents, ou l'on enseigne les moyens de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remédier à leurs maladies, à celles des gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres**  
**pa**

<https://hdl.handle.net/1874/275535>







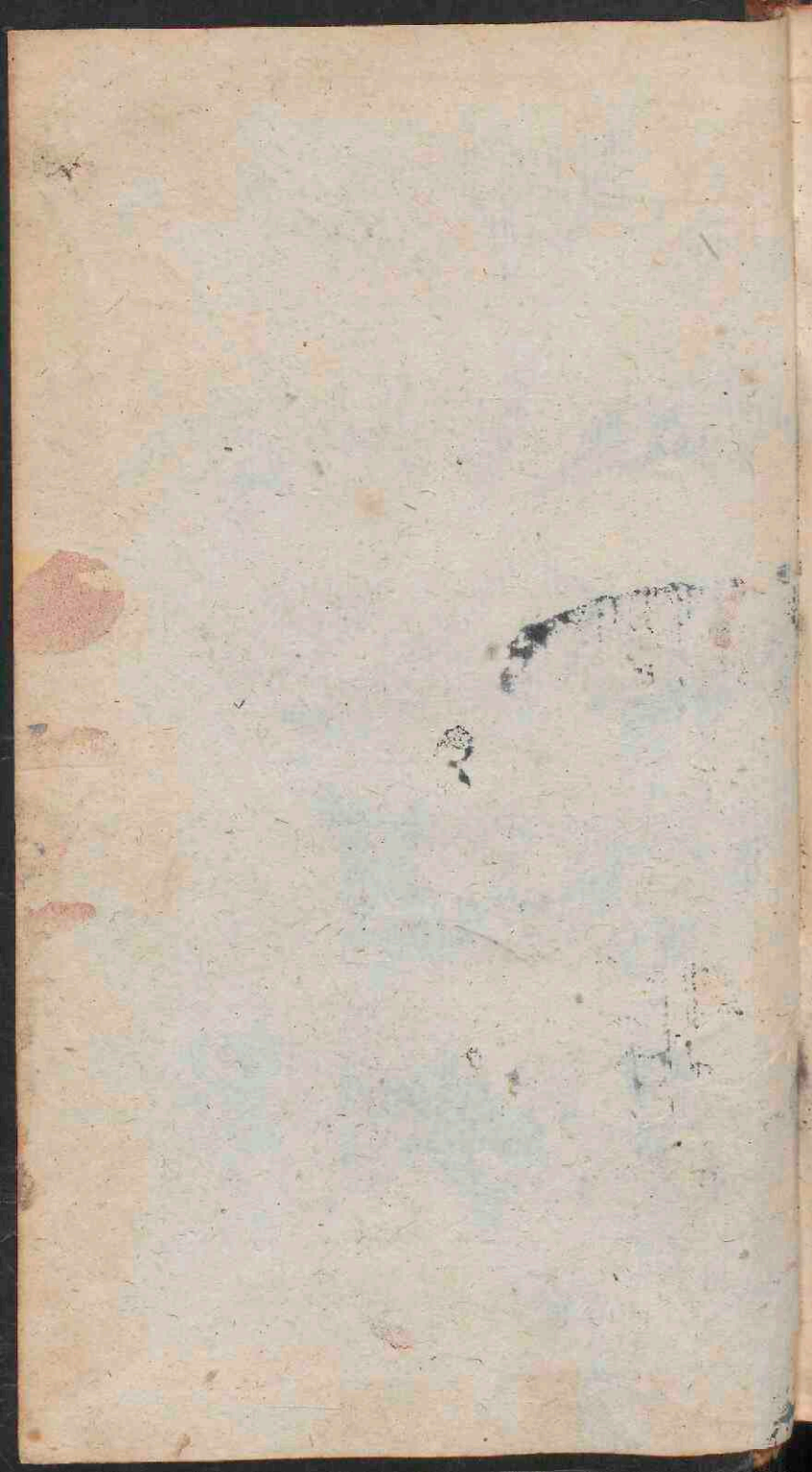
Rijksuniversiteit Utrecht

Collectie

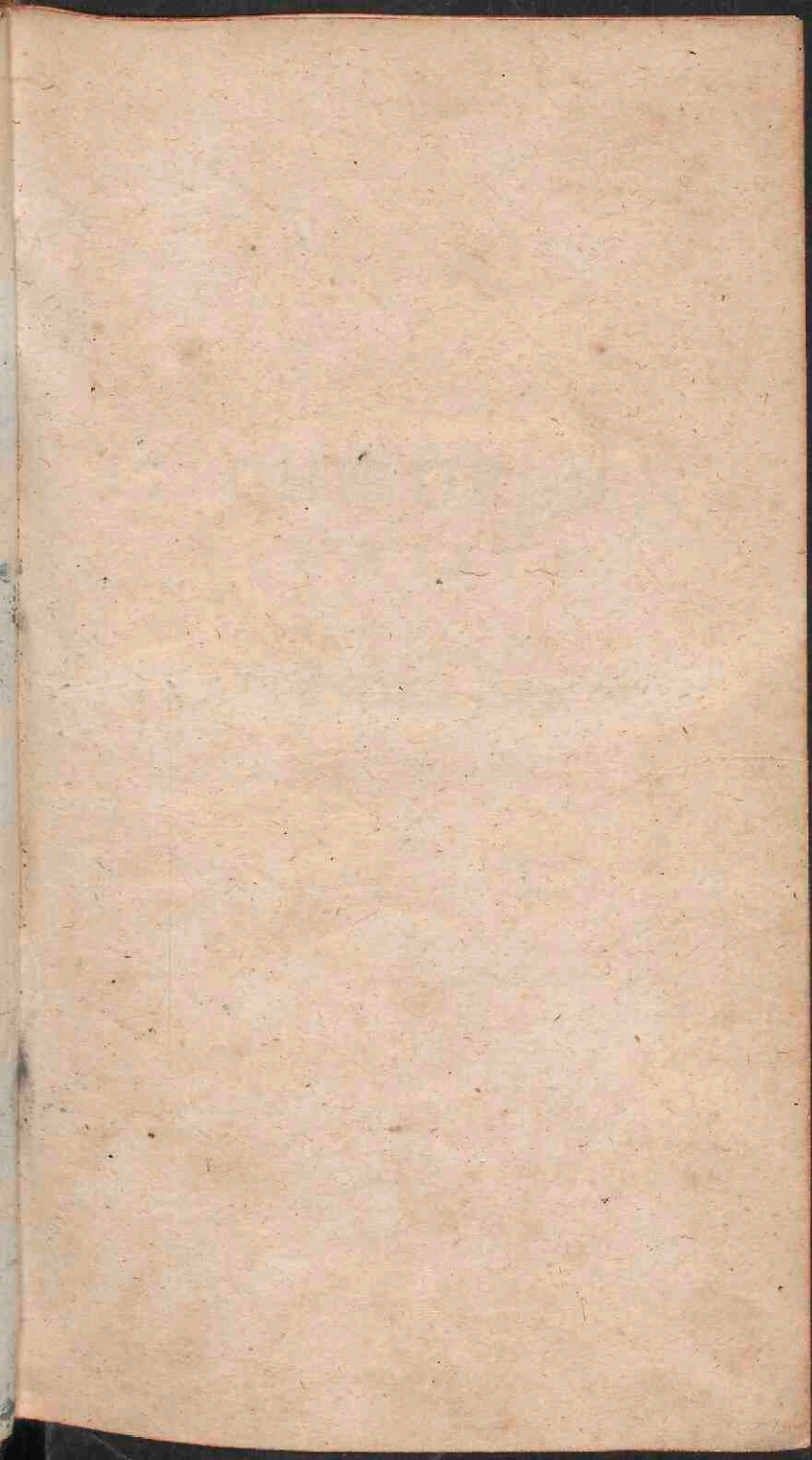
KALMAN KLEIN



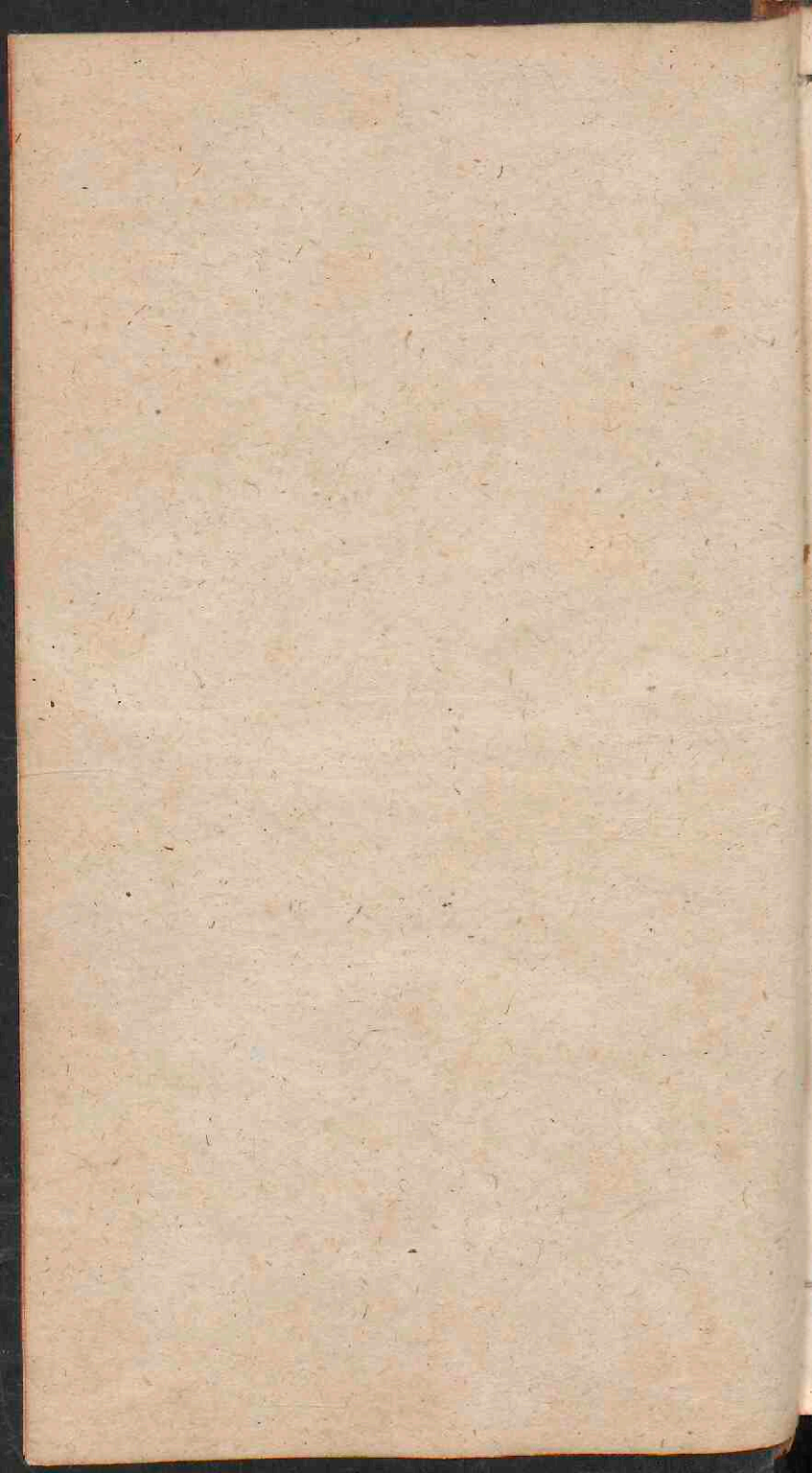












LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
OU  
TRAITE DES DENTS.

THE CHURCH OF

TRAITT: DE: DIV: I:







Dum dextrâ et scriptis oculamina Dentibus affere,  
Illorum in tuto sunt decor atque salus.  
Invidiæ spernas igitur, FAUCHARDE, cruentos  
Dentes; nam virtus frangere novit eos.

Moraine

J. Le Bel pinxit

J. B. Scotin Sculp

LE CHIRURGIEN  
DENTISTE,

O U

TRAITE' DES DENTS,

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS  
de les entretenir propres & saines, de les em-  
bellir, d'en réparer la perte & de remédier à  
leurs maladies, à celles des Gencives & aux  
accidens qui peuvent survenir aux autres par-  
ties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Réflexions sur  
plusieurs cas singuliers.

*Ouvrage enrichi de quarante-deux Planches  
en taille douce.*

Par PIERRE FAUCHARD, Chirurgien  
Dentiste à Paris.

*Deuxième Edition revue, corrigée & considéra-  
blement augmentée.*

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez PIERRE-JEAN MARIETTE, rue S. Jacques  
aux Colonnes d'Hercule.

Et chez l'Auteur, rue des grands Cordeliers.

---

M. DCC. XLVI.

*Avec Approbations & Privilège du Roi.*



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE NOTES

BY

ROBERT H. COHEN

1963-64

CHICAGO, ILL.

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

1115 EAST 58TH STREET

CHICAGO, ILL. 60637

U.S.A. AND CANADA

OTHER COUNTRIES

BY ORDER OF THE PUBLISHERS

PHYSICS 309

LECTURE NOTES

BY

ROBERT H. COHEN

---

A MONSEIGNEUR  
LE COMTE  
DE MAUREPAS,

Ministre & Secrétaire d'Etat,  
Commandeur des Ordres du  
Roi.

MONSEIGNEUR,

*Je n'aurois jamais ose présenter à  
VOTRE GRANDEUR un Traité sur  
les Dents, si l'amour que vous avez  
pour les Arts, & la protection que  
vous leur accordez, au milieu même  
des fonctions les plus importantes de  
votre Ministère, ne m'eussent fait  
espérer que vous ne refuseriez pas  
mon hommage. Toutes les fois que des*



*Artistes ont le bonheur d'être admis  
auprès de VOTRE GRANDEUR, vous  
les recevez avec bonté, vous vous  
plaisez à animer leur zèle, à exci-  
ter leur émulation, en répandant sur  
eux les graces du Prince. Je ne veu-  
point devenir sur ce sujet le foible  
Echo de la voix publique, convain-  
cu que plus vous méritez de loüan-  
ges, plus vous marquez de l'éloi-  
gnement à en recevoir. Je borne ma  
reconnoissance à vous assurer que je  
ne cesserai jamais d'être avec un  
très-profond respect,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéissant  
Serviteur, FAUCHARD.



## PREFACE.

**L**ES Dents sont dans leur état naturel les plus polis & les plus durs de tous les os du corps humain; mais elles sont en même tems les plus sujettes à des maladies qui causent de vives douleurs, & deviennent quelquefois très-dangereuses : Nous en faisons tous la triste expérience presque aussi-tôt que nous voyons le jour.

Ceux qui conservent toutes leurs dents saines jusqu'à un âge avancé, sont en très-petit nombre : Les uns doivent cet avantage à un heureux tempérament, les autres à une attention & à des soins particuliers; au lieu que la plus grande partie des hommes ont les dents viciées dès le



viii P R E F A C E.

premier âge, ou les perdent avant le tems.

Comme la variété des maladies des dents, des causes qui les produisent & de leurs symptômes, est infinie, les opérations que la Chirurgie met en usage pour les guérir, demandent aussi différentes connoissances, & la pratique seule ne suffit pas pour porter ces opérations à leur perfection, à moins qu'elle ne soit dirigée par une étude exacte de l'anatomie de la bouche: Cette étude est absolument nécessaire pour bien connoître la structure, la situation, le rapport & l'usage des différens organes qui la composent. Ces connoissances nous mènent insensiblement à la découverte des diverses maladies qui attaquent les dents, & à celle de leurs causes & de leur curation; cependant il faut convenir que cette partie de la Chirurgie, qui

P R E F A C E. *ix*

regarde les maladies de la bouche, a été jusqu'à présent la plus négligée.

Quoique la Chirurgie en général se soit beaucoup perfectionnée dans ces derniers tems; qu'on ait fait d'importantes découvertes dans l'anatomie & dans la manière d'opérer, & qu'on ait mis au jour quantité d'Observations sçavantes & curieuses, les Dentistes n'y trouvent pourtant pas encore à beaucoup près des secours suffisans, pour les guider dans toutes leurs opérations.

Les Auteurs qui ont écrit de l'anatomie, des maladies & des opérations Chirurgiques, n'ont, en parlant des dents, traité que très-superficiellement de plusieurs maladies de la bouche, & seulement pour ne pas paroître rien omettre de ce qui pouvoit entrer dans l'exécution de leurs systèmes.



✻ P R E F A C E.

Si quelques Ecrivains ont parlé des dents & de leurs maladies en particulier, comme Urbain Hémarde & B. Martin, ils ne l'ont pas fait d'une manière assez étendue. Le premier, qui étoit Chirurgien du Cardinal Georges d'Armagnac, a intitulé son Livre, qu'il lui dédie : *Recherche de la vraie Anatomie des dents, nature & propriétés d'icelles, avec les maladies qui leur adviennent. A Lyon, chez Benoît Rigaud 1582. in-12.* Ses Recherches, qui sont très-bonnes & très-utiles, font voir que ce Chirurgien avoit lû les anciens Auteurs Grecs & Latins, qu'il employe judicieusement dans tout son Ouvrage.

Le second, qui étoit Apotiquaire de feuë S. A. S. M. le Prince, nous a donné une *Dissertation sur les dents, imprimée à Paris chez Thierry en 1679.* formant un petit volume in-12. dans

P R E F A C E. xj

laquelle il explique la nature des dents, & traite de leurs maladies & de leur guérison avec assez de méthode; mais un peu trop succinctement, & sans parler des opérations qui leur conviennent.

On ne connoît au reste ni Cours public, ni Cours particulier de Chirurgie, où la théorie des maladies des dents soit amplement enseignée, & où l'on puisse s'instruire à fond de la pratique de cet art si nécessaire à la guérison de ces maladies, & de celles qui surviennent aux parties dont les dents sont environnées.

Les plus célèbres Chirurgiens ayant abandonné cette partie de l'art, ou du moins l'ayant peu cultivée, leur négligence a été cause que des gens sans théorie & sans expérience, s'en sont emparez, & la pratiquent au hazard, n'ayant ni principes, ni méthode. Ce n'est que depuis environ 1700.



que dans la Ville de Paris on a ouvert les yeux sur cet abus.

On y fait à présent subir un examen à ceux qui se destinent à être Dentistes ; mais quoique Messieurs les Examineurs soient très-sçavans dans toutes les autres parties de la Chirurgie, je crois, si j'ose dire mon sentiment, que ne s'appliquant pas ordinairement à la pratique de celle-ci, il ne seroit pas mal que dans ces occasions on admît un Dentiste habile & expérimenté, qui sçauroit fonder les Aspirans sur les difficultez qu'un long usage lui auroit fait rencontrer dans son art, & leur communiquer les moyens de les surmonter : Par ce moyen, on ne verroit pas que la plûpart des Experts pour les dents, ne sont munis que d'un sçavoir au-dessous du médiocre.

Pour suppléer à ce défaut d'instruction, il seroit à souhaiter que



P R E F A C E. *xiiij*

quelque habile Dentiste , par exemple , feu M. Carmeline , qui a dans son tems travaillé avec un applaudissement général , nous eût fait part de sa manière d'opérer , & des connoissances qu'il avoit acquises dans le grand nombre de maladies singulières qu'il avoit traitées avec succès.

Si les lumières de l'esprit croissent & se multiplient dans le commerce des habiles gens , on ne peut se dédommager de leur perte que par la lecture de leurs Ouvrages ; & si l'on ne peut avoir la satisfaction de leur proposer ses doutes , du moins leurs idées sur le papier nourrissent , pour ainsi dire , l'esprit de ceux qui les digèrent & les méditent : Elles leur deviennent propres , & souvent en font naître de nouvelles ; & le succès de ceux qui nous ont précédés & dont nous avons les préceptes , donne l'é-

*xiv* P R E F A C E.

mulation d'atteindre à leur gloire, & même de parvenir à de nouveaux progrès.

Ce que ce célèbre Chirurgien Dentiste n'a pas fait, j'ose aujourd'hui l'entreprendre: Je donnerai du moins l'exemple de ce qu'il auroit pû faire avec plus d'érudition & de réussite.

Destiné dès ma jeunesse à la Chirurgie, les autres Arts que j'ai pratiqués, ne me l'ont jamais fait perdre de vûe. Je fus l'Elève de M. Alexandre Poteleret Chirurgien Major des Vaisseaux du Roi, très-expérimenté dans les maladies de la bouche: Je lui dois les premières teintures des connoissances que j'ai acquises dans la Chirurgie que j'exerce; & les progrès que je fis avec cet habile homme me donnèrent l'émulation qui m'a conduit dans la suite à des découvertes plus considérables: J'ai recueilli ce qui m'a



P R E F A C E. xv

paru de mieux établi dans les Auteurs: J'en ai souvent conféré avec les Médecins & les Chirurgiens de mes amis les plus habiles, & je n'ai rien négligé pour profiter de leurs conseils & de leurs lumières.

L'expérience que m'a donnée une pratique sans relâche de plus de quarante années, m'a conduit insensiblement à de nouvelles connoissances, & à corriger ce qui m'a paru défectueux dans mes premières idées. J'offre au Public le fruit de mes soins & de mes veilles, espérant qu'il pourra être de quelque utilité à ceux qui veulent exercer la profession de Chirurgien Dentiste, & très-avantageux encore aux personnes qui ont quelque attention à conserver leur bouche en bon état.

Mais quoique j'aye tâché de ne rien avancer qui ne soit fondé



xvj P R E F A C E.

sur les principes les plus sûrs & les plus conformes à l'expérience; si cependant j'avois hazardé quelque chose de répréhensible dans ce *Traité*, je profiterai avec docilité des avis des personnes assez bien intentionnées pour me faire connoître mon erreur. C'est un avantage qu'un Auteur vivant doit mettre à profit avec bien du plaisir & de la reconnoissance; & c'est sur quoi je fonde principalement l'espérance que j'ai de me rendre de plus en plus utile au Public.

Je traite d'abord de la nature des dents en général, de leur accroissement, de leur structure, de leur situation & de leur utilité; & après avoir parlé des maladies que les dents de lait causent aux enfans, avoir enseigné les remèdes qui y conviennent, & avoir marqué ce qui peut concourir dans la suite à la conser-

P R E F A C E. xvij.

variation & à l'embellissement des dents, je parle de toutes les maladies qui peuvent les attaquer pendant le cours de la vie. J'en désigne plus de cent réellement distinctes les unes des autres; ce qui surpasse de beaucoup le nombre qui en avoit été indiqué jusqu'à présent par les Auteurs. Je les partage en trois classes. La première renferme les maladies dont les causes sont extérieures: La seconde, celles dont les causes sont cachées: Et la troisième, contient les maladies symptomatiques; je rapporte dans cette dernière classe leurs accidens les plus singuliers; & je m'érens enfin sur la manière de les prévenir, ou de les guérir.

L'affinité des gencives avec les dents, fait que les maladies des unes se communiquent aisément aux autres; c'est pourquoi je traite aussi des gencives & de leurs maladies.



*xviii* P R E F A C E.

Je passe à la manière d'opérer. Rien n'est plus commun que d'ôter les dents; cependant cette opération demande beaucoup plus de prudence & de connoissance que le vulgaire ne se l'imagine. Je parle des soins qu'il faut apporter, pour nettéier les dents, les limer, les ruginer, les cautériser & les plomber. Je traite des moyens de remédier à leur déplacement; de procurer & embellir leur ordonnance; d'y suppléer, quand elle est détruite, & de les rafermir.

La perte des dents est quelquefois inévitable; mais l'art peut y suppléer. J'ai perfectionné, & même inventé plusieurs pièces artificielles, soit pour remplacer une partie des dents, soit pour remédier à leur perte totale; & ces pièces les remplacent si bien, qu'elles servent parfaitement aux mêmes usages que les dents natu-



P R E F A C E. *xiix*

relles : J'en donne au préjudice de mon propre intérêt, la description la plus exacte qu'il m'a été possible.

Les maladies de la bouche, ou celles qui peuvent y donner occasion, sont quelquefois si opiniâtres & si malignes, qu'elles détruisent les alvéoles, les os maxillaires, & ceux qui forment la voûte du palais, soit totalement, ou en partie; enforte qu'une partie de la salive & des aliments n'étant plus portée dans leurs conduits ordinaires, s'échappe par le nez, & que l'excrément qui doit couler par ce canal tombe dans la bouche. Alors la voix n'est plus articulée, & la respiration ne se fait qu'avec peine. Pour remédier à ces accidens, j'ai inventé cinq sortes d'obturateurs du palais, ou cinq machines avec le secours desquelles le malade recouvre presque tou-

xx P R E F A C E.

jours l'usage de ces parties qu'il avoit perdu : J'en donne une description très-détaillée.

J'ai crû aussi qu'il étoit nécessaire de joindre à ce Traité l'explication & la manière de se servir de différens Instrumens propres pour opérer sur les dents : J'en ai perfectionné quelques-uns , & j'en ai inventé d'autres , dont je crois qu'on trouvera l'usage plus commode.

J'ai mis à la fin de la première Partie de cet Ouvrage soixante & douze Observations sur les maladies les plus singulières , que j'ai traitées & guéries ; avec quelques enseignemens pour se conduire en pareil cas.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à l'utilité publique , qui est la seule vûe que je me suis proposée en composant ce Livre : J'ai fait graver quarante-deux Planches , qui repré-



P R E F A C E. *xxxj*

sentent les dents dans leur état naturel, des dents difformes & mal figurées, différens corps d'un volume extraordinaire, soit tarteux, pierreux, ou osseux, détachez des dents, ou de quelque autre partie de la bouche; les Instrumens nécessaires pour opérer, les pièces artificielles qui servent à remplacer une partie des dents, ou leur totalité; & les cinq différens obturateurs du palais, dont j'ai parlé.

Enfin je donne dans ce Traité des instructions nouvelles & essentielles concernant la situation des parties de la bouche, celle où l'on doit placer le malade pour opérer, & l'attitude que doit prendre le Dentiste.

Au reste j'avertis le Lecteur qu'il pourra se trouver des gens, & surtout de ceux qui ne se soucient pas d'approfondir ce qu'il y a de difficile dans l'art du Den-



xxij P R E F A C E.

tiste, qui ne goûteront pas la lecture du Manuel, ni la description des Instrumens ; que d'autres pourront bien aussi critiquer cet Ouvrage, parce que je dis des choses qui leur paroîtront ou trop faciles, ou trop connues ; mais je leur répons d'avance, que mon intention a été de travailler pour tout le monde, & principalement pour ceux qui veulent apprendre la partie de Chirurgie que je professe ; que j'ai voulu leur applanir tout ce qui peut les arrêter, & leur donner la méthode qui m'a paru la plus claire & la plus aisée, afin que le Public en reçoive plus de satisfaction. D'ailleurs ceux qui ne liront pas cet Ouvrage dans le dessein d'apprendre à opérer, trouveront dans le reste de ce Livre à s'instruire de mille choses qui leur seront utiles & agréables, sans s'arrêter à lire le Ma-

P R E F A C E. *xxiiij*

nuel & la description des Instrumens, dont j'avouë que la lecture peut ennuyer ceux qui ne veulent pas exercer cette profession: c'est ce qui m'a déterminé à mettre cette matière de suite, comme faisant un corps à part, & distingué du reste de l'Ouvrage.

Comme jen'ai composé ce Livre qu'après avoir recueilli beaucoup de connoissances puisées dans la bonne Chirurgie, & confirmées par différens succès; qu'il a été approuvé par plusieurs Sçavans; que sa première édition a été rapidement enlevée, & qu'on l'a jugé digne d'être traduit en langue étrangère, je me flate que le Public recevra avec la même bonté & un égal empressement cette seconde édition, dans laquelle on trouvera plusieurs augmentations & de nouvelles dissertations aussi curieuses qu'utiles.

Si j'ai ci-devant relevé les er-



xxiv P R E F A C E.

reurs d'un Auteur moderne, j'ai crû devoir encore faire remarquer celles d'un autre Auteur postérieur, y étant excité par le même amour de la vérité, & j'espère que les gens s'en feront compte des efforts que j'ai faits, pour vaincre la répugnance que j'avois à censurer, & que même ces Auteurs seront assez raisonnables, pour recevoir sans aigreur les observations que j'ai faites sur leurs écrits. Je répète que je ne les mets au jour, que pour l'instruction générale, & non pour ma gloire particulière. Au reste s'il est mortifiant d'avoir fait des fautes, on est digne de louanges, quand on a la force de les avouer.

TABLE



# TABLE

DES CHAPITRES ;  
contenus dans ce premier  
Volume.

## CHAPITRE PREMIER.

**D**E la structure, situation &  
connexion des dents, de leur  
origine, de leur accroissement,  
&c. page 1

## CHAPITRE II.

Des maladies des Enfans à la sor-  
tie des dents de lait, & des re-  
mèdes qui y conviennent ; &  
dans lequel on parle de deux Li-  
vres nouveaux sur cette matière,  
45.

## CHAPITRE III.

De l'utilité des dents, & du peu  
de soin que l'on prend pour les  
conserver, 60

## CHAPITRE IV.

Le régime & la conduite que l'on  
Tome I. b



# T A B L E

*doit tenir pour conserver les  
dents ,* 64

## C H A P I T R E V.

*Manière d'entretenir les dents blan-  
ches , & d'affermir les gencives.  
Opiats , poudres , racines & li-  
queurs utiles , ou contraires à cet  
usage ,* 71

## C H A P I T R E V I.

*Causes générales des maladies es-  
sentielles , symptomatiques , acci-  
dentelles & relatives aux dents ,  
aux alvéoles & aux gencives :  
Le pronostic , diagnostic & denom-  
brement de ces maladies ,* 99

## C H A P I T R E V I I.

*De la sensibilité & de l'agacement  
des dents ,* 135

## C H A P I T R E V I I I.

*Des différentes caries des dents , &  
des causes qui les produisent ,*  
142

## C H A P I T R E I X.

*De la carie des dents ; ce qu'il faut  
observer avant que de ruginer les  
dents cariées ,* 154

## DES CHAPITRES.

### CHAPITRE X.

*De la manière de trépaner les dents quand elles sont usées, ou cariées, & qu'elles causent de la douleur,* 169

### CHAPITRE XI.

*Du tartre, ou tuf, qui se forme sur les dents, & les mauvais effets qu'il y produit,* 177

### CHAPITRE XII.

*L'idée générale de la pratique contenue dans les Chapitres suivans,* 183

### CHAPITRE XIII.

*La situation des parties de la bouche, en égard aux dents. La situation du malade sur lequel on doit opérer, & celle du Dentiste, avec les différentes attitudes de l'un & de l'autre,* 185

### CHAPITRE XIV.

*Ce qu'il faut observer avant que d'ôter les dents, en les ôtant, & après les avoir ôtées,* 194

### CHAPITRE XV.

*Du resserrement des dents & de la*



# T A B L E

*manière d'ouvrir la bouche par force, lorsque par quelque accident elle est fermée à un tel point, qu'on est obligé d'en venir à l'opération, pour faire prendre des alimens au malade, ou pour reconnoître ce qui se passe dans toute l'étendue de la bouche, 205*

## CHAPITRE XVI.

*De la structure, de l'étendue, de la connexion & des usages des gencives, 216*

## CHAPITRE XVII.

*Des maladies des gencives, & en premier lieu de l'excroissance ordinaire aux gencives, & l'opération convenable pour traiter cette maladie, 220*

## CHAPITRE XVIII.

*De l'époullis, ou excroissance charnue excédant le niveau de la surface des gencives, & de l'opération convenable pour traiter cette maladie, 227*

## CHAPITRE XIX.

*Du paroullis, ou abcès qui se forme*

## DES CHAPITRES.

aux gencives par fluxion & inflammation, quelquefois par congestion, épanchement & infiltration. La manière d'opérer pour traiter cette maladie, 238

### CHAPITRE XX.

Des ulcères qui surviennent aux gencives : Opération convenable pour traiter cette maladie, 255

### CHAPITRE XXI.

Des fistules qui surviennent aux gencives à l'occasion des maladies des dents, & l'opération convenable pour traiter ces fistules, 260

### CHAPITRE XXII.

Des mauvais effets que le scorbut produit sur les dents, sur les gencives & même sur les os des mâchoires. Opération convenable pour traiter les accidens causez par cette maladie, 264

### CHAPITRE XXIII.

Des accidens les plus considérables qui surviennent en conséquence de la carie des dents, aux parties qui en sont les plus voisines, &



# T A B L E

*Successivement à d'autres plus éloignées,* 282

## CHAPITRE XXIV.

*Dix Observations concernant les dents,* 285

## CHAPITRE XXV.

*Six Observations sur les dents régénérées,* 328

## CHAPITRE XXVI.

*Observations faites sur les dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout,* 340

## CHAPITRE XXVII.

*Cinq Observations concernant les dents diversement réunies ensemble,* 342

## CHAPITRE XXVIII.

*Douze Observations sur les dents difformes & mal arrangées,* 351

## CHAPITRE XXIX.

*Observation par laquelle on reconnoitra la vraie luxation d'une dent, & quelles furent les adhérences qui survinrent en conséquence,* 372

## DES CHAPITRES.

### CHAPITRE XXX.

Cinq Observations sur les dents  
remises dans leurs mêmes alvéo-  
les, ou transplantées dans une  
bouche étrangère, 375,

### CHAPITRE XXXI.

Deux Observations sur des dents  
qui furent enfoncées dans le si-  
nus maxillaire supérieur droit,  
& dans l'alvéole, en voulant  
les ôter, 391

### CHAPITRE XXXII.

Trois Observations sur les excrois-  
sances pierreuses formées sur les  
dents, ou dans leur voisinage, 397

### CHAPITRE XXXIII.

Quatre Observations sur les vio-  
lentes douleurs de tête, &c. cau-  
sées par les dents, 411

### CHAPITRE XXXIV.

Deux Observations sur les désor-  
dres que cause le scorbut dans la  
bouche, 422

### CHAPITRE XXXV.

Douze Observations qui concer-



TABLE DES MATIERES.

*nent les dépôts, tumeurs & abcès occasionnez par les dents, 426*

CHAPITRE XXXVI.

*Observation sur les excoriations calleuses de la langue, des jouës & des gencives, causées par le frottement des chicots, ou dents éclatées, &c. 461*

CHAPITRE XXXVII.

*Sur des ulcères calleux situez au dedans de la jouë & aux gencives, causez & entretenus par la compression d'une dernière dent molaire, 462*

CHAPITRE XXXVIII.

*Six Observations singulières, 465*

Fin de la Table des Chapitres  
du premier Volume.



L E  
CHIRURGIEN  
DENTISTE,  
O U  
TRAITE' DES MALADIES  
des Dents, des Alvéoles,  
& des Gencives.

---

CHAPITRE PREMIER.

*De la structure, situation & connexion  
des Dents, de leur origine, de leur  
accroissement, &c.*



OUR donner une intelli-  
gence parfaite de la matiere  
dont je traite, il paroît né-  
cessaire d'expliquer la struc-  
ture, la connexion & la mécanique  
particuliere des dents.

C'est sur la connoissance de ces par-  
ties que j'établirai ma théorie & ma  
pratique ; & que je tâcherai ensuite de

Tom e I.

A



donner une juste idée des maladies qui affligent les dents, pour la conservation desquelles j'indiquerai aussi les moyens les plus assurez.

Les dents considérées dans leur naturelle constitution, sont les os les plus blancs, les plus durs ou les plus compactes du corps humain. L'arrangement & l'ordre particulier du tissu qui les compose, contribuë beaucoup à leur blancheur. Elles sont très-difficiles à entamer, surtout par leur partie émaillée; & elles contiennent beaucoup de matiere osseuse dans un petit volume.

Urbain Hemard, après Aristote, (a) dit qu'elles sont plus dures que les autres os, qu'elles les brisent, que leur dureté égale celle des pierres, qu'elles résistent au tranchant du fer, & ne peuvent être brûlées, ni réduites en cendre comme le reste des os de notre corps. Galien qui a suivi l'opinion d'Hippocrate & d'Aristote, n'a pas non plus ignoré que les dents différoient des autres os par leur naissance, par leur accroissement & par leur sensibilité.

(a) Arist. liv. 2. ch. 9. & liv. 3. ch. 7. des parties des animaux.

## DENTISTE.

Toutes les dents sont engagées dans plusieurs cavitez nommées alvéoles, qui sont creusées dans les deux os maxillaires. Le nombre de ces cavitez répond à celui des dents, qui pour l'ordinaire dans les adultes est de trente deux, seize à chaque machoire; sçavoir, quatre incisives, deux canines & dix molaires; quelquefois il n'y en a que trente-une; quelquefois trente, ou vingt-neuf. Les quatre dernières nommées dents de sagesse, ne paroissent souvent que fort tard, ou ne viennent pas toutes, ou ne viennent jamais; ce qui fait que beaucoup de personnes n'en ont que vingt-huit.

Outre cette diversité, j'en ai vû qui avoient trente-trois dents bien arrangées, chacune placée dans son alvéole particulier.

Il faut remarquer que la dent qui excède le nombre de trente-deux, doit être regardée comme surnuméraire, qu'elle vient pour l'ordinaire entre les deux grandes incisives à la machoire supérieure, & que pour lors ce sont les incisives qui sont multipliées. Cette dent surnuméraire ressemble assez bien aux incisives latérales, ou moyennes de la machoire supérieure.



J'ai vû même deux personnes en avoir chacune trente-quatre, seize à la mâchoire inférieure, & dix-huit à la supérieure, dont les deux qui excédoient le nombre ordinaire, étoient situées à la partie postérieure des incisives supérieures.

Les alvéoles sont séparéz entre eux par des cloisons osseuses : Leur substance spongieuse est revêtuë d'une petite lame poreuse fort mince, beaucoup moins dure que le reste de l'os, flexible, capable d'obéir plus ou moins, suivant les différens états où elle se trouve. La figure de chaque alvéole est toujours conforme à celle de chaque dent qu'elle reçoit, & dont elle est comme le moule.

La substance charnuë qui revêt & entoure extérieurement les alvéoles, est appellée gencive. Elle est la continuation de la membrane connuë sous le nom de périoste, qui couvre immédiatement les os, & de celle qui recouvre l'intérieur de la bouche. Les gencives, aussi-bien que les bords osseux des alvéoles, servent à contenir & à affermir les dents.

Dans chaque dent on distingue deux parties : La première est celle qui pa-

roît en dehors, n'étant point renfermée dans l'alvéole : On la nomme le corps de la dent. On remarque ordinairement à sa base un petit enfoncement circulaire plus ou moins apparent, nommé le collet de la dent. Il est peu couvert de la gencive. La seconde partie est cachée dans l'alvéole : Elle se nomme la racine de la dent.

La différente conformation que l'on remarque dans le corps des dents, fait qu'on les distingue en incisives, canines & molaires.

Les quatre dents qui sont placées au-devant de chaque mâchoire, sont nommées incisives, du verbe Latin *incidere*, qui signifie couper. En effet, l'extrémité extérieure de ces dents, est très-propre à couper les alimens : Elle est un peu convexe antérieurement, cave postérieurement & tranchante par l'extrémité opposée à la racine. Les deux incisives du milieu de la mâchoire supérieure, sont toujours plus larges & ordinairement plus longues que les incisives latérales, & que les autres incisives : Les latérales de cette mâchoire sont plus larges que les incisives de la mâchoire inférieure. Je nomme les deux premières, grandes



incisives ; les latérales , moyennes incisives ; & les quatre de la mâchoire inférieure , petites incisives.

Les canines sont situées immédiatement après les incisives. Leur nombre est de deux à chaque mâchoire : On les nomme canines , par le rapport qu'elles ont avec quelques - unes des dents du chien. Le corps de ces dents est plus rond , plus épais que celui des incisives ; l'extrémité de leur corps opposée à la racine , est en pointe émoussée.

Les dents canines , par rapport à leur structure , sont non-seulement très-propres à percer les alimens ; mais encore à les tenir fermes , tandis qu'on fait effort à les tirer pour les rompre ou déchirer : Elles servent aussi à ronger les alimens qui sont propres à l'être : De-là vient que naturellement on les porte entre ces dents.

Celles qui suivent immédiatement les canines , sont deux petites & trois grosses molaires à chaque côté des mâchoires. On les divise en petites & en grosses molaires , ou par rapport à ce que les deux premières sont moins grosses dans les adultes que leurs voisines de la même espèce , & moins

garnies d'éminences à l'extrémité de leur corps, ou parce qu'elles ont moins de racines que celles qui leur sont postérieures.

Le corps des grosses molaires est presque quarré : Il se trouve applati à son extrémité, ayant néanmoins extérieurement de petites éminences & de petites cavitez. Les deux mâchoires étant fermées, les éminences des dents de la mâchoire inférieure sont reçues dans les cavitez des dents de la mâchoire supérieure ; & réciproquement les éminences des dents de la mâchoire supérieure sont reçues dans les cavitez des dents de la mâchoire inférieure. Cette disposition les rend propres à briser & moudre parfaitement les alimens les plus durs. Elles perfectionnent ainsi la trituration de ceux qui ont échappé à l'action que les incisives & les canines ont commencée.

On a donné au corps de chaque dent le nom de couronne ; mais ce nom semble ne convenir qu'à celui des molaires. Il n'y a que celles-ci qui ayent quelque rapport aux couronnes antiques, par les éminences qui sont à leur extrémité.



Lorsque les enfans viennent au monde, il ne leur paroît ordinairement aucune dent. Elles sont alors renfermées dans les gencives pour quelque tems : Après quoi il en paroît successivement jusqu'à vingt, qui sont huit incisives, quatre canines, & huit petites molaires. Ces vingt premières dents ne sont pas sans racines, comme le vulgaire & quelques Auteurs le disent. Il est bien vrai qu'il n'en paroît presque point, lorsqu'elles tombent d'elles mêmes ; mais si on les ôte avant qu'elles soient chancelantes, ou prêtes à tomber, on y en trouve qui sont à proportion de leur corps, aussi longues, aussi fortes, & presque aussi dures que celles des secondes dents. Cela se confirme encore par la remarque que l'on a faite de certaines racines de dents de lait, qu'on trouve dans les adultes, & qui sont situées à côté des dents renouvelées depuis plusieurs années.

Un peu par-delà l'extrémité des racines de ces vingt premières dents qui tombent successivement, sont contenus d'autres germes, dont se forment les secondes dents, qui paroissent lorsque les premières sont tombées, &

quelquefois avant leur chute. On peut dire par conséquent que les enfans ont cinquante-deux dents, en comprenant les douze grosses molaires, qui ne se régénèrent point ordinairement, sans compter les germes qui peuvent se trouver par extraordinaire à l'extrémité des racines des grosses molaires. Je suis d'autant plus assuré que ces germes se trouvent quelquefois, qu'il y a eu deux personnes, à chacune desquelles j'ai vû renaître une grosse dent molaire, à la place de celle qu'elles avoient été obligées de se faire ôter.

Je pourrois citer plusieurs exemples semblables, contraires à l'opinion commune, qui établit que les grosses molaires ne sont jamais sujettes à se renouveler. Ce fait est si constant, que l'expérience seule suffit pour justifier mon opinion.

La seconde partie de la dent nommée la racine, a donné lieu à faire beaucoup de remarques par rapport à la grosseur, au nombre & à la figure des racines des dents. Il y a des racines qui égalent le corps de la dent, & qui le surpassent même quelquefois en grosseur. Quant au nombre, on observe que les dents incisives, les ca-



nines & les petites molaires, n'ont qu'une racine chacune: Il arrive néanmoins quelquefois que ces dernières dents ont deux racines séparées dans toute leur longueur, ou seulement à leur extrémité. On remarque que ces racines se recourbent tantôt en dedans, tantôt en dehors.

J'ai tiré de petites molaires qui avoient trois racines; mais ces sortes de dents sont assez rares, aussi bien que des canines à deux & à trois racines. (a) Je garde deux dents canines, dont la première à deux racines séparées, & l'autre paroît composée comme de trois racines distinguées l'une de l'autre par une gouttière, qui se continuë dans toute leur longueur. Une de ces racines se sépare même tout-à-fait vers son extrémité, des deux autres, qui paroissent confonduës, & se terminer en une seule racine pointuë, plus longue que l'autre, & d'un volume plus considérable.

Les grosses molaires situées immédiatement après les petites, ont pour l'ordinaire deux ou trois racines, (b)

(a) Voyez les figures 12. & 13. de la planche 27.

(b) Voyez les fig. 7. & 8. de la planche 27.

quelquefois quatre, ou même cinq : Cela arrive plus souvent aux dents de la machoire supérieure, qu'à celles de l'inférieure. On observe que la dernière molaire, tant du côté droit que du côté gauche de l'une & l'autre machoire, a moins de racines que les deux qui la précèdent ; que son corps est moins gros ; qu'elle n'a ordinairement que deux racines, presque toujours unies entr'elles dans toute leur étendue. Leurs extrémités se portent souvent tantôt en dehors, tantôt en dedans ; c'est ce qui les rend très-difficiles à ôter, surtout lorsqu'elles se portent en dedans, & que cela arrive à la machoire inférieure.

Les alvéoles sont divisées en autant de loges que chaque dent qu'elles reçoivent a de racines. L'intervalle de ces loges est occupé par une substance osseuse & spongieuse. Comme cette substance est flexible, & cède aisément, cette flexibilité empêche que les dents ne se rompent dans les grandes compressions.

Les grosses dents molaires de la machoire supérieure, ont ordinairement leurs racines plus écartées par leur extrémité, que celles de l'inférieure.

On peut encore remarquer plusieurs



variétez dans les dents molaires, (a) par rapport à leurs racines. Il y en a dont les racines se touchent par la pointe, & sont fort écartées par la base proche le corps de la dent. Ce sont ces dents qu'on nomme dents barrées, si difficiles & si dangereuses à ôter, par la nécessité où l'on est d'emporter avec elles la portion spongieuse, que nous avons dit occuper l'intervale des racines.

Quelques dents molaires ont une ou deux racines plates. Chacune de ces racines plates semble être composée de deux racines jointes ensemble & distinguées seulement par une espèce de gouttière qui regne dans toute leur longueur, & en marque la séparation : Quelquefois on trouve dans le dedans de ces racines ainsi figurées, deux canaux, chacun à peu près semblable à celui que l'on voit dans les racines simples & séparées les unes des autres.

Il y a encore des dents dont les racines sont différemment recourbées en crochet par leur bout ; c'est ce qui produit beaucoup de difficulté quand on veut ôter ces sortes de dents, surtout s'il se trouve deux racines crochuës dans

(a) Voyez la planche 27.

un sens opposé, ou si chaque crochet se rapproche l'un de l'autre par son extrémité. Il est alors impossible d'ôter la dent, sans intéresser les cloisons osseuses qui forment chaque loge de l'alvéole, & dans lesquelles les racines sont engagées; Si au contraire ces cloisons résistent, les racines crochuës doivent nécessairement se casser.

On voit quelquefois des dents molaires dont les racines sont ondées. On en voit encore d'autres, dont les racines se fourchent vers le bout.

J'ai vû des dents qui m'ont paru composées de deux ou trois germes, (a) qui s'étoient comme liez & joints ensemble. Ces dents étoient unies entre elles, à peu près de même que deux enfans qui viennent au monde attachez l'un à l'autre par le dos. Ce qui me donna l'idée qu'elles étoient formées de différens germes, ce fut que je remarquai le long du corps de la dent jusqu'à la couronne, des divisions fort sensibles, & semblables à celles dont nous avons fait mention, en parlant des racines jointes ensemble. Si ces fortes de dents n'ont qu'une ou deux racines, il faut penser que l'union de leurs corps

(a) Voyez la figure 15. de la planche 27.



se fera faite de même que celle des ceries que nous nommons jumelles, parce que leur noyau est double, quoiqu'elles n'ayent qu'une seule queue.

Un de mes confrères m'a fait voir encore une dent, qui paroissoit composée de deux autres, entre les racines desquelles il se trouvoit une troisième dent, (a) dont la couronne étoit unie à la voûte que formoient les racines des deux premières. La diversité que l'on remarque dans la conformation des dents est si grande, qu'il n'est pas possible de rapporter toutes les manières dont la nature semble se jouer dans les figures surprenantes & extraordinaires qu'elle leur donne quelquefois. Si elle varioit de même dans la conformation de chaque partie du corps humain, il seroit rare de voir quelqu'un qui ne fût extraordinairement contrefait.

M. Laudumiey le neveu, celui qui fut envoyé en 1714. à la Cour d'Espagne pour opérer aux dents de Sa Majesté Catholique, m'a fait voir une dernière dent molaire du côté droit de la machoire supérieure, composée de deux dents unies ensemble par leurs ra-

(a) Voyez la figure 16. de la planche 27.

cines. Il ôta cette espèce de double dent à une femme. Les couronnes de ces dents sont divisées, & leurs racines sont au nombre de sept : Elles semblent être confonduës entr'elles, quoiqu'elles ne laissent pas d'être bien marquées. L'une de ces dents est de la grosseur ordinaire, l'autre est plus petite. Celle-ci a trois racines, & celle-là en a quatre. M. Laudumiey ne les ôta, que parce qu'elles étoient cariées par leurs couronnes. Ces sortes de dents ne sont pas communes, & elles ne peuvent être ainsi disposées, que parce que plusieurs germes se confondent ensemble, & que la cloison mitoyenne des alvéoles qui devoit les diviser, ne se forme pas.

Les racines des dents incisives, canines & petites molaires, sont applaties par les côtez. Cette surface plate appuie sur la cloison mitoyenne de l'alvéole, tandis que la surface plate de la dent voisine, appuie sur le côté opposé de la même cloison.

Cette disposition fortifie ces dents dans leurs alvéoles, d'autant plus que le colet & le corps de chacune étant aussi plats par leurs parties latérales, ces mêmes dents posées les unes con-



tre les autres , se procurent un appui mutuel.

Les dents sont enchassées dans les alvéoles par leurs racines , & affermies par les gencives. Les gencives ont un ressort particulier , de même que l'alvéole. C'est à ce ressort que nous devons attribuer trois choses qu'il faut examiner.

Premièrement , d'où vient que la machoire inférieure , qui avoit au-dessus de sa base une épaisseur assez considérable à l'âge de trente & quarante ans , devient non-seulement fort étroite dans les vieillards en cet endroit ; mais que même les alvéoles s'effacent entièrement.

Secondement , pourquoi une dent qu'on a remise dans son alvéole immédiatement après en avoir été séparée , s'y rasfermit , & y reste souvent toute la vie.

Troisièmement , par quelle raison le corps des dents de l'une & de l'autre machoire , qui n'ont plus de dents à leur rencontre avec lesquelles elles puissent se froter , semble surpasser de beaucoup en longueur les autres.

Ces trois choses , quoique différentes entr'elles , s'expliquent par la flexibilité

bilité & le ressort des alvéoles. A l'égard de la premiere question, la partie située au-dessus de la base de la machoire inférieure des vieillards & la plus voisine de ces alvéoles, ne devient étroite, & les alvéoles ne s'affaissent, que parce qu'étant flexibles, ils ne tiennent plus leurs parois écartez, lorsque la racine vient à manquer. Ces mêmes parois s'approchant les uns des autres, l'alvéole s'efface entièrement; ainsi la partie de l'os maxillaire la plus voisine, en devient moins étendue; les gencives occupent moins de volume; & la machoire est par conséquent moins épaisse dans ces endroits.

Pour la seconde question, une dent remise dans son même alvéole, s'y reformit par le ressort & la flexibilité de l'alvéole même & des gencives, comme aussi par l'impulsion ou compression occasionnée par l'insinuation du suc nourricier, qui donnant plus d'épaisseur à l'alvéole & à la gencive, les retrécit, & rend l'un & l'autre plus propres à mieux affermir, & à mieux embrasser la racine de la dent.

Je pense aussi que les alimens dans la mastication, venant à presser l'extérieur des gencives & des alvéoles de



tous côtez , ont beaucoup de part au rapprochement de ces parties , ou à leur affaiffement.

Concernant la troisiéme question , qui regarde les dents qui n'en ont point à l'opposite , sur qui elles puissent s'appuyer , & qui semblent surpasser les autres , on doit penser que ces dents n'étant plus usées par le frottement des autres , ni recognées par-là dans leurs alvéoles , les fibres osseuses de l'alvéole les serrent par la vertu élastique du ressort , les expriment & les obligent à sortir , à quoi la figure conique des racines des dents contribuë beaucoup.

Les racines des grosses molaires étant écartées les unes des autres , forment par ce moyen une assiette large ; ce qui fait qu'étant fortement enchassées , elles résistent plus facilement aux compressions qui leur arrivent , lorsqu'on mâche des corps durs.

La disposition des racines écartées de ces grosses molaires , empêche aussi qu'elles ne soient si facilement expulsées de l'alvéole , quand il n'y a point de dents à leur rencontre.

Les racines des dents ont beaucoup plus de longueur que leur corps n'en a ; ce qui les rend capables de résister

aux efforts considérables qu'elles font dans la mastication.

Quelques uns ont considéré les dents comme autant de leviers, prenant pour le point d'appui de la dent, la circonférence engagée dans l'ouverture de l'alvéole, où elle se trouve plus exactement serrée qu'ailleurs; la partie de la dent contenuë dans l'alvéole, pour le long bras du levier, & la portion qui excède l'alvéole, pour le petit bras du levier. On sçait par les régies de la mécanique & par l'expérience journaliere, que la force du levier est d'autant plus grande, que le bras sur lequel la puissance ou la force majeure agit, est long & éloigné du point d'appui; & qu'au contraire celui sur lequel la résistance fait effort, est racourci & voisin du point d'appui: ce qui se prouve par l'exemple des tenailles, qui ont d'autant plus de force, que leurs branches sont plus longues & leurs extrémités plus éloignées du point d'appui, tandis que les extrémités de leurs mâchoires en sont voisines.

Cette disposition ne contribuë pas peu à rendre les dents plus fermes & plus stables dans leur intime union avec les alvéoles, & plus capables de résister



par conséquent aux impulsions, aux mouvemens & aux efforts qui se réitérent si souvent dans la mastication; surtout lorsqu'il s'agit de rompre, de diviser, ou de triturer avec elles certains corps durs. Cet avantage est considérable pour les maintenir dans leur état naturel; mais lorsque par quelque maladie on est obligé de les ôter de leurs alvéoles, cela produit un effet tout contraire, & en rend l'exécution d'autant plus difficile, qu'il se rencontre que la plus grande partie de la dent, considérée comme le grand bras du levier, se trouve fortement engagée dans une cavité profonde, qui l'embrasse de toutes parts, & qui forme la résistance, tandis que la partie de la même dent la moins étendue en longueur, & considérée comme le petit bras du levier, est celle sur laquelle la puissance agit pour lors.

Les racines des dents, de même que leurs alvéoles, se trouvent recouvertes d'un périoste qui leur est commun. On observe au collet de la dent, à l'endroit du corps où s'attache la gencive, quelques inégalitez peu apparentes, qui rendent plus exacte l'adhérence de la gencive à la dent; ce qui empêche qu'aucune partie saline des alimens

n'entre dans l'alvéole.

Les racines de chaque dent ont chacune une cavité dans toute leur longueur : Elle est plus considérable dans les dents qui se renouvellent à l'âge de huit ans, qu'elle ne l'est à dix : Elle va toujours en diminuant de capacité d'année en année, & à mesure que la dent croît en longueur, en grosseur & en épaisseur ; jusques-là qu'elle disparaît presque entièrement dans les vieillards. La cavité de chaque racine va aboutir à une plus grande, qui se trouve dans le commencement du corps de la dent, & qui se partage aux dents molaires presque toujours en autant de petits sinus ou conduits, que la couronne de ces dents présente d'éminences. Cette grande cavité est tapissée d'une membrane, qui sert de soutien aux petits vaisseaux sanguins & aux nerfs qui se distribuent dans l'intérieur de la dent.

Les dents incisives & canines de la mâchoire supérieure, reçoivent leurs nerfs de la branche de la cinquième paire appelée maxillaire supérieure, laquelle passant par le conduit, qui se remarque au bas de l'orbite, pour aller se distribuer à la face, fournit dans ce



trajet des rameaux qui vont à ces dents.

Les molaires de la même machoire, reçoivent leurs nerfs de la même branche par des trous qui se trouvent postérieurement à la face latérale extérieure de l'os maxillaire supérieur qui fait partie de la fosse temporale.

Les artères & les veines accompagnent toujours les nerfs, & se portent aux dents par la même route. Les artères des dents sont des rameaux qui viennent des carotides externes, & leurs veines vont se décharger dans les jugulaires externes.

Les dents de la machoire inférieure reçoivent leurs nerfs de la portion de la cinquième paire nommée maxillaire inférieure. Cette portion de nerfs, après être sortie du crâne par le trou auquel elle donne son nom, & avoir fourni plusieurs gros rameaux qui vont à différens endroits de la face, descend entre les deux muscles ptérigoïdiens. Là elle se partage en deux branches principales, dont la plus petite va se perdre dans la langue, & la plus considérable entre dans le canal de la machoire inférieure, par l'ouverture qui est à la face intérieure, entre les éminences nommées condiloïdes & coronoides. Cette

branche parcourant ce canal, donne, chemin faisant, des filets à toutes les racines des dents, tant molaires que canines. Cette même branche étant parvenue au trou nommé mentonnier, elle se divise en deux branches, dont la plus considérable sort par ce même trou, pour se distribuer à la lèvre inférieure, & communiquer avec la portion dure de la septième paire, & l'autre continuë sa route jusqu'à la symphyse du menton, en fournissant dans ce chemin des rameaux aux dents incisives.

Les artères qui se distribuent aux dents de cette machoire, sont aussi des productions de la carotide externe; & les veines qui sortent des dents, vont se décharger de même que les précédentes, dans les jugulaires.

Outre la cavité qu'on remarque dans l'intérieur de la dent, on observe que son corps est composé de deux substances, qu'on peut distinguer en intérieure & en extérieure. La première paroît être de la même nature que celle qui compose la racine. L'autre au contraire, en diffère beaucoup: Elle a à peine un tiers de ligne d'épaisseur à la circonférence du corps ou de la couron-



ne, & à mesure qu'elle va former l'extrémité de ce corps ou couronne, elle se trouve plus épaisse. Elle est très-blanche & si dure que le burin & la lime ne peuvent agir sur elle que très-difficilement. Cette substance que l'on nomme émail, se forme avant la sortie de la dent, se fortifie & s'embellit jusqu'à l'âge d'environ vingt ans; après lequel tems cet émail commence à s'user par le frottement continuel.

Si l'on examine cette substance à la faveur du microscope, on trouvera, suivant la remarque de M. de la Hire (a)

» qu'elle est composée d'une infinité de  
 » petits filets, qui sont attachez sur la  
 » partie interne de la dent par leurs ra-  
 » cines, à peu près comme les ongles &  
 » les cornes le sont aux parties où elles  
 » s'attachent. On voit très-facilement,  
 » continuë cet illustre Académicien,  
 » cette composition dans une dent rom-  
 » pue, où l'on remarque que tous ces  
 » filets, qui prennent leur origine vers  
 » la partie de la dent qui touche la gen-  
 » cive, sont fort inclinez à cette partie,  
 » & presque perpendiculaires sur la base

(a) Mathématicien & membre de l'Académie Royale des Sciences. Mémoires de l'Académie de 1699.

de la dent : Par ce moyen ces filets « résistent davantage à l'effort qu'ils « sont obligez de faire en cet endroit. »

M. de la Hire est persuadé que l'accroissement de ces filets se fait comme celui des ongles. Il ajoute qu'il peut « arriver que dans quelques dents ces filets qui en font l'émail, ne soient que « par paquets, dont les extrémités s'unissent ensemble ; mais qu'ils ne soient « pas joints exactement vers la partie « intérieure de la dent : Ce qui paroît « assez clairement dans la base des « dents molaires, où l'on peut voir la « séparation des paquets. Si l'extrémité des filets vient à s'user peu à peu, « la séparation des deux paquets s'augmentera assez pour recevoir quelques « parties dures des alimens ; & alors il se fera une petite ouverture sur la « base de la dent : La partie intérieure « de la dent se découvrira, & par conséquent la dent périra dans la suite. »

Quoique l'émail vienne à être usé jusqu'à ce point, il n'arrive pas toujours que la dent périsse pour cela ; puisque, nonobstant la perte de l'émail, la dent se conserve & se maintient : Ce qui se voit souvent dans les vieillards, même après avoir dépouillé de l'émail leurs



dents par la lime, dans les endroits où elles étoient déjà cariées. On voit encore des dents tronquées à moitié, & par conséquent dépourvûes de leur émail, se maintenir dans cet état sans carie & sans douleur, pendant plusieurs années, & quelquefois pendant toute la vie.

J'avouë cependant que les fibres de l'émail étant une fois usées, & ne pouvant plus se réparer, la substance intérieure de la dent étant alors pénétrée plus aisément, elle peut devenir plus sensible au froid & au chaud; ce qui fait quelquefois souffrir beaucoup, & est cause que la dent est plus disposée à se carier.

Dans la mâchoire du fœtus, les alvéoles ne sont pas tous formez, ou du moins ils ne semblent pas l'être; puisqu'il n'en paroît à chaque mâchoire que dix ou douze. Ils ont peu de profondeur, & leurs cloisons sont très-minces. Avant la sortie des dents, on distingue ces alvéoles au dehors par autant de bossés; les bords de ces petites cavitez sont très-minces; leur ouverture est aussi fermée par la gencive qui paroît pour lors tendineuse. Dans la suite la gencive devient molle, tendre &

vermeille, & elle demeure en cet état jusqu'à six ou sept mois. Si après l'avoir coupée, on examine ce qui est contenu dans les alvéoles, on trouve dans les premiers tems de la formation, que chaque alvéole renferme un amas de matière molle & visqueuse, figurée à peu près comme une dent. Cette matière est renfermée dans une membrane vésiculaire, tendre, poreuse & parsemée d'un grand nombre de vaisseaux: Ce sont ces mêmes vaisseaux qui se distribuent à la dent, après qu'elle est formée, lesquels s'attachent & se distribuent aussi au germe, pour y porter la nourriture & la matière suffisante pour son développement & pour l'accroissement de la dent. La façon dont ces vaisseaux se manifestent en cette membrane, a donné occasion à quelques Anatomistes de la nommer Chorion. (a)

Cet amas de matière molle & visqueuse, ainsi enveloppée de sa membrane, & arrosée par des vaisseaux, est ce qu'on appelle communément le noyau de la dent: Quelques uns le nomment la coque, & d'autres le germe de

(a) Chorion est le nom de la membrane la plus extérieure de celles qui enveloppent le fœtus dans la matrice.



la dent. Ce germe fournit d'abord par sa partie supérieure, à la machoire inférieure, & par sa partie inférieure, à la machoire supérieure, un suc qui se répand sur la surface extérieure de la membrane. Ce suc s'ossifiant, y fait une couche qui va former l'extrémité du corps de la dent. Ce même germe fournit encore un nouveau suc pour faire une seconde couche: Ce suc se colle à la première couche, il s'ossifie ensuite entr'elle & la membrane du germe: Ces couches s'étendent par l'accroissement: La membrane du germe s'étend en longueur, tandis que le suc du germe se filtre peu à peu à travers les pores de cette membrane, pour former successivement de nouvelles couches. C'est de cette manière que les dents reçoivent leur forme & leur accroissement.

Il est aisé de voir par ce qui vient d'être rapporté, que l'émail de la dent est le premier le plus formé, & que le nombre des couches augmente le volume de la dent, jusqu'à ce que le germe vienne à s'ossifier lui-même, & que la dent ait achevé de croître. C'est cette ossification qui affaïsse les vaisseaux de la dent, & qui rend sa cavité peu

apparente dans l'extrémité de sa racine, & même quelquefois entièrement effacée dans un âge bien avancé.

Presque tous les Anatomistes veulent que l'arrangement des couches qui forment & perfectionnent les dents, soit différent de celui qu'on vient d'établir : Ils prétendent que les lames les dernières formées sont extérieures, & les premières intérieures ; mais comme l'opinion moderne, contraire à celle-ci, me paroît plus vraisemblable, c'est celle que j'adopte : C'est de M. Winslow (a) que je la tiens ; c'est lui qui m'a fait voir, sur un sujet nouveau-né, l'ordre que je viens de rapporter des couches de la dent, lequel est bien opposé à celui qu'on avoit établi. Il m'a dit, qu'avant lui, feu M. Mery (b) avoit donné la même observation, comme on le peut voir dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, rédigée par

(a) Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur & Démonstrateur en Anatomie au Jardin du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, & Interprète du Roi en Langue Teutonique dans sa Bibliothèque.

(b) Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, & Anatomiste de la même Académie.



M. Jean-Baptiste Duhamel, alors Secrétaire de cette Académie.

Enfin à mesure que la dent prend de la nourriture, elle croît selon toutes ses dimensions; c'est pourquoi elle dilate l'alvéole; en s'allongeant, elle pousse par des efforts & des impulsions répétées, la gencive qui renferme l'alvéole; elle l'étend & la dilate de manière qu'elle en écarte & en déchire les fibres. C'est ainsi qu'elle commence à paroître & à pousser peu à peu, jusqu'à ce qu'elle ait acquis sa grandeur naturelle.

Trois dispositions sont essentiellement requises, pour que les dents sortent facilement, dont deux appartiennent aux dents, & la troisième aux gencives.

Il faut premièrement que la dent soit d'une consistance assez dure, pour diviser la gencive qui la recouvre. Le défaut de consistance des dents des Rikais, (a) fait qu'elles restent toujours renfermées dans les alvéoles, sans en sortir, jusqu'à ce que le vice qui entretient la mollesse des os soit dissipé, & que leurs dents ayent acquis la dureté qu'elles doivent avoir.

Secondement, que son extrémité

(a) Rikais, Enfans en chartre.

soit d'une figure propre à faire cette division. Ainsi les molaires n'étant pas tranchantes comme les incisives, ni pointuës comme les canines, elles ne sont pas si disposées à percer la gencive.

Troisièmement il faut que la gencive soit molle, souple, & qu'elle ne soit point trop épaisse.

Les dents percent aux enfans plutôt ou plus tard, selon leur force. On en a vû d'un tempérament si fort qu'ils avoient des dents en naissant : C'est ce qu'on a observé en la personne de Louis XIV. Roi de France, qui vint au monde avec des dents.

Elles viennent quelquefois à quatre mois, & pour l'ordinaire à six, à sept & à huit ; & il y a des enfans qui ne commencent à en avoir qu'à quinze mois & au-delà.

La premiere dent paroît ordinairement au-devant de la bouche, à la machoire inférieure. Quinze jours ou trois semaines après, il en sort une seconde à la même machoire. Lorsque ces deux petites incisives sont sorties, les deux grandes incisives de la machoire supérieure se font voir presque en même tems ; au lieu que celles de la machoire inférieure ne percent que l'une après



l'autre. Il en perce ensuite deux en bas à côté des premières, & puis deux en haut. Après les quatre premières d'en bas, naissent les deux canines inférieures & les deux supérieures: C'est-là l'ordre ordinaire de la sortie de ces sortes de dents.

Les petites molaires ne paroissent que vers l'âge de deux ans; sçavoir, quatre en bas, & quatre en haut; ainsi les enfans ont ordinairement vingt dents apparentes & formées à l'âge de deux ans ou environ; mais quoiqu'il soit ordinaire de voir sortir ces dents successivement & dans ce même ordre, il arrive pourtant que quelques-unes des petites molaires paroissent quelquefois avant les canines, & les canines avant les latérales ou moyennes incisives.

Les dents précédentes étant sorties, l'enfant demeure en cet état jusqu'à la septième année ou environ: Alors il en perce encore quatre autres derrière celles-là. A quatorze ans, il en vient quatre de plus; & enfin vers la vingtième année, on voit paroître les quatre dents que l'on nomme dents de sagesse. La totalité de ces dents fait en tout le nombre de trente deux.

Quelquefois ces dernières dents ne viennent qu'à l'âge de cinquante ans & plus; & j'ai observé que ces dernières molaires, lorsqu'elles venoient dans un âge avancé, causoient quelquefois des fluxions, & même des abcès aux parties voisines; ce qui ne peut provenir que du tiraillement qui arrive aux fibres charnuës de la gencive, que la couronne de la dent force à s'écarter, en écartant aussi l'alvéole. Cette observation sera confirmée par plusieurs exemples qui seront rapportez dans la suite de ce Traité.

A l'âge de sept à huit ans, les dents incisives, canines & petites molaires tombent dans le même ordre qu'elles sont venuës. Tant qu'elles ne sont point chancelantes, ou prêtes à tomber, elles ont des racines bien formées; quoique quelques Anatomistes avancent, comme je l'ai déjà rapporté, qu'elles n'en ont point. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que le corps de ces premières dents, nommées dents de lait, se détache de leurs racines, sans que l'on sçache au vrai comment la plûpart de ces racines se détruisent; ce qui a fait conclure à quelques-uns que ces dents n'en avoient point.



Pour concevoir la véritable cause de la chute de ces dents, il faudroit pouvoir rendre raison de la façon avec laquelle leur corps se sépare de leurs racines.

L'Auteur d'un petit Livre sur les dents, qui a paru depuis peu, veut (a)  
 » que la racine de la dent de lait s'use  
 » insensiblement par la pression & le  
 » frottement de la dent qui doit lui suc-  
 » céder; ce qui continuë, dit il, jus-  
 » qu'à ce que cette deuxiëme dent ait  
 » pris la place de la premiere, en con-  
 » sumant de cette sorte toute sa racine,  
 » dont il assure que les particules ou  
 » sont consumées par la chaleur de ces  
 » mêmes parties, ou sont entraînés  
 » par la salive. »

Il est vrai que la seconde dent par son accroissement & par sa pression, pousse & chasse peu à peu la premiere dehors; mais pour en user elle-même la racine, il seroit difficile d'imaginer comment cet effet pourroit être produit; car il faudroit pour cela que la couronne, ou extrêmité de la seconde dent, fût agitée en différens sens contre la racine de la dent de lait, avec un assez grand mouvement, pour qu'a-

(a) Pag. 103. lign. 21. & suiv.

lors le frottement qui se feroit, fût seul capable de l'user, comme il arrive aux dents des adultes, qui s'usent assez souvent par le frottement mutuel qui se fait entr'elles. C'est ce qui ne se peut faire de même à la racine de la dent de lait, par la raison que la seconde dent ne faisant simplement que la toucher & pousser peu à peu, cela ne doit point causer l'effet d'un frottement.

A l'égard de l'impression, ou petit enfoncement qui se remarque à la racine de la dent de lait, U. Hémarc dit (a) que lorsque les dents de lait tombent d'elles mêmes, ou qu'on les ôte avec un fil ou autrement, elles se trouvent sans aucunes racines, portant seulement au-dessous de leur couronne la marque de la seconde dent qui l'a poussée dehors, pour se faire faire place.

Je conviens que cette marque peut être faite par l'extrémité de la couronne de la seconde dent, qui étant beaucoup plus dure que la racine de la première, n'a pas de peine à y faire cette impression; d'autant plus que dans ce tems-là cette racine est ordinairement très creuse & presque cartilagineuse; c'est pourquoi on pourroit présumer

(a) Pag. 47. lign. 20. & suiv.



que la Nature a disposé les fucs intérieurs de cette racine, ou les liqueurs qui l'arrosent extérieurement, de façon qu'ils contribuent à la dissoudre & consumer, plutôt qu'un simple attouchement par la pression de la seconde dent.

Si les particules de la racine de la dent de lait étoient consumées par la chaleur de ces mêmes parties, il seroit encore difficile de comprendre comment cette chaleur pourroit consumer ces particules, sans consumer aussi les autres parties qui les environnent, qui sont tendres, délicates, & par conséquent susceptibles d'impression autant que les particules de la racine de la dent de lait.

Si les particules de cette racine étoient entraînées par la salive, il faudroit encore que cette salive fût devenue bien pénétrante, pour pouvoir passer & repasser ainsi au travers des gencives & des alvéoles, afin d'entraîner avec elle les particules de cette racine, qui doivent alors être renfermées dans la gencive & dans l'alvéole, où elles sont encore assez étroitement ferrées dans ce tems-là. Il faut donc que la Nature se serve d'autres moyens plus particuliers & plus vraisemblables

bles, pour la dissolution ou la consommation des racines des dents de lait, que ceux que l'Auteur nous donne pour constans, & qui néanmoins paroissent tenir beaucoup plus de la conjecture que de la certitude.

Dans le tems de la chute des dents de lait, & avant que les secondes les remplacent, elles se trouvent comme doubles dans leurs alvéoles, & à mesure que la seconde croît, elle pousse la premiere jusqu'à ce qu'elle lui cède la place.

Urbain Hémard (a) nous rapporte qu'Hippocrate nous ayant laissé par écrit que les premieres dents s'engendroient & se formoient dans la matrice, des alimens que l'enfant y prend; pour s'assurer de la vérité, il avoit anatomisé, en présence de ses amis capables de cette démonstration, plusieurs enfans nez avant terme, & que véritablement il avoit trouvé que les premieres dents se formoient dans la matrice; mais qu'aux enfans nouveaux nez, il n'avoit jamais remarqué ce qu'a prétendu Hippocrate, (b) c'est-à-dire, que d'autres nouvelles dents se formassent du lait, ni qu'après la chute de ces pre-

(a) Pag. 36. & suiv. chap. 8. l. 7. & suiv.

(b) Livre des Chairs.



mieres , il s'en formât d'autres des alimens plus forts que prend l'enfant ; & que cette opinion semble plutôt conjecturale , qu'une vraie recherche & démonstration anatomique des dents. Hémard ajoute , qu'ayant ouvert l'une & l'autre machoire à des enfans nez depuis trois ou quatre jours , & à d'autres à l'instant de leur naissance , il a trouvé que les incisives , les canines , & plusieurs molaires de chaque côté des machoires , étoient en partie osseuses , & en partie mucilagineuses , de médiocre grandeur & entourées de leurs petits étuis , ou alvéoles ; qu'après avoir tiré dehors les premières dents incisives & canines , il avoit remarqué un entredeux osseux ; ( a ) & qu'après l'avoir pareillement ôté , il avoit rencontré dessous tout autant de nouvelles dents incisives & canines qu'il y en avoit auparavant , presque toutes mucilagineuses , représentant la substance d'un blanc-d'œuf à demi-cuit , un peu moins épaisse que celle des premières ; que ces dernières dents étoient cachées au fond des mêmes alvéoles qu'occupent

( a ) C'est une petite lame d'os fort mince qui se remarque entre la racine de la dent de lait & le corps ou la couronne de la seconde dent , & qui les sépare jusqu'à ce que cette dernière ait percé.

les premières. Quant aux grosses molaires, qui à sept ou huit ans, ou longtems après, commencent à sortir, il confesse n'en avoir jamais trouvé aucune trace, ni commencement.

Toutefois, dit-il, il est vraisemblable qu'elles ont commencé de prendre dans la matrice quelque naissance ou forme, quoique moins apparente; mais que dans la suite elles se façonnent & se perfectionnent de même que les autres; car on ne sauroit prouver que les premières & secondes dents & les molaires qui viennent dans un âge avancé, soient faites d'une différente matiere. Quelques-uns diront, continuë-t'il, mais si la matiere qui sert à la production de toutes les dents, est semblable, ou la même, dans le lieu & dans le tems auquel elles commencent à se former, d'où vient que les unes sont produites & sortent de l'alvéole & de la gencive plutôt que les autres? Certainement on doit bien plus s'en étonner, que penser à l'expliquer par des raisons, qui malgré leur apparence, ne peuvent être que douteuses.

Quoique les dents, dit-il, ne paroissent que longtems après la formation & la perfection des autres os, la matiere dont elles se forment, doit commencer en

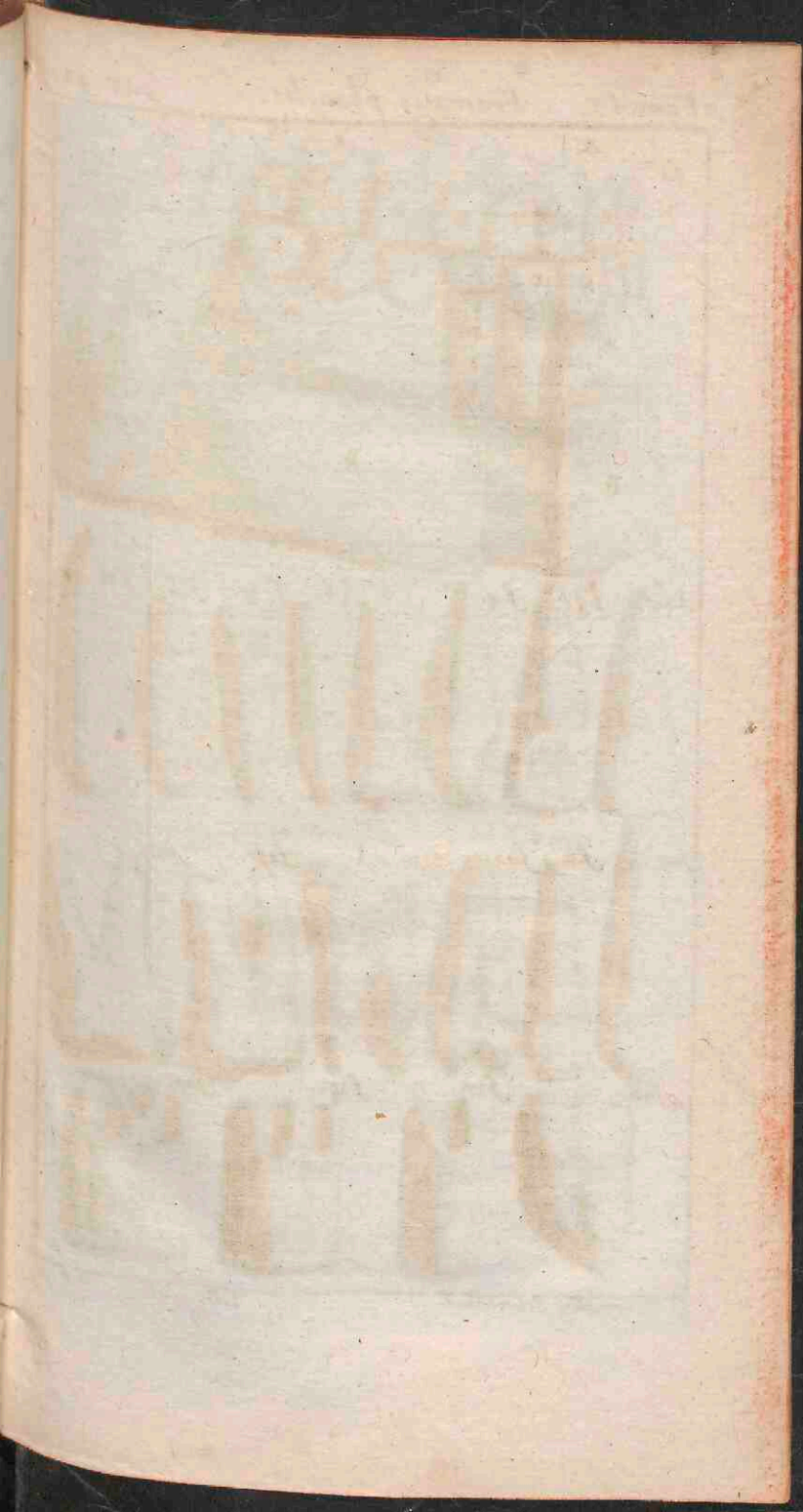


même tems dans la matrice, ainsi que nous le voyons par l'anatomie du corps humain; c'est pourquoi un Auteur célèbre (a) a écrit, que celui qui veut bien rechercher les ouvrages de la Nature, & observer ce qu'elle a fait dans la composition du corps humain, ne doit pas toujours en croire ce qu'il en trouvera dans les Livres; mais bien plutôt ce qu'il en verra de ses propres yeux.

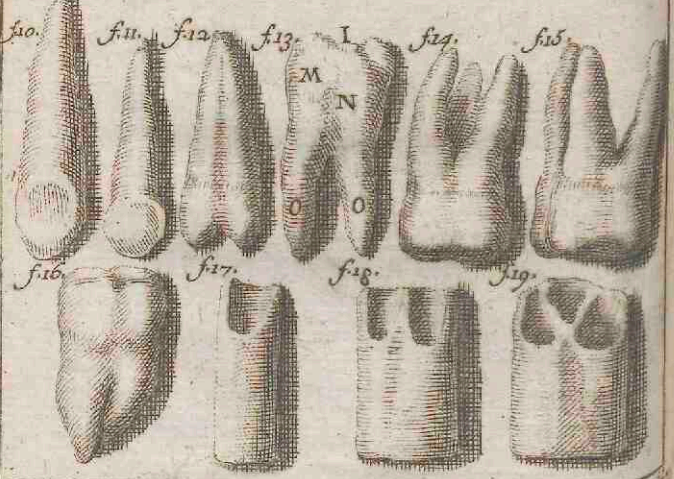
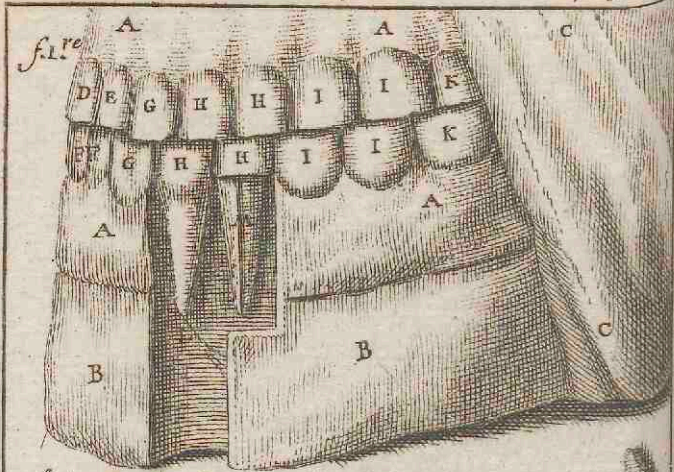
La première dent résistant quelquefois à la pression de celle qui lui succède, celle-ci perce pour lors la gencive, tantôt en dedans, tantôt en dehors, & paroît tortuë. La première étant ôtée, ou tombée d'elle-même, la dent nouvellement venue se redresse, & reprend la place que la dent de lait occupoit auparavant. Il n'en est pas de même des petites molaires, parce qu'étant plus larges & ayant plus d'assiette que les autres, celles qui viennent à les pousser, agissent plus fortement par le milieu. De-là vient qu'elles sortent droites.

Il faut remarquer qu'il arrive quelquefois que certaines dents de lait ne se renouvelant jamais, restent dans

(a) Galien, liv. 2. ch. 3. de l'usage des Parties.







P. Belhomme delin. aut.

L.B. Scotin Sculp.

leurs alvéoles, presque aussi fermes & aussi stables que celles qui se sont renouvelées. Elles peuvent même servir & satisfaire à toutes les fonctions & à tous les usages dont sont capables les dents les plus parfaites, après s'être renouvelées.

*Explication des Figures contenues dans la Planche premiere.*

**L** *A Figure premiere* représente les deux mâchoires tronquées en haut, en bas & postérieurement, vûës de côté avec le ratelier garni de toutes ses dents.

**A A A A** Les gencives extérieurement vûës dans toute leur étendue.

**B B** La surface latérale gauche de la mâchoire inférieure.

**C C** Le muscle masséter.

**D** Incisive supérieure antérieure, ou grande incisive antérieure.

**E** Incisive supérieure latérale, ou moyenne incisive.

**F F** Incisives inférieures, ou petites incisives.

**G G** Canines supérieures & inférieures, la supérieure recouvrant un peu l'inférieure.



HHHH Petites molaires inférieures & supérieures.

IIII Grosses molaires inférieures & supérieures.

KK Dernières molaires supérieures & inférieures.

L Le cordon des vaisseaux qui se distribuent à la dent, composé d'une artère, veine, nerf, &c.

M. Le canal de la dent ouvert.

*La Figure II.* représente une grande incisive, vüe dans toute son étendue par sa partie antérieure, ou extérieure. Les grandes incisives sont situées à la mâchoire supérieure.

*La Figure III.* représente la même dent, vüe par sa partie postérieure ou intérieure.

*La Figure IV.* représente encore la même incisive vüe latéralement.

*La Figure V.* représente une moyenne incisive, vüe dans toute son étendue par sa partie antérieure ou extérieure.

*La Figure VI.* représente une petite incisive vüe dans toute son étendue par sa partie antérieure ou extérieure.

*La Figure VII.* représente la même incisive vüe par sa partie postérieure ou intérieure.

*La Figure VIII.* représente encore la

même incisive vûë par sa partie latérale.

*La Figure IX.* représente une dent canine supérieure, vûë dans toute son étendue par sa partie antérieure ou extérieure.

*La Figure X.* représente la même dent canine vûë par sa partie postérieure.

*La Figure XI.* représente une des petites molaires supérieures, vûë dans toute son étendue par sa partie extérieure.

*La Figure XII.* représente la même molaire, vûë par sa partie latérale.

*La Figure XIII.* représente une des grosses molaires inférieures, vûë dans toute son étendue par sa partie extérieure.

I La couronne de la dent.

M Le corps de la dent, ou partie émaillée.

N Le collet de la dent, faisant partie du corps.

O O Les racines de la dent.

*La Figure XIV.* représente une des grosses molaires supérieures, vûë dans toute son étendue par sa partie extérieure.

*La Figure XV.* représente la même molaire, vûë dans toute son étendue par sa partie latérale.

*La Figure XVI.* représente une des



dernieres molaires inférieures, vûë dans toute son étendue par sa partie extérieure.

*La Figure XVII.* représente l'entrée, ou ouverture d'un alvéole séparé de ses voisins, ayant une seule cavité ou loge; les alvéoles des grandes, moyennes & petites incisives & des petites molaires n'ayant pour l'ordinaire qu'une seule cavité & étant à peu près semblables entr'eux, on n'a fait graver qu'un alvéole de cette espèce.

*La Figure XVIII.* représente l'entrée ou ouverture d'un alvéole séparé des alvéoles voisins, ayant deux cavitez ou loges.

*La Figure XIX.* représente l'entrée ou ouverture d'un alvéole séparé des alvéoles voisins & ayant trois cavitez ou loges. Les alvéoles n'en ayant pas pour l'ordinaire un plus grand nombre, on n'en a pas fait graver à quatre ou cinq cavitez, quoiqu'il s'en trouve quelquefois.

## CHAPITRE II.

*Des maladies des Enfans à la sortie des dents de lait, & des remèdes qui y conviennent ; & dans lequel on parle de deux Livres nouveaux sur les dents.*

LES premières dents commencent à sortir aux enfans (a) à l'âge de sept mois ou environ. Cette sortie est accompagnée de divers accidens.

Elle est d'abord annoncée par le prurit (b) ou démangeaison des gencives, qui est bientôt suivi du ptialisme ou de la salivation de l'enfant, ce qu'on appelle ordinairement baver. Ce prurit se fait, parce que la dent devenue plus grosse dans son accroissement & plus ou moins pointue, étant disposée à sortir, (c) elle force & perce la gencive avec un certain degré d'irritation, ainsi qu'il arrive à la peau,

(a) Urbain Hémard, pag. 52. jusqu'à la pag. 58. chap. 14. jusqu'au chap. 15.

(b) Hippocrate, Liv. de la sortie des dents, section 3. des Aphorismes, Aph. 24. & 25.

(c) Paul Éginette, liv. 1. chap. 2.



lorsqu'une humeur acre & piquante, retenuë en dessous, & cherchant à sortir, nous contraint de nous grater en cet endroit jusqu'à l'entamer, pour donner issue à cette matiere.

Le gonflement de la gencive se manifeste ensuite avec de grandes douleurs.

Si l'enfant ne périt pas, (a) il lui survient encore au-dedans ou autour de la bouche des aphtes (b) ou petites ulcères, qui ont la convexité blanche avant que d'être percez, qui sont engendrez souvent par la partie la plus acre & la plus féreuse du sang, & qui se forment d'autant plus aisément, que la superficie de la membrane interne de la bouche est alors molle & tendre. Les amigdales & quelquefois les parotides se gonflent, & il en provient des abcès considérables.

Quand les dents, (c) surtout les canines, sont sur le point de paroître, & qu'elles vont diviser la gencive, pour se faire jour, la démangeaison se convertit en une forte douleur accompagnée de fluxions sur les jouës, sur les yeux, même sur tout le visage, de

(a) Hippocrate, ibidem.

(b) Corneille Celse, liv. 2. chap. 3.

(c) Hippocrate, aphor. 25.

toux, de catharres, de la fièvre, du flux de ventre ou diarrée, de nausée, du vomissement, de l'insomnie, de convulsions, de frayeurs, de sommeil létargique, & quelquefois suivie de la mort.

La fièvre leur donne une altération très-grande & quasi continuelle, qui leur fait boire de l'eau toutes les fois qu'on leur en présente, ou qui les excite à sucer plus de lait que leur petit estomac n'en peut supporter. De cet excès proviennent l'indigestion & la corruption, & par conséquent le vomissement ou le flux de ventre, auquel ils sont d'autant plus sujets, que d'ailleurs ils abondent en sérositez bilieuses ou pituiteuses, qui étant répandues des parties voisines dans l'estomac, & delà dans les intestins, humectent & relâchent leurs fibres. Cette diarrée leur arrive principalement quand il leur pousse des dents canines, c'est-à-dire, pour l'ordinaire à dix ou onze mois.

La toux leur survient à cause de l'air froid qui leur entre dans la poitrine, ou à cause des sérositez qui y sont répandues.

Ils veillent, parce qu'ils ont des tranchées, ou qu'ils sont forcez de touf-



48 LE CHIRURGIEN  
fer, & leur insomnie augmente à mesure que leurs dents croissent. Les humeurs qui sont altérées par ces veilles & par l'inflammation des gencives, ne peuvent qu'exciter la fièvre de plus en plus.

La convulsion survient ensuite, parce que les humeurs qui sont émuës & fonduës par la chaleur de la fièvre, s'insinuent d'autant plus aisément dans les nerfs des enfans, que ces nerfs sont foibles; de sorte qu'en étant trop abreuvez, ces nerfs ne manquent pas de se contracter par la crudité & l'acrimonie de ces humeurs.

Ils ont des frayeurs pendant leur sommeil, ou à cause du lait corrompu dans leur estomac, ou à cause de quelque humeur vicieuse qui s'y pourrit, & dont il s'éleve au cerveau de malignes vapeurs par le moyen de la continuation des nerfs. Galien dit avoir observé, non-seulement dans les enfans nouvellement nez, mais même dans ceux qui sont plus âgez, qu'ils ont dans leur sommeil des imaginations effrayantes, & que cela leur arrive, quand leur estomac est rempli d'humeurs altérées & corrompuës, qui piquent son orifice, cette partie ayant un sentiment  
fort

fort exquis & une grande connexité avec le principe des nerfs.

Tous ces symptômes qui arrivent aux enfans du premier âge, sont produits par la compression que la dent fait aux gencives pour la diviser en sortant, & par le tiraillement qui arrive aux fibres nerveuses du périoste & des gencives. De là on doit sentir qu'il est d'une grande importance d'employer de bonne heure tous les moyens que l'art nous prescrit pour obvier à des accidens si fâcheux. Ils sont d'autant plus à craindre, que dans leur concours les germes dont se forment les dents, courent grand risque d'être offensés, de manière que venant à périr, les dents qu'ils devoient former, ne paroissent jamais; comme il arrive, lorsque les matieres des abcès des gencives, ou celles d'un ulcère, viennent à consumer ces germes par leur séjour. Ils sont aussi souvent détruits par quelque coup ou chute, ou parce qu'on aura ôté à contre-tems quelque une des dents de lait.

Il est à remarquer que les mala dies dont nous venons de parler, & qui attaquent dans la première enfance, arrivent encore dans des âges plus



avancez; mais le cas est plus rare.

Les dents incisives étant plus petites & plus tranchantes, percent plus aisément que les canines, & font beaucoup moins souffrir l'enfant. Les molaires, qui sont bien plus grosses & presque carrées, percent les gencives avec plus de violence; mais comme elles sont plus tardives, & que l'enfant a plus d'âge & de force, il supporte plus aisément la douleur.

Enfin les maladies ci-dessus rapportées, sont plus ou moins considérables, suivant que la complexion de l'enfant est plus ou moins vigoureuse.

Je crois ne pouvoir mieux placer qu'ici, les pronostics d'Hippocrate, qui dans son Livre de la sortie des dents de lait des enfans, dit, que ceux à qui les premières dents percent en hyver, en supportent beaucoup mieux la sortie, parce qu'ils sont moins exposez à la fièvre, ou aux convulsions dans une saison froide que dans un tems chaud: Que lorsqu'ils ont la diarrée ou flux de ventre, ils sont moins sujets aux convulsions: Que quand ils ont la fièvre aiguë, ils en sont fort peu attaquez: Que les enfans, qui à la sortie des dents, ont de l'embonpoint, de la frai-

cheur, & dorment profondément, sont en danger d'être surpris de convulsions : Que tous ceux qui tombent dans cet accident, n'en meurent cependant pas : Qu'enfin les dents sortent plus tard & avec douleur, & viennent plus petites & moins fortes aux enfans qui ont la toux, quand elles sont disposées à percer.

Par tous ces pronostics, on peut concevoir, que suivant la bonne ou mauvaise complexion des enfans, la sortie des dents est plus ou moins prompte, facile ou dangereuse ; Que le lait des Nourrices y est favorable par l'inflammation qu'il reçoit du mauvais régime, & de l'excès du vin, qui y est extrêmement contraire.

Il ne suffit pas que j'aye parlé des maladies qui surviennent à la sortie des dents de lait, & que j'en aye fait une légère explication, l'intérêt du Public & l'honneur de ma profession m'obligent à enseigner des remèdes pour les combattre. Afin d'en prévenir & calmer la violence, il faut tâcher de rendre la gencive plus molle, plus souple & plus flexible : Lorsque la gencive est telle, la dent qui pousse a moins de



peine à percer. Il faut donner de bonne heure un hochet à l'enfant : Ce hochet par sa fraîcheur calme la douleur & modère l'inflammation pour un peu de tems, & par sa dureté il facilite la division de la gencive en la pressant, lorsque l'enfant porte ce corps dur à sa bouche.

On peut aussi se servir utilement de la cervelle de Lièvre, ou de la moëlle qui se trouve dans les os de son rable ou de ses cuisses, de la graisse d'un vieux Coq, ou du sang de sa crête fraîchement coupée, pour en froter souvent les gencives de l'enfant. Ces quatre remèdes sont recommandez par plusieurs Praticiens célèbres. L'extrait qui se fait des racines de Chiendent, est encore très bon.

Les remèdes suivans sont préférables.

On prendra parties égales d'eau de mauve & d'eau de guimauve mêlées avec un peu de miel de Narbonne : On trempera le bout du doigt dans cette liqueur qu'on fera tiédir, pour en froter souvent les gencives que les dents ont peine à percer.

On peut faire aussi des décoctions avec l'orge mondé, les raisins de Da-

mas, les figues grasses & la racine de guimauve. On peut ajouter à cette décoction un peu de sucre candi, & y tremper un linge fin, avec lequel on humectera souvent la gencive.

L'huile de Ben ou Been, peut encore être regardée comme un bon remède.

Pour les convulsions des nerfs du visage causées par la douleur des dents, on se sert de moëlle de Veau, dont on frote le visage de l'enfant.

On guérit les aphtes, ulcères ou petits chancres, qui naissent dans la bouche, en les touchant légèrement avec l'esprit d'alun ou avec l'esprit de vitriol, ou celui de sel, ou celui de soufre, ou avec le vitriol de Chypre, ou l'alun. On peut encore les faire disparaître, en se servant de l'Eau spiritueuse, dessicative, balsamique & antiscorbutique, dont j'ai donné la composition à la fin du Chapitre VI. de ce Volume.

Quant à ce qui concerne les maladies intérieures causées par la sortie des dents, surtout si l'on reconnoît que la limphe soit aigrie, il faut faire prendre à l'enfant de la gelée de corne de Cerf, dissoute dans le lait de la Nour-



54 LE CHIRURGIEN  
rice, ou dans du bouillon.

Outre ce qui vient d'être dit, on ne doit pas négliger les remèdes généraux ordonnez par un bon Médecin, tels que la saignée & les lavemens pour tenir le ventre libre, s'il ne l'est pas, & calmer ainsi la fièvre & les convulsions.

Si tous ces remèdes ne soulagent pas l'enfant, si la gencive est rouge, gonflée & tendue; si l'on voit, ou si l'on sent au travers de la gencive, le corps de la dent, soit avec le doigt, soit avec la sonde, il n'y a aucun danger à ouvrir la gencive en cet endroit: Il faut même faire cette opération promptement avec l'extrémité d'un Déchausoir bien tranchant. Lorsqu'elle est faite à propos, elle peut arrêter tous les symptômes de la maladie, & sauver la vie à l'enfant. L'ouverture que l'on fait à la gencive dans cette occasion, doit être proportionnée au volume de la dent. On fait l'incision horizontale pour les incisives & les canines suivant leur tranchant: Pour les molaires, on fait l'incision cruciale, & on observe de couper exactement la gencive qui pose sur les enfoncemens & sur les éminences de la couronne de la dent. On

fait cette incision cruciale, pour éviter qu'il ne reste des brides dans les enfoncemens de cette couronne. Les brides qui resteroient, seroient tirillées & poussées à chaque instant par la dent qui doit sortir; ce qui causeroit autant de douleur qu'auparavant. Il est important d'observer ces circonstances: Les Auteurs qui ont écrit sur ces maladies, ne l'ont cependant pas fait.

J'ai tâché de réfuter dans le Chapitre précédent, l'opinion d'un nouvel Auteur (a) sur le prétendu frottement qui use la racine des dents de lait; je crois devoir placer encore ici quelques réflexions sur ce qu'il avance dans les termes suivans: *Nous avons de très-bons ouvrages sur toutes les maladies des dents, où les causes en sont disertement expliquées, avec l'indication des remèdes, & jusqu'à la description des instrumens qui servent aux opérations d'un Dentiste; mais ne seroit-il pas plus utile de travailler à prévenir ces mêmes maladies, d'aller jusqu'à la source, pour la détourner, de détruire la cause du mal, ou de l'arrêter dans sa naissance? On sent que cela ne doit être praticable, qu'en remontant*

(a) Pag. 5. lign. 14. & suiv.



Il veut que les Pères, les Mères & les Nourrisses soient d'une bonne santé; que les Mères soient sans passions violentes, qu'elles observent un bon régime de vivre, qu'elles soient bien gouvernées pendant tout le tems de leur grossesse; que les Nourrisses aient aussi les qualitez requises, & qu'elles aient encore des surveillans expérimentez: Il juge qu'alors les dents de lait perceront aux enfans, sans leur causer tous les accidens qui leur arrivent si fréquemment.

Ceux qui ont un peu de Physique & d'expérience, conviendront avec cet Auteur, qu'il seroit à souhaiter que les Pères & surtout les Mères & les Nourrisses eussent les qualitez qu'il demande, & qu'on travaillât avec grand soin à former aux enfans une bonne complexion, qui donnât à leurs dents la facilité de percer, sans qu'ils fussent exposez à des accidens si ordinaires, & qui les fît jouir d'une santé parfaite; mais à combien de causes antécédentes & éloignées veut-il inutilement remonter? Combien de causes prochaines ne faudroit-il point arrêter?

Ces causes dont il parle, varient

en tant de façons, les circonstances en sont si multipliées & si nombreuses, qu'il ne seroit presque pas possible de les réformer, de leur fixer un ordre nouveau, & de les tourner de manière qu'elles pussent produire d'autres effets.

A l'égard des pronostics si redoutables, que l'Auteur fait sur les racines ou les restes de dents de lait, qui après la chute de ces dents, demeurent entre celles qui sont renouvelées, & sur les caries des quatre premières grosses molaires, qui tout à la fois en peuvent gâter huit autres, ce cas a si peu de fondement, qu'on doit le regarder avec autant d'indifférence que beaucoup d'autres, touchant lesquels on trouve de semblables exagérations.

Cet Auteur qui s'est fait annoncer dans la Gazette de Hollande avec des éloges qui le mettent au dessus de tous les Auteurs qui l'ont précédé, avance qu'après avoir réitéré des expériences & des observations très-exactes sur des sujets de tout âge, & avoir justifié la conformité de sa théorie avec les preuves qu'il a fournies, tant sur des vivans que sur des morts, il est enfin parvenu à remarquer que les dents de lait



ont des racines, que ces racines s'usent par la compression des secondes dents, que ces dernières ont des cavitez, qu'elles ont des vaisseaux qui les rendent sensibles, & qu'elles sont sujettes à l'érosion comme les dents de lait; que cette érosion se fait suivant la différence de l'âge des enfans, quelquefois sur les dents de lait, & souvent sur les secondes, à proportion que les maladies qui la produisent, sont plus ou moins actives, &c. Ce qui est surprenant, c'est qu'il n'ait indiqué aucun remède contre cette érosion: Il auroit cependant rendu ses observations utiles, en le faisant.

Il prétend que l'érosion peut provenir de la rougeole, de la petite vérole & des fièvres malignes. Cette observation paroît fort bonne; mais cet accident n'est pas ordinaire.

M. Petit (a) marque bien plus la justesse de son jugement dans son Traité des maladies des Os, Tom. II. Chap. XVII. Il y parle en habile

(a) Jean-Louis Petit, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, ancien Directeur de l'Académie de Chirurgie, Chirurgien de Saint Côme, & ancien Prévôt de sa Compagnie.

Physicien des causes prochaines du Raktis des enfans, d'où s'engendre l'érosion, se renfermant, pour ainsi dire, dans la seule sphère de l'enfant, n'ayant point chercher des sources éloignées, & attribuant seulement cette maladie aux régions, au mauvais lait, à la douleur des dents, aux vers, au changement de nourriture & à de pareilles causes toujours prochaines, qui peuvent troubler la digestion & la chylification; ce qui produit un sang mal conditionné & un vice dans la limphe & dans les autres humeurs, & qui excite des douleurs, & par conséquent des cris, occasionne la fièvre, des insomnies, des convulsions, &c.

M. Petit s'explique sur cette importante matière, avec tant de solidité, de clarté & de précision, que je ne puis que renvoyer à son propre Ouvrage.

Je crois devoir rendre justice ici à une Brochure qui porte le nom de M. Bunon, & qui a paru en 1741. sous le titre de *Dissertation sur un préjugé très-pernicieux concernant les maux de dents qui surviennent aux femmes grosses.* On y parle avec beaucoup de bon sens de la fausse opinion qui s'est répandue sur ce que l'extraction de la dent nom-



mée communément *Oeillère*, pouvoit être préjudiciable à la vûë.

On y décide aussi avec autant de raison, de la nécessité qu'il y a quelquefois d'opérer sur la bouche d'une femme enceinte, & sur celle d'une Nourrisse, sans qu'on doive en craindre aucunes suites dangereuses, quand on le fait avec de sages précautions. L'honnêteté avec laquelle on me cite dans cet Ouvrage, & les loüanges qu'on veut bien m'y donner, méritent que j'en marque ma sensible reconnoissance.

---

### CHAPITRE III.

*De l'utilité des Dents, & du peu de soin que l'on prend pour les conserver.*

**L**A naissance & la formation des dents, sont l'ouvrage de la seule Nature; mais leur conservation dépend ordinairement du secours de l'Art.

Il n'est pas surprenant qu'on néglige de s'instruire de la naissance & de la formation des dents : Cette négligence n'est point préjudiciable à tous les hom-

mes : Il n'en est pas de même du peu de soin que l'on a d'apprendre la maniere de conserver les dents. L'homme naturellement attentif au soin de sa santé, néglige par un contraste singulier, ce qui y contribüé évidemment, je veux dire, la conseruation des dents, & cette négligence devient très-nuisible: Car enfin la santé dépend de la digestion des alimens, qui ne peuvent être bien digérez, s'ils ne sont auparauant bien broyez: Ils ne sçauroient l'être, si ce n'est par l'action des dents, qui certainement ne sont en état de bien agir qu'autant qu'elles sont bonnes, & bien conseruées, c'est-à-dire, qu'elles n'ont point de maladies qui les empêchent de diuiser les alimens.

Je ne m'amuserai point à faire un plus long discours, pour justifier ces réflexions: Ce que je viens de dire là-dessus suffit pour en convaincre les personnes sensées & soigneuses de leur santé. Un plus grand détail seroit étranger à mon sujet, cette matiere étant plus du ressort de la Médecine & de la Physique, que de la partie de la Chirurgie pratique, dont je fais mon principal objet.

Si les dents sont très-importantes pour la conseruation de la santé, elles sont



aussi absolument nécessaires pour l'agrément de la voix, la prononciation du discours, l'articulation des mots & l'ornement du visage.

L'arrangement & la figure des dents, forment dans la bouche deux espèces d'enceintes capables de réunir & de modifier les sons de la voix d'une manière harmonieuse, qui charme l'oreille, lorsque la langue exécute ses mouvemens, & qu'elle frappe l'air à propos. C'est par l'effet de cette harmonie que le discours est plus intelligible & plus gracieux qu'il ne le seroit, si les dents étoient mal arrangées, ou qu'elles laissassent des places vuides. Puissant motif pour engager ceux qui sont obligez de parler en public, & ceux qui s'adonnent à la Musique, à prendre soin de leurs dents. On peut même ajouter à ce motif, celui de ménager la poitrine. Il est évident, & l'expérience le démontre, que les dents bien conservées, empêchent l'air d'entrer & de sortir trop rapidement par la bouche, & qu'elles forment avec la langue une espèce de barrière ou d'écluse, qui ne laisse passer l'air que par mesure; ce qui fait que la poitrine ne s'épuise & ne se dessèche pas si-tôt, ni si facilement.

Les dents servent encore à soutenir les jouës & les lèvres ; ce qui n'est pas de moindre importance pour les agréments du visage, comme on peut s'en convaincre par la difformité que leur chute y fait appercevoir.

A quelles contraintes ne sont point réduites les personnes, surtout du beau sexe, lorsqu'elles ont perdu quelques-unes de leurs dents : Elles ne sçauroient ouvrir la bouche, dire une parole, ou faire le moindre souris, sans montrer des défauts qui leur reprochent la négligence qu'elles ont eues à remédier aux affections contre nature, qui sont arrivées à ces parties.

Je pourrois encore rapporter ici plusieurs autres mauvais effets que cette négligence produit ; comme la mauvaise odeur qui sort de la bouche, la couleur dégoûtante & la malpropreté des dents. La seule idée de ces défauts nous afflige, il faut donc les prévenir, ou tout au moins y remédier.



## CHAPITRE IV.

*Le régime & la conduite que l'on doit tenir, pour conserver les Dents.*

**A**PRÈS avoir dit de quelle importance il est de conserver les dents, il faut prescrire la méthode que l'on doit suivre pour y réussir. Elle consiste principalement dans le régime de vivre qu'il faut tenir, & dans les précautions que l'on doit prendre.

Le premier soin que nous devons avoir par rapport au régime de vivre convenable pour la conservation des dents, & en même tems de la santé, se renferme à choisir des alimens d'un bon suc, qu'il faut mâcher très-exactement, avant que de les faire passer dans notre estomac. Le proverbe ancien dit :  
*Que le morceau qui longuement se mâche, est demi cuit & l'estomac ne fâche. (a)*  
 On ne sçauroit assez exprimer combien l'on péche en ce point. On se néglige, on s'abandonne à l'intempérance dans le manger, on engloutit sans attention,

(a) Urbain Hémar, pag. 6. l. 22.

& avec précipitation les alimens. Rien n'est capable de causer de plus grands désordres qu'une mastication imparfaite ; car si les alimens ne sont pas bien broyez par les dents, il est constant que la dissolution qui se fera dans l'estomac, sera longue, laborieuse & imparfaite. Ainsi au lieu d'un sang doux & balsamique, il en résultera au contraire un sang épais, aigri, ou enfin en quelque maniere vicieux. Les dents ne manqueront pas de s'en ressentir, soit par le sang qui passera dans leurs vaisseaux, soit par les vapeurs qui s'éleveront de l'estomac & de la poitrine, & qui s'attacheront aux dents, en passant par la bouche.

Le trop grand usage des légumes, tels que sont les choux, les porreaux, les ciboules, les navets, les pois verts ; celui de la chair de porc, des viandes & des poissons salez, du fromage, du lait, &c. est préjudiciable aux dents, puisque toutes ces choses produisent un mauvais chile.

Les confitures, les dragées & tous les alimens sucez, ne contribuent pas peu à la destruction des dents ; parce que le suc gluant qui en provient, s'insinue dans les gencives, & se colle con-



tre les dents ; & qu'il y a dans le sucre un acide pénétrant & corrosif, ainsi que l'analyse Chymique le fait connoître, qui y cause tôt ou tard du dérangement. Aussi remarque-t'on que ceux qui font un grand usage de ces poisons séduifans, sont plus sujets aux maux de dents, & les perdent plutôt que les autres.

Ceux qui aiment les sucreries, & qui en usent fréquemment, ont rarement les dents belles, ou ne les ont que d'une médiocre bonté. C'est pourquoi il est nécessaire après avoir mangé des sucreries, de se laver la bouche avec de l'eau tiède, pour dissoudre & enlever par ce dissolvant, ce qui pourroit être resté dans les gencives ou contre les dents.

Je ne prétens pas conclurre par ce que je viens d'avancer, qu'il soit absolument nécessaire de se priver entièrement des choses que j'ai marquées être contraires aux dents: On doit seulement en régler l'usage, & n'en pas faire une habitude, que l'expérience journalière fait voir être toujours préjudiciable.

Il n'est pas moins important d'être sobre & retenu en buvant & en mangeant: Quand bien même le devoir & la Religion ne nous y obligeroient pas,

les maladies qui sont les suites des excès doivent suffire pour nous rendre sobres, réglez, & capables de nous contenir en tout.

Les précautions que l'on doit prendre d'ailleurs pour conserver les dents, consistent à ne point mâcher, casser ou couper des alimens, ou autres corps trop durs, & à ne faire aucuns efforts avec elles, comme font ceux qui follement cassent des noyaux, coupent des fils de chanvre, de lin ou de soie, lèvent par ostentation des fardeaux très-pésans, &c. Par de tels efforts, on use, on ébranle, on éclate des dents, on s'expose à les perdre, & quelquefois on les perd en effet.

Il faut éviter de se servir de cure-dents d'or, d'argent, d'acier, aussi-bien que d'épingles, ou de la pointe d'un couteau, pour ôter les viandes qui restent entre les dents; parce que la dureté & la fraîcheur de ces instrumens leur est contraire, surtout lorsqu'ils sont fabriquez de cuivre, ou de fer. Il faut principalement rejeter l'usage de ceux-ci, à cause que la salive en détache des sels vitrioliques, qui peuvent être capables de corroder les dents: Les cure-dents de plumes déliées, sont préfé-



rables à tous les autres.

La fumée du Tabac est encore très-contraire aux dents, elle les rend noires & vilaines, & d'ailleurs si l'on n'a pas la précaution de garnir le bout de la pipe, le frottement qui se fera contre les dents, ne manquera pas de les user peu à peu, & d'en découvrir les parties sensibles. L'expérience démontre ce fait, & c'est à quoi on ne fait pas ordinairement attention. Cette fumée produit encore un mauvais effet; elle échauffe la bouche, & un air froid venant immédiatement à frapper les dents, ces deux extrêmes peuvent donner occasion à la fixation de quelque humeur dans la dent même, dans les gencives, ou dans quelques-unes de leurs parties voisines; ce qui peut occasionner des douleurs & des fluxions très-incommodes, & même la carie, qui est le plus fâcheux de tous les accidens.

Ce n'est pas que je veuille par là détruire l'usage que l'on a de fumer du Tabac. Je sçai qu'on se noircit les dents en fumant, si l'on n'a pas un soin exact de les tenir nettes & de se rincer souvent la bouche; mais je sçai aussi que la fumée du Tabac peut contribuer à la conservation des dents, en procurant l'éva-

evacuation des humeurs surabondantes , qui pourroient en agissant sur elles , les détruire. Mon dessein est seulement de faire remarquer , qu'il ne faut pas immédiatement après avoir fumé , exposer le dedans de la bouche aux impressions d'un trop grand froid.

Un Dentiste de cette Ville , grand ennemi du Tabac , ne veut pas même qu'on en use par le nez , prétendant qu'il est pernicieux aux dents. Il seroit à souhaiter qu'on en modérât l'usage ; mais à l'excès près , je ne crois pas qu'il en puisse arriver des inconvéniens contraires aux dents. L'usage même en pourroit être utile aux personnes sujettes aux fluxions. Le Tabac déterminant les humeurs à s'écouler par le nez , en fait une diversion , qui les empêche de se jeter sur les dents ; ce qui n'est pas un petit avantage.

Il arrive aux dents à peu près la même chose , qui leur survient après qu'on a fumé du Tabac , & qu'on les expose immédiatement à un air trop froid , lorsque prenant des alimens solides trop chauds , la bouche étant encore échauffée , l'on vient immédiatement , ou peu de tems après , à prendre d'autres alimens trop froids. Toutes les liqueurs



que l'on prend dans ces degrés extrêmes de chaleur ou de fraîcheur, produisent le plus souvent par un usage inconsidéré, des effets contraires à la conservation des dents, & semblables à ceux dont nous avons parlé ci dessus. Plusieurs personnes boivent dans le même instant des liqueurs quasi bouillantes, & d'autres à la glace, sans penser que cette diversité de liqueurs chaudes & froides, est capable d'arrêter & de fixer les humeurs, même le suc nourricier dans les dents, & que ces matieres ainsi fixées venant à fermenter une fois & à rompre le tissu de la dent, causent la carie qui le détruit absolument.

Tous ces effets sont produits, & parce que la chaleur dilate les parties & rarefie les liquides qui coulent dans les vaisseaux, & parce qu'au contraire le froid contracte & resserre les parties, rallentit le cours des mêmes liquides, les fixe & les épaisit en quelque maniere dans les tuyaux qui les contiennent. De là viennent la plûpart des obstructions suivies de suites tâcheuses qui détruisent les dents, pour peu qu'on néglige de suivre un régime de vivre régulier.

## CHAPITRE V.

*Maniere d'entretenir les Dents blanches, & d'affermir les Gencives, Opiats, Poudres & Liqueurs utiles, ou contraires à cet usage.*

**L**es opiat, poudres & liqueurs dont on se sert ordinairement pour net-  
téier & blanchir les dents, étant plus  
capables de nuire que de produire un  
bon effet, je dois détromper ici le Pu-  
blic, en lui indiquant les ingrédiens  
contraires qui entrent dans la composi-  
tion des prétendus remèdes dont il s'a-  
git, & en même tems lui enseigner ceux  
qui sont les plus convenables.

On ne doit point se servir d'opiat  
composez de brique, de porcelaine, de  
pierre-ponce, ni d'aucuns ingrédiens  
de cette nature : Ces sortes de drogues  
étant portées sur les dents, en usent l'é-  
mail, & le rongent à peu près comme  
le feroit une lime. On peut se servir  
cependant de la pierre ponce, pourvû  
qu'elle soit mêlée avec des absorbans  
qui en embarrassent les pointes, & em-



péchant que leur action ne soit trop rude & trop mordante.

Le sel d'albâtre si vanté pour bien blanchir les dents, n'est autre chose que le talc calciné au feu, dont on fait une poudre fort blanche, à laquelle on mêle l'os de Seche, le sel de tartre, le sel décrépité, le sel de Saturne, l'alun calciné, ou autres ingrédiens semblables. C'est par cette composition qu'on a abusé tant de monde; mais si l'on examine à fond ses effets, on trouvera sans doute, qu'elle fait plus de mal que de bien.

Le suc d'oseille, le jus de citron, l'esprit d'alun, de vitriol & de sel, en quelque quantité qu'ils soient, ne doivent point être employez purs ou seuls, que très-rarement, & qu'avec grande circonspection; parce que dans la suite ils produisent ordinairement sur les dents une couleur jaune qu'on ne peut réparer. Ce n'est pas le seul mauvais effet que ces esprits produisent sur les dents, ils en usent l'émail de telle manière, que si ces liqueurs y sont appliquées fréquemment & pendant quelque tems, elles le corrodent & le rendent comme vermoulu & criblé de quantité de petits trous. Si ces liqueurs produisent un effet si violent sur l'émail des  
dents,

dents, on peut juger à plus forte raison, combien les gencives en doivent souffrir, lorsqu'elles en sont touchées. C'est néanmoins dans l'usage de tels remèdes que consiste tout le secret des Opérateurs aventuriers & charlatans. Ils font à la vérité disparoître le limon qui est autour des dents, & ils les blanchissent; mais si l'on examine avec une loupe, (a) & même sans loupe, les dents ainsi blanchies plusieurs fois, on appercevra sans peine le ravage que les liqueurs qu'ils employent, y ont fait dans toute leur surface. Enfin la carie achève un ouvrage si malheureusement commencé. On voit tous les jours des personnes dont la bouche gâtée montre qu'elles sont les victimes de l'ignorance de ces Opérateurs. Je suis étonné qu'on ait été si longtems leur dupe; mais on veut guérir; on croit aisément ceux qui promettent une guérison désirée avec ardeur, & on ne prévoit pas les suites fâcheuses des drogues nuisibles.

Ceux qui usent de petites brosses de crin, de morceaux de drap, ou de linge pour se blanchir ou nettoier les dents, s'en servent sans concevoir que toutes ces matieres sont trop rudes, & que leur

(a) Espèce de microscope.



fréquent usage pratiqué indiscretement, détruit souvent les gencives & les dents. Ce n'est pas sans raison que je conseille d'abandonner cet usage, & de s'en tenir, après qu'on se sera fait nettoier les dents, à se laver la bouche tous les matins avec de l'eau tiède, en se frotant les dents de bas en haut & de haut en bas, par dehors & par dedans, avec une petite éponge des plus fines, trempée dans la même eau: Il est encore mieux de mêler avec cette eau une quatrième partie d'eau-de-vie, pour fortifier davantage les gencives & affermir les dents. Si la commodité ne permet pas d'avoir de l'eau tiède, on pourra se servir d'eau froide, en y trempant auparavant les doigts pendant quelque tems, pour en ôter la grande fraîcheur.

Il est à propos de se servir le matin du demi rond du curedent de plume, pour ôter le limon qui s'est attaché pendant la nuit sur les dents. Il s'en glisse quelquefois entre les gencives & les dents; le curedent ne pouvant pas y pénétrer, il faut en ce cas, en comprimant les gencives avec le doigt, relever les gencives d'en bas, & abaisser celles d'en haut.

Ce qu'il y a de très-convenable pour se froter les dents, c'est le bout d'une racine de guimauve, de mauve, ou de luzerne bien préparée, elle les blanchit sans offenser les gencives.

Ces petits soins n'étant pas toujours suffisans pour entretenir les dents, il faut avoir recours aux opiats & aux poudres suivantes, qui sont composées d'ingrédiens plus convenables que ceux que nous avons rejettez.

*Opiat pour les Dents.*

Prenez du corail rouge trois onces, du sang dragon en larme une once; de la semence, ou de la nacre de perles, & de l'os de Séche, de chacun demie once; des yeux d'Ecrevisses, du bol d'Arménie, de la terre figillée & de la pierre hématite calcinée, de chacun trois gros; de l'alun calciné, un gros; le tout mis en poudre impalpable, incorporé dans une quantité suffisante de miel rosat clarifié, dont on fera un opiat d'une consistance molle; observant que ce mélange soit fait dans un vaisseau deux fois plus grand qu'il ne devroit être pour contenir le tout, à cause de la fermentation des ingrédiens qui montent extraordinairement, beau-



coup plus en Esté qu'en Hyver ; & pendant la fermentation , on aura soin de remuer cette composition une ou deux fois le jour avec une spatule de bois.

On ajoutera , si l'on veut , quatre à cinq gouttes d'huile de canelle & autant de celle de gérofle , qui en augmenteront la bonne odeur & même la vertu.

Cet opiat est admirable pour nettoier & blanchir les dents , fortifier & resserrer les gencives assez souvent relâchées par des affections scorbutiques , ou par d'autres humeurs acres , qui s'y sont souvent infiltrées ; sans que cet opiat puisse jamais causer aucune mauvaise impression à l'émail des dents.

Pour entretenir & conserver les dents & les gencives , on prend de cet opiat gros comme un pois sur une éponge fine , on en frote les dents de bas en haut & de haut en bas , par dehors & par dedans , une ou deux fois la semaine. Si les gencives ont besoin d'être plus fortifiées , on prendra du même opiat sur le bout du doigt , avec lequel on les frotera deux ou trois fois le jour , & cela pendant huit à dix jours consécutifs. On peut encore se servir des deux opiats suivans pour se blanchir les dents ; ils sont très-convenables à cet effet.

*Autre Opiat pour les Dents.*

Prenez du corail préparé deux onces; de la gomme lacque, du sang-dragon, du cachou, ou terre du Japon, de chacun une once; de la canelle, du gérosfle & de la racine de pi-rêtre, de chacun six gros; du santal rouge, de l'os de Séche, des coquilles d'œufs calcinées, de chacun demie once; du sel décrépité un gros; le tout mis en poudre & passé par un tamis de toile de soie des plus fines, sera mêlé ensuite dans un mortier de marbre avec suffisante quantité de miel rosat.

*Autre Opiat pour les Dents.*

Pour l'autre opiat, prenez de la corne de Cerf, de l'yvoire, des os de pied de Mouton, du bois de romarin, de la croute de pain, de chacun deux onces, le tout brûlé séparément & réduit en charbon; de la terre sigillée, de l'écorce sèche de grenade, du tartre de Montpellier, de chacun demie once; de la canelle deux gros; le tout mis en poudre très-fine, tamisé ou porphirisé & incorporé avec une suffisante quantité de miel rosat. Ces opiats seront renfermez dans des pots de fayance



bien bouchez , pour s'en servir dans l'occasion suivant l'usage indiqué.

Les poudres pouvant être plus commodes pour certaines personnes , j'en donne ici deux excellentes compositions.

*Poudre pour nettoier & blanchir les Dents.*

Faites calciner , ou rougir au feu douze onces de pierre-ponce ; mettez-les en poudre dans un mortier , & les préparez sur le porphire.

Prenez encore de la lacque plate ou commune six onces ; os de Séche , quatre onces , bol d'Arménie , terre sigillée & alun calciné , de chacun deux onces ; canelle deux gros ; girofle un gros. Réduisez ces drogues en poudre dans un mortier couvert , & les passez par un tamis très-fin & aussi couvert. Quand cette poudre sera tamisée , vous y joindrez celle de la pierre-ponce porphirisée ; & afin que le tout soit bien mêlé ensemble , & que cette poudre soit des plus fines , vous la repasserez encore une fois par le tamis : Ensuite vous la renfermerez.

On s'en sert avec une petite éponge tant soit peu mouillée.

On la peut encore réduire en opiat ,

en la mêlant avec une quantité suffisante de miel rosat clarifié.

*Autre Poudre pour les Dents.*

Prenez de la pierre hématite calcinée & du corail rouge, de chacun une livre; os de pieds de Mouton calcinez, coques d'œufs, semence ou nacre de perles, & yeux d'Ecrevisses, de chacun quatre onces: Préparez-les sur le porphyre. Prenez encore des coquilles d'huitres calcinées, os de Séche, bol d'Arménie & terre sigillée, de chacun demie livre; sang-dragon en larmes, douze onces, alun calciné & de la canelle de chacun deux onces; sel décrépité une once. Pilez-les dans un mortier, & les passez par un tamis très-fin, pour que le tout soit en poudre impalpable & bien mêlé ensemble, en le passant une seconde fois par le tamis.

La quantité qu'on vient de marquer pour les doses de cette composition, peut convenir aux Dentistes qui se trouvent dans l'occasion d'en faire un grand débit. Les particuliers peuvent réduire ces doses suivant leur besoin, en y gardant une juste proportion. Lorsqu'on voudra se servir de cette pou-



dre, on en mettra un peu sur une éponge fine un peu humectée d'eau, dont on se frotera les dents.

Certaines personnes aimant mieux se servir de liqueurs, que de poudres & d'opiat pour se blanchir les dents, afin de m'accommoder aux différens goûts, voici deux compositions dont on pourra se servir avec beaucoup de précaution, & seulement lorsqu'il s'agira d'ôter la crasse, ou quelque noirceur, qui aura fait plus d'impression sur les dents, que le limon ordinaire, & qu'on ne pourroit ôter autrement soi-même.

*Liqueur pour les Dents.*

Prenez du jus de citron deux onces; de l'alun de roche calciné & du sel commun, de chacun six grains; mettez le tout dans un plat de terre vernissé, & le faites bouillir un moment; puis l'ayant tiré du feu, passez-le dans un linge blanc.

Pour se servir de cette liqueur, on prend un petit bâton entortillé d'un linge fin, qu'on trempe dans cette eau, on s'en frote doucement les dents, prenant garde de ne pas trop mouiller le linge; afin que cette liqueur n'agisse pas trop violemment sur les parties

voisines des dents. On ne doit s'en servir que très-rarement. Si cependant on veut en user plus souvent, il faut y ajouter le quart d'eau commune, pour en affoiblir la composition, en diminuant son acidité.

*Autre Liqueur pour les Dents.*

L'autre liqueur qui n'est pas moins convenable au même usage, se fait ainsi. Prenez du sel armoniac, du sel gemme, de chacun quatre onces; de l'alun de roche deux onces. Après les avoir pulvérisés, mettez-les dans un alambic de verre, pour en distiller l'eau que l'on réservera pour s'en froter les dents avec les précautions mentionnées; observant d'être aussi circonspect dans son usage, que dans celui de la liqueur précédente.

Quoique tous ces remèdes soient excellens, ils ne sont pas cependant d'un grand secours pour les dents, si d'ailleurs on ne prend pas la précaution de les faire nettoier avant que de se servir de ces remèdes. Il arrive assez souvent que le peu de soin que l'on a eu de ses dents depuis la jeunesse, rend tous ces remèdes inutiles, ou peu efficaces.

Ayant proposé les racines d'althæa,



ou guinauve pour netteier les dents, il faut donner la maniere de les bien préparer.

Les uns les font bouillir & infuser dans du vin rouge, ou dans du vinaigre avec l'alun, du bois de Brésil de Fernambour & de la cochenille, pour leur donner une couleur rouge. Les autres y ajoutent des pruneaux, du miel & du sucre, dont ils font un syrop dans lequel ils les laissent confire pendant quelque tems, afin de les rendre plus agréables. D'autres les font bouillir dans de la lie de vin, &c. Mais comme la plûpart de ces compositions ne peuvent entièrement pénétrer ces racines, ni les entretenir suffisamment humectées, elles deviennent dans la suite aussi sèches & aussi dures qu'elles l'étoient auparavant. C'est pourquoi j'ose avancer que la préparation suivante est meilleure que toutes celles qu'on a inventées jusqu'à présent.

*Préparation des racines de Guinauve.*

Pour préparer les racines de guinauve & les entretenir douces & molles, il faut les cueillir dans l'Automne, choisir les plus droites & les plus unies, les couper de la longueur que l'on souhai-

te, & les faire sécher au Soleil, ou dans un lieu médiocrement chaud, jusqu'à ce qu'elles ne contiennent plus d'humidité. Il faut ensuite en ôter la surpeau avec une rape, ou une lime rude, pour les rendre plus unies, plus pénétrées & plus colorées de rouge par la composition qui suit.

Prenez de l'huile d'amandes douces, ou à son défaut de la meilleure huile d'olive quatre livres; orcanette demie livre. Mettez-les ensemble dans un vaisseau de cuivre étamé, sur un petit feu de charbon; & pour empêcher que l'huile ne brûle, ajoutez-y en même tems un verre d'eau commune. Faites bouillir doucement le tout pendant un demi quart-d'heure. Ensuite ôtez-le du feu, & l'ayant un peu laissé refroidir, ôtez-en l'orcanette qui aura alors empreint l'huile de sa teinture. Ajoutez-y aussi-tôt du saffras rapé, du girofle, de la canelle, de l'iris de Florence, du fouchet, de la coriandre, du calamus aromaticus, & du santal citrin, de chacun une once; le tout concassé auparavant dans un mortier. Après quoi vous remettrez le vaisseau sur un petit feu couvert de cendre pendant deux ou trois heures, pour y en-



tretenir une chaleur douce. L'ayant ôté, on mettra ensuite les racines de guimauves dans cette composition, pour qu'elles y puissent tremper; ayant soin de les remuer souvent & de remettre le même vaisseau tous les jours deux ou trois heures sur un feu couvert de la maniere qu'il est marqué ci-dessus: Huit à dix jours suffisent pour que ces racines soient pénétrées. Après quoi on les ôte de l'huile, pour y remettre d'autres racines, si l'on juge à propos, jusqu'à ce que toute la liqueur soit consumée en pénétrant ainsi ces racines: A mesure qu'on les tirera de cette liqueur, il faut les bien essuyer avec un linge.

Rien ne conserve mieux la douceur & la mollesse de ces racines que ces sortes d'huiles, qui étant aromatisées de la maniere qu'on vient de le dire, leur donnent une odeur très-agréable.

*Préparation des racines de Mauve & de Luzerne.*

Les racines de mauve & de luzerne cueillies & préparées comme il vient d'être dit, sont encore excellentes pour le même usage. Voici encore une composition, qui est très-bonne pour l'une

& pour l'autre espèce de ces racines.

Lorsque vous aurez cueilli les racines de mauve ou de luzerne dans l'Automne, en choisissant les plus droites; que vous les aurez coupées de la longueur convenable, fait sécher & ôté leur surpeau avec la lime ou la rape, il faut donner plusieurs petits coups de marteau sur chacune de leurs extrémités, en les tournant avec la main gauche, à mesure que de la main droite on frappe dessus. Ces coups de marteau servent à rendre les bouts de ces racines plus mols & plus cotonneux, & les réduisent en forme de pinceau, ou de petite brosse douce & propre à nettoyer, blanchir & polir les dents, c'est-à-dire, après que la préparation de ces racines aura été achevée par la composition suivante.

Prenez quatre pintes d'eau commune, mesure de Paris; mettez cette eau dans un assez grand chaudron; ajoutez-y un quarteron de bois de Brésil de Fernambourg coupé par petits morceaux; canelle, girofle & alun, de chacun une once; cochenille deux gros. Après les avoir concassés, laissez le tout infuser à froid pendant douze heures: Placez ensuite ce chaudron sur



un feu médiocre : Faites bouillir cette composition environ un bon quart-d'heure : Otez-la ensuite du feu ; & lorsqu'elle sera froide, tirez-en le bois de Brésil avec un écumoire : Ensuite ajoutez-y deux pintes de vin de teinte, (a) mesure de Paris, & quatre pintes d'eau-de-vie, une livre de sucre, une livre de miel blanc, & trois onces de baume noir liquide du Pérou : Mêlez le tout avec une spatule de bois : Remettez cette composition sur un feu médiocre ; & lorsqu'elle sera prête à bouillir, mettez-y vos racines, de façon qu'elles y puissent tremper. Tenez-les sur un très-petit feu pendant sept à huit jours, afin de leur donner le tems d'être pénétrées de cette composition ; ce que l'on connoitra par la diminution de la liqueur, ou en entamant quelques-unes de ces racines. On augmentera ensuite le feu, sans néanmoins les faire bouillir ; autrement elles deviendroient racornies & trop dures. On aura soin de les remuer & de les tourner de tems en tems. Lorsque ce sirop, ou liqueur, sera diminué de plus

(a) Gros vin noir, dont les Marchands de vin de Paris se servent, pour donner la couleur aux autres vins.

des trois quarts, on retirera ces racines, on les essuiera un peu avec un linge, & on les laissera sécher d'elles-mêmes, en les étendant dans un endroit sec & propre: Après quoi, on les enfermera dans une boîte. Elles conserveront toujours une agréable odeur.

On peut diminuer, ou augmenter plus ou moins les doses de ces compositions, suivant que l'on voudra préparer plus ou moins de ces racines, entre lesquelles les meilleures, les plus liantes & les plus flexibles sont celles de mauves, lorsqu'on peut en trouver d'une grosseur convenable.

On doit faire attention que les doses qu'on vient de prescrire pour cette dernière composition, sont dans la juste quantité qu'il faut pour préparer cinq cens racines tant grosses que médiocres & petites.

Pour rendre ces racines plus rouges & plus parfaites, vous prendrez quatre onces de sang-dragon en larme, & deux onces de gomme-lacque en grain & choisie; le tout réduit en poudre, vous le mêlerez avec seize onces d'esprit-de-vin rectifié, ou pareille quantité d'eau de la reine de Hongrie, dans un matras qui sera plus grand de la



88 LE CHIRURGIEN

moitié qu'il ne doit être pour contenir le tout, à cause de l'ébullition de l'esprit-de-vin. Vous boucherez exactement ce matras & le placerez sur un feu couvert de cendre ou de sable pendant vingt-quatre heures, pour y recevoir une chaleur capable de dissoudre ces drogues, sans néanmoins les faire trop bouillir; ayant soin de les remuer de fois à autres, pour en faciliter la dissolution.

Cette mixtion ayant été infusée pendant le tems prescrit, vous l'ôterez du feu & en froterez les racines avec les doigts, ou avec une petite brosse, ou pinceau de crin: Cette dernière préparation les rendra d'un beau rouge vernissé. On se servira de ces racines ainsi préparées, pour se tenir les dents nettes.

*Lotion très-convenable pour raffermir les Gencives, & corriger la mauvaise haleine ou puanteur de la bouche.*

Prenez vin d'Espagne, eau de feuilles de ronces distillée, de chacun une chopine mesure de Paris; canelle demie once; clou de girofle, écorce d'orange amère & sèche, de chacun deux gros;  
gomme

gomme laque, alun calciné, de chacun un gros. Réduisez le tout en poudre subtile ; prenez encore du miel de Narbonne deux onces. Mettez le tout dans une bouteille de verre, placez-la au coin de la cheminée sur des cendres chaudes, pour que ce mélange infuse pendant quatre jours, à un degré de chaleur médiocre & à peu près égal. Le cinquième jour on passera & on exprimera cette liqueur au travers d'un linge épais : On conservera ce remède dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir dans l'occasion.

Lorsque les gencives ont besoin d'être raffermies, on prend une cuillerée de cette liqueur que l'on verse dans un verre : On en employe d'abord la moitié pour se rincer la bouche ; on la fait aller à droit & à gauche, & on la garde pendant quelque tems ; ensuite on la rejette & l'on prend l'autre moitié que l'on garde dans la bouche, suivant que les gencives ont plus ou moins besoin d'être fortifiées ; on les frote en même tems avec le doigt ; ensuite on se lave la bouche avec de l'eau tiède. On réitere la même chose le matin en se levant & le soir en se couchant. On peut continuer par propreté l'usage de



cette lotion aussi longtems que l'on veut ; en ce cas il suffit de s'en servir seulement le matin à jeun.

Pour rendre ce remède plus efficace, on ajoute sur la totalité de cette liqueur une demie chopine d'eau de canelle distillée avec le vin blanc.

Si les gencives sont bouffies, gonflées, baveuses & ulcérées, alors avant que d'employer ce remède, il faut se faire nettoier les dents, emporter avec les ciseaux l'excroissance des gencives, en exprimer suffisamment le sang pour les dégorger, comme il sera dit ailleurs, & de plus se froter les gencives une seule fois avec de l'alun calciné tout pur en poudre.

*Autre Lotion très-convenable pour le même usage.*

Prenez trois chopines d'eau commune mesure de Paris; mettez cette eau dans un pot de fayance, ferrez-la quatre fois avec un fer épais rougi au feu, mettez aussi-tôt dans cette eau de la canelle grossièrement pulvérisée une once; de l'alun calciné six gros; de l'écorce de grenade en poudre une once; du miel de Narbonne trois onces;

eau distillée de feuilles de mirte, eau distillée de feuilles de ronce, eau de rhuë & eau vulnéraire, de chacune quatre onces; eau-de-vie demie chopine; le tout mêlé ensemble, on bouchera exactement le pot pour le laisser ainsi infuser au coin de la cheminée sur des cendres chaudes pendant deux fois vingt-quatre heures. L'infusion étant finie, passez cette liqueur dans un linge épais, ou dans une chausse; ajoutez-y deux onces d'esprit de cochlearia; conservez-la dans une bouteille bien bouchée, pour vous en servir de même que des liqueurs précédentes.

*Eau dessicative, astringente & rafraichissante de l'Auteur, qui raffermir les Gencives, calme les inflammations qui y sont causées par des affections scorbutiques, & fortifie les Dents.*

Prenez eau de plantin, eau-rose, eau de myrthe, eau de rhuë, eau de canelle orgée, de la première eau de chaux, eau de cochlearia & jus de citrons, de chacune deux onces. Ajoutez-y deux gros d'alun & deux gros de sel armoniac en poudre, que vous y ferez fondre en agitant bien la bouteille.



le, que vous aurez grand soin de boucher.

Cette eau est employée toute pure, & l'on s'en sert en y trempant le doigt plusieurs fois de suite, & s'en frotant à chaque fois fortement les gencives, ce que l'on réitère deux ou trois fois par jour. On en continuera l'usage autant qu'il en sera besoin.

Si quelques matières grossières de cette eau se déposent au fond des bouteilles où elle aura été mise, on la passera au travers d'un papier gris ou d'un linge épais, on rinsera ces bouteilles, & on y remettra cette liqueur qu'on aura clarifiée par ce moyen.

*Eau spiritueuse, dessicative, balsamique  
& antiscorbutique de l'Auteur, contre  
une grande partie des maladies de la  
Bouche.*

Prenez de bonne falsepareille quatre onces; d'aristoloche ronde, d'écorces séches d'oranges amères, de citrons & de grenades, trois onces de chaque; de pirêtre deux onces; de clous de girofle une once; de graine de moutarde une once; de semences d'éruca ou roquette sauvage, deux onces.

Le tout bien concassé dans un mortier, sera mis dans un matras à long cou, qu'on choisira plus grand de la moitié qu'il ne le faut pour contenir les drogues, à cause de l'ébullition : Ajoutez-y demie livre de sucre candi en poudre & autant de bon miel rosat clarifié & odorant. Versez par-dessus trois pintes de bon esprit de vin : Bouchez ou luttez bien ce matras, pour que rien ne puisse s'en exhaler, & y laissez le tout en digestion à froid pendant cinq à six jours.

Placez ensuite ce matras au Bain-marie pendant deux fois vingt-quatre heures, sur un feu ménagé de façon que les drogues y reçoivent le premier jour une chaleur médiocre, & le second jour une chaleur un peu plus ardente, sans néanmoins les faire bouillir.

Laissez-les refroidir, & versez la liqueur au clair par inclination dans une bouteille de verre, qu'on tiendra bien bouchée. Reversez sur le marc de ces drogues trois autres pintes du même esprit-de-vin : Rebouchez le matras, & le remettez au Bain-marie pendant deux fois vingt-quatre heures, y entretenant le feu comme ci-devant. Le



tout étant refroidi, versez la liqueur comme vous l'avez déjà fait, dans la même bouteille. Otez du matras tout le marc, & en exprimez le reste de la liqueur au travers d'un linge épais & blanc, & la joignez à l'autre liqueur.

Vous en remettrez la moitié dans le même matras, & y ajouterez de l'élixir de propriété & du baume du Commandeur, de chacun quatre onces, du sang-dragon en larmes réduit en poudre, trois onces & demie; de la véritable gomme de Gayac aussi pulvérisée, & du véritable baume noir & liquide du Pérou, de chacun trois onces; & gomme-laque en grain, deux onces.

Rebouchez votre matras, & le mettez encore au Bain-marie pendant deux fois vingt-quatre heures aux degrés de chaleur déjà indiquez. Après qu'il sera refroidi, versez la liqueur au clair par inclination dans une autre bouteille de verre que vous boucherez bien. Remettez le reste de la première liqueur dans le matras sur le reste des gommés, pour achever de les diffoudre: Placez de nouveau ce matras au Bain-marie pendant deux fois vingt-quatre heures, & lorsqu'il sera refroidi-

di, versez ce qu'il contient dans la dernière bouteille. Filtrez cette liqueur au travers des cornets de papier gris simples, introduits dans des entonnoirs d'osier, qui seront posez sur des bocal de verre à cerises, qui recevront la liqueur, & lorsqu'elle sera toute filtrée, mettez-la dans une très-grande bouteille de verre, d'une grandeur à pouvoir contenir les liqueurs suivantes, que vous y ajouterez.

Eau vulnéraire & eau première de canelle, trois pintes de chaque.

Eau seconde de canelle, trois chopines.

Esprit de cochlearia tiré avec la racine de raphanus, quatre pintes.

Il faut que toutes ces liqueurs soient bien spiritueuses.

Vous agiterez suffisamment cette bouteille, pour que le tout soit bien mêlé ensemble; & afin que cette liqueur soit entièrement clarifiée, vous la filtrerez encore une fois par de nouveaux cornets de papiers gris doubles, & vous la renfermerez dans une ou plusieurs bouteilles bouchées exactement.

Il n'est pas fort nécessaire d'avertir ici, qu'on peut diminuer proportionnellement les doses des drogues énon-



cées ci-dessus, suivant qu'on veut moins de liqueur : Cela doit se comprendre aisément. Si j'en fais une si grande quantité, c'est que le débit en est considérable chez moi.

Cette eau, comme on vient de l'annoncer dans le titre, est souveraine contre les affections scorbutiques des gencives.

Elle empêche qu'elles ne se gonflent & ne saignent aisément : Elle les fortifie & les vivifie.

Elle émousse la trop grande acreté & la saumure des liqueurs qui arrosent & parcourent les vaisseaux capillaires qui composent les gencives, laquelle acreté les ronge, les ulcère, & y produit souvent des hémorragies. Ces parties se relâchant par la désunion de leurs fibres, donnent occasion au sang d'y abonder de plus en plus, & à la sérosité de s'y amasser en trop grande quantité ; ce qui forme dans la suite des fungosités, des ulcères & la carie.

Par sa vertu les dents ne sont pas sujettes à s'ébranler avant le tems : Elle raffermi celles qui ne sont pas considérablement déchauffées & chancelantes, & elle les maintient dans leurs alvéoles : Elle les entretient plus saines,

& elle en calme souvent la douleur, en mettant dans la cavité cariée, un petit coton qui en soit imbibé.

Elle guérit les aphtes, ou petits ulcères qui surviennent aux gencives & au dedans des lèvres, quand on les en frote quatre ou cinq fois dans un même jour, & elle diminue la mauvaise odeur, dont la bouche pourroit être infectée.

Enfin cette eau & la précédente sont les remèdes les meilleurs & les plus universels que l'Auteur ait trouvez pour la conservation & la guérison des gencives & des dents.

Ceux qui n'ont les dents que médiocrement ébranlées ou mal affermiées dans leurs alvéoles, & dont les gencives sont molles, livides, bouffies ou gonflées, prolongées & sujettes à saigner aisément, ou enfin scorbutiques, se serviront de cette eau une fois le matin, une fois après le dîner, & une fois le soir en se couchant, & ils continueront jusqu'à ce que les gencives soient suffisamment fortifiées: Mais dans la suite pour les maintenir en bon état, il ne sera besoin de s'en servir qu'une fois tous les matins, ou tous les soirs en se mettant au lit.



Son usage est d'en prendre sept à huit gouttes dans un petit verre, d'y tremper plusieurs fois le bout du doigt, & de s'en froter fortement les gencives & les dents.

Les personnes qui ont ces parties moins malades, & qui veulent les conserver en bon état, en prendront tous les matins la même quantité dans un verre, avec une bonne cuillerée d'eau chaude, & s'en laveront la bouche, en se frotant les gencives & les dents avec une éponge fine, ou avec le doigt.

Il est bon d'avertir ceux qui ont les dents mal propres, qu'il est nécessaire de se les faire nettoier, & de dégorgier les gencives, avant que de se servir de cette eau; l'effet en sera plus prompt & plus avantageux.

Cette eau est encore merveilleuse, pour panser les abcès fistuleux & autres qu'on aura été obligé d'ouvrir à une bouche où il y a carie: L'on en imbibera alors les tentes, les tampons, ou les plumacaux dont on se servira.

S'il arrive que cette eau, lorsqu'elle est employée toute pure, échauffe & enflamme les gencives, ce qui est très-rare, on doit en ce cas-là mêler avec

de l'eau commune chaude, ainsi qu'on vient de le dire, ou se servir de l'eau précédente, qui est fort rafraîchissante, & à laquelle pour lors on peut ajouter quelques gouttes de celle-ci.

---

## CHAPITRE VI.

*Causes générales des maladies essentielles, symptomatiques, accidentelles & relatives aux Dents, aux Alvéoles & aux Gencives : Le pronostic, diagnostique & dénombrement de ces maladies.*

**L**ES causes qui produisent les maladies des dents, sont deux en général. L'une est intérieure, & l'autre extérieure. La cause intérieure dépend pour l'ordinaire des vices de la lymphe peccante en quantité ou en qualité, acre ou corrosive, jusqu'au point de détruire par ses mauvaises impressions les parties les plus compactes du corps humain, telles que sont les dents, en rompant & en déchirant le tissu des lames osseuses qui les composent.

La lymphe se trouve d'un tel caract-



tère dans les scorbutiques, dans ceux qui sont attaquez des écrouelles, surtout dans les vérolez.

Lorsque le suc nourricier est trop abondant, ou d'ailleurs vicié en quelque façon que ce soit, ou qu'il se distribuë en trop grande quantité dans une dent qui se rencontre étroitement serrée entre les parois de quelque alvéole, alors il peut y produire des effets très-dangereux: De même, le sang dans une disposition inflammatoire, peut former un dépôt flegmoneux ou érésipellateux dans la cavité de la dent, ou dans son voisinage: Il peut aussi occasionner des douleurs violentes qui ne se terminent que par la perte de la dent; à moins qu'on n'ait le bonheur de la sauver, ou par le secours des remèdes topiques, ou par quelque opération pratiquée de bonne heure & à propos.

Le régime de vivre que l'on observe, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sédentaire ou trop turbulente, ne contribuent pas peu à la conservation, ou à la perte des dents.

La bonne qualité du lait des Nourrices, est d'une grande importance pour contribuer à la sortie des dents

dans le tems qu'elles doivent paroître. Cette bonne qualité de lait sert à prévenir ou à diminuer tant de fâcheux accidens qui surviennent aux enfans, lorsque les dents sont disposées à percer la membrane des gencives, qui couvre en ce tems-là leur extrémité, & qui s'oppose à leur issuë.

Toutes les passions violentes capables d'altérer la digestion, d'aigrir ou d'épaissir la masse du sang, d'occasionner des obstructions, & d'empêcher les sécrétions & excrétions qui doivent s'exécuter journellement pour la conservation & le maintien de la santé; ces passions, dis-je, peuvent, lorsqu'elles altèrent à un certain point la masse du liquide, être mises au rang des causes intérieures qui produisent les maladies des dents.

Tous ceux qui sont d'un tempérament pituiteux ou plectorique, dans lesquels la lymphe est trop abondante, sont ordinairement très-sujets à souffrir non-seulement des douleurs de dents, mais même à les perdre.

La plûpart des femmes grosses, sont aussi très-sujettes à éprouver le même sort: Les menstruës ne coulant point, la masse du sang reste chargée de super-



fluitez, dont elle se dépuroit auparavant par cette voie. Delà vient qu'ordinairement ces superfluitez se déposent sur les dents, ou sur les gencives, & que les femmes souffrent ces incommoditez plutôt dans la grossesse que dans tout autre tems; & nous voyons qu'elles en sont aussi souvent affligées, par la même raison, lorsqu'elles cessent d'être réglées.

La maladie que l'on nomme jaunisse; cause de si grands désordres dans la masse du sang, que les dents même s'en ressentent à un point, que quelquefois il en périt par le dépôt qu'elle occasionne sur ces parties.

Les causes extérieures ne sont pas en moindre nombre, & ne produisent pas des suites moins fâcheuses. Les vapeurs trop épaisses qui s'élevent de l'estomac & du poulmon, s'attachant à la bouche à peu près comme la suie s'attache à la cheminée, forment un limon visqueux qui rend la bouche pâteuse. Ce limon est très-contraire aux dents. Certaines portions d'alimens qui se nichent entre les dents, dans leurs intervalles, ou du côté des gencives, produisent le même effet, pour peu qu'on néglige de se rincer souvent la bouche.

Le froid & le chaud causent encore aux dents & aux gencives des obstructions, dont les suites sont dangereuses pour les dents.

Les injures du tems causent des rûmes & des catterres, dont les dents, les alvéoles & les gencives ne se ressentent que trop souvent.

Les efforts que l'on fait avec les dents, les ébranlent, les déracinent en rompant les adhérences & divisant l'union qu'elles ont avec les alvéoles & les gencives. Lorsque ces efforts sont trop violens, ils les courbent en les luxant tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; enfin ils les rompent, ou les emportent hors de leur place.

Les remèdes mêmes dont on fait un trop grand usage en les appliquant sur les dents, dans l'intention de se les conserver, servent le plus souvent à les détruire; car ils usent ou rongent la partie la plus importante à leur conservation, c'est-à-dire, leur émail.

Le trop grand usage de la fumée du Tabac, celui des sucreries & des fruits austères leur est très-nuisible.

Les chutes & les coups violens qu'elles reçoivent sont très-souvent la cause de leur perte.



Enfin la négligence & le peu de soin que l'on prend de les nettoier, est la cause la plus ordinaire de toutes les maladies qui détruisent les dents.

Leur plus grand ennemi est le mercure, vulgairement nommé argent-vif. Il ne l'est pas seulement par lui-même; mais encore par les mauvais effets qu'il est capable de produire dans le corps humain, par les corrosifs dont la plupart des préparations mercurielles sont chargées, ou par les alliages qu'il contracte dans nos corps avec différens principes, par son trop long séjour, surtout lorsqu'il n'est pas évacué à propos. Le mercure fait par ses effets gonfler évidemment les gencives, les ronger & les détruit; il agit de même sur les membranes qui revêtent la racine des dents, soit intérieurement ou extérieurement; il les dissèque, pour ainsi dire, les déracine, les fait tomber, ou les détruit par les caries qu'il occasionne. Ces funestes effets ne se voyent que trop souvent, surtout dans le mauvais usage que font du mercure les gens peu versez à l'employer. Les Médecins & les Chirurgiens les plus expérimentez dans les maladies vénériennes, quoiqu'ils ne s'en servent

qu'avec grande précaution, ont assez de peine, en se servant de toute leur industrie & de tous leurs soins, d'empêcher que le mercure ne détruise les dents. Les Doreurs à l'or moulu, les Miroitiers, les Plombiers, & tous ceux qui travaillent dans les Mines, &c. ne font que trop souvent la fatale expérience des mauvaises impressions que le mercure fait sur eux, & particulièrement sur leurs dents.

C'est par les mauvais effets qui viennent de ces causes, que les dents sont atteintes de tant de diverses maladies, presque toujours accompagnées de douleurs plus ou moins violentes.

Les maladies des dents se peuvent réduire à trois Classes, ou espèces différentes

Je range dans la première Classe, toutes les maladies des dents, produites par des causes extérieures.

Dans la deuxième Classe, celles qui attaquent les parties des dents engagées dans leurs alvéoles, ou recouvertes des gencives, lesquelles maladies sont occultes ou cachées.

Et dans la troisième Classe, les maladies symptomatiques causées par les dents.



*Premiere Classe, qui renferme les maladies des Dents produites par des causes extérieures.*

1. Le limon blanchâtre & visqueux attaché aux dents.

2. Le limon d'un jaune safranné, comme collé aux dents : L'un & l'autre de ces limons précèdent ordinairement le tuf ou le tartre des dents, & en font comme l'ébauche; puisque c'est de ce limon que se forment les couches du tartre.

3. Le tartre jaunâtre nouvellement formé & d'une consistance plâtreuse & fortement attaché aux dents.

4. Le tartre grisâtre ou noirâtre formé depuis plusieurs années, a encore beaucoup plus de consistance, & est si fortement adhérent & attaché à la surface de la dent, qu'il semble ne faire qu'un même corps avec elle.

5. Le tartre entièrement pétrifié sur la dent, forme des masses pierreuses d'un volume très considérable. (a)

6. La jaunisse des dents, ou le ternissement de l'émail, causé par une crasse, ou par une viscosité qui s'attache à la surface de l'émail, fait à peu

(a) Voyez la Planche 2.

près le même effet que la poussière & l'humidité qui s'attachent à la glace d'un miroir négligé.

7. Le ternissement de l'émail des dents, causé par une crasse grisâtre, ou noirâtre.

8. Le ternissement de l'émail des dents, causé par une crasse verdâtre.

9. La jaunisse de la substance propre de l'émail de la dent, dépendante de quelque matière altérée qui la pénètre, ou du suc nourricier vicieux.

10. La lividité de la propre substance de la dent, causée par l'impression de quelque coup violent, qui aura donné lieu au suc nourricier de s'extra-vaser.

11. Les taches plus blanches que la substance de l'émail des dents, & qui pénètrent jusqu'à la cavité du corps de la dent.

12. L'érosion, ou les tubérositez de la substance émaillée de la dent, irrégulièrement détruite, accompagnée d'une crasse noire qui s'engage dans les endroits les plus enfoncés de la surface de l'émail ainsi délabré.

13. L'émail de la dent est encore sujet à une autre déperdition de substance : Il s'use universellement dans



toute son étenduë, ou dans partie d'elle, surtout à l'extrémité de la couronne, par la rencontre des autres dents, &c.

14. Les dents sont sujettes à plusieurs sortes d'agacemens; leur agacement ne dépendant quelquefois que de ce que leur surface émaillée est trop usée.

15. L'agacement des dents causé par de certains fruits acerbés que l'on mange.

16. L'agacement des dents qui se produit par l'effet de certains sons.

17. L'agacement des dents qui naît de l'effet de certains corps que l'on touche.

18. Les dents excédant en longueur leurs voisines, doivent être regardées comme des dents malades, étant disposées en partie contre nature; puisque non seulement elles déparent la bouche; mais qu'elles causent aussi des incommoditez aux parties voisines, & qu'elles nuisent à l'articulation de la voix, ce qui oblige à les limer.

19. Les dents qui viennent hors de leur rang, soit qu'elles soient surnuméraires, ou non, doivent être regardées comme un défaut de conformation, &

par conséquent comme une maladie.

20. La douleur des dents causée par l'impression des liqueurs trop chaudes ou trop froides.

21. La carie des dents est de deux espèces en général & de plusieurs en particulier. La carie molle & pourrissante fait le premier genre; & la carie sèche fait le second.

Voici quelles sont les espèces particulières des caries du corps des dents.

22. La carie molle & pourrissante des dents.

23. La carie sèche & comme mastiquée des dents.

24. La carie des dents compliquée, étant en partie molle & en partie sèche.

25. La carie des dents compliquée de fracture.

26. La carie superficielle des dents, ne pénétrant que l'épaisseur de l'émail, ou partie d'icelui.

27. La carie plus profonde, pénétrant jusqu'à la substance non émaillée de la dent.

28. La carie très-profonde, pénétrant jusqu'à la cavité de la dent.

29. La carie située à l'extrémité du corps des dents.



30. La carie située à la surface extérieure des dents.

31. La carie située à la surface intérieure des dents.

32. La carie située à la surface latérale des dents.

33. L'excroissance charnue ou fongueuse du cordon des vaisseaux dentaires, laquelle excroissance se manifeste dans les trous des dents considérablement cariées.

*Des fractures du corps de la dent.*

34. Les dents se fracturent suivant leur longueur, & l'on peut appeller cette espèce de fracture, fente ou scissure.

35. Les dents qui se fracturent obliquement, laissent des chicots tranchans, ou des esquilles pointues, qui incommodent bien souvent la langue, ou les jouës, & alors on est obligé de les émousser avec la lime.

36. Les dents se fracturent horizontalement, & c'est la fracture qui leur est ordinaire, surtout dans le tems qu'on fait des efforts pour les ôter. Les chûtes & les coups contribuent aussi à les détruire. Il y a aussi des dents

qui sont si fragiles, qu'elles se cassent en mangeant.

37. Les dents sont ordinairement sujettes à une autre maladie que l'on nomme ébranlement, ou déplacement, & que l'on peut nommer luxation complete, ou incomplète.

38. Les dents se luxent, ou déboënt en dehors.

39. Elles se luxent en dedans.

40. Et quelquefois sur les côtez.

41. Les dents se déboënt encore en se tournant dans leurs alvéoles, de façon que leurs parties latérales se trouvent pour lors disposées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans.

42. Les dents se luxent en se déboëntant entièrement de leurs alvéoles par quelque coup violent, & tiennent encore à la gencive. Pour lors on peut les remettre en place, & bien souvent elles s'y maintiennent en bon état pendant plusieurs années, & quelquefois aussi pendant tout le cours de la vie, restant aussi saines qu'auparavant. Cette luxation est complete.

43. Les dents se luxent en travers, de façon qu'une de leurs extrémités touche la langue, l'autre les lèvres, ou



la jouë, & c'est encore une luxation complete.

44. Les dents se luxent, étant poussées par quelques matières qui les chassent de leurs alvéoles, leur faisant surpasser le niveau de leurs voisines.

45. Les dents se luxent, en s'enfonçant dans l'alvéole au-delà de sa profondeur naturelle, par l'effet de quelque chute, ou de quelque coup violent qui les aura frappées par leurs extrémités extérieures.

*Seconde Classe, qui renferme les maladies qui surviennent aux parties des dents contenues dans les alvéoles, ou entourées des gencives, lesquelles maladies étant cachées, ne peuvent être connues le plus souvent que par ceux qui ont acquis une grande expérience.*

1. La carie du collet de la dent, est la première & la plus ordinaire de ces maladies.

2. La carie située à la voûte des racines des dents.

3. La carie attaquant la racine des dents.

4. La carie attaquant l'intérieur de la cavité du corps de la dent, ou celle de

de ses racines, sans que la dent soit d'ailleurs cariée dans aucun endroit de toute sa surface.

5. La fracture de la racine des dents, ou des chicots.

6. L'inflammation slegmoneuse, ou éréthipellateuse, de la membrane qui tapisse l'intérieur de la cavité des dents & du canal des racines.

7. L'abcès qui se forme dans l'intérieur des dents.

8. La perte du germe de la dent.

9. L'inflammation de la membrane qui revêt les racines des dents extérieurement.

10. L'obstruction du cordon des vaisseaux dentaires.

11. L'inflammation de ce même cordon.

12. La supuration du cordon des vaisseaux dentaires.

13. La douleur distensive de toutes ces parties.

14. La douleur sourde des dents.

15. La douleur poignante des dents.

16. La douleur pulsative des dents.

17. L'atrophie, ou desséchement de l'alvéole, de ses membranes & des gencives, qui est suffisante pour causer la chute de la dent, sans que la dent



soit cariée, ni tartareuse, ni qu'elle ait causé aucune douleur.

*Troisième Classe, qui renferme les maladies occasionnées par les dents, que l'on peut nommer accidentelles, ou symptomatiques.*

1. La carie des alvéoles causée par les dents.

2. Les exostoses des alvéoles occasionnées par les dents.

3. La compression des alvéoles occasionnée par le trop grand accroissement de certaines dents.

4. L'inflammation du périoste qui revêt intérieurement les alvéoles & la surface extérieure des racines.

5. Le gonflement des alvéoles, lorsque leur substance spongieuse est abreuvée de quelque humeur surabondante & viciée; ce que les dents peuvent occasionner.

6. La fracture simple des alvéoles, causée par l'extraction de la dent, & par toute autre cause.

7. La fracture compliquée des alvéoles, avec déperdition de substance, occasionnée de même.

8. L'hémorragie simple, ou quel-

quefois très-violente, occasionnée par l'extraction des dents.

9. L'hémorragie dépendante de la rupture des vaisseaux dentaires, rompus en conséquence d'une dent fracturée.

10. L'hémorragie dépendante de la fracture de l'alvéole, en conséquence de quelque dent adhérente, ôtée avec violence.

11. L'hémorragie dépendante de quelque lambeau des gencives emporté, ou simplement déchiré, en ôtant une dent.

12. Le prurit, ou démangeaison des gencives des enfans, occasionné par la compression des dents.

13. La douleur des gencives à la sortie des dents.

14. Les ulcères des gencives, occasionnez par les dents.

15. Les ulcères de la langue, occasionnez par les dents.

16. Les ulcères des lèvres & des jouës, occasionnez par les dents.

17. Les gonflemens des gencives, causez par les dents.

18. Les abcès des gencives, ou du palais, causez par les dents.

19. Les fistules des gencives, causées par les dents.



20. Les fistules du palais, occasionnées par les dents.

21. Les fistules des jouës, causées par les dents.

22. Les fistules du menton, causées par les dents.

23. Les excroissances des gencives, causées par les dents.

24. La puanteur de la bouche, causée par des corps étrangers putréfiés aux environ des dents.

On peut encore ranger dans cette Classe les maladies causées par les dents, & que l'on appelle sympatiques, ou relatives; sçavoir,

25. L'avortement occasionné en conséquence de quelque maladie des dents.

26. Les nausées que les dents causent.

27. Les vomissemens que les maladies des dents causent.

28. Les diarrées que les maladies des dents causent.

29. La fièvre occasionnée par la douleur des dents.

30. L'insomnie occasionnée par la douleur des dents.

31. Le délire provenant des maux de dents.

32. Les maux de tête causez par les dents.
33. La maigreur des enfans occasionnée par les dents.
34. Les convulsions causées par les dents.
35. Le ptialisme occasionné par les dents.
36. L'ulcère & les gonflemens des parotides & des amigdales, occasionnez par les dents.
37. Les douleurs & les dépôts aux oreilles, causez par la douleur des dents.
38. Les ophthalmies, ou inflammations des yeux, causées par les douleurs des dents.
39. Les tumeurs, ou gonflemens des jouës, causées par les douleurs des dents.
40. Le polipe occasionné, ou entretenu par les dents cariées.
41. Les fistules lacrimales occasionnées par les maux de dents.

Les maladies des dents contenuës dans ces trois Classes, sont au nombre de cent trois: L'on pourra peut-être à l'avenir par la pratique, en reconnoître quelque espèce de plus. Il paroît par les écrits imprimez de ceux qui ont traité des dents, que l'on a jusqu'à



présent négligé d'établir, les espèces & les différences des maladies qui concernent ces parties. C'est sans doute parce qu'on ne les pas examinées d'assez près, & qu'on n'a point observé régulièrement tout ce qui concerne les dents dans l'état contre nature.

Les premières maladies des dents, se manifestent avant que les dents paroissent, & ces maladies sont si considérables, qu'il y va quelquefois de la vie. Comme nous en avons déjà traité au Chapitre II. de ce premier Tome, où nous avons prescrit quelques remèdes pour les soulager & les guérir, nous ne nous étendrons point ici sur cette matière, afin d'éviter la répétition.

A peine les dents ont-elles commencé à paroître dans la bouche, qu'elles ont besoin d'un nouveau secours de la Chirurgie. La carie est la première maladie qui travaille à les détruire, & qui leur fait le plus la guerre dans tout le cours de la vie. C'est elle qui nous occupe le plus, ou à la combattre, ou à réparer les désordres qu'elle a faits.

La carie des dents se peut ranger sous plusieurs espèces. Si nous avons

égard aux différentes parties & aux différentes causes qui la produisent, nous établirons plusieurs espèces de carie, lesquelles demandent des égards différens dans la manière d'opérer & dans tous les traitemens.

La carie scorbutique, vérolique, scrofuleuse, &c.

La carie molle, ou pourrissante, & la carie sèche.

La carie superficielle, est celle qui est la moins incommode & la moins dangereuse, & celle dont on peut le plus aisément arrêter les progrès.

La carie profonde, au contraire, est celle qui cause de grandes douleurs, & qui engage souvent à ôter les dents, & qui engage souvent à ôter les dents, & qui engage souvent à ôter les dents, surtout lorsqu'elle pénètre dans la cavité du corps de la dent, ou dans celle de la racine.

La carie sèche est ressemblante à du mastic, & ne cause point de douleur, à moins qu'elle ne dégénère en quelque autre espèce de carie.

La carie dépendante des causes intérieures, agit ordinairement sur les racines des dents, tantôt sur leur surface extérieure, tantôt sur la surface intérieure des racines, ou sur celle de la cavité du corps de la dent.



La carie qui vient des causes extérieures, attaque ordinairement la surface extérieure, ou la partie émaillée du corps de la dent, quelquefois leur collet, rarement leurs racines, à moins que les dents ne soient déjà chancelantes, ébranlées dans leurs alvéoles, & divisées des gencives.

La carie produite par les causes intérieures, est plus difficile à connoître, que celle qui vient des causes extérieures, surtout lorsqu'elle n'attaque que les racines, ou le collet de la dent; parce qu'alors les gencives & les alvéoles la cachent. On ne peut souvent la découvrir que par des conjectures fondées sur la violence & la permanence des douleurs pulsatives, des gonflemens, des tumeurs, ou des abcès plus, ou moins considérables, qui très-souvent l'accompagnent. Les suites de celle-ci sont plus fâcheuses que celles de la carie qui vient des causes extérieures.

La carie provenant des causes extérieures, est plus aisée à reconnoître. Elle se montre à découvert; elle est aussi plus aisée à guérir, lorsqu'elle n'a pas été négligée, parce qu'il est plus facile d'en ôter la cause, & d'y apporter

ter un prompt secours ; ne s'agissant que d'y appliquer quelque remède convenable, comme de limer, ruginer, cautériser, ou plomber l'endroit de la carie de la dent malade, &c.

La carie des dents est incurable, lorsqu'elle a fait de trop grands progrès. Alors il faut que la dent périsse, en tout, ou du moins en partie.

Les caries rongeantes, ou comme vermouluës, causées par un virus vérolitique, scrofuleux, scorbutique, &c. sont celles qui font en peu de tems le plus de progrès : Elles sont les plus à craindre, & les plus difficiles à guérir.

Les progrès de la carie molle & pourrissante sont ordinairement plus faciles à arrêter. Celle qui est la moins à craindre est la carie sèche ; puisque l'on peut se passer de la plomber, de la ruginer, ou de la cautériser ; qu'elle est indolente, & que même il ne faut pas l'ôter.

La carie des dents, de quelque espèce qu'elle soit, & de quelque cause qu'elle provienne, produit des effets plus, ou moins considérables, suivant les parties de la dent qu'elle attaque. Les opérations qu'il y a à pratiquer à



son occasion , sont plus aisées , ou plus difficiles , suivant la situation des parties de chaque dent ; ou suivant la situation des mêmes dents , ou que la carie est plus ou moins étendue dans le corps , ou dans les racines de la dent.

Les tems dans lesquels la carie ravage le plus les dents , sont depuis l'âge de vingt-cinq ans , jusqu'à l'âge de cinquante ans. Ce n'est pas que dans tous les âges les dents ne se carient ; mais plus ordinairement à ces âges-là , qu'à tout autre.

Quoique les dents , lorsqu'elles sont bien conditionnées , soient beaucoup plus dures & plus compactes qu'aucun des autres os , tant dans l'homme , que dans les brutes ; elles ne laissent pourtant pas d'être susceptibles de fractures , surtout lorsqu'elles sont déjà cariées.

Les dents se fracturent en différens sens , de même que tous les autres corps ; & sont bien plus sujettes à ces accidens , que les autres os.

Les dents peuvent être fracturées dans toutes leurs parties en tous sens ; cela arrive souvent par les efforts que l'on fait imprudemment avec elles , par les chûtes , ou des coups considérables

qu'elles reçoivent , particulièrement dans les efforts que l'on est obligé de faire avec les instrumens , lorsqu'il s'agit de les extirper avant qu'elles soient ébranlées : Enfin quand il se rencontre que leurs racines sont unies , adhérentes & fortement attachées à leurs alvéoles ; cette sorte d'adhérence trop ordinaire , occasionne souvent la fracture de la mâchoire dans l'endroit des alvéoles , ou celle de la dent même. Lorsque la conformation se rencontre disposée de cette manière , la dent ne peut être extirpée , si l'un de ces deux cas n'arrive.

Les dents comme les autres os , se fracturent en travers , ou horizontalement , ou obliquement , ou dans leur longueur. Leurs parties étant une fois divisées , ne se réunissent jamais ; soit parce que les vaisseaux qui s'y distribuent , ne sont pas disposez de manière à fournir un suc suffisant & capable d'agglutination ; soit parce que leur propre substance est trop serrée & compacte pour lui donner passage ; ou que d'ailleurs le mouvement , l'air & les matières qui les touchent , sont autant d'obstacles qui concourent encore à s'opposer à la réunion de leurs parties divisées.



Quoique la réunion des parties des dents fracturées soit impraticable, leur fracture ne laisse pas de donner occasion à certaines opérations de Chirurgie; soit pour ôter les esquilles, ou les chicots qui restent après la fracture; soit pour les polir & unir dans leurs angles les plus pointus, les plus aigus, ou les plus tranchans. Ces chicots contribuent quelquefois à remédier aux défauts que la fracture laisse, & que l'art repare si bien qu'il est facile de s'y méprendre & de confondre ses opérations (a) avec celles de la nature même.

Tous les déplacements, que les os souffrent dans leur articulation, doivent être mis au rang des luxations, ou des dislocations complètes, ou incomplètes; par conséquent on doit ranger de même ceux de l'articulation des dents. Lorsqu'une dent est chancelante, c'est une luxation commencée.

Lorsqu'après avoir été naturellement bien situées, elles se portent ou en devant, ou au dedans de la bouche, ou sur l'une ou l'autre des parties latérales, ce sont comme autant de luxations.

(a) Dents à tenons. Voyez la Planche 34.

Lorsqu'une dent tourne dans son alvéole, enforte que les parties latérales de la dent répondent d'un côté en dehors & de l'autre en dedans; c'est une luxation complète.

Lorsqu'une dent semble être allongée, & qu'elle excède par sa longueur ses voisines, que son colet & partie de ses racines surpassent le niveau des gencives, parce que l'alvéole, ou quelque matière contenuë dans ce même alvéole la chasse; c'est une semi-luxation.

Toutes ces luxations, ou déplacements des dents, & plusieurs autres dont on a déjà parlé, peuvent se rétablir par différentes opérations de Chirurgie indiquées dans ce Traité, dans lesquelles on employe le secours de la main, des instrumens, des liens, & autres remèdes. Les succès sont différens suivant les causes, & les circonstances qui accompagnent ces accidens.

Le plus ordinaire de ces déplacements & celui qui précède ordinairement les autres, c'est le tremblement des dents, ou la luxation commencée.

Les grosses dents se luxent en dedans bien plus fréquemment qu'en dehors. Les incisives au contraire se lu-



xent bien plus souvent en dehors , qu'en dedans. Quoique l'un & l'autre de ces déplacements soient très-fâcheux & très-incommodes , & qu'ils s'opposent également à la mastication , la luxation en dedans , est une des plus fâcheuses , parce qu'elle fatigue ou blesse la langue ; ce qui inquiète plus que l'incommodité que cause la dent contre les lèvres , ou contre les jouës , lorsqu'elle est penchée en dehors. La moins incommode de ces luxations , c'est lorsque la dent est luxée sur le côté , ou qu'elle n'est qu'en partie tournée de la droite à la gauche , ou de la gauche à la droite , présentant ses surfaces latérales , l'une en dedans & l'autre en dehors.

Celle qui est la plus fâcheuse de toutes , c'est lorsque la dent est luxée en travers. Lorsque les dents sont luxées de telle façon qu'elle excèdent par leur extrémité leurs voisines , ce que nous appellons luxation , ou déplacement de bas en haut pour la mâchoire inférieure , & de haut en bas pour la mâchoire supérieure , la mastication est très-difficile à faire. Dans tous ces cas , il faut employer toutes sortes de moyens pour remboëter les dents , chacune dans

la cavité naturelle, pour qu'elles s'y raffermissent, s'il est possible. L'on y réussit souvent en ôtant les causes qui ont occasionné ces laxations, & en fortifiant les gencives. En attendant, on assujettira artistement ces dents, de manière qu'elles ne se dérangent plus, & qu'elles puissent faire leurs fonctions. L'art a trouvé des moyens pour y parvenir, qu'on verra dans ce Traité; il faut les éprouver dans ces occasions.

La partie émaillée des dents, est encore sujette à une maladie qui ressemble fort à la carie; mais qui cependant n'est point une carie. Leur surface extérieure devient quelquefois inégale & raboteuse, quasi en forme de rape; mais disposée plus irrégulièrement. Je nomme cette maladie érosion de la surface émaillée, ou disposition à la carie. Elle provient de ce que l'émail est usé par quelque matière rongeanse, qui y a produit le même effet en cette occasion, que la rouille produit sur la surface des métaux. L'on guérit cette maladie en polissant avec la lime la surface de la dent.

Les dents sont encore très-susceptibles de changemens de couleur; elles deviennent plus, ou moins noirâtres,



ou jaunâtres, selon que les divers suc<sup>s</sup> qui les touchent, sont conditionnez & que leurs pores sont disposez à en recevoir les mauvaises impressions. On peut quelquefois par l'application & par l'usage de certains remèdes, rétablir la couleur des dents en son premier état; mais il est dangereux de s'y trop opiniâtrer, lorsque les couleurs accidentelles ne cèdent pas à l'application des remèdes: En ce cas, il faut cesser son entreprise, plutôt que de s'exposer à perdre les dents, en voulant vainement les rétablir dans leur première blancheur.

L'émail des dents est très-sujet à être recouvert d'une matière tartreuse & quasi pierreuse, qu'on appelle tuf, ou tartre de la dent, laquelle s'attache, se colle & s'unit si intimement à la surface émaillée, qu'elle semble bien souvent ne faire qu'un même corps avec elle: Ce tartre est quelquefois le précurseur de la carie absolument dépendante d'une cause extérieure: Il est aisé à détruire & facile à prévenir: Cette maladie a pour cause principale la négligence & la malpropreté.

Les dents sont encore sujettes à se ressentir des impressions que certains

bruits & certains raclemens font sur elles, qui causent une douleur assez vive que l'on appelle agacement; ce qui arrive encore en mangeant de certains fruits. Cette douleur dépend de la disposition des pores des dents & de la maniere dont l'air, ou les sucs se modifient & s'insinuent dans ces mêmes pores, en pénétrant jusqu'à l'extrémité de leurs nerfs. Cette maladie se guérit d'elle-même en peu de tems, & n'a aucune suite dangereuse: D'ailleurs pour peu que l'on soit impatient, elle cède promptement aux remèdes les plus communs.

Il y a encore d'autres sortes d'agacements, dont l'un dépend, surtout dans les rikais, de la délicatesse, ou molesse des dents, & l'autre de ce que l'émail de l'extrémité des molaires, ou la pointe, ou le tranchant des canines & des incisives, vient à être beaucoup usé. L'un & l'autre ne peuvent se guérir que par succession de tems, sans le secours des remèdes.

L'on voit quelquefois des dents d'une substance si transparente, que le jour paroît à travers; ce que l'on observe particulièrement dans les rikais. De celles-là il y en a de plus, ou moins



molles, de plus ou moins dures, & de plus ou moins fragiles.

Le vice de conformation des dents, doit être regardé en certaines occasions, comme une maladie, qui non-seulement rend une bouche difforme; mais qui peut encore incommoder beaucoup, & avoir même des suites fâcheuses; puisque dans les opérations, qu'on est obligé de faire sur ces dents contrefaites, pour les extirper, ou les remettre dans leur ordre naturel, cette difformité du corps des dents, ou des racines, est souvent la cause de quelque déperdition de substance très-considerable, soit osseuse, ou charnuë; d'où il peut s'ensuivre des douleurs très-aiguës, des hémorragies violentes, des abcès, des fistules, même la carie.

L'on souffre assez souvent des douleurs de dents qui sont très-violentes, quoique les dents ne soient nullement cariées. Ces douleurs proviennent de ce que la membrane nerveuse qui tapisse leur cavité, souffre quelque inflammation; & alors ces douleurs sont distensives. Si cette membrane est abreuvée de quelque sérosité acre, ou rongeanse, les douleurs sont très-vives.

Quelquefois des douleurs semblables dépendent de ce que la membrane qui enveloppe la racine & qui tapisse l'alvéole, est abreuvée & enflammée, de même que les ligamens de la dent, le cordon des vaisseaux & les parties voisines des dents. Ces sortes de douleurs ne sont point à négliger, les suites en étant fort à craindre : Il faut avoir recours promptement à la diette, à la saignée, à quelques topiques anodins, & résolvens. Si elles ne cèdent point à tous ces remèdes, il faut se résoudre à ôter les dents sans différer.

Quelquefois l'on trouve des vers dans les caries des dents, parmi le limon, ou le tartre : On les nomme vers dentaires. Il y a des observations qui en font foi, rapportées par des Auteurs illustres. N'en ayant jamais vû, je ne les exclus, ni ne les admet. Cependant je conçois que la chose n'est pas physiquement impossible ; mais je crois en même tems, que ce ne sont pas ces vers qui rongent & qui carient les dents ; qu'ils ne s'y rencontrent, que parce que les alimens, ou la salive viciée ont transmis dans la carie des dents des œufs de quelques insectes, qui se sont trouvez mêlez avec ces ali-



mens ; & que ces œufs étant ainsi déposés ont pû éclore & se manifester ensuite. Quoi qu'il en soit , ces vers n'étant point la seule cause qu'il s'agit de combattre en telle occasion , leur existence ne demande aucun égard particulier.

Quelquefois le tartre s'entasse sur les dents de certaines personnes négligentes & mal constituées ; de façon qu'il recouvre & embrasse les dents à un tel point , qu'il s'en forme des tumeurs pierreuses quasi du volume d'un œuf d'une jeune poule. (a) On ne peut ôter quelquefois ces pétrifications qu'avec violence ; quelquefois même il faut ôter la dent qui ne fait qu'un même corps avec l'entassement du tartre pétrifié. Le tartre est un des plus grands ennemis des dents , & l'on ne sçauroit prendre assez de précaution pour le détruire ; quoiqu'il n'agisse pas précisément sur elles , mais sur les gencives.

L'usage de la lime indiscretement pratiqué sur les dents , leur est aussi contraire qu'il leur est avantageux , lorsqu'on le met en pratique bien à propos.

(a) Chap. 34. Observ. 3. de ce Volume. Voyez la seconde Planche.

Les maladies des gencives sont causées par la sortie des dents. Le prolongement & le gonflement de ces mêmes gencives, est une maladie qui leur est assez ordinaire, aussi bien que l'époullis, le paroullis, les ulcères, les excroissances, les fistules, &c. Ces maladies se manifestent par des signes particuliers. Chacune d'elles est sujette à dégénérer en d'autres maladies de différens genres. On reconnoît aisément leur caractère, pour peu que l'on soit praticien. Il est facile d'en tirer le pronostic; mais bien souvent la cure n'est pas aussi aisée à faire. On en jugera mieux par les chapitres 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. contenus dans ce volume, & dans lesquels il est traité en particulier & amplement de chacune de ces maladies.

Les désavantages & les maladies que la perte des dents cause, sont très-considérables: Cette perte rend la bouche disgracieuse, elle empêche la prononciation, elle peut même incommoder la poitrine. Les restes d'une dent cariée nous font quelquefois souffrir des tourmens insupportables, & rendent la bouche puante. La puanteur de la bouche provient aussi quelquefois d'ailleurs,



comme de la malpropreté des dents, de quelque ulcère, ou fistule à la bouche, des vapeurs qui s'élevent d'un estomac dont le ferment est vicié & surchargé d'alimens indigestes, ou enfin des exhalaisons qui s'élevent d'un poulmon mal sain, & qui rend l'haleine d'une odeur très insupportable.

Enfin les alvéoles & les gencives s'affaissent & se détruisent, les dents se carient, s'usent, se déjetent, se déplacent, &c. On les perd avec l'âge, & souvent plutôt, si on les néglige.

Tant de différentes maladies, dont les alvéoles, les gencives & les dents sont si souvent attaquées, ont besoin pour être guéries, de divers secours, dont la théorie & la pratique renferment un nombre infini de circonstances, qu'on a rassemblées dans ce Traité, autant qu'il a été possible.

## CHAPITRE VII.

*De la sensibilité & de l'agacement  
des Dents.*

Ceux qui ont traité des dents, se trouvent partagez au sujet de la sensibilité de ces parties. Les uns ont crû que les dents étoient insensibles ; d'autres ont soutenu le contraire. Il est vrai qu'à ne considérer les dents simplement que comme des os, on peut dire qu'elles sont insensibles ; mais si on les considère comme des parties munies, recouvertes & tapissées de membranes, de vaisseaux & de nerfs, on ne doit pas leur refuser la qualité d'être sensibles, ainsi que toutes les autres parties du corps.

Il est aisé de voir que cette manière différente de considérer les dents, concilie facilement ces deux opinions qui paroissent si opposées l'une à l'autre : Néanmoins je crois qu'il vaut mieux penser comme les derniers, par la raison que je viens de marquer, & qui est confirmée par l'expérience journalière, qui fait voir que les maladies qui



attaquent les dents, causent de la douleur, & que par conséquent les dents sont capables de sentiment.

Pour mieux concevoir la sensibilité des dents, il faut se rappeler ce que j'ai établi au commencement de ce Traité touchant les différentes parties qui composent les dents; cela supposé, je crois qu'on peut distinguer leur sensibilité en deux espèces générales: L'une sera comprise sous le nom de douleur fixe & permanente; ce que l'on exprime ordinairement, lorsque l'on dit que l'on a mal aux dents; & l'autre sous celui d'agacement, ou douleur passagère, auquel je crois qu'on peut comparer & rapporter cette sensation incommode que l'on éprouve lorsqu'on passe la main sur certaines étoffes, comme sur un chapeau; ou qu'on entend froter d'une certaine façon certains instrumens, les uns contre les autres, &c.

Les douleurs des dents sont de plusieurs sortes: Les plus ordinaires sont celles que l'on nomme poignantes, & celles que l'on nomme distensives.

Ces deux sortes de douleurs se font sentir dans la carie & dans les fluxions, &c. Pour concevoir la raison de leur diversité,

diversité, il suffit de considérer ce qui se passe dans la carie & dans les fluxions qui surviennent aux dents.

Dans la carie, l'air desséchant, ou crispant les filets nerveux & les tuniques des petits vaisseaux, les rend tendus, de façon que ne prêtant & ne cédant plus facilement à la liqueur qui les parcourt, l'effort que les liquides font pour écarter & distendre les parois de ces mêmes vaisseaux, cause cette espèce de douleur appelée distensive.

Si au contraire, il se trouve de petits vaisseaux rompus, ou crevez, la liqueur qui s'épanchera bientôt après, s'altérant & se corrompant, irritera par son picotement les membranes & les vaisseaux qui se trouveront à sa rencontre; ce qui produira la douleur nommée poignante.

Dans les fluxions, ce sont les environs de la dent qui se trouvent attaqués, & particulièrement la membrane qui les entoure. Les vaisseaux de cette membrane se gonflant la rendent plus épaisse, & font qu'elle serre la dent plus étroitement; d'où il s'ensuit que cette douleur est plus distensive, que poignante; à moins que l'étranglement des vaisseaux ne soit si considérable,



que leurs tuniques soient rongées par les liqueurs qui ne peuvent plus continuer leur route. Ces explications qui paroissent très-vraisemblables, serviront à ceux qui travaillent aux dents; elles leur faciliteront les moyens de trouver les remèdes propres à réussir dans certaines conjonctures, soit pour emporter radicalement le mal, soit pour appaiser la douleur, la calmer, ou du moins la rendre plus supportable: Par exemple dans les fluxions où l'on voit que les vaisseaux sont engorgez, on juge que la saignée convient, aussi-bien que certains topiques, &c.

L'agacement est une autre espèce de sensation, à laquelle, quoique très-incommode, on ne donne pourtant point communément le nom de douleur.

L'opinion ordinaire est que l'agacement vient des sucres acides, qui se trouvent insinuez entre les fibres de la membrane dont la racine de la dent est revêtue, & que la dent venant à être pressée contre cette membrane, cette disposition occasionne l'action des sucres contre les filets membraneux.

Je ne disconviens pas que les sucres de certains fruits, tels que sont les gro-

seilles, les cerises aigres, &c. ne puissent s'insinuer dans les interstices des filets qui composent la membrane, dont les racines des dents sont revêtues: Je conviens aussi qu'ils peuvent causer des distensions à cette membrane, intercepter le cours des liqueurs dans quelques vaisseaux, tirailler les nerfs, & causer ainsi plus ou moins une sensation incommode & douloureuse, mais bien différente de l'agacement, dont le siège me paroît être au corps de la dent.

Ce qui m'a fait juger que l'agacement se borne uniquement au corps, ou même à la surface de la dent, c'est que si l'on frote fortement cette surface avec un linge chaud seulement, on diminuë pour lors l'agacement: Il y a encore une expérience qui prouve sensiblement ce que je dis, & qui paroît détruire l'opinion contraire: Si l'on mâche de l'oseille, l'agacement pour l'ordinaire cesse tout d'un coup; ce qui n'arriveroit pas de même, s'il étoit produit par des acides de la manière dont on le dit ordinairement: L'oseille que l'on mâcheroit, qui est acide, bien loin de faire cesser l'agacement, devoit au contraire l'aug-



menter. De plus si cette incommodité venoit des sucz coagulez par un acide dans les petits vaisseaux, & si le suc d'oseille devoit enfler la route de ces petits vaisseaux, pour lever l'obstruction qu'on y suppose, il seroit bien difficile de concevoir comment cet effet seroit aussi prompt qu'il l'est. Il est bien plus vraisemblable que quelques parties de ces sucz sont assez subtiles pour pénétrer l'émail, & agir sur les filets qui s'y terminent, lorsque quelque corps agissant sur la surface de la dent, les met en mouvement. On peut se confirmer encore dans cette opinion, si l'on remarque que le seul attouchement des parties de l'air qu'on attire en respirant, la bouche un peu ouverte, est capable d'exciter une sensation assez incommode dans l'agacement: On ne s'avisera jamais de croire que l'air en passant, appuye assez fort sur la dent pour faire qu'elle comprime la membrane dont sa racine est revêtue. Il est bien plus naturel de s'imaginer que les particules qui se sont trouvées assez subtiles & assez déliées pour s'insinuer dans la dent, n'ont qu'une de leurs extrémités engagée entre les fibres osseuses, tandis que l'au-

tre fait saillie en dehors ; ce qui rend la dent comme hérissée de petites pointes extrêmement fines, que l'air en passant peut sans peine ébranler ; ce qui cause cette sensation incommode & fâcheuse à laquelle on donne le nom d'agacement. Des conjectures si vraisemblables me donnent lieu de conclure que les dents sont sensibles, non-seulement par rapport à la membrane, dont leurs racines sont revêtues, mais encore par rapport aux filets nerveux & membraneux qui sont répandus dans tout le corps de la dent. La seule chose qu'on doit observer, c'est que la sensibilité est bien moins grande à l'émail, qu'au reste de la dent ; parce que son tissu étant très-ferré, & ses pores très-étroits, rien ne peut les pénétrer facilement. De là vient qu'il est impossible que les mêmes causes puissent occasionner sur la partie émaillée, une sensation aussi vive & aussi douloureuse, que celle qu'on peut ressentir au reste de la dent. La manière particulière dont les filets nerveux se trouvent dans l'émail de la dent, peut cependant faire conjecturer assez vraisemblablement, qu'il est l'unique siège de l'agacement.

Ce seroit ici le lieu d'expliquer plus



au long cette espèce de sensation incommode que j'ai rangée sous l'agacement, & qui se fait sentir surtout aux incisives & aux canines, lorsqu'on passe la main sur l'étoffe d'un chapeau, ou sur un autre corps semblable, ou lorsqu'on entend à une certaine distance froter certains instrumens l'un contre l'autre; mais comme ce sont des choses pour lesquelles on n'a pas ordinairement besoin du secours du Dentiste, & que d'ailleurs les explications qu'on a données à ce sujet, me paroissent fort incertaines, j'aime mieux épargner au Lecteur la peine de lire de pareilles conjectures, & me renfermer dans les bornes que me prescrit ma profession.

---

## CHAPITRE VIII.

*Des différentes caries des Dents,  
& des causes qui les produisent.*

**A**PRÈS avoir expliqué l'agacement & la sensation douloureuse des dents, je passe à l'examen de leur carie.

Les dents sont plus sujettes à la ca-

rie que tous les autres os du corps humain, soit que leur structure y soit plus disposée, soit pour une autre raison.

La carie des dents est une maladie qui les détruit. Cette maladie est produite par une humeur qui s'insinué entre les fibres osseuses de la dent, qui ne se carie, que parce que les fibres se détruisent; les fibres ne se détruisent, que parce que les petites parties qui les composent, se déplacent; & ces parties ne se déplacent, que parce qu'elles sont ébranlées.

Ce qui détruit le plus ordinairement la contexture de la dent, c'est l'humeur qui est arrêtée autour d'elle, & dont chaque particule communique à celles de la dent son impulsion particulière, ce qui à la fin détache les parcelles les unes des autres, & forme des cavitez qui font que toute l'étendue de la surface paroît noirâtre. A l'égard des parcelles détachées, elles peuvent être froissées & tellement diminuées de leur masse, qu'elles suivent en tout le mouvement de l'humeur, & s'échappent avec elle.

Les causes qui peuvent produire ces désordres sont extérieures, ou intérieures. Les causes extérieures sont les



coups, les efforts violens, l'usage de la lime indiscretement pratiqué sur les dents, l'application de certains corps, l'air, la salive altérée, les impressions du chaud & du froid & certains alimens. Les causes intérieures sont celles qui se trouvent dans la masse du sang, ou dans le vice particulier de la lymphe.

Il n'est pas mal-aisé de concevoir, comment les coups & les efforts violens sur les dents, produisent la carie. Ils peuvent occasionner l'épanchement de la liqueur contenuë dans les vaisseaux, ou par l'ébranlement qu'ils font à toute la dent, dont les petites parties peuvent comprimer, tirailler, ou déchirer les vaisseaux, ou parce qu'ils agissent immédiatement sur les tuniques de ces mêmes vaisseaux. La carie peut aussi être occasionnée par l'action de la lime, lorsqu'elle découvre la cavité de la dent, ou qu'elle en approche trop. La salive dépravée, les alimens acres, certains corps rongeurs appliquez sur les dents, pour en amortir la douleur, ou pour les blanchir, &c. peuvent aussi causer la carie, en ce que leurs particules s'insinuant avec la salive le long des racines des dents  
dans

dans les interstices des filets membraneux, peuvent affaïsser, ou ronger les vaisseaux de la manière que j'ai expliquée dans le Chapitre précédent.

Les causes contenuës dans la masse du sang ne produisent la carie, qu'en ce qu'elles rendent le sang moins fluide, & le disposent à former des obstructions dans les vaisseaux d'un diamètre trop petit, & qui n'ont pas l'espace suffisant, pour céder à la liqueur qui fait effort pour les dilater.

On pourra ainsi concevoir comment la carie est quelquefois accompagnée de maux de tête, de fièvre, &c. & comment au contraire en certaines occasions, elle fait son chemin presque imperceptiblement & sans douleur. Tout cela dépend de l'endroit où elle se forme; car si des filets nerveux se rencontrent dans son siège, ou si la liqueur s'y extravase, il est constant qu'elle agira sur ces filets, soit à raison de la fermentation que le séjour de l'humeur fixée occasionnera, soit autrement.

Si au contraire la carie commence à la portion émaillée, comme il ne s'y rencontre que peu de filets nerveux, & même que ceux qui s'y trouvent sont en quelque manière affaïssés; il est évident



que la carie fera son progrès assez imperceptiblement, & qu'elle ne causera de douleur, que lorsque l'émail étant consumé, les membranes seront exposées à l'action de quelque matière viciée, ou à l'impression de l'air, comme je l'ai rapporté.

Il peut même arriver qu'après que la carie aura fait quelque progrès, les filets nerveux & les extrémités des vaisseaux, se trouvent tellement desséchés par l'action de l'air, qu'elle s'arrête, & que la matière de la carie se dessèche & se durcisse comme une espèce de mastic, & qu'elle devienne d'une consistance aussi dure que le corps même de la dent.

Nous voyons souvent les dents attaquées par des caries semblables, que nous nommons sèches : Il faut bien se garder d'y toucher, puisqu'elles sont sans douleur, & qu'il n'est pas ordinairement à craindre que ces caries augmentent ; en ce cas l'opération qu'on y feroit pourroit en augmenter le progrès. Néanmoins si la cavité cariée se trouvoit considérable, & qu'on jugeât y pouvoir faire tenir le plomb, il seroit à propos d'y en mettre, après avoir nettoyé la cavité cariée selon la méthode

qui sera enseignée à l'occasion des dents plombées : Par cette opération, on empêcheroit les alimens & d'autres matières de s'y arrêter.

Les dents sont plus sujettes à la carie que tous les autres os du corps, parce que leur tissu est plus serré; d'où il s'ensuit que les vaisseaux y étant plus à l'étroit, il s'y forme plus aisément des embarras, des obstructions, des étranglemens, &c. D'ailleurs la situation des dents les expose plus que les autres os, à l'action immédiate des corps qui peuvent occasionner les dérangemens que nous venons de remarquer. Et ce qui peut prouver que la plupart des caries des dents sont produites par des causes extérieures, c'est que les dents humaines & celles des autres animaux, dont on se sert, pour en remettre de postiches & remplacer celles qui manquent, sont quelquefois aussi sujettes à se carier dans la bouche que les autres dents; d'où nous devons penser que les causes intérieures n'y ont aucune part, & que les causes extérieures occasionnent presque toujours la carie des dents.

Ce qu'il y a de singulier cependant, c'est que nous observons que les dents



dont nous avons ôté parfaitement la carie par les limes & par les rugines, & celles que nous avons bien plombées, se conservent un tems très-considérable, & souvent même toute la vie, sans se carier davantage, surtout quand on n'a pas attendu trop tard à y faire remédier, & que le Dentiste, dont on a fait choix, est expérimenté.

On pourra dire, que puisque les matières qui carient la plûpart des dents, viennent de causes extérieures, ces mêmes causes devroient continuer de faire les mêmes impressions & les mêmes progrès sur les dents où étoit la carie avant qu'elle fût ôtée.

Je répons à cette objection, que si nous voyons rarement que les dents auxquelles un bon Dentiste a remédié à propos, soient sujettes à cet inconvénient, c'est parce que les surfaces cariées ont changé de disposition par les opérations qu'on y a faites, ou parce que les causes qui donnoient auparavant atteinte à ces parties, sont devenues moins capables de faire des progrès fâcheux.

En effet, il est certain que les dents se conservent, quand elles sont réparées à propos & de la main d'un habi-

le homme. L'expérience fait voir qu'il y a aussi des dents plus disposées à se carier les unes que les autres.

Les molaires sont plus sujettes à se carier que les incisives & les canines : Après elles, ce sont les incisives & les canines de la mâchoire supérieure qui sont plus sujettes à se gâter que celles de l'inférieure ; parce qu'à tous les instans elles sont plus découvertes & plus exposées au chaud & au froid par leur situation, soit qu'on boive, ou qu'on mange, soit par la seule aspiration & expiration de l'air. On remarque encore que les dernières molaires, lorsqu'elles ne viennent que dans un âge avancé, se carient fort aisément.

Il arrive souvent qu'après qu'une dent a été attaquée de la carie, la pareille de l'autre côté de la même mâchoire, se carie aussi ordinairement. J'ai fait tant de fois cette remarque, qu'il ne me paroît pas que cet effet dépende du seul hazard. Ce que j'ai trouvé de surprenant dans cet effet, c'est que non-seulement la dent pareille ne manque guères de se carier ; mais qu'elle se carie pour l'ordinaire en des endroits semblables, & quelquefois avec une parfaite simétrie. La raison



de cet effet paroît assez difficile à développer : On pourroit cependant penser que ces dents ainsi cariées avec symétrie, étant d'une même consistance, & organisées de même que leurs pareilles, les suc's dépravés qui ont pû donner atteinte aux premières, n'ont pas plus de difficulté à attaquer leurs semblables.

Le vulgaire & même certains Auteurs ont crû & croient encore que toutes les douleurs des dents, & les caries, sont causées par des vers dentaires, & que ces vers rongent peu à peu le tissu des fibres osseuses, ou les filers nerveux. Si cela étoit, l'explication de la douleur & de la carie des dents seroit aisée à donner, & par-là on épargneroit bien de la peine aux Physiciens. L'on fonde cette opinion sur de prétendues expériences que l'on rapporte touchant ces insectes, lesquels par le moyen de la fumée de la graine de jusquiame, nommée aussi hanchane, tombent, à ce que l'on dit, des dents; ce que M. Andry (a) traite de fable, ainsi que d'autres faits semblables, que l'on peut lire dans le neuvième

(a) Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.

Chapitre de son Livre de la génération des vers.

Riviere (a) admet (b) pour une des causes des douleurs des dents, des vers engendrez dans leur carie, & il croit que toute sorte de matière retenüe & pourrie dans la cavité cariée, est capable de les produire, soit qu'elle soit excrémenteuse, ou alimenteuse; mais particulièrement les choses douces qui s'attachent aisément à cause de leur viscosité.

M. Andry rapporte que par le microscope on découvre des vers qui se forment sous une croute amassée sur les dents par la malpropreté; que ces vers sont extrêmement petits; qu'ils ont une tête ronde marquée d'un petit point noir; que le reste de leur corps est long & menu, à peu près comme les vers que l'on découvre dans le vinaigre à la faveur du microscope: Il ajoute que ces vers rongent les dents peu à peu, y causent de la puanteur; mais qu'ils ne font pas sentir de grandes douleurs: Il croit aussi que c'est une erreur de s'imaginer, que les violens maux de dents soient causez par des

(a) Qui étoit Médecin de Montpellier.

(b) Tit. I. l. 6. c. 1. p. 461.



vers. Dans l'article premier du neuvième Chapitre de son même Livre, il marque encore que les vers des dents, ne causent qu'une douleur sourde assez légère & accompagnée de démangeaison.

J'ai fait ce que j'ai pû pour me convaincre par mes yeux de la réalité de ces vers : Je me suis servi des excellens microscopes de M. de Manteville (a) & j'ai fait avec ces microscopes un grand nombre d'expériences, tant sur la carie des dents nouvellement ôtées, que sur la matière tartareuse de différente consistance qui s'amasse autour d'elles, sans avoir pû réussir à y découvrir des vers.

Ce qui me rend d'autant moins crédule sur ces insectes, c'est qu'Hémard dit, (b) que quoique plusieurs Auteurs aient avancé que de la corruption des dents il s'engendre un ver au creux de la dent, il n'en a pas encore pû trouver.

Je suis très convaincu de l'habileté & de la sincérité de M. Andry ; je ne doute pas de la vérité des faits qu'il rapporte, mais il est aisé de voir par tout

(a) Chirurgien-Juré à Paris.

(b) Pag. 63. lign. 30.

ce qu'il dit, le peu de cas que l'on doit faire de ces prétendus guérisseurs de dents avec leurs spécifiques tant vantés, qu'ils prétendent être propres à faire mourir les vers; puisque les douleurs pour lesquelles on a recours aux remèdes, sont presque toujours, suivant ce sçavant Auteur, celles qui ne viennent point de cette cause.

Les dents sont quelquefois cariées par des causes intérieures, sans qu'on puisse penser que les vers ayent en aucune façon occasionné ces caries, tandis que l'émail de la dent & sa surface sont en entier & sans aucune altération.

J'ai vû aussi des caries attaquer les racines des dents & la voûte de leur fourchure, sans qu'il y eût aucune couche de tartre, ni aucune croûte amassée & propre à loger ces sortes d'insectes. Je suis convaincu par ces exemples & plusieurs autres, qu'il y a des caries qui se forment aux dents, sans que les vers y ayent aucune part. Je ne suis d'ailleurs nullement persuadé, qu'en aucun cas, les vers soient la cause de la carie des dents. Quoi qu'il en soit, cela ne préjudicieroit en rien à ce que je propose ci-après, pour remédier à la carie.



## CHAPITRE IX.

*De la carie des Dents, ce qu'il faut observer avant que de ruginer les Dents cariées.*

**L**A carie est une des plus funestes maladies qui puissent arriver aux dents : Son progrès les détruit & les consume : Il faut avoir recours aux moyens que je vais donner, pour en interrompre le cours : Je vais aussi marquer les cas où il est possible d'en venir à bout.

Lorsqu'il arrive que la cavité située au milieu du corps de chaque dent, est découverte par la carie, ou autrement ; nous ne pouvons ordinairement espérer la guérison d'une telle maladie, que par le secours de diverses opérations, & par celui des remèdes les plus spécifiques ; encore est-ce un grand hazard, quand par ces moyens pratiqués méthodiquement & suffisamment continuez, nous parvenons à guérir une carie qui a fait de grands progrès.

Ce qui peut arriver de plus heureux dans ces occasions, est que les filets des

nerfs, qui entrent dans la dent, ne soient pas voisins de l'endroit carié, ou que tous les vaisseaux qui vont à la dent cariée, soient desséchés, ou consumés par quelque cause, ou qu'ils soient affaiblis à un tel point, qu'ils ne soient plus capables de sensibilité.

De ce fait bien établi, nous devons conclurre que les remèdes particuliers, dont une infinité de gens se vantent d'avoir le secret, n'ont paru réussir, que lorsque les vaisseaux de la dent étoient déjà affaiblis, ou desséchés par l'effet de l'humeur même qui caufoit la maladie, ou qu'enfin cette humeur rongeanse soit devenuë assez radoucie, pour faire cesser l'inflammation & la douleur. Pour lors ces distributeurs de remèdes n'ont pas manqué de s'attribuer l'honneur de pouvoir guérir, sans que le Public se soit apperçu de l'inutilité de leurs drogues.

Si l'application de certaines emplâtres, si certaines liqueurs que ces Charlatans employent dans toutes les espèces de douleurs causées par la carie & d'autres indispositions, ont quelquefois diminué la douleur, on ne doit pas pour cela en attribuer la guérison à ces remèdes, qui n'empêchent pas le



retour de la maladie, ce qui fait qu'ils n'ont pas longtems la vogue, & que l'on a été obligé de leur en substituer successivement une infinité d'autres avec aussi peu d'avantage.

La qualité que ces Empiriques attribuent à ces liqueurs & à ces emplâtres, d'emporter infailliblement la douleur sans retour, est un charme puissant qui persuade ceux qui en sont vivement tourmentez. Si l'expérience du passé pouvoit une fois être prise pour règle des jugemens qu'on doit porter de ces sortes de gens, qu'on entend tous les jours prôner de nouveau, & qui abusent de la crédulité du Public, il seroit inutile d'en parler; mais la facilité qu'ils trouvent à duper des personnes crédules & à amasser de l'argent, est une amorce trop forte pour n'en pas faire multiplier l'engeance; aussi en voit on de toutes espèces, de tout sexe & de toute profession.

Les uns disent qu'ils guérissent les douleurs de dents par un élixir, ou des essences particulières; d'autres par des emplâtres; quelques uns par des prières & signes de croix, promettant de faire des miracles; d'autres ont des spécifiques pour faire mourir le ver,

qu'ils supposent ronger la dent & être l'auteur du mal que l'on ressent ; c'est ainsi qu'avec de telles impostures ils amusent le Public. Les vers des dents ( s'il est vrai que par hazard il s'y en rencontre quelquefois ) ne causent point de douleurs violentes ; ce que M. Andry a très-bien observé. Enfin il y en a qui prétendent être si habiles , que si l'on veut les en croire , ils guériront les maux de dents les plus invétérés , en les touchant avec les doigts trempés , ou lavez dans une liqueur rare & mystérieuse : Cette façon de guérir les maux de dents , a fait assez de bruit dans Paris ; mais depuis que l'Auteur de ce beau remède n'en a plus fait mystère , & qu'il est devenu commun , il a cessé de faire des miracles.

D'autres gens promettent encore de guérir toutes sortes de douleurs de dents , en scarifiant les oreilles avec la lancette , ou en les cautérisant avec un fer rouge , ce qu'ils appellent barrer la veine.

Je sçai qu'on pourroit alléguer en faveur d'un tel préjugé , que le célèbre M. Valsalva , Médecin Italien , détermine avec grand soin l'endroit de



l'oreille où il faut appliquer le cautère actuel pour appaiser le mal de dents : Il détermine aussi la grandeur du fer & la maniere de l'appliquer : L'autorité d'un Auteur si célèbre, & dont l'opinion est respectable, m'engageroit volontiers à croire qu'il peut y avoir des cas, où ce remède seroit employé avec succès ; cependant je ne scaurois me persuader qu'on guérisse par-là les douleurs qui arrivent communément aux dents.

J'ai connu à Nantes ville de Bretagne, un Turc Horloger de profession, qui étoit renommé pour cette maniere de guérir les douleurs de dents. Je scai aussi que nonobstant ces prétendues guérisons, la plûpart de ceux qui se mirent entre ses mains, furent enfin obligez d'avoir recours à moi pour soulager leurs douleurs. J'ai vû depuis, plusieurs autres personnes se servir du même moyen avec aussi peu de succès. Il y a encore une infinité d'autres remèdes que l'on vante pour les maux de dents, dont la plûpart sont si ridicules & si extravagans, que le détail en seroit inutile & ennuyeux. J'en rapporterai cependant encore un, à cause de sa singularité, dont M. de Bran-

tôme fait mention : (a) « Je fus ( il « parle de lui-même ) deux jours sans « aller voir ( Elisabeth de France « femme de Philippe II. Roi d'Espa- « gne ) à cause du rhume des dents « que j'avois gagné sur la Mer : Elle « demanda à Riberac fille, où j'étois, « & si j'étois malade ; & ayant sçû mon « mal, elle m'envoya son Apotiquai- « re, qui m'apporta d'une herbe très- « singulière pour ce mal, que la met- « tant & la tenant dans le creux de la « main, soudain le mal se passe, com- « me il me passa aussi-tôt. »

Hémard dit que la guérison des douleurs de dents, qui est attribuée à des paroles, à des attouchemens & à de certains billets, ou à des remèdes appliquez dans la main, &c. n'est produite que par la force de l'imagination, & il pense que le malade croyant vivement le mystère qu'on lui propose, est tellement émû en son ame, que par cette émotion il se peut faire que l'humeur se détourne du lieu affligé, pour se porter à d'autres parties du corps.

Quiconque sçaura combien peuvent en nous les facultez animales, selon

(a) Dames illustres, vie d'Elisabeth, p. 179.



qu'elles sont plus ou moins agitées; ne trouvera pas cela étrange: Il verra que par les effets de la colére, les bleffez ne sentent pas leur mal, & que si la peur peut causer des maladies, elle peut aussi en guérir d'autres. D'où vient que nous rions, quand nous voyons rire, & que nous pleurons, quand nous voyons pleurer? N'est-ce pas par cette forte idée, qui nous rend sensibles au plaisir & à la tristesse d'autrui? On n'ignore pas qu'il arrive souvent que ceux qui sont attaquez de grandes douleurs de dents, ayant pris la résolution de se les faire tirer, & allant aussi-tôt chez le Chirurgien Dentiste, se trouvent saisis d'une crainte qui leur fait dire, qu'ils ne sentent plus aucun mal, & qui les oblige de s'en retourner jusqu'à ce qu'ils soient forcez de revenir par la même douleur, qui quelquefois cesse pour toujours.

*Certainement, dit cet Auteur, les histoires & les expériences journalières nous instruisent assez de tous ces effets; mais les causes en procèdent de la faculté animale, laquelle par la joie, le plaisir, la crainte, la fâcherie, la colere, la honte, en attirant, ou chassant la chaleur naturelle, produit en nous des opérations*

*vations merveilleuses & extraordinaires.*

Avec tout cela, ces moyens de guérir par de certaines paroles, de certains signes, attouchemens, billets &c. étant très-suspects de superstition & d'artifice diabolique, sont défendus par l'Eglise, comme des péchez contre le premier Commandement, tant à l'égard de ceux qui les exercent, ou conseillent, que pour ceux qui les admettent, ou les recherchent.

Les caries qui n'ont point du tout, ou qui n'ont que peu intéressé la cavité intérieure des dents, sont guérissables par quatre moyens. Le premier est celui des limes & des rugines; le second, l'application du plomb; le troisième, les huiles, ou essences de canelle & de girofle mêlées ensemble, ou employées séparément; & le quatrième, l'application du cautère actuel.

M. Dionis (a) conseille, lorsque la carie est sur la tablette de la dent, c'est-à-dire, à la surface qui est à l'extrémité du corps de la dent, de la cautériser avec l'huile de soufre, ou de vitriol, dont on porte une petite goutte dans la dent gâtée avec un des petits pin-

(a) Dans son *Traité d'opérations*, n. 509.  
Tome I. O



ceaux, dont on se sert pour peindre en mignature. Il ajoute que si la carie augmente, on doit y appliquer le cautère actuel. Sans vouloir attaquer le mérite d'un aussi habile Chirurgien, j'ose dire que cette pratique est fort dangereuse; parce que ces huiles étant corrosives, elles peuvent exciter, ou augmenter la douleur, en rongant & en déchirant le tissu de la dent; outre que l'action lente de ces huiles rendroit la douleur plus vive & plus durable: De plus il est impossible de borner l'action de ces huiles, lesquelles se répandent & s'insinuent dans toute la cavité cariée, & n'attaquent pas moins les parties saines, que celles qui sont gâtées. On peut encore ajoûter que la salive qui se mêle avec elles, devant ensuite se répandre sur les gencives, peut y causer quelque désordre. Il vaut donc mieux s'en tenir aux quatre moyens que je viens d'indiquer.

Quand une dent est légèrement cariée, il suffit d'en ôter la carie, en se servant des instrumens dont je parlerai dans la suite, & d'en remplir la cavité cariée avec du plomb. Lorsque la carie pénètre un peu avant, & qu'elle cause de la douleur, il faut, après l'a-

voir emportée, mettre tous les jours dans la cavité cariée un peu de coton roulé & imbibé d'huile de canelle, ou de girofle. Cet usage doit être continué pendant un tems suffisant, observant d'arranger & fouler le coton par degrés, afin d'accoutumer à la pression les parties sensibles: Quatre ou cinq jours après, on enlève de nouveau les matières qui ont séjourné dans la cavité cariée: Cette précaution empêche quelquefois que la douleur ne revienne: Elle produit aux fibres osseuses de la dent une petite exfoliation suffisante: Elle empêche la continuation & les progrès de la carie & de la douleur. Si après avoir assez longtems continué cette méthode, la douleur ne cesse pas, il faut y appliquer le cautère actuel, & quelques mois après plomber la dent, si la disposition de la cavité cariée le permet; car il se rencontre quelquefois des cavitez cariées disposées de façon, qu'il n'est pas possible d'y faire tenir le plomb.

Lorsque la carie pénètre jusqu'à la cavité de la dent, elle peut y engendrer un abcès; ce que j'ai souvent observé en plusieurs personnes, auxquelles la carie des incisives & canines cau-



soit beaucoup de douleur. J'introduis alors l'extrémité de ma sonde dans la carie jusques dans la cavité de la dent, pour faciliter l'évacuation des matières: Dès que le pus est évacué, la douleur cesse. Je laisse ainsi ces personnes en repos pendant deux ou trois mois: Au bout de ce tems, je plombe leurs dents cariées, pour les empêcher de se gâter davantage.

Quoique je me sois récrié avec raison en ce Chapitre, contre les promesses que les Charlatans font à l'occasion des effets de leurs prétendus spécifiques, qu'ils donnent pour infailibles, excluant tous les autres que l'art peut fournir en cette occasion; je ne prétens pas cependant que certains topiques ne puissent contribuer en quelque manière à calmer les douleurs des dents, en dissipant les fluxions, par les dérivations & par les évacuations qu'ils peuvent faire des humeurs qui se déposent sur les dents, sur les gencives, ou sur les parties qui en sont les plus voisines. Je vais donner la composition de deux sortes de topiques, que l'expérience m'a fait reconnoître pour les plus efficaces.

*Emplâtre pour les maux des Dents*

Prenez des gommés, ou résines de Tacamaque & de Caregne de chacune une once. Faites-les dissoudre à une chaleur lente, dans une suffisante quantité d'huile de mastic : Ajoutez-y un gros d'extrait de laudanum ; le tout bien incorporé ensemble, ôtez-le du feu ; laissez-le refroidir, & en formez des emplâtres sur du taffetas, ou sur du velours noir de la grandeur d'un liard. On les applique sur les artères temporales, de l'un & de l'autre côté, on les laisse jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes, pour leur en substituer de nouvelles, & on les porte aussi longtems qu'on sent en avoir besoin.

*Pâte pour dissiper les fluxions & appaiser les douleurs des Dents.*

Prenez de la racine de pirêtre, du poivre noir, du gingembre, du staphisaigre, du macis, du clou de girofle & de la canelle, de chacun demie once, du sel marin une once. Le tout réduit en poudre subtile, mettez-le dans un vaisseau de terre vernissé ; versez par dessus douze onces de bon vinaig-



gre rouge; faites bouillir le tout à petit feu, en le remuant toujours avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance de miel épais: Alors vous l'ôterez du feu, & le garderez dans un pot de fayance. Pour se servir de cette pâte, on en prend la grosseur d'une petite fève que l'on enveloppe dans un petit linge fin; on la met entre la gencive & la jouë du côté qui souffre la fluxion & la douleur.

L'effet de ce remède, est de faire cracher plus abondamment que ne le feroit la fumigation, ou la mastication du Tabac, qui a beaucoup de désagrément. On ôte la pâte lorsque la douleur de la dent est apaisée, ou que la fluxion a commencé à diminuer, & on en remet de nouvelle dans le besoin. Si on la tient dans la bouche un peu trop longtems, elle échauffe le dedans de la jouë, & y excite quelquefois de petites ampoules, qui se dissipent facilement en se lavant la bouche avec de l'eau tiède.

Ces remèdes réussissent quelquefois, surtout lorsqu'on a soin d'appliquer en même tems dans la cavité cariée de la dent un peu de coton, ou de charpie

imbibée d'huile de girofle, ou de canelle, mêlée avec partie égale d'extrait d'opium, & qu'on a recours à propos à l'usage de la saignée & de la purgation; ce qu'il ne faut pas négliger, lorsqu'il s'agit de personnes plétoriques & sujettes aux fluxions.

J'ai beaucoup soulagé par le remède suivant, plusieurs personnes qui avoient presque toutes les dents cariées, & que des fluxions & des douleurs tourmentent très fréquemment.

Il consiste à se rincer la bouche tous les matins, & même le soir, avant que de se coucher, avec quelques cuillères de son urine tout nouvellement renduë, supposé qu'on ne soit pas malade. On l'y retiendra quelque tems, & il faudra en continuer l'usage. Ce remède est bon; mais il est vrai qu'il ne peut être agréable qu'autant qu'il est capable de procurer un grand soulagement. Quelques uns de ceux à qui je l'ai conseillé, & qui s'en sont servis, m'ont assuré qu'ils avoient été délivrés des fluxions auxquelles ils étoient continuellement sujets. On a un peu de peine dans le commencement à s'y accoutumer; mais que ne fait-on pas pour son repos & pour sa santé?



Pour se convaincre de la vertu de l'urine, (a) il suffira de sçavoir qu'elle est composée d'une liqueur séreuse empreinte de beaucoup de sel volatil & d'un peu d'huile. Ces substances actives ne peuvent manquer de lui donner plusieurs qualitez, qui la rendent propre à bien des maladies. L'expérience nous apprend que celle d'une personne fort saine est très-propre pour adoucir & calmer les douleurs de la goutte, pour lever les obstructions, &c. C'est donc un résolutif qui peut dissiper les engorgemens qui se forment aux extrêmités capillaires des gencives, & les tumeurs qui naissent dans la bouche, & peut prévenir & détruire peu à peu plusieurs maux qui affligent cette partie. Sur ces principes j'ai conseillé de prendre de l'urine saine, & le succès en a été heureux.

On pourroit substituer à l'urine humaine, l'esprit d'urine rectifié, dont on prendroit deux gros, qu'on mêleroit avec trois ou quatre onces d'eau-de-vie, ou d'eau de cresson, ou de cochlearia, &c.

Le sel volatil d'urine a les mêmes

(a) Nicolas Lemery, Cours de Chymie, pag. 799, & autres Auteurs.

vertus : On en feroit fondre quinze ,  
vingt , trente grains dans la même  
quantité des susdites liqueurs.

---

## CHAPITRE X.

*De la manière de trépaner les  
Dents, quand elles sont usées,  
ou cariées, & qu'elles causent  
de la douleur.*

**L**A plûpart des douleurs que cau-  
sent les dents incisives & canines,  
lorsqu'elles sont usées ou cariées, ces-  
sent presque toujours par le trépan. Si  
les caries sont placées dans les inter-  
vales ou aux parties latérales de ces  
dents, il faut commencer par les sé-  
parer autant qu'il est nécessaire, & élar-  
gir cette séparation en dedans sur l'en-  
droit carié ; ce qu'on doit faire avec de  
petites limes à demi rondes, & qui soient  
convenables. Ensuite on ôtera de cet-  
te dent toutes les matières cariées, avec  
les rugines en bec de perroquet & les  
rugines en alêne, qu'on proposera dans  
la suite, pour ôter les caries. Cela fait,  
on ouvrira & l'on élargira le canal, ou  
la cavité intérieure de la dent, avec un



170 LE CHIRURGIEN  
équarelloir, ou perforatif proportionné  
à ce canal : On prendra une éguille  
assez fine & assez longue, dont les  
Brodeurs se servent, que l'on tiendra  
par le gros bout avec les doigts, ou  
avec les pincettes à Horloger, & l'on  
introduira la pointe de cette éguille le  
plus avant qu'il se pourra dans le fond  
de la cavité de la dent ; ce qu'on fera  
deux ou trois fois de suite, après quoi  
cette cavité se trouvera débouchée,  
& la membrane intérieure percée : Par  
ce moyen, l'abcès qui peut y être for-  
mé, ou les humeurs qui y sont épan-  
chées & retenues, en sortiront aisé-  
ment, & la douleur cessera aussi-tôt,  
ou peu de tems après, par cette opé-  
ration.

Il est bon d'avertir, qu'avant que  
de se servir de cette éguille, on doit  
lui donner de la flexibilité, en la fai-  
sant détremper sur le feu de la bou-  
gie : En cet état, elle ne sera plus en  
risque de se casser, ni de rester dans la  
cavité de la dent, d'où elle ne pour-  
roit être tirée ; ce qui empêcheroit  
qu'on ne guérît le malade. D'ailleurs  
ayant ôté la trempe à cette éguille,  
elle sera plus en état de suivre la di-  
rection du canal de la dent, & de

s'accommoder à ses variations. On doit encore observer de l'enfiler & d'en tenir le fil en opérant, afin que le malade ne courût pas le risque de l'avaler, si elle s'échappoit des doigts, ou des pincettes. Il est des cas où au lieu d'éguille, on peut se servir d'une épingle qu'on nomme *Camion*, & dont les Dames se servent pour leur coëffure. On ne doit point la mettre au feu comme les éguilles; mais il faut un peu en aplatisir la tête, afin de la mieux tenir avec les pincettes, le fil sera encore nécessaire ici.

Il arrive quelquefois que le canal de la dent se trouve si étroit, qu'il n'est pas possible que l'éguille, quelque fine qu'elle soit, puisse y être suffisamment introduite: Alors on se servira d'un foret convenable, monté sur son chevalet, qu'on tiendra de la main gauche; & avec son archet tenu de la main droite, on percera & ouvrira ce canal autant qu'il sera à propos, en suivant sa direction.

Après cette opération, il faut laisser passer quelques semaines, sans rien faire à cette dent; & pour empêcher qu'elle ne se gâte davantage, on aura dans la suite le soin d'y mettre du co-



ton roulé & imbibé d'un peu d'huile de canelle, ou de girofle. On la laissera dans cet état pendant quelques mois, ayant soin d'y renouveler le coton. Il faut observer que lorsqu'on commence à l'y mettre, ce doit être avec légéreté, & sans le fouler beaucoup; afin que s'il arrivoit encore un écoulement de matière, elle pût s'échapper au travers de ce coton, qui ne doit servir alors qu'à empêcher les alimens d'entrer & de gâter la dent de plus en plus. Si on le fouloit d'abord, la matière qui ne pourroit s'évacuer, s'épaissiroit, s'engorgeroit & pourroit causer beaucoup de douleur, si les parties nerveuses de la dent n'étoient pas encore desséchées, ou détruites. Il arriveroit la même chose après l'application du plomb, & l'on seroit obligé de l'ôter, & de laisser écouler un tems considérable avant que de le remettre.

Il peut encore arriver, quoique rarement, qu'après avoir trépané une dent, la douleur ne cesse point: En ce cas on doit juger que la maladie n'est point dans la cavité; mais qu'elle est sur la membrane nerveuse, qui est commune à l'alvéole & à la partie exté-

rieure de la racine, ou encore sur les vaisseaux qui se trouvent au-delà de l'extrémité de cette racine, avant qu'ils soient entrez dans la cavité. Alors l'extrême douleur que l'on ressent, ne peut naître que de l'engorgement & de l'inflammation de ces mêmes vaisseaux, & il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'après son extraction, la douleur est plus vive, & dure plus longtems que celle qu'on ressent dans toute autre circonstance. Si après l'avoir ôtée, on considère l'extrémité de sa racine, on y trouvera une portion assez considérable de vaisseaux, qui sont extraordinairement gros dans ce tems là à cause de leur tension & de leur inflammation; ce qui n'arrive guères dans des cas différens de celui-ci, & dans lesquels on peut à peine les appercevoir sans l'aide des loupes, ou des microscopes. Ces vaisseaux gonflés, & qu'on remarque si distinctement, ont donné sans doute occasion de croire, que c'étoit un ver qui étoit la cause immédiate des vives douleurs que l'on ressentoit.

L'opération du trépan sur les dents incisives & canines, en ôte presque



toujours la douleur, quand elle vient de ce qu'elles sont usées, ou cariées, de ce qu'il y a abcès à leurs vaisseaux, ou que leur cavité est remplie de quelque liqueur épanchée; parce que ces sortes de dents n'ayant ordinairement qu'une seule racine, elles n'ont aussi qu'une seule cavité, qu'il ne faut qu'ouvrir pour en faire sortir la matière. Il n'en est pas de même des dents molaires, qui ont chacune plusieurs racines, plusieurs cavitez & plusieurs vaisseaux, qui varient en beaucoup de façons, & qu'il n'est guères possible de pouvoir attaquer avec une grande justesse. Hémond (a) juge qu'il faut tirer ces sortes de dents, ou pour le moins les *déchapper*, c'est-à-dire, les casser & en emporter la couronne, pour donner issue à l'humeur corrompue qui se trouve renfermée dans leur cavité; ce qui fait quelquefois cesser la douleur.

Cet Auteur dit avoir vû beaucoup d'abcès dans l'intérieur des dents, sans qu'elles fussent gâtées extérieurement; & qu'après les avoir rompuës, il y avoit trouvé une pourriture d'une odeur insupportable; ce qui ne provenoit que d'une humeur épanchée, qui ne pou-

(a) Pag. 63. & suivantes.

vant s'évacuer, s'étoit corrompue dans la dent même, d'autant plus aisément que l'artère, la veine & le nerf y étant logez à l'étroit, ils sont aussi-tôt tendus & engorgez par les humeurs qu'ils y apportent. Il ne faut pas penser qu'il n'y ait que cette partie qui en souffre, & l'on doit juger que les parties voisines en sont fortement irritées & extrêmement douloureuses. La plupart des violentes fluxions qui en proviennent, ne se terminent souvent que par des abcès & des fistules aux gencives & aux environs, & quelquefois par des caries très-considérables & très-dangereuses, comme il est rapporté dans mes Observations.

Quoique j'aie indiqué les huiles de girofle, ou de canelle, pour guérir, ou appaiser les douleurs causées par les dents cariées, je n'assure pourtant pas que ces remèdes soient aussi efficaces que bien des gens se l'imaginent : Nous en voyons souvent, qui après en avoir fait un long usage, n'en ont pas été plus soulagez, & qui même ont perdu leurs dents. Si quelques dents ont été conservées par leur moyen, on ne doit point penser qu'elles produisent toujours cette guérison ; mais



on doit plutôt juger que l'humeur acre qui rongeoit la dent, & qui irritoit ses parties nerveuses, est devenuë plus douce & comme balsamique, ou que l'acreté de cette même humeur, après avoir corrodé, ou carié l'os de la dent, a rongé, desséché, ou détruit aussi ses vaisseaux qui auparavant la rendoient sensible. Ce sont là les principales causes de la guérison, ou cessation de la douleur, comme il a été déjà dit pag. 155. de ce Volume. Cela peut encore être confirmé par l'exemple de beaucoup de personnes qui ont eu des dents cariées, & qui pendant un tems plus ou moins long, leur ont causé de vives douleurs, lesquelles ont cessé, sans avoir employé aucuns remèdes. Ce que je viens de dire doit être suffisant pour détromper ceux qui croient que la guérison de leurs dents n'est dûë qu'à l'huile de canelle dont ils se sont servis, & faire connoître aux Dentistes qu'ils ont tort de tant vanter ces sortes d'essences.

## CHAPITRE XI.

*Du tartre , ou tuf , qui se forme  
sur les Dents , & les mauvais  
effets qu'il y produit.*

**L**E tartre , ou le tuf , que quelques Auteurs & le vulgaire nomment chancre , est une matière qui s'acumule sur la surface des dents , & qui devient par son séjour comme une croute pierreuse , d'un volume plus ou moins considérable.

La cause la plus ordinaire de la perte des dents , est la négligence de ceux qui ne se les font pas netteier lorsqu'ils le peuvent , & qu'ils s'apperçoivent du séjour de cette substance étrangère , qui produit des maladies aux gencives. Le tartre est la cause que la gencive se consume , & par-là occasionne quelquefois la carie de la dent.

Pour mieux connoître ce que c'est que le tartre des dents , il faut considérer les causes qui le produisent , la manière dont il se forme peu à peu & presque insensiblement. J'en trouve trois principales.



La premiere cause vient des portions des alimens qui s'arrêtent dans les espaces qui sont entre les dents & les gencives, ou entre les intervalles des dents. Ces portions détrempées par la salive, deviennent comme un limon pâteux, qui ne tarde pas à se dessécher dans les instans où la bouche est moins arrosée de la salive, ou ne l'est point du tout, l'air que nous respirons enlevant pour lors les parties les plus fluides.

La seconde cause dépend de l'air, qui étant poussé hors de la bouche par la respiration, & chargé d'exhalaisons, fait que ce qu'il y a de visqueux, d'ongtueux, & de pésant dans ces exhalaisons, s'arrête contre les dents qu'il touche, & se joint à la premiere couche de tartre ébauché par le limon desséché dont je viens de parler.

La troisiéme cause ne contribuë pas moins que les deux précédentes à former le tartre. Cette cause est la salive, lorsqu'étant viciée en conséquence de quelque dépravation de la limphe, & se trouvant chargée de sels & de beaucoup de parties terrestres, elle les dépose contre le corps des dents. Je ne vois pas comment, sans admettre cette

dernière cause, on pourroit rendre raison des croutes qui couvrent quelquefois la plûpart des dents, sans même en excepter les racines, comme je l'ai quelquefois observé. Ce qui m'a fortifié dans cette opinion, est la conformité que j'ai remarquée entre cette matière qui avoit encrouté la dent toute entière, & les corps étrangers que l'on a trouvez plus d'une fois à la racine de la langue, comme on le lit dans le Journal des Savans de l'année 1721. Cette matière étoit pierreuse, de même que ces corps, qui ne peuvent avoir été formez que par une limphe viciée & semblable à la salive altérée.

J'ai tiré sous la langue d'une femme un corps pierreux semblable à ceux dont nous venons de parler, contenu entre l'insertion du filet & le corps de la langue, & près des veines ranules. Ce corps avoit la figure d'une petite amande. Il seroit difficile d'en imaginer d'autre cause, que la matière de la limphe épaisie & devenuë tartareuse. Ce corps étranger n'avoit nullement blessé l'articulation, ni diminué le son de la voix de cette femme.

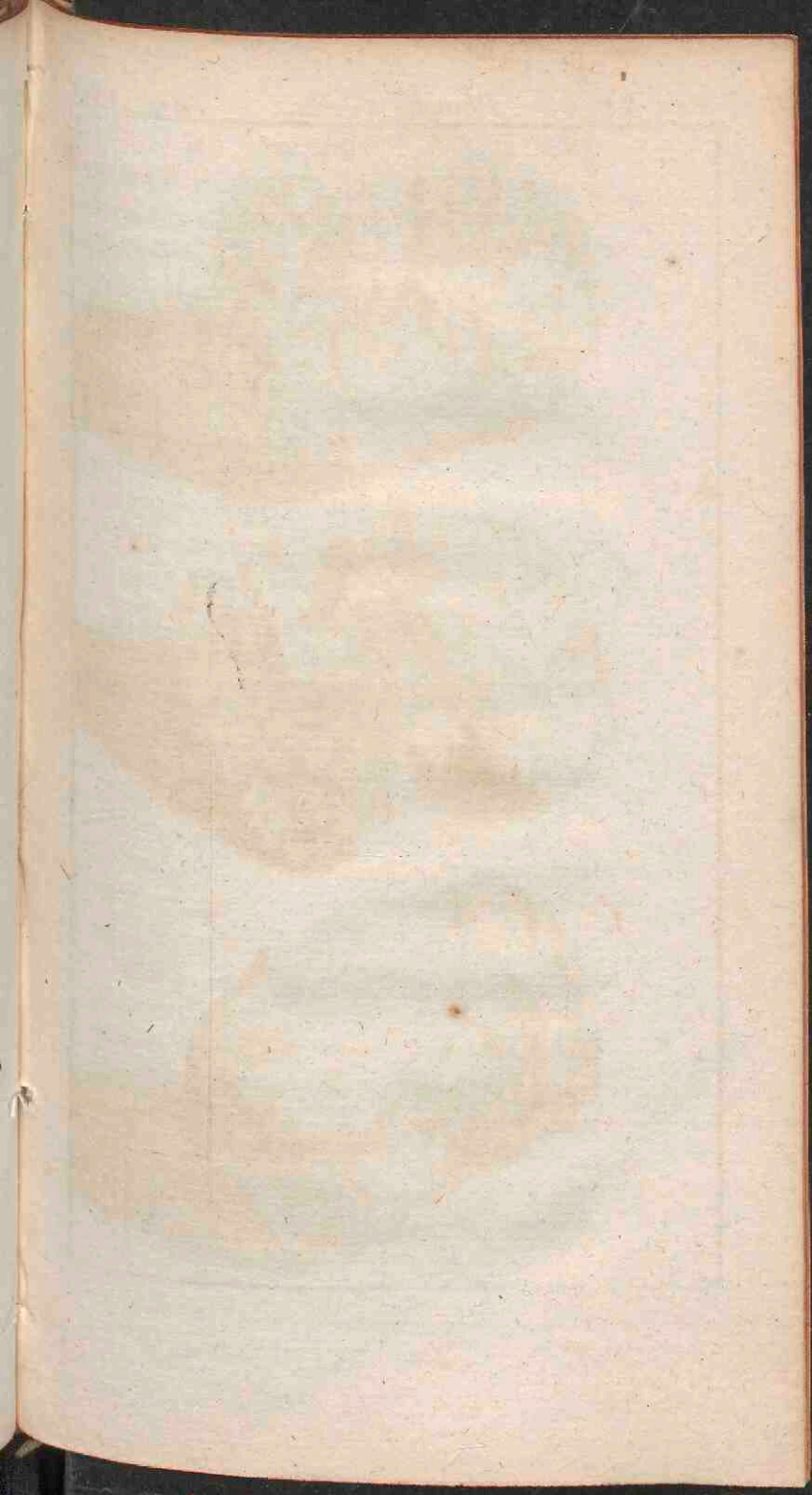
La premiere couche de tartre une fois formée, s'augmente tous les jours



par de nouvelles couches , qui s'appliquent les unes sur les autres ; à peu près de même qu'il arrive à la pierre dans la cavité de la vessie , & à toutes sortes de pierres , qui croissent par addition de couches.

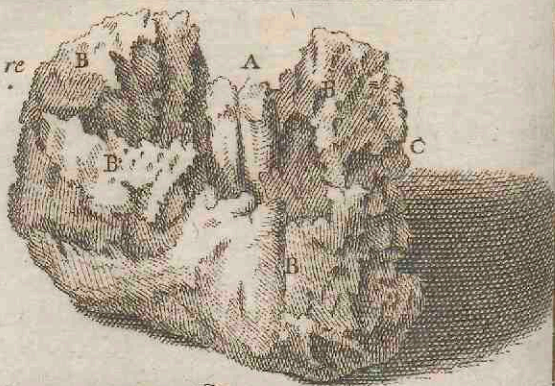
Les mouvemens de la langue détruisent la plus grande partie du tartre qui s'attache à la surface intérieure des incisives de la mâchoire supérieure ; au lieu que les autres dents s'en trouvent presque toutes recouvertes , surtout celles de la mâchoire inférieure , la matière par son propre poids , s'y portant toujours , & la langue ne pouvant la balayer de même : Si l'on tarde à se la faire ôter , elle s'insinue entre les gencives & les dents , & par son séjour elle gonfle & dilate les gencives. De là vient que par la suite les dents étant déchauffées , elles deviennent chancelantes , & cèdent au moindre attouchement.

Le tartre n'est pas la seule maladie qui vient de la négligence qu'on apporte à se tenir les dents nettes ; on peut encore ajouter que cette négligence cause la puanteur de la bouche , puanteur fâcheuse à celui qui en est atteint , & insupportable aux autres. Cette ma-

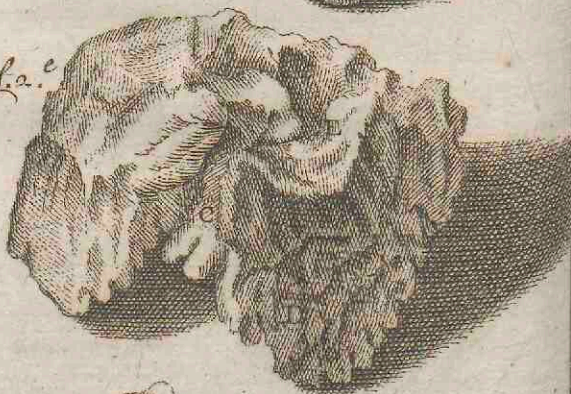




f. 1<sup>re</sup>



f. 2<sup>e</sup>



f. 3<sup>e</sup>



ladie ne vient pour l'ordinaire que des portions des alimens qui restent dans les interstices des dents, & dans les trous que forme la carie, & qui s'y corrompent, ou parce qu'on ne mâche pas des deux côtez.

Les moyens de remédier promptement à tous ces désordres, sont ceux-ci. 1. D'observer un régime de vivre tel que celui que nous avons indiqué. 2. De faire nettoier les dents, quand elles en ont besoin. 3. De les entretenir de la manière qu'on a enseignée, & enfin d'ôter les causes qui les produisent.

*Explication des Figures contenues dans la Planche deuxième.*

**L** A Figure I. représente dans sa grandeur, ou dans son volume naturel, un corps tartareux & pierreux formé sur une dent molaire du côté droit de la machoire inférieure, vû dans sa situation renversée.

A. Les racines de la dent sur le corps de laquelle le tartre s'est intimement attaché, accumulé & pétrifié, de façon qu'il ne faisoit plus



qu'un même corps avec elle.

B. B. B. B. Les éminences les plus raboteuses de la surface de ce même corps pierreux, qui posoient sur les gencives.

*La Figure II.* représente le même corps pierreux vû par une autre surface.

C. Les racines de la même dent, vûës par les côtez opposez.

D. La surface plate & unie qui regardoit la langue.

E. La fosse, ou enfoncement formé par les dents de rencontre de la machoire supérieure.

*La Figure III.* représente le même corps pierreux, vû par sa surface la plus convexe & la moins raboteuse.

F. La surface unie & convexe, qui appuyoit sur les muscles masseters.

G. La surface la plus arrondie & la plus convexe, qui faisoit faillie en dehors, appuyant contre la joue.

## CHAPITRE XII.

*L'idée générale de la pratique  
contenuë dans les Chapitres  
suivans.*

QUOIQUE les dents paroissent d'un volume très-médiocre, respectivement au reste de la masse du squelette, le grand nombre de maladies qui les attaquent, nous oblige à recourir souvent aux opérations que j'indiquerai, & que je détaillerai chacune en particulier, avec le plus de netteté qu'il me sera possible.

Voici les opérations qui se pratiquent sur les dents. C'est de les nettoyer, les séparer, les racourcir, emporter leur carie, les cautériser, les plomber, les redresser, les arranger, les raffermir, les trépanner, les ôter simplement de leurs alvéoles, les remettre dans leurs mêmes alvéoles, ou les ôter pour les placer dans une autre bouche, & enfin d'en substituer d'artificielles à la place de celles qui manquent.

Toutes ces opérations demandent



dans celui qui les exerce, une main légère, sûre, adroite & une parfaite théorie : Elles demandent une connoissance aussi parfaite, qu'elle est rare, pour le déterminer à les entreprendre à propos, les surseoir, ou les abandonner. Une personne en effet peut sçavoir tout le manuel d'une opération, & cependant l'entreprendre dans un cas où il ne convient point d'opérer. Il ne tombera dans cet inconvénient que faute de connoître la véritable cause de la maladie, ou le vrai moyen de parvenir à sa guérison.

De là il faut conclure que la science requise, pour être un parfait Dentiste, n'est pas si bornée que plusieurs se l'imaginent, & qu'il n'y a pas moins d'imprudence & de danger à se mettre entre les mains d'un ignorant, que de témérité & de présomption dans la plupart de ceux qui entreprennent l'exercice d'une profession si délicate, sans en sçavoir à peine les premiers éléments.

J'ai établi les principes sur lesquels la pratique dont il s'agit, doit être fondée. Dans la suite je décris chaque opération en particulier, de même que les instrumens & les remèdes qui doivent servir

servir pour parvenir à la guérison des maladies dont je traite. Je ferai en même tems remarquer autant qu'il me sera possible, toutes les circonstances auxquelles il faut faire attention, pour ne rien entreprendre au préjudice de la santé du malade, & de la réputation de l'art.

---

### CHAPITRE XIII.

*La situation des parties de la bouche eû égard aux dents. La situation où il faut que soit le malade, sur lequel on doit opérer, & celle que doit prendre le Dentiste.*

**I**L ne suffit pas d'avoir considéré les dents par rapport à elles-mêmes, & les gencives & les alvéoles de l'une & de l'autre machoire, dans lesquelles les dents sont enchassées par gomphose, c'est-à-dire, comme des chevilles en des trous. Il faut encore considérer leur situation, eû égard à la capacité de la bouche & aux parties qui en forment les principaux parois.

L'arrangement des dents forme un



demi cercle dans chaque machoire assez semblable à un fer à cheval : Le milieu de ce demi cercle se trouve situé au-devant de la bouche, & les dents qui s'y rencontrent, sont antérieures par rapport à celles qui se trouvent à ses extrêmités : Ces dents antérieures sont situées entre les lèvres & la langue. La surface qu'elles présentent du côté des lèvres, est nommée antérieure, ou extérieure ; celle qui lui est opposée, est nommée postérieure, ou intérieure ; elle répond à l'extrémité de la langue, la loge & l'embrasse : Ces dents antérieures sont les incisives & les canines. Celles qui viennent ensuite, situées aux côtés de la bouche, sont les dents nommées petites & grosses molaires. Celles qui sont aux extrêmités de chaque demi cercle, étant les plus reculées & les plus enfoncées dans la bouche, sont nommées postérieures respectivement aux dents de devant. La surface que les dents situées sur les côtés de la bouche présentent du côté des joues, est nommée extérieure. La surface qui lui est opposée & que touche la langue, est nommée intérieure. Les surfaces qui se trouvent aux extrêmités extérieures, ou bases des

dents, sont nommées couronnes à l'égard des dents molaires. Elles se terminent en pointe, ou tranchant à l'extrémité des canines, & des incisives. Les surfaces des côtes des dents, se nomment latérales.

Les dents de la machoire inférieure, ont leurs corps supérieurs à leurs racines. Celles de la machoire supérieure au contraire, ont leurs corps inférieurs à leurs racines. On voit assez quelle est l'utilité de cette disposition par la mécanique & la fonction des dents. On ne prend pas toujours garde aux applications qu'on en peut faire, lorsqu'il s'agit de considérer les maladies, & les opérations que l'on pratique sur les dents, surtout lorsqu'on donne des descriptions à ce sujet. Cette disposition des dents embarasse, & donne occasion à plusieurs de confondre la partie d'une dent avec celle d'une autre. Cette méprise se peut éviter, en nommant les dents de la machoire supérieure, dents supérieures, & celles de l'inférieure, dents inférieures. On doit diviser & subdiviser d'ailleurs les parties de chaque dent, suivant l'usage ordinaire établi par les Anatomistes.

Ainsi lorsqu'il s'agira des dents de la



machoire inférieure, on pourra nommer le colet de ces dents, la partie inférieure du corps de ces mêmes dents; & leur extrémité, la partie supérieure. Ce qui se trouvera entre ces deux parties, sera nommé la partie moyenne, extérieure, intérieure, ou latérale, &c.

Lorsqu'il s'agira de celles de la machoire supérieure, on nommera au contraire le colet de ces dents, la partie supérieure du corps de ces mêmes dents; l'extrémité de ce même corps, partie inférieure; & ce qui est contenu entre la partie supérieure & la partie inférieure des dents, sera divisé & subdivisé de même qu'aux dents inférieures, & on lui donnera les mêmes dénominations, qu'on a marquées pour la machoire inférieure.

Il faut encore considérer les obstacles que forme dans les opérations qu'on fait sur les dents, la situation des jouës, celle de la langue & celle des lèvres. Il faut ranger à propos ces parties, pour mieux reconnoître la maladie, pour opérer plus commodément, ou pour ne pas blesser ces parties en opérant.

Lorsqu'un malade se présente à nous,

il faut avoir soin de le situer avantageusement pour bien reconnoître la maladie. Afin de rendre l'opération plus aisée, on doit le faire asseoir sur un fauteuil ferme & stable, propre & commode, dont le dossier sera garni de crin, ou d'un oreiller molet, plus ou moins élevé & renversé suivant la taille de la personne, & surtout suivant celle du Dentiste.

Le malade étant placé dans un fauteuil, ses pieds portant à terre, son corps appuyé contre le dossier, ses bras sur ceux du fauteuil, on appuyera sa tête contre le dossier: On observera de varier les attitudes de sa tête, suivant qu'il sera nécessaire: Tantôt elle sera dans un plan vertical avec le corps plus ou moins recourbé en arrière vers le milieu du dossier, ou panché en arrière sur le côté droit, ou sur le côté gauche: Tantôt la tête sera plus ou moins inclinée sur le devant, de droit à gauche, ou de gauche à droit: En un mot dans l'attitude la moins gênante que faire se pourra, pour le malade, & en même tems la plus commode pour le Dentiste.

Pour opérer il sera placé, tantôt au côté droit, tantôt au côté gauche;



quelquefois devant, & rarement derrière le malade.

Etant placé au côté droit, il se servira de la main droite pour tenir l'instrument avec lequel il doit opérer, se servant de la main gauche, & passant le même bras par-dessus la tête du malade, pour placer sa tête & l'assujettir dans un attitude convenable, & pour ranger à propos les lèvres, leurs commissures, les jouës & la langue, en éloignant ces parties des dents sur lesquelles il doit opérer : Il se servira même des doigts de cette main pour embrasser, soutenir, ou appuyer certaines parties qui ont besoin de ce secours pendant qu'il agit : Il assujettira de même le menton, afin de moins fatiguer les muscles de la bouche, que la mâchoire en soit plus stable, & qu'elle ne se luxe pas en opérant sur les dents.

Le Dentiste étant situé du côté gauche, s'il est ambidextre, il se servira de la main gauche pour tenir l'instrument, & opérera de la même main, passant le bras droit par-dessus la tête du malade, pour exécuter avec la main droite les fonctions requises en ce cas, à l'occasion des lèvres, des jouës, &c.

S'il n'est point ambidextre, il tiendra l'instrument de la main droite, se servant de la gauche pour ranger, ou soutenir les parties que nous avons ci-devant nommées. Il ne se placera en-devant que le moins qu'il lui sera possible, pour ne pas s'ôter lui-même la clarté du jour qui lui est si nécessaire dans cette occasion: Cette clarté est préférable à toute autre lumière, lorsqu'il s'agit de reconnoître les maladies des dents, ou de travailler à leur guérison.

Outre les attitudes que nous avons indiquées, le Dentiste s'élevera, ou s'abaissera plus ou moins, inclinant d'ailleurs son corps & sa tête, selon qu'il en sera besoin, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour ne point perdre de vûe la partie sur laquelle il opère; pendant qu'il levera, qu'il baissera, qu'il portera plus, ou moins en dedans, ou en dehors, en avant, ou en arrière, le bras, le poignet, ou la main qui tient l'instrument; pendant qu'il raccourcira, qu'il allongera ses doigts, ou qu'il les fera glisser sur l'instrument pour parvenir par le moyen de tous ces différens mouvemens & de toutes ces attitudes, à diviser, cou-



per, racler & emporter la dent, la gencive, partie d'icelles, ou les corps étrangers qui les environnent, dans le cas de la carie, &c.

Les situations & les attitudes que je viens de proposer, sont les plus ordinaires, & peuvent se multiplier à l'infini suivant l'exigence des cas; c'est pourquoi il faut les considérer comme arbitraires; mais il y en a d'autres qui sont dépendantes de la nécessité, pour lesquelles il faut avoir de très-grands égards: Par exemple, lorsqu'une personne a perdu l'action des muscles releveurs, ou abaisseurs de la tête, ou lorsque quelque fluxion, dépôt, ou paralysie, rhumatisme fâcheux, ou quelque enchilose, auront rendu un malade perclus à un tel point, qu'il ne pourra baisser son dos, lever, baisser, ni tourner sa tête, ni la pancher sur le côté. Si en même tems il s'agit de travailler à ses dents les plus enfoncées dans la capacité de sa bouche, il ne sera plus question dans un tel cas, ou en d'autres semblables, de situer le malade dans un fauteuil; il faudra lui substituer le canapé, le sofa, ou le lit. S'il est alité, il ne sera question que de le situer le plus favorablement qu'il

qu'il sera possible, à la faveur d'oreillers, ou coussins multipliez suffisamment & bien placez : On observera la même circonstance, si on le place sur un sofa, ou sur un canapé; & pour lors on opérera à sa bouche commodément, la situation du sujet ainsi couché à la renverse, étant la plus avantageuse.

Je suis surpris que la plûpart de ceux qui se mêlent d'ôter les dents, fassent asseoir ordinairement les personnes à terre; ce qui est indécent & mal propre : D'ailleurs cette situation gêne & épouvante ceux à qui on ôte des dents, surtout les femmes enceintes : Elle leur est d'ailleurs très nuisible. Ce qui me surprend davantage, c'est que certains Auteurs enseignent encore aujourd'hui, que cette situation est la plus convenable, quoiqu'elle soit celle qu'il faut absolument rejeter.



## CHAPITRE XIV.

*Ce qu'il faut observer avant que  
d'ôter les dents, en les ôtant,  
& après les avoir ôtées.*

**L**ORSQU'UNE dent s'oppose à la sortie d'une autre dent; lorsqu'elle est trop difforme, ou nuisible, ou qu'elle est cariée & en danger de gâter celles qui lui sont voisines, on ne peut se dispenser de l'ôter. Quant aux premières dents des enfans, que l'on nomme dents de lait, il ne faut pas en venir à cette opération, à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou atteintes de quelque maladie particulière, qui empêche de différer davantage, & qui oblige indispensablement de les ôter. L'alvéole n'a point aux enfans beaucoup de solidité, & cependant les racines de leurs dents peuvent être plus fermes & plus solides qu'on ne l'auroit crû; ainsi en ôtant pour lors leurs dents, on pourroit causer des accidens fâcheux; parce que l'alvéole n'ayant pas assez de force, pour soutenir l'effort qu'on fait en em-

portant la dent, ce même alvéole pourroit être endommagé, & même enlevé en partie avec la dent. De plus le germe qui doit former la seconde dent, & qui est caché à l'extrémité de la racine de celle que l'on veut tirer, pourroit aussi être altéré, ou même détruit; d'où il s'ensuivroit que la dent qui doit succéder, ne paroîtroit que plusieurs années après, ou même ne paroîtroit point du tout; ou que si elle revenoit, elle seroit très-mauvaise, ainsi que je l'ai vû arriver plusieurs fois. D'ailleurs il se rencontre quelquefois des dents de lait qui ne tombent pas, & qui ne se renouvellent jamais.

Il faut par conséquent différer le plus qu'il est possible de tirer les dents des enfans, lorsqu'elles ne sont point chancelantes. Néanmoins la douleur qu'elles causent, peut quelquefois être tellement insupportable, & la carie dont elles sont attaquées si considérable & si dangereuse pour les dents voisines, que l'on ne peut remettre cette opération à un autre tems. En ce cas, il faut la faire sur le champ, & s'y comporter avec précaution & avec sagesse, pour éviter les inconvéniens fâcheux que nous avons marquez.



Certaines gens croient faire merveille, lorsque de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortuë, l'autre droite, ils choisissent celle qui est tortuë pour l'ôter, laissant celle qui paroît droite & mieux placée; mais ils se trompent; car il arrive que celle qu'ils ôtent, est justement celle qu'ils auroient dû laisser; puisque ce n'est pas la dent qui est tortuë, qui nuit à la dent qui est droite; mais qu'au contraire, c'est celle qui est droite, qui rend l'autre tortuë, & la fait placer hors de rang, en ne lui laissant pas la liberté entière de sortir.

• Ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains de personnes si peu versées dans la connoissance des dents, ne tardent guères à s'appercevoir des fautes que ces mauvais Opérateurs commettent. La dent qu'ils ont laissée, n'est pas longtems sans tomber, & il n'en revient plus d'autre pour la remplacer.

Si chacun ne se méloit que d'une seule profession, & qu'il en fût bien instruit, on ne verroit pas si souvent arriver ces sortes d'accidens; mais tant de gens s'ingèrent de travailler aux

dents , quoiqu'ils soient d'une autre profession , que je crois qu'il y aura bien-tôt plus de Dentistes , que de personnes affligées de maux de dents. Il y a même certains Couteliers qui se mêlent d'ôter les dents : Apparemment les instrumens qu'ils font, leur donnent la démangeaison de les essayer. J'en connois un dans cette ville qui passe déjà dans son quartier pour arracheur de dents. Ce particulier qui avoit vû opérer quelques charlatans , croyant qu'il lui seroit aussi facile de tirer les dents que de faire des couteaux , s'est mis sur les rangs , & ne manque pas , quand l'occasion s'en présente , de mettre sa prétenduë dextérité en pratique , & ses instrumens à l'épreuve ; & s'il n'emporte pas toujours la dent entière , il en enleve du moins quelque esquille. Il y a quelques années qu'on lui amena une jeune personne qui avoit une petite dent molaire marquée de taches noires ; ce qui fit juger à ce fameux Opérateur que cette dent étoit infailliblement gâtée : Il tenta de la tirer , mais n'ayant emporté que la couronne ( parce que ce n'étoit qu'une dent de lait qui devoit bien tôt tomber ) ce nouveau docteur , dont le dis-



cernement étoit trop borné pour en pouvoir bien juger, crut avoir manqué son coup, & que la dent étoit cassée : Afin de ne pas laisser l'opération imparfaite, il tira encore la prétendue racine de cette dent : Pour lors il fut bien étonné de voir que c'étoit une dent entière & non une racine, & que c'étoit précisément celle qui devoit succéder à la couronne de la première qu'il avoit ôtée; les premières dents, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, n'ayant presque jamais de racines qui les accompagnent, lorsqu'elles sont prêtes à tomber. Ce Coutelier eut pourtant assez de présence d'esprit pour n'en rien faire connoître à ceux qui se trouvèrent présens à cette belle opération, & renvoya ainsi cette jeune personne moins riche d'une dent, dont la privation sera toujours un témoignage certain de l'ignorance & de la témérité de ce digne Opérateur, & de l'imprudencce qu'il y a toujours à se confier indifféremment à toutes sortes de gens.

La règle qu'il faut suivre, pour ne pas tomber dans le même inconvénient, est de tirer toujours la dent qui a paru la première, & de laisser la seconde dent qui est facile à connoître, en ce

qu'elle est ordinairement d'une plus grande solidité, & d'une plus belle couleur que la première.

Lorsqu'une dent mal arrangée, ne peut être redressée par aucun des moyens que je proposerai, & que d'ailleurs elle incommode, ou qu'elle rend la bouche difforme, il faut nécessairement l'ôter, pour emporter avec elle les incommoditez qu'elle peut causer.

Les dents cariées auxquelles on ne peut remédier par les huiles de canelle, ou de girofle, le cautère actuel & le plomb, doivent être ôtées de leurs alvéoles, pour quatre raisons considérables.

La première, à cause de la douleur violente, qui bien souvent ne cesseroit pas, si l'on n'ôtoit la dent.

La seconde, pour empêcher que la carie ne se communique aux dents voisines.

La troisième, pour dissiper les mauvaises odeurs qui s'exhalent des matières arrêtées dans la cavité cariée, & emporter le limon tartareux qui s'engendre aux dents du même côté par l'inaction de ces parties, sur lesquelles on ne peut manger, tandis qu'elles sont douloureuses, ou foibles.



La quatrième, parce que la carie des dents cause souvent des maladies qui ne peuvent pour l'ordinaire être guéries, à moins qu'on ne remonte jusqu'à leur source, qu'il faut nécessairement connoître, si l'on veut réussir à les détruire.

On a vû depuis peu des inflammations causées à cette occasion, occuper non-seulement les jouës & la tête; mais s'étendre encore jusqu'à la gorge, & former une esquinancie.

Lorsque la fluxion est considérable & accompagnée d'accidens fâcheux, il ne faut rien entreprendre sans l'avis d'un Médecin, ou d'un Chirurgien expérimenté. Lorsque le mal n'est qu'aux gencives & à la jouë du même côté, sans être accompagné d'aucun autre accident, ni même d'une douleur vive particulière à la dent, il suffit d'appliquer sur la partie gonflée quelques topiques doux & anodins. S'il s'y forme un abcès, il faut l'ouvrir avec la lancette, ou avec un déchauffoir bien tranchant, afin d'en faire sortir le pus; après quoi on fait laver la bouche du malade avec le lait, ou de l'eau tiède.

Lorsque la douleur causée par la carie de la dent devient trop violente,

& que le malade ne peut manger depuis longtems sur cette dent, il n'y a point d'autre parti à prendre, que de l'ôter, s'il est possible d'y porter l'instrument: Le malade se trouve guéri peu de tems après l'opération par la sortie de la dent, & du pus qui s'étoit formé par la proximité de quelque abcès.

Si le gonflement & la tension ne permettent pas d'approcher l'instrument de la dent, il faut faire saigner le malade une, ou deux fois s'il est nécessaire, & appliquer sur la gencive des figues grasses, qu'on aura fait bouillir auparavant dans du lait. Le malade doit tenir ce lait un peu tiède dans sa bouche, & il l'y fera rouler de tems en tems, pour l'humecter & détendre la partie malade: On fait ensuite un cataplasme avec le lait, la mie de pain, le jaune d'œuf & le safran. Si ce cataplasme ne suffit pas pour diminuer le gonflement & la dureté, on se servira d'un autre cataplasme fait avec les herbes émolliantes, que l'on appliquera sur la jouë du même côté de la dent malade.

Après l'administration de tous ces remèdes, on ne doit pas tirer la dent, si la douleur & le gonflement cessent,



si cette douleur trop violente ne revient pas, si le malade peut manger sur la dent, & si c'est une des incisives, canines, ou petites molaires; parce que celles-ci servant à l'ornement de la bouche, il faut toujours éviter de l'ôter, quand il est possible.

Quoique le gonflement ait cessé, ou qu'il ne soit pas considérable, si la douleur subsiste, on ne doit point hésiter à ôter la dent, supposé qu'il n'y ait aucuns moyens d'ailleurs pour ôter la douleur, & arrêter les progrès de la carie.

Il survient quelquefois aux dents des douleurs si vives, & si opiniâtres, que nous nous trouvons dans l'obligation d'ôter les dents, quoiqu'elles soient sans carie & sans difformité.

Nous voyons souvent des femmes grosses & des nourrices tourmentées de douleurs fort vives à cause de quelques dents cariées, & nous ne faisons point de difficulté de les leur tirer, nonobstant la grossesse & contre l'opinion du vulgaire qui croit que cela peut altérer & faire perdre le lait, & causer d'autres accidens fâcheux. Il est vrai que l'imagination des femmes grosses & des nourrices, ainsi mal prévenues, est quelquefois si foible, & qu'el-

les sont si aisées à effrayer par l'idée qu'elles se forment de la violence qu'elles ont à essuyer dans l'opération qu'il s'agit de leur faire, que leur seule appréhension peut produire les mauvais effets qu'elles craignent d'ailleurs sans fondement; & comme je ne trouve point d'autre cause des accidens qui peuvent arriver à des femmes dans un tel état, que la frayeur qu'elles se font à l'occasion d'une telle opération, je crois que l'habileté du Dentiste en cette occasion, consiste à calmer d'abord autant qu'il peut, l'imagination effarouchée de ces personnes, & à leur donner de la résolution par ses exhortations, en leur faisant envisager le peu de durée de l'opération, & les accidens que peuvent leur causer la douleur, les veilles & les inquiétudes qui accompagneront leur mal pendant un longtems; outre que l'humanité les engage à prendre ce parti, afin que les enfans n'en souffrent pas, les mères pouvant accoucher avant leur terme, & les nourrissons donner de mauvais lait à leurs nourrissons. Quand on les a déterminées par des raisons si touchantes, je ne crois pas qu'il y ait aucun risque à leur tirer les dents cariées &



douloureuses ; mais si l'on ne peut venir à bout de leur tranquilliser l'esprit , il faut temporiser & tâcher d'adoucir la douleur jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre à opérer , pour n'avoir pas lieu d'appréhender ces inconvéniens.

Les incisives & les canines se tirent avec les pincettes droites , & les molaires avec le davier , le pouffoir , ou son crochet. On ne doit se servir du davier pour les unes & les autres dents , que lorsqu'elles branlent , ou tiennent très-peu ; mais quand elles paroissent tenir beaucoup , il faut avoir recours au pélican , & s'y comporter comme nous l'enseignerons dans la suite.

Il faut toujours avoir la précaution , pour ne pas effrayer le malade , de cacher à sa vûë les instrumens dont on se sert pour opérer à sa bouche , surtout lorsqu'il s'agit de lui ôter quelque dent , & avoir en même tems plusieurs autres instrumens tout prêts à servir , pour suppléer à ceux qui pourroient manquer en opérant.

## CHAPITRE XV.

*Du resserrement des dents & de la manière d'ouvrir la bouche par force, lorsque par quelque accident elle est fermée à un tel point, qu'on est obligé d'en venir à l'opération pour faire prendre des alimens au malade, ou pour reconnoître ce qui se passe dans toute l'étendue de la bouche.*

C E n'est pas sans fondement que M. Dionis dans son Cours d'opérations de Chirurgie, au Chapitre où il traite des dents, (a) a rangé à la tête de la plupart des opérations que les Dentistes font sur les dents, celle d'ouvrir la bouche, lorsqu'elle est tellement fermée, & que les dents sont si ferrées les unes contre les autres, qu'il n'est pas possible de les ouvrir pour prendre de la nourriture, sans mettre cette opération en usage. La prééminence que cet Auteur accorde à cette opération, est d'autant mieux établie,

(a) Pag. 505.



qu'il est assez ordinaire d'avoir recours aux Dentistes en semblable occasion ; parce qu'il y a plusieurs circonstances à y observer, qui les regardent uniquement, puisqu'il s'agit de la conservation des dents, ou de n'en détruire que le moins qu'il est possible.

C'est pourquoi avant que de traiter des opérations que nous devons pratiquer aux parties de la bouche, je suis d'avis de me conformer à l'ordre qu'a suivi en ce point cet Auteur très-méthodique & très-expérimenté. (a)

Le serrement des dents, ou la contraction des machoires, dépend de plusieurs causes. Quelquefois les dents sont ferrées par des mouvemens convulsifs provenans du désordre qui se passe dans toute la machine du corps humain, en conséquence de quelque maladie intérieure, ou à l'occasion de quelque blessure considérable, qui attaquant le genre nerveux, met en confusion les esprits animaux, & cause ainsi des convulsions très-violentes qui serrent à un tel point les muscles fermeurs

(a) M. Dionis Chirurgien-Juré à Paris, Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal des Plantes, Auteur de plusieurs Livres de Chirurgie, &c.

de la bouche, qu'il n'est presque pas possible de l'ouvrir, & de forcer leur résistance; parce que ces muscles étant très-puissans & très-forts, l'on n'en peut vaincre la contraction convulsive, sans employer une force très-considérable; c'est pourquoi l'on est obligé d'avoir recours en pareille occasion à l'opération dont il s'agit, qui doit s'exécuter avec méthode, & par le moyen des instrumens convenables.

Quelquefois les dents sont ferrées par la résistance d'un homme insensé, ou qui étant dans le délire, s'opiniâtre à ne pas ouvrir la bouche. Ces états font naître la nécessité d'employer la violence. Le même effet est encore produit par le caprice d'un enfant épouvanté, malin, ou revêché, & par les vapeurs histériques des femmes, qui continuent pendant plusieurs jours. Les cataleptiques sont sujets au même inconvénient. Dans toutes ces occasions, on est obligé d'avoir recours à la même opération.

Lorsqu'il s'agit d'ouvrir la bouche par force, on doit y procéder méthodiquement, & avec précaution; il faut le plus qu'on peut, préserver les dents de toute atteinte fâcheuse, & prendre bien garde en même tems de ne pas



luxer, ni fracturer la machoire inférieure.

Les instrumens propres à faire cette opération sont un élévatoire (a) tel que celui dont on se sert dans l'opération du trépan, & un *speculum oris*. (b) Il y a des *speculum oris* de plusieurs formes & de différente construction. Il faut encore employer un baillon (c) pour tenir la bouche ouverte après l'opération.

Pour procéder à l'ouverture des dents, lorsqu'elles sont ferrées les unes contre les autres, il faut y introduire un élévatoire, ou quelque autre instrument capable de produire le même effet: On doit se servir, pour faire passer cet instrument, de l'intervalle qui se trouvera le plus considérable entre la jonction des extrémités des dents: Ces intervalles se trouvent quelquefois suffisamment grands dans l'endroit des incisives & des canines, aux bouches de ceux dont les dents sont mal arrangées, ou d'une longueur inégale, surtout lorsqu'elles n'ont pas été égalisées par les pincettes incisives, ni par la lime.

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 3.

(b) Voyez la Figure 2. de la Planche 3.

(c) Voyez la Figure 3. de la Planche 3.

L'élévatoire

L'élevatoire étant introduit, on l'engage le plus qu'on peut en le tournant en différens sens, & pour lors en l'élevant, ou en le baissant, on tâche de faire effort pour éloigner par ce moyen les dents inférieures, des supérieures, jusqu'au point de pouvoir introduire entre leurs extrémités, le bout antérieur du *speculum oris*, qui sera pour lors fermé.

Après son introduction, l'on écarte les extrémités de cet instrument insinuées entre les dents; on tourne la vis engagée le long de cette machine, supposé que l'on se serve du *speculum* ordinaire construit à vis, que je n'ai point fait graver dans cet ouvrage: Si au contraire, l'on se sert du *speculum* à simple jonction qui fait la fonction du double levier, on presse fortement l'extrémité des branches en les approchant ainsi l'une de l'autre. Leur extrémité opposée s'écarte alors suffisamment pour produire l'effet que l'on souhaite.

Le *speculum oris* à simple jonction dont je viens de parler, a ses branches très-longues, par rapport à ses mâchoires, qui doivent être extérieurement traversées de petite rainures, ou sillons, afin qu'elles puissent mieux s'engager



210 LE CHIRURGIEN  
entre les extrémités des dents.

En faisant cette opération avec les instrumens qui servent à ouvrir la bouche, il faut observer de les appuyer sur des dents fortes & bien affermies; car si l'on les appuyoit sur des dents ébranlées, foibles, chancelantes, ou cariées, on pourroit les renverser, ou les casser; ce qu'il faut éviter, à moins qu'on n'y soit absolument obligé. Par la méthode que je viens de prescrire, on ne parvient pas toujours à vaincre la résistance que fait la contraction des muscles: Elle est quelquefois si puissante, qu'on fractureroit plutôt la mâchoire, qu'on ne la surmonteroit. On peut voir par le calcul que Stenon a fait, & plusieurs autres après lui, qu'elle est la puissance de ces muscles: L'obstacle qu'ils forment dans le cas en question, devient encore plus difficile, ou tout-à-fait insurmontable, lorsque l'égalité & l'arrangement des dents ne permettent pas l'introduction d'aucun instrument.

Pour lors il faut, malgré soi, se résoudre à sacrifier une dent pour sauver la vie au malade. Ayant égard à l'utilité des dents, celle qui me paroît devoir être ôtée préférablement, est la

première, ou la deuxième des petites molaires supérieures, ou inférieures. L'ornement & la mastication souffrent moins de la perte de celles là, que de celle des autres.

Pour procéder à ôter cette dent la bouche étant fermée, & n'étant pas possible de l'ouvrir autrement, il faut se servir du pouffoir qu'on appuye sur cette dent assez près de la gencive, frappant sur le manche de cet instrument, avec la masse de plomb (a) ou un poids équivalant. L'on fait ainsi sauter cette dent, de dehors en dedans, & pour lors on parvient au point d'introduire dans la bouche du malade, des alimens suffisans pour le substanter, en lui serrant le nez en même tems, pour l'obliger à avaler l'aliment liquide.

Cette opération ne se fait qu'à la dernière extrémité, & lorsque sans son secours le malade périroit infailliblement, faute de nourriture. Elle est sujette à un inconvénient très-fâcheux; puisque la dent une fois ôtée de cette façon, reste dans la bouche, sans qu'on puisse quasi espérer de l'en retirer, tant que la bouche sera fermée: Cette dent

(a) Voyez la Figure I. de la Planche 28.



y demeurera ambulante, & dans le danger d'être avalée de travers par le malade. Pour éviter cet inconvénient fâcheux, s'il arrive que les dents se surpassent, on tâche, s'il est possible, de se servir de l'instrument le plus convenable; par exemple, du pélican, pour tirer en dehors une de celles qui excèdent en dehors, & éviter par-là qu'elle ne reste dans la bouche, comme il arrive lorsqu'on est obligé en pareille occasion de l'ôter avec le pouffoir.

Il faut observer, lorsqu'on veut dans un tel cas tirer une dent en la pouffant en dedans, qu'elle n'excède pas en dehors par sa longueur, la dent qui lui est opposée, ni que le pouffoir soit plus large que la dent qu'on veut tirer; parce que si l'on n'avoit pas égard à ces deux circonstances, on s'exposeroit à emporter, ou à ébranler plusieurs dents, au lieu d'une seule qu'il suffit d'ôter, pour satisfaire à l'intention que l'on a.

Avant que de se résoudre en pareille occasion à ôter une dent, il faut examiner, y regardant de près, même avec un stilet, (a) s'il ne seroit pas

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 6. de ce Volume.

possible, de découvrir entre les dents quelque intervalle capable de donner passage à un tuyau de la grosseur de la plume de l'aile d'un petit oiseau. Ce tuyau étant ajouté à une cuillier à bec, ou à un biberon, à un entonnoir, à un cornet, ou à quelqu'autre instrument semblable, suffiroit pour introduire du bouillon dans la bouche du malade, en telle quantité que l'on voudroit, & pour lors on devroit s'abstenir de lui ouvrir la bouche par force, & de lui ôter aucune dent. Par cette précaution, on a l'avantage d'avoir conservé les dents au malade, sans avoir déparé sa bouché, & sans nuire en aucune façon à la mastication.

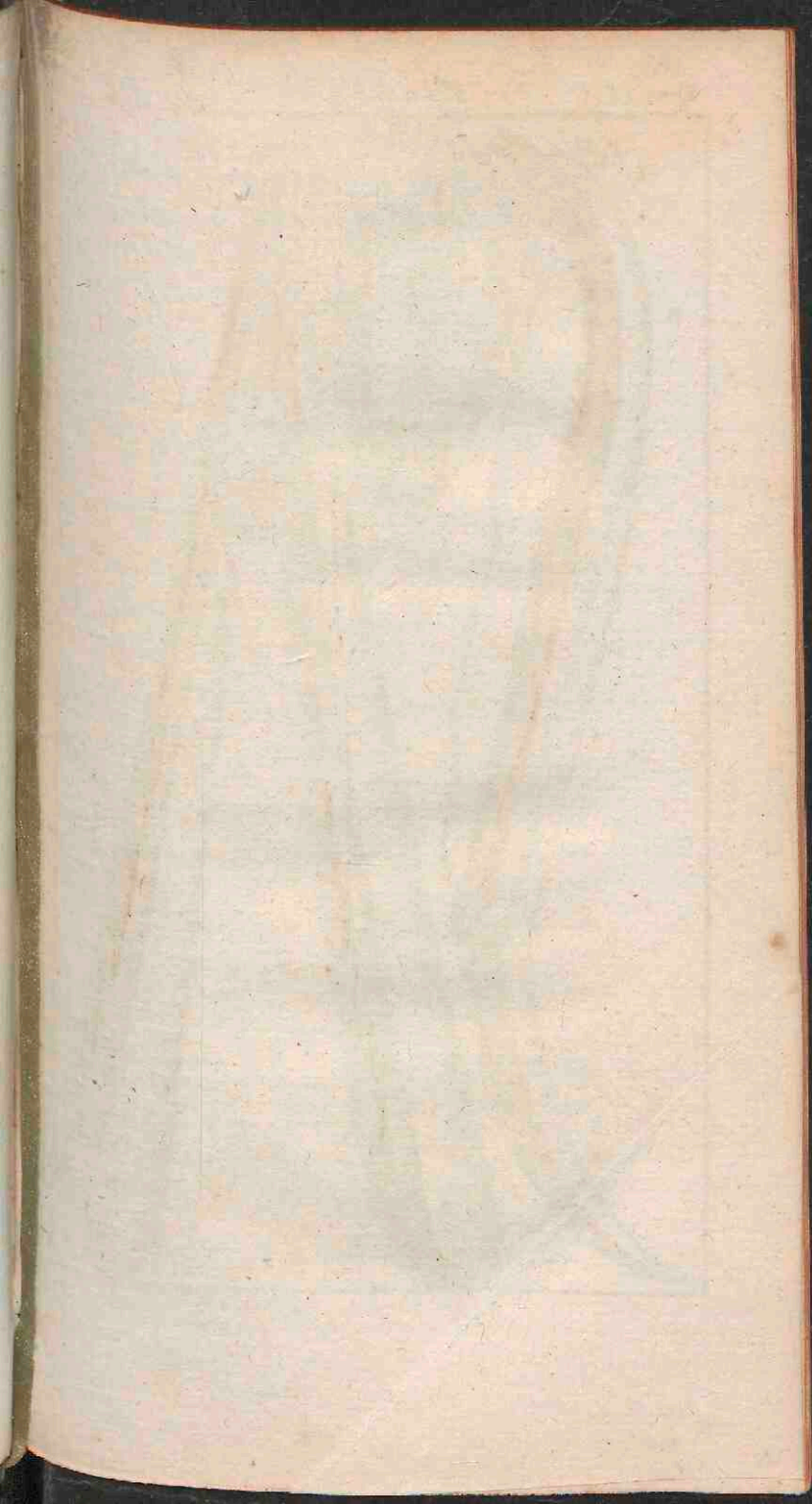
Les autres causes qui nous obligent en certains cas, d'employer la force pour ouvrir la bouche suffisamment, sont les cicatrices qui résultent des abcesses des parotides, ou des brides causées par les ulcères du flux de bouche: Quoi qu'il en soit, il faut toujours y procéder à peu près de même que nous l'enseignons, & se servir des mêmes instrumens, en observant, après avoir ouvert la bouche, d'employer le baillon en coulisse & en forme de coin, pour la tenir ouverte, jusqu'à ce que



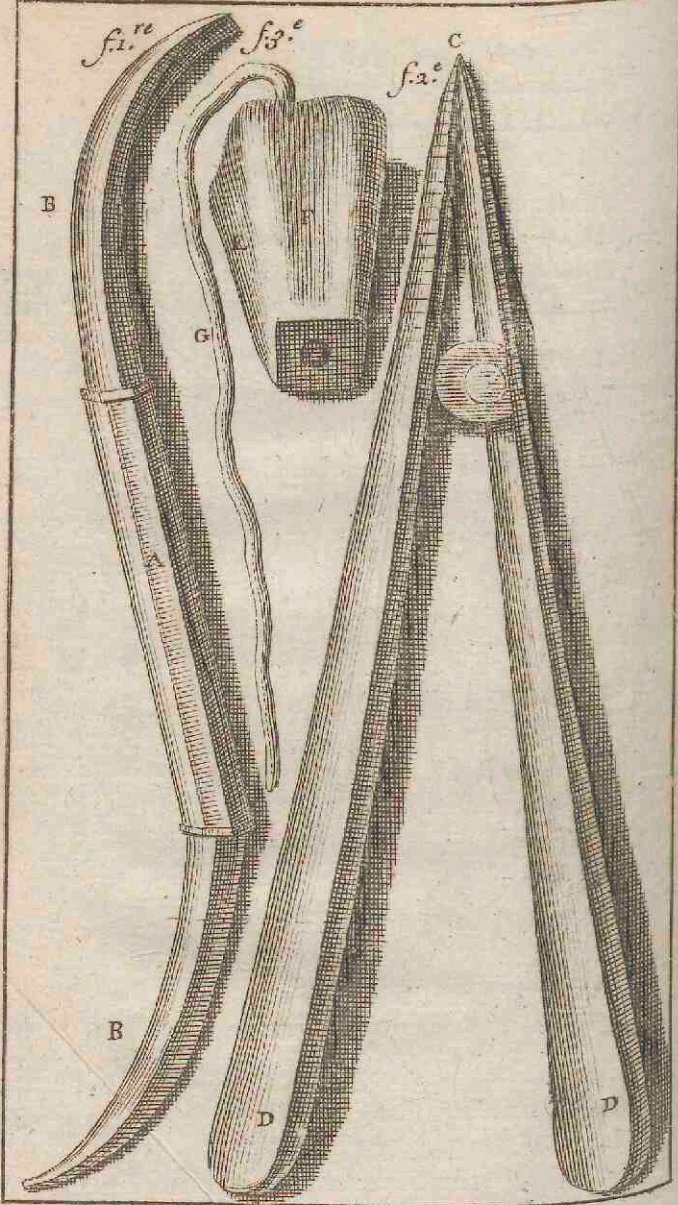
les accidens ayent cessé : Par-là on ne fera pas obligé de réitérer plusieurs fois la même opération, & on en retirera tout le fruit que l'on en doit attendre.

Lorsqu'il s'agit de quelque cicatrice, l'extension continuée par le moyen du baillon, ne contribuera pas peu à relâcher & à étendre les fibres des muscles fermeurs de la bouche, contractez, ou raccourcis, & à donner à la machoire inférieure un mouvement suffisant, pour qu'elle puisse agir autant qu'il est nécessaire pour faire les fonctions.

Ce baillon doit être de bois de buis, ou de cormier. On peut le percer de même qu'on perce certains bouchons de bouteilles, l'enfiler d'un ruban, ou d'un cordon de fil. Ce cordon sert à le retirer plus facilement de la bouche ; & d'ailleurs on évite par son moyen l'inconvénient qui pourroit arriver, s'il se déplaçoit, & s'il s'engageoit dans l'oesophage, ou s'il étoit avalé par le malade : On prévient tous ces accidens sans gêner le malade, si l'on attache ce même cordon à son bonnet, pour rendre le baillon plus propre à produire sûrement son effet, en l'empêchant de glisser de dessus l'extrémité.







té des dents. On a soin de le couvrir d'un linge fin & propre toutes les fois qu'on s'en sert. Ce sont-là les circonstances les plus essentielles à observer en pareille occasion : Circonstances oubliées par les Auteurs qui ont parlé de la nécessité & de la manière d'ouvrir la bouche par force.

---

*Explication de la Planche III. où l'on voit la figure de trois Instrumens qui servent à ouvrir la bouche.*

**L** *A. Figure I.* représente un élévatoire, servant à ouvrir la bouche.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Ses deux extrémités recourbées dans un sens opposé.

*La Figure II.* représente un *speculum oris* en forme de dilatatoire.

C. L'extrémité antérieure de ses deux branches jointes ensemble & sillonnées par leurs surfaces extérieures.

D. D. L'extrémité postérieure des branches.

*La Figure III.* représente un bail-



lon fait en forme de coin à coulisse ,  
servant à tenir la bouche ouverte.

E. Vûë d'une de ses parties la-  
térales.

F. Sa coulisse.

G. Le cordon qui l'enfile , des-  
tiné à l'affujettir.

## CHAPITRE XVI.

*De la structure , de l'étendue , de  
la connexion & des usages  
des Gencives.*

**A**VANT que de traiter des mala-  
dies qui affligent les gencives ,  
il est nécessaire de donner une idée  
de leur structure ; Cette notion ser-  
vira à mieux faire connoître les acci-  
dens qui leur surviennent , à les préve-  
nir , ou à les corriger , en se servant des  
remèdes convenables , & en pratiquant  
à propos les opérations que l'art indi-  
que.

La substance qui compose les gen-  
cives est ferme , & d'une matière assez  
dure : Elle est beaucoup plus glandu-  
leuse que fibreuse : Elle est contenuë  
& enveloppée entre la peau qui revêt  
intérieurement

intérieurement la bouche, & le périoste: Cette même substance est pénétrée & arrosée par plusieurs vaisseaux de différens genres, par des artères, des veines, des nerfs & des vaisseaux lymphatiques, presque tous divisez & multipliez en autant de vaisseaux capillaires, formez par la continuation des vaisseaux qui se distribuent aux parties les plus voisines des gencives.

Les gencives s'étendent en chaque mâchoire, depuis la dernière dent du côté droit, jusqu'à la dernière dent du côté gauche, tant en la mâchoire supérieure, qu'en la mâchoire inférieure, soit en dedans, soit en dehors. Elles s'étendent encore en dehors, sur les côtes & sur le devant, depuis le colet de chaque dent, jusqu'à la peau qui revêt intérieurement les jouës & les lèvres. Les gencives s'étendent au-dedans de la mâchoire inférieure, depuis le colet des dents, jusqu'à la circonférence de la base de la langue, & au-dedans de la mâchoire supérieure, jusqu'à la circonférence de la voûte du palais.

Les gencives s'attachent & sont fortement adhérentes au colet de chaque dent : Du côté extérieur elles adhèrent



rent à la partie extérieure des dents ; & du côté intérieur à leur partie intérieure : Quelquefois les gencives se placent dans les intervalles des dents , particulièrement lorsqu'une dent vient à manquer : Pour lors les alvéoles s'affaissant en partie & se rétrécissant , les gencives effacent & occupent l'espace des dents. C'est en s'unissant qu'elles remplissent cet espace , de façon que la portion des gencives , qui couvroit la face intérieure du collet de la dent , vient à la rencontre de celle qui couvroit la face extérieure. S'approchant par-là mutuellement , en s'attachant & en se réunissant à l'alvéole , elles s'unissent à la fin entr'elles par la rencontre de leur prolongation , ou accroissement. C'est de cette façon que les gencives remplissent en partie le vuide des alvéoles , & qu'elles couvrent la place des racines des dents , lorsque quelque dent vient à manquer.

Les gencives dans les enfans sont naturellement unies entr'elles , & couvrent entièrement les alvéoles : Elles sont divisées par la sortie des dents ; c'est pourquoi lorsque les dents tombent , les gencives se trouvent disposées à se réduire à leur premier état , en oc-

cupant les mêmes espaces qu'elles occupoient avant que les dents par leur sortie les eussent divisées & éloignées l'une de l'autre dans cet endroit.

On voit par cette description, que les gencives tapissent non-seulement le collet des dents, mais encore partie des surfaces de l'un & de l'autre os maxillaire, dans les endroits où les alvéoles sont placez dans ces deux os : On voit aussi que l'union de la substance des gencives avec les dents & les surfaces des os maxillaires, se fait par le moyen du périoste.

Le principal usage des gencives, est de rendre les dents plus fermes & plus stables dans les alvéoles, qui contiennent leurs racines. Les gencives sont les conservatrices des dents : Elles contribuent aussi à l'ornement de la bouche, quand elles sont bien configurées & découpées en forme de demi-croissant. Lorsqu'elles se manifestent à l'occasion du ris, elles étalent un rouge vermeil, qui relève l'éclat de la blancheur des dents, & qui est réciproquement relevé par cette même blancheur : Cette opposition de couleur, avec l'ordre & la régularité des dents, & du bord des gencives, offre à la vûe un objet des plus gracieux.



## CHAPITRE XVII.

*Des maladies des gencives, & en premier lieu de l'excroissance ordinaire aux gencives, & l'opération convenable pour traiter cette maladie.*

**L**A connexion & le rapport qu'il y a entre les gencives & les dents, m'engagent à traiter en particulier des maladies les plus ordinaires aux gencives. Ces maladies détruisent le plus souvent le tissu des dents, & leur causent une infinité d'accidens fâcheux.

Les maladies des gencives sont les douleurs que les dents causent en sortant ( comme nous avons parlé de ces douleurs, &c. au Chapitre II. nous nous en taisons ici ) les excroissances ordinaires ; l'époulis, excroissance très-fâcheuse ; le paroulis, abcès très-incommode & très-dangereux ; les ulcères ; les fistules ; le scorbut, &c.

Il y a différentes espèces d'excroissances des gencives. La véritable excroissance est celle qui survient à la suite de quelque excoriation, ou ulcé-

ration des gencives , par la prolongation ou l'allongement que le sang & le suc nourricier produisent , en s'accumulant à l'orifice des vaisseaux sanguins , qui arrosent les gencives , dans l'endroit où ils sont rompus , ou dilacerez. Entre les excroissances de cette espèce , il y en a de simplement charnuës , & plus ou moins dures , ou molasses : Il y en a d'autres spongieuses , polipeuses , schirreuses , chancreuses , ou carcinomateuses , même quelquefois d'osseuses , ou pierreuses.

Il y a d'autres excroissances improprement nommées , qui dépendent seulement du gonflement des gencives , causé par l'infiltration de quelques humeurs hétérogènes , qui causent de la tension à leur substance , tendent en même tems , & prolongent les vaisseaux qui les arrosent , & leur donnent lieu de surpasser leurs limites. On voit de ces sortes d'excroissances , ou pour mieux dire , des prolongemens des gencives , si grands & si étendus , qu'ils recouvrent quelquefois la couronne des dents.

Cette maladie est une de celles qui affligent le plus souvent les gencives. Nous la nommerons excroissance , pour



nous accommoder au langage ordinaire ; quoiqu'elle ne soit qu'un gonflement. Les gencives deviennent alors si molasses , si spongieuses , si tendres & si délicates , que pour peu qu'on les touche , ou que le malade vienne à pomper sa salive , on en voit sortir du sang : Les dents s'en ressentent quelquefois de façon , qu'elles deviennent chancelantes , & qu'elles périssent à cette occasion , si l'on n'y remédie promptement.

La cause la plus ordinaire de cette maladie , est le tartre qui s'accumule autour des dents , & s'insinuë entr'elles & la gencive , d'où viennent la compression des vaisseaux , & l'opposition au passage des liqueurs. Alors ces liqueurs faisant effort , dilatent ces vaisseaux , & elles s'infiltrerent tellement , que l'abondance du sang & des sérositez tend par cet obstacle ces mêmes vaisseaux sanguins & limphatiques , dont les parois qui ont peu de résistance se rompent d'eux mêmes , ou cèdent aux moindres efforts : De-là vient enfin que les gencives se gonflent , & saignent si facilement & si souvent.

Les dents étant chancelantes , les gencives gonflées & douloureuses , on

évite de manger de ce côté là, par la douleur que la mastication cause; cependant cette douleur augmente de jour en jour, lorsqu'on en use ainsi; & elle cesseroit plutôt, si la mastication se faisoit sur ces parties affligées; parce que les alimens comprimant les dents & les gencives tuméfiées, les dégorgeroient, & par conséquent diminueroient le gonflement, & en même tems la douleur.

Si l'on néglige ces excroissances, elles ne manquent pas de faire des progrès plus ou moins grands, plus ou moins rapides, ou lents, selon que la compression du corps étranger, est considérable, ou foible, ou que l'humour est plus ou moins abondante, liquide, ou épaisse, bénigne, ou maligne. Pour lors il arrive que ces humeurs, par le long séjour qu'elles font dans la partie, soit qu'elles soient arrêtées dans leurs propres vaisseaux, ou infiltrées dans les interstices voisins, fermentant & s'aigrissant, rompent, rongent & déchirent la substance des gencives; d'où il naît, outre leur gonflement, des excoriations, ou des ulcères. Si la liqueur contenuë dans la substance glanduleuse des gencives, ne



peut se faire jour , parce que les tuyaux excrétoires qui contiennent cette liqueur sont bouchez , & parce que cette liqueur ne peut , en se résolvant , transpirer , ou rétrograder dans la masse du sang , ou s'évacuer par la suppuration ; alors il arrive que les parties les plus liquides s'exhalent , & que les plus massives & les plus grossières s'épaississent par leur séjour ; & par conséquent il en vient une tumeur dure & quelquefois schirreuse.

Il peut aussi arriver que l'humeur qui se trouve ainsi infiltrée , étant sans cesse frappée par les impulsions réitérées des artères , & changeant de qualité , dégénère en une matière capable de s'aigrir par la fermentation , de devenir corrosive , de donner lieu au schirre , & de se convertir en carcinôme , ou en cancer : La même matière peut quelquefois carier dans la suite les os voisins.

Pour prévenir ces fâcheux événements , il faut de bonne heure avoir recours à tous les moyens convenables en pareille occasion ; il faut détacher avec grand soin le tartre , qui s'insinüe entre la surface des dents & le bord des gencives ; il faut scarifier les gencives

avec la lancette affermie & cachée dans une petite bandelette, qui ira jusqu'à la pointe de ladite lancette, (a) ou avec un déchauffoir bien tranchant (b) & couper avec les ciseaux l'excédent des gencives. Si les gencives ne sont que médiocrement gonflées, & qu'il n'y ait point de tartre à ôter, il suffira de les dégorgier, en les scarifiant par de petites incisions assez multipliées & suffisamment profondes. Après avoir observé ces circonstances, il ne s'agit que de résoudre l'humeur, qui a pu encore rester infiltrée dans les gencives: Il faut, après avoir résous cette humeur, fortifier les gencives. Comme il est assez ordinaire, qu'il y ait une cause intérieure qui produise cette sorte de maladie, il faut toujours être attentif à combattre cette cause, tandis qu'on fomenté souvent les gencives avec une décoction faite avec l'iris, la sauge, les noix de Cypres, les feuilles, ou les glands de chêne, dont on fait une décoction dans le vin rouge. Lorsqu'il s'agit d'extirper quelque portion des gencives plus ou moins excédentes, on y procède en la manière suivante.

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche. 5.

(b) Voyez la Planche 18. tome 2.



Si c'est pour inciser, ou retrancher les gencives sur le devant de la bouche, on prend des ciseaux droits, (a) bien tranchans & bien pointus. S'il s'agit de pratiquer une semblable opération sur les côtez de l'une ou de l'autre machoire, on prendra des ciseaux courbes, (b) d'ailleurs conditionnez de même que les ciseaux droits; mais un peu plus courbes que ceux dont on se sert ordinairement en Chirurgie: Ensuite le Dentiste tenant les ciseaux de la main droite, relève, ou baisse les lèvres & écarte les iouës avec les doigts de la main gauche; afin de pouvoir agir librement en opérant, & de mieux exécuter son opération, sans blesser les parties saines; Pour lors il extirpe dans toute son étendue la partie excédente des gencives; il comprime ensuite avec le doigt indicateur de bas en haut les gencives de la machoire inférieure; au lieu qu'il doit comprimer celles de la supérieure de haut en bas; & cela dans l'intention de les mieux dégorger: Il se sert après, pour les bassiner, des mêmes remèdes ci-dessus indiquez. Par tous ces moyens on prévient les fâcheux

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 5.

(b) Voyez la Figure 2. de la Planche 6.

les suites que nous avons rapportées. On se sert encore en certains cas des ciseaux droits ou courbes arbitrairement dans tous les endroits de la bouche, selon les circonstances particulières.

Si nonobstant ces sages précautions, la maladie devenoit extraordinaire; qu'elle eût fait de plus grands progrès, ou qu'elle eût été négligée jusqu'au point d'être dégénérée en schirre, en chancre, en carcinôme, ou en cancer, pour lors il faudroit avoir recours à la méthode qui sera indiquée à l'occasion de ces cas, en procédant à ce traitement suivant le conseil des plus excellens Médecins & Chirurgiens.

---

## CHAPITRE XVIII.

*De l'époulis, ou excroissance charnue excédant le niveau de la surface des Gencives; & de l'opération convenable pour traiter cette maladie.*

**L'**ÉPOULIS est une vraie excroissance particulière à la gencive. Les Grecs l'ont nommée ainsi, parce qu'el-



le vient hors des gencives. Elle ne s'éleve point le long des interstices des dents, comme fait le prolongement ou le gonflement des gencives, dont on a parlé dans le chapitre précédent. Cette excroissance procède d'une excoriation, d'une ulcération des gencives, ou d'une plaie.

De ces excroissances il y en a de deux espèces. Dans l'une de ces espèces, les chairs sont molles, blanchâtres & comme polipeuses: Elles sont produites par un sang chargé d'une limphe crasse & visqueuse: Ces chairs sont indolentes & même insensibles. Dans l'autre espèce, elles sont dures, rougeâtres & engendrées par un sang abondant en bile ou en parties terrestres: Elles sont toujours douloureuses, & tendent à la nature du schirre, ou du cancer.

Ces excroissances sont toujours causées par le vice des liqueurs, ou des suc, qui arrosent la substance des gencives: Dans les excroissances qui sont rougeâtres, ce sont les vaisseaux sanguins qui sont les plus engorgez; dans les blanchâtres, les veines lymphatiques sont les plus embarrassées: Les douleurs que l'on ressent à l'occasion de celles qui sont rougeâtres, dépendent en par-

tie de la tension des fibres, & en partie de l'acrimonie des matières. Les excroissances blanchâtres, sont causées par le vice de la limphe. Les excroissances rougeâtres, ou noirâtres, sont causées par le vice du sang, ou de la bile. Quelquefois les unes & les autres en s'invétérant, acquièrent une telle consistance, ou dureté, qu'elles résistent même au tranchant des instrumens. Cela arrive plus souvent à celles qui sont causées par un sang bilieux & terrestre, qu'à celles qui sont causées par le vice de la limphe.

Ces excroissances ont pour l'ordinaire leur attache en forme de col; les vaisseaux qui s'y distribuent, fournissent continuellement de nouvelles matières, qui augmentent insensiblement leur volume; si l'on n'a pas soin de les extirper de bonne heure, leur progrès devient d'une très-dangéreuse conséquence; ce qui n'est que trop vérifié par l'expérience.

L'on verra par la figure que je donne de deux excroissances (a) de cette espèce, quel est le volume qu'elles acquièrent quelquefois; puisque la plus considérable a augmenté dans l'espace

(a) Voyez la Planche 4.



de cinq années, jusqu'au point où elle est représentée dans la Planche.

Lorsque l'on veut emporter des excroissances dures, calleuses, carcinomateuses, ou pierreuses, le sujet sera situé dans un fauteuil, ou dans un lit, son dos & sa tête appuyez sur des coussins, ou contre un dossier. Le Dentiste doit être placé devant le sujet, s'il est dans un fauteuil; ou à la ruelle droite du lit, s'il est dans le lit: Il tient l'instrument dont il doit opérer, avec sa main droite, tandis qu'avec le pouce & l'indicateur de la main gauche, il range les lèvres & les jouës, assujettissant l'excroissance qu'il veut extirper, en la saisissant avec des pincettes de Chirurgien, ou avec une airigne, (a) si les doigts ne suffisent pas pour emporter cette excroissance: On l'emporte le plus près de la gencive qu'il est possible, avec les instrumens les plus convenables; & on évite soigneusement de découvrir l'os de la mâchoire, crainte d'occasionner la carie, en l'exposant à l'air, & aux mauvaises impressions du limon de la bouche. Si au contraire l'os est carié, on le découvre dans toute l'é-

(a) Voyez les Figures 2. & 3. de la Planche 7.

tenduë de la carie, & pour lors on procède à la guérison suivant l'usage ordinaire.

Pour s'assurer de l'état de l'os, il faut avec une sonde à Dentiste, (a) ou bien avec un stilet ordinaire, reconnoître ce qui se passe dans la plaie qu'on vient de faire, en extirpant l'excroissance.

Si l'excroissance est située du côté gauche, il faut se placer du même côté, tenant l'instrument de la main gauche, tandis qu'avec la main droite on éloigne les lèvres & la jouë, & que l'on assujettit l'excroissance. On opère d'ailleurs de même que l'on a opéré au côté opposé.

Si l'on veut opérer sans changer de place, il ne faut que passer le bras gauche par-dessus la tête de la personne sur laquelle on opère; en observant dans la manière d'opérer, les circonstances que nous venons d'indiquer.

L'opération faite, on fait laver la bouche avec du vin tiède, appliquant sur la plaie un plumaceau imbibé de vin miellé, qu'on fait soutenir avec le doigt pendant quelque tems. Si les vaisseaux coupez en opérant, fournissent trop de

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 6.



fang, il faut tremper un, ou plusieurs plumaceaux dans l'eau alumineuse, ou dans quelqu'autre liqueur astringente ou stiptique, &c. Il faut aussi les recouvrir de quelques compresses graduées, pour remplir suffisamment l'espace qui se trouve entre la gencive & la joue, & procurer un point d'appui capable de faire une compression suffisante, afin de se mieux rendre maître de l'hémorragie : On peut encore, en cas qu'elle soit opiniâtre, appliquer des compresses sur la joue, soutenues par un bandage convenable, & qui comprime suffisamment l'appareil que nous avons indiqué : On a par ce moyen un point d'appui ferme & solide, capable d'arrêter l'hémorragie, quoiqu'opiniâtre.

La cure de cette maladie après l'opération, ne consiste qu'à se rincer souvent la bouche avec les remèdes que nous avons indiqués : On trempe dans ces remèdes des plumaceaux qu'on applique sur la plaie : On les renouvelle au moins deux ou trois fois par jour, à moins qu'il ne se forme de nouvelles excroissances, ce qui arrive quelquefois : Il faut en ce cas-là consumer ces nouvelles chairs, tâchant de s'en rendre maître par le cautère actuel, ou par

par les applications réitérées de la pierre infernale, que l'on porte dans la bouche du malade par le moyen de l'étui d'argent nommé porte-pierre-infernale, (a) lequel doit être plus long que celui dont on se sert ordinairement, afin de pouvoir appliquer plus commodément la pierre infernale dans les endroits les plus enfoncez de la bouche. Cet instrument étant le plus commode, & celui qui assujettit le mieux la pierre infernale, on ne doit l'appliquer dans la bouche, qu'étant montée sur cet instrument; de crainte que cette pierre n'échappe des doigts, ou des pincettes, & qu'elle ne fasse du désordre dans la bouche, & surtout dans l'estomac, si malheureusement le malade venoit à l'avalier. Cet accident est quelquefois arrivé: On le prévient par la précaution que j'indique. Si l'on étoit appelé pour secourir un malade, qui se trouveroit dans un cas aussi fâcheux par l'imprudence de quelque Dentiste, il faudroit faire avaler du lait, ou de l'huile en quantité au malade, & même lui faire prendre un vomitif, & derechef lui faire boire du lait,

(a) Voyez les Figures 2. & 3. de la Planche 8.



ou de l'huile. On doit encore observer par la même raison, de bien essuyer l'humidité dans l'endroit où cette pierre doit s'appliquer, afin d'empêcher, autant qu'il est possible, que la salive n'en dissolve quelques particules, qui pourroient causer du désordre dans la bouche, dans l'œsophage, & même dans l'estomac, si l'on venoit à avaler une salive imprégnée de la dissolution de cette pierre, ce que l'on évite toujours par cette seconde précaution. On fait d'ailleurs rinses plusieurs fois la bouche du malade, tant pour ôter le mauvais goût, que pour diminuer la douleur que cette pierre cause. Par ce moyen on guérit radicalement & en peu de tems cette maladie, à moins que l'os ne se trouve en même tems carié, comme nous l'avons dit, ou qu'il n'y ait une complication maligne d'une cause intérieure, qui dépend de quelque mauvais levain scorbutique, scrophuleux, ou vérolique, &c. Dans ce cas il faut recourir au secours de la Médecine, & agissant de concert avec elle, réitérer les mêmes opérations & l'usage des mêmes remèdes en cas de récidive; car il arrive quelquefois que ces sortes de maladies re-

paroissent , lorsque les malades sont atteints d'ailleurs de quelque mal qui a vicié la masse du sang universellement.

Il ne suffit pas d'avoir donné une méthode pour les cas ordinaires , il faut indiquer encore quelques circonstances concernant la manière d'opérer dans les cas les plus extraordinaires , & lorsqu'il s'agit d'extirper quelque excroissance survenue dans la bouche , qui a acquis par succession de tems un volume énorme , en dégénérant en une consistance osseuse , ou pierreuse , fortement adhérente , & ne faisant quasi qu'un même corps avec la partie osseuse avec laquelle elle s'est intimement unie. On ne peut extirper une excroissance de cette nature avec le scalpel , le bistouri , ni les ciseaux : Il faut emporter ces excroissances avec les instrumens qui servent à ôter les dents , en se servant du plus convenable , par rapport au volume & à la situation de l'excroissance , ou bien même avec un petit ciseau , nommé bec-d'âne , dont les Menuisiers se servent. On porte son extrémité tranchante sur l'excroissance , & l'on frappe sur son manche avec un petit maillet , ou bien on coupe cette ex-



croissance avec une scie, dont la lame sera emmanchée comme un couteau. Il faut proportionner le volume & la grandeur de ces instrumens à la disposition des parties sur lesquelles on doit opérer. Par ce moyen on peut ôter des excroissances, ou pétrifications semblables à celles que M. Carmeline a ôtées à M. Houllü, & à celle que M. Bassuel m'a communiquée, comme je le rapporte plus au long dans mes observations. Il ne faut pas négliger d'auteurs pour le pansement d'une telle maladie, après l'extirpation faite, les circonstances requises, qu'il est aisé de recueillir en différens endroits de ce Traité.

---

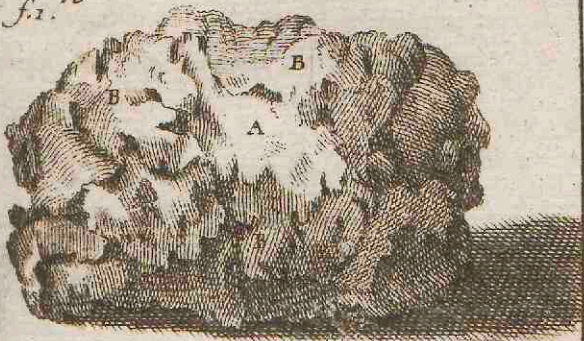
*Explication de la Planche IV. où sont représentez différens corps pierreux.*

**L** *A Figure I.* représente une grande excroissance, ou époulis pétrifié, vû par la surface qui étoit attachée aux parties de la bouche.

A. L'endroit où il s'attachoit aux parties de la bouche.

B. B. B. Plusieurs éminences raboteuses.

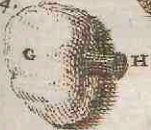
f.1.<sup>re</sup>



f.2.<sup>e</sup>



f.4.<sup>e</sup>



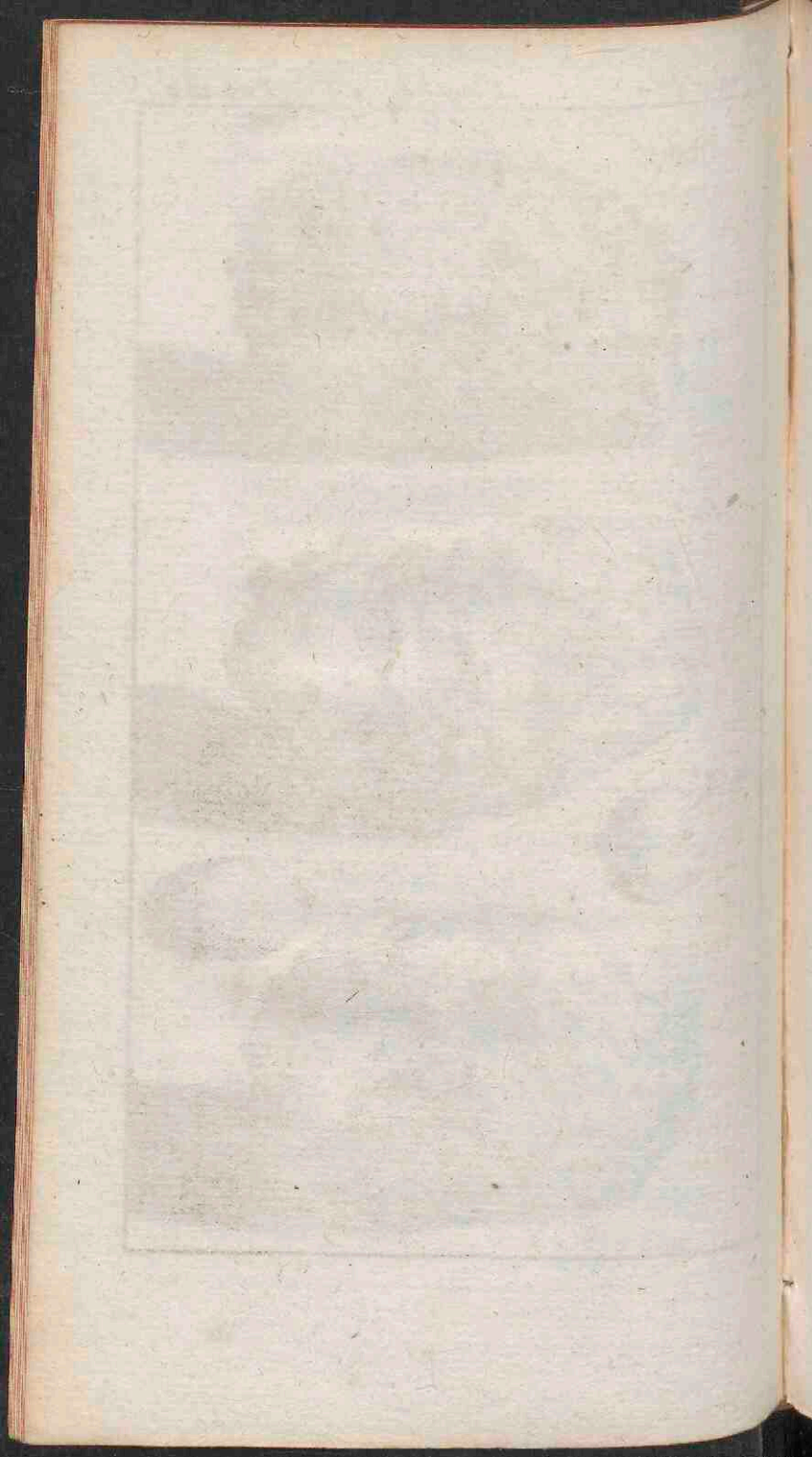
f.3.<sup>e</sup>



f.5.<sup>e</sup>







*La Figure II.* représente le même corps pierreux, vû par la surface la plus convexe.

C. Un enfoncement très-profond, dont la surface est irrégulière & inégale, ressemblant assez à une grôte naturelle.

D. D. Éminences raboteuses & irrégulières de ce corps.

*La Figure III.* représente une troisième surface de ce même corps pierreux, vû par le côté où le cautère actuel a porté & fait un trou profond, en calcinant une partie de la substance pierreuse.

E. Le trou formé par le cautère actuel.

F. F. Éminences raboteuses & irrégulières de ce même corps pierreux.

*La Figure IV.* représente une petite excroissance, ou époulis pétrifié, vû de façon qu'on voit sa tête & son attache.

G. Le corps de cette excroissance.

H. Son attache.

*La Figure V.* représente la même excroissance, vûe par son sommet & dans la circonférence la plus étendue,



## CHAPITRE XIX.

*Du paroulis, ou abcès qui se forme aux Gencives par fluxion & inflammation, quelquefois par congestion, épanchement, & infiltration; la manière d'opérer pour traiter cette maladie.*

**L**E paroulis tire son étimologie de deux termes Grecs, qui signifient, proche & gencive, quoiqu'il vienne aux gencives mêmes, entr'elles & le dedans des jouës. Il commence à paroître par une inflammation, presque toujours occasionnée par la carie de quelque dent, de quelque chicor, ou racine qu'on a négligé d'ôter, ou par l'alvéole carié. L'humour acre & corrosive qui ronge l'os, fermente & agit avec violence, non-seulement sur l'os qu'elle détruit, mais encore sur les enveloppes membraneuses & nerveuses, & y cause des divulsions qui font sentir des douleurs très-sensibles: Les esprits animaux ainsi irrités, refluent irrégulièrement & donnent occasion aux liqueurs qui circulent dans les vais-

seaux voisins, de s'arrêter en quelque manière dans leurs tuyaux; parce que les filets nerveux devenant plus tendus qu'à l'ordinaire, les vaisseaux sanguins & lymphatiques qui se rencontrent par leur distribution, comme croisez & entrelassez avec eux, sont comprimez par les nerfs ainsi tendus. Cela suffit pour arrêter, ou intercepter en quelque façon le cours des humeurs: De là vient qu'il se forme des obstructions, qui gonflent tellement les vaisseaux, qu'ils se rompent à la fin. Il en vient une tumeur avec épanchement, plus ou moins considérable, étendue, ou profonde, selon que les humeurs sont plus ou moins disposées à s'aigrir, à fermenter, ou à se déposer, par rapport à la cacochimie du sujet, ou à la plénitude de ses vaisseaux. Il peut encore arriver que l'humeur même qui sort de la carie, venant à s'insinuer dans les interstices des fibres de la gencive, & les écartant les unes des autres, peut causer l'inflammation, le gonflement, &c.

Il peut y avoir encore d'autres causes du paroulis; comme quelque vice particulier de la masse du sang, ou bien quelque cause extérieure, qui dépen-



de des injures du tems, des chûtes, ou de quelques coups reçûs. Quoi qu'il en soit, cette tumeur est presque toujours la même, à quelque circonstance près; ce qui ne change pas de beaucoup la manière de la traiter.

Le paroulis occasionné par l'une, ou l'autre de ces causes, doit être regardé dans son commencement, comme une inflammation simple; dans son progrès, comme une tumeur disposée à s'abcéder; dans son état, comme un abcès confirmé, capable d'avoir des suites très-fâcheuses, puisqu'il peut fort souvent occasionner la carie des os des mâchoires; car les gencives étant peu épaisses, la matière a bientôt pénétré & détruit l'enveloppe, ou le périoste de ces os, & successivement leur propre substance.

Lorsqu'on est appelé à l'occasion de ces sortes d'abcès, il faut reconnoître leur situation: Ils sont situez tantôt plus bas, tantôt plus haut, tantôt plus en avant, tantôt plus en arrière: Quelquefois l'inflammation, ou le gonflement, que le paroulis occasionne, s'étend dans toute la jouë depuis l'oreille, les yeux, le nez, jusqu'aux lèvres, même jusqu'au menton. Il faut encore  
tâcher

tâcher de reconnoître au vrai, quelles sont les causes qui produisent ces abcès : Il faut examiner surtout les dents, & s'assurer de leur état. S'il y en a de cariées, & qu'il soit possible de les ôter, il ne faut pas différer de le faire, à moins que la tension & la douleur des parties ne s'y opposent. L'extraction des dents, ou des chicots, lorsqu'elle est praticable, est souvent suffisante pour faire disparoître le dépôt. Elle est au contraire capable de l'augmenter, si l'on s'opiniâtre à la faire mal-à-propos, & avec trop de violence.

Si les dents sont cariées, & qu'il faille différer de les ôter, on a recours en attendant, à la saignée suffisamment répétée, aux lavemens tempérans, émoullians & laxatifs; observant la diète & le régime de vivre convenable : On examine souvent la maladie, pour juger de son progrès : On a soin de baigner souvent les gencives avec du lait, dans lequel on a fait bouillir des figues grasses, des feuilles de mauve & de guimauve & un peu de pariétaire. On applique sur l'endroit de la gencive gonflée & renduë, une ou deux figues des plus grasses, bien cuites dans du lait, tandis qu'extérieurement



on fait des onctions sur toute l'étendue de la jouë, avec un liniment composé seulement de parties égales d'onguent d'altea & d'huile d'hypericum, appliquant par-dessus un papier brouillard & une compresse simple, soutenant le tout sans compression par le moyen d'un bandage contentif. Ce sont-là les moyens capables d'appaîser la douleur, de détourner la fluxion, de résoudre les matières disposées à la résolution, de cuire & de digérer celles qui tendent à la suppuration, en relâchant & en ramollissant les fibres de la partie malade.

Si malgré tous ces moyens la maladie fait un grand progrès; si la tumeur s'élève en quelque endroit plus qu'ailleurs, pour peu que l'on y sente de la fluctuation, il ne faut point hésiter à donner promptement issue à la matière qu'elle contient, quand bien même la violence de la douleur seroit diminuée, ou tout-à-fait calmée. Lorsque la tumeur est prête à abcéder, il faut la percer sans attendre que la matière perce d'elle-même, parce qu'on donneroit le tems à la matière de pénétrer jusqu'à l'os, ou de s'étendre jusqu'aux parties extérieures du visage; ce qui

causeroit ainsi une maladie, dont les suites seroient longues & fâcheuses, peut-être même accompagnées de quelque difformité très-disgracieuse. Cela n'arrive que trop souvent, lorsqu'on est obligé, pour avoir trop longtems différé l'opération, de percer la tumeur en quelque endroit de la joue, ou du menton, ou que la matière se faisant jour par elle-même, soit en dehors, soit en dedans, occasionne des fistules accompagnées de carie.

C'est pourquoi, je le répète encore, lorsqu'on sera convaincu par la fluctuation de l'existence d'une matière déposée par épanchement, on fera l'ouverture de l'abcès sans attendre davantage, afin de procurer promptement l'évacuation du pus, & de prévenir les accidens qui pourroient survenir, si l'on ne faisoit pas cette opération de bonne heure, en observant de faire l'ouverture assez étendue, & dans la partie la plus inclinée.

Cette opération se peut faire avec un déchaussoir bien tranchant, ou avec une lancette dont on affermit la chassé avec la lame, au moyen d'une bandelette. Cette bandelette sert aussi à cacher la lame, pour moins effrayer le ma-



lade. Il ne faut laisser à découvert de la lame de cet instrument, vers sa pointe, que ce qu'il en faut pour faire l'incision. Le Dentiste tient cette lancette avec sa main droite. Le malade étant situé de façon convenable, le Dentiste est placé devant, ou au côté droit du malade pour opérer avec la main droite, soit sur le devant, ou sur le côté droit de l'une ou de l'autre machoire, tandis qu'avec la main gauche, il écartera des dents les lèvres & la joue avec l'indicateur & le pouce. L'ouverture étant faite, il presse les environs de l'abcès, pour exprimer & faire sortir le pus, qui peut être niché dans quelque sinus voisin. On fait ensuite rinser la bouche avec une décoction de sauge, faite dans du vin miellé, que l'on peut encore introduire dans toute la cavité de la plaie avec une moyenne seringue à abcès, (a) dont le tuyau sera suffisamment long, & courbé s'il est nécessaire; afin de pouvoir porter l'injection jusqu'au fond de la bouche sans incommoder. On seringue de cette façon la liqueur pour mieux déterger la cavité, en observant de seringuer doucement & sans violence, pour ne pas augmenter la divi-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 8.

tion des parties. On continuë de même de rincer les gencives, de bassiner la plaie, ou de la seringuer jusqu'à la guérison parfaite, & on applique à chaque pansement un plumaceau trempé dans la même liqueur, à l'endroit de la plaie.

Quand il faut opérer au côté gauche, le Dentiste sans changer de place, passant son bras gauche par dessus la tête du malade, écarte la jouë avec cette main, tandis qu'il opère de l'autre. Il peut encore passant du côté droit au côté gauche, opérer de la main gauche, en écartant les parties avec la main droite, agissant d'ailleurs de même qu'il vient d'être indiqué.

Si les dents cariées ne sont point ôtées, on les ôte le plutôt qu'il est possible. Si les alvéoles ne sont point altérées, non plus que le périoste, & que la masse du sang ne soit point viciée, la guérison suit de bien près cette petite opération.

Lorsque ces abcès sont situez aux gencives de la mâchoire supérieure, leur guérison est plus prompte que lorsqu'ils sont situez aux gencives de la mâchoire inférieure; parce que l'humeur suivant sa pente, s'évacuë plus facilement par



l'ouverture de l'abcès, vers laquelle elle est entraînée par son propre poids : Ce qui n'arrive pas de même à la mâchoire inférieure ; parce que la matière retenue dans le sac de l'abcès par sa pesanteur & par sa situation, rongée par son séjour & par son acrimonie les parties qu'elle touche, & cause ainsi quelquefois des fistules & même la carie. C'est pourquoi il faut être attentif à ouvrir au plutôt ces sortes d'abcès, particulièrement ceux qui surviennent aux gencives de la mâchoire inférieure. Il faut presser plus souvent en ceux-ci les gencives de bas en haut, pour procurer une évacuation plus exacte de la matière qui est contenue dans leur cavité. On se sert d'ailleurs pour en procurer plus promptement la réunion, de compresses qu'on applique extérieurement sur le visage dans l'endroit du sinus, en comprimant toujours de bas en haut : Il faut soutenir & embrasser ces compresses avec un bandage compressif ; c'est le moyen le plus assuré pour procurer une prompte guérison, & pour éviter les désordres que la matière pourroit faire par son trop long séjour, nonobstant l'ouverture de l'abcès, si'on n'usoit de cette précaution.

Comme nous devons convenir que la cause la plus ordinaire de ces sortes d'abcès, est la carie des dents, & qu'on ne peut assez prendre de précaution, pour prévenir le paroulis, dont les suites sont quelquefois si fâcheuses, nous ne sçaurions trop recommander de ne pas négliger pour le prévenir, de se faire ôter de bonne heure les dents cariées, ou les chicots, surtout à la mâchoire inférieure; puisque c'est en celle-là qu'il arrive plus fréquemment.

L'os de cette mâchoire étant un des plus solides du squelette humain, on est souvent obligé, pour guérir les caries qui l'attaquent, non-seulement d'avoir recours aux applications réitérées du cautère actuel, (a) mais même de détruire en partie les muscles qui servent à fermer & ouvrir la mâchoire inférieure; tantôt en les détruisant par des incisions faites avec le bistouri, (b) tantôt en appliquant le cautère potentiel, pour satisfaire à la fâcheuse nécessité à laquelle on se trouve réduit dans un tel cas, de découvrir l'os dans toute l'étendue du progrès de la carie, laquelle s'étend quelquefois si loin,

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 3.

(b) Voyez la Figure 1. de la Planche 5.



qu'il est arrivé qu'on a été obligé d'emporter des portions très-considérables de l'os carié de la machoire inférieure. Nous en avons un exemple en la personne de M. Hollande, Concierge du Château de Meudon, qui avoit des dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure, cariées ; leur carie se communiqua aux alvéoles ; des alvéoles elle s'étendit au corps de l'os ; des dépôts très-considérables se formèrent , & le mirent en peu de tems dans un très pitoyable état. Le Roi étant venu pour quelque tems résider au Château de Meudon, M. de la Peyronie (a) fut prié de visiter ce malade : Il le trouva dans une telle situation, qu'il fut obligé , pour le secourir, d'avoir recours à de grandes opérations , & à des applications réitérées du cautère potentiel.

M. Lambert (b) a fait au fils de M. de Barcos, (c) il y a environ vingt ans , une semblable cure : Il eut à peu près recours aux mêmes voies : Il fut même obligé d'emporter une partie de

(a) Premier Chirurgien du Roi.

(b) Chirurgien du Roi en survivance.

(c) Intendant de M. le Maréchal de Villeroy.

l'os maxillaire : Ce malade a été guéri radicalement, & la cicatrice n'est que fort peu apparente.

Ces deux observations sont de notoriété publique : Elles ont fait beaucoup de bruit à la Cour, & elles m'ont été communiquées par M. Anel, (a) qui a vû l'un & l'autre malade.

J'ai vû plusieurs de ces tumeurs très-considérables qui n'avoient été produites que par la carie des dents : Je n'ignore pourtant pas qu'il y a des tumeurs, qui sont suivies de caries par d'autres causes. Mais il est très-important d'être attentif à examiner de près toutes les circonstances qui accompagnent une telle maladie.

Rien n'est plus fréquent que de voir ces sortes de tumeurs plus ou moins considérables, & dont les suites sont légères, ou fâcheuses suivant les différentes causes qui les produisent, ou les soins que l'on prend pour les prévenir, les dissiper & les guérir radicalement lorsqu'elles sont formées : J'en ai traité avec succès un très-grand nombre.

Lorsqu'on veut faire des incisions

(a) Chirurgien de feuë Madame Royale de Savoye.



aux gencives, à l'occasion de ces sortes de tumeurs, ou les entretenir ouvertes; on doit faire des dilatations suffisantes avec les instrumens tranchans, & entretenir la dilatation de l'ouverture que l'on a faite, & qui ne se bouche ordinairement que trop tôt. Pour ne pas effrayer le malade, en introduisant de nouveau un instrument tranchant dans sa bouche, on aura recours à l'usage des bourdonnets & des tampons faits de charpie, ou de coton, ou bien à des tentes proprement faites, recouvertes de cire, de quelque cérat, ou emplâtre convenable, qui ne soit point dégoûtant par sa faveur, ni par son odeur. On peut encore se servir, même avec plus de succès, des tentes faites de racines de guimauves. Il faut préférer surtout en semblable occasion, l'usage de l'éponge préparée, comme la plus convenable à remplir l'intention que l'on a. On observera néanmoins la sage précaution de diminuer les tentes à mesure que la profondeur de la plaie diminuera; sans quoi l'usage des tentes trop longtems continué, devient très-dangereux, ce que je sçai par expérience, & ce qui n'arrive que trop souvent.

Ce n'est pas sans fondement que M. Belloste (a) dans son Traité intitulé le Chirurgien d'Hôpital, a si fort combattu l'usage inconsideré des tentes, après le célèbre Magathus. (b) Les expériences de M. Belloste l'avoient conduit à se rencontrer du même sentiment, sans sçavoir, comme il nous l'assure lui-même, que Magathus en eût parlé avant lui. En effet Magathus n'avoit été suivi de personne en cette méthode; cet Auteur étoit inconnu aux Chirurgiens François; il avoit écrit dans une langue différente de la nôtre; il y avoit plus d'un siècle qu'il étoit mort. Lorsque M. Belloste fit sa découverte, le livre de Magathus étoit déjà devenu si rare, qu'à peine ceux qui ont fait les plus grandes recherches, ont pû parvenir à en trouver deux exemplaires; encore n'ont-ils pû faire cette acquisition que longtems après l'impression du livre de M. Belloste. Ce livre contient les observations & les nouvelles découvertes que le célèbre M. Belloste a faites de lui-même, à l'occasion

(a) Premier Chirurgien de Madame Royale de Savoye.

(b) Médecin Italien, lequel vivoit en grande réputation il y a plus d'un siècle.



des mauvais effets des tentes & du tamponnage des plaies ; & quoiqu' Ambroise Paré eût déjà parlé de cet abus, c'est pourtant à M. Belloste que nous en sommes redevables, & c'est à son livre que tous les Chirurgiens, qui agissent avec réflexion, & qui tendent à perfectionner leur art, doivent le goût qu'ils ont pris de s'abstenir de l'usage des tentes, hors les cas où il est impossible de s'en passer.

Quand les tumeurs des gencives sont un peu considérables, on doit dilater suffisamment l'ouverture occasionnée par l'extraction des dents, ou des racines, avec le bistouri, le déchauffoir, ou les ciseaux. On est obligé quelquefois aussi d'enlever, de ruginer & d'emporter quelque portion, non-seulement de la gencive, mais même de l'alvéole carié, ou non carié, pour procurer une ouverture suffisante qui serve à l'écoulement des matières & à l'introduction des médicamens.

Lorsque la tumeur est médiocre, & qu'elle ne fait que paroître, l'extraction de la dent suffit pour sa guérison.

M. Winslow m'a envoyé plusieurs fois des personnes attaquées de ces sor-

tes de tumeurs ; M. Dufaur (a) amena chez moi , il y a environ dix-huit ans , M. le Chevalier de Selve , demeurant à Etampes , lequel étoit attriqué d'un abcès de cette nature , causé par la carie de la moyenne dent incisive du côté gauche de la mâchoire supérieure : Les uns & les autres ont été radicalement guéris , après leur avoir ôté les dents cariées qui causoient ces abcès , sans que j'aye été obligé d'avoir recours à aucun remède , ni à aucune autre opération.

Si les os des mâchoires se carient à l'occasion de la carie des dents , il faudra traiter cette carie avec différens égards , suivant la malignité des différentes causes qui l'auront produite , selon qu'elle sera plus ou moins étendue , profonde , cachée , ou découverte. Si ces caries sont considérables & accompagnées de circonstances fâcheuses , il faut se munir d'un bon conseil. Cette ressource est aisée à trouver dans cette Ville , si bien pourvûë d'excellens Médecins & Chirurgiens : Lors agissant de concert avec eux , la carie sera traitée & guérie , si elle n'est pas absolument incurable , par l'usage

(a) Chirurgien-Juré à Paris.



des remèdes expérimentez tant de fois avec succès en des occasions semblables, & communiquez au Public par différens Auteurs, tant anciens que modernes: C'est pourquoi je me dispense d'en faire ici l'énumération. J'en indiquerai pourtant quelques uns pour les caries moins considérables, qui peuvent convenir d'ailleurs à toutes sortes de caries.

Les huiles de girofle & de canelle, dont on trempe des plumaceaux, qu'on applique sur l'os carié, sont souvent un remède suffisant pour procurer l'exfoliation. L'esprit-de vin dans lequel on fait infuser l'iris de Florence & un peu d'euphorbe, produit encore le même effet. L'application de la pierre infernale, est très recommandable pour les caries superficielles; elle borne le progrès de la carie, en pénétrant l'os carié, jusqu'à la partie saine; elle procure l'exfoliation, & elle agit à peu près de même que le cautère actuel; néanmoins avec cette différence, que la pénétration ne va pas si avant, & qu'elle n'absorbe pas si bien la sanie. On peut encore se servir pour les mêmes caries, de l'esprit-de vin camphré, du baume de Fioraventi, même du cautère.

re actuel, &c. De quelque caractère que soit la carie, tel remède qu'on y puisse appliquer, & telle opération qu'on mette en pratique, on ne réuifit jamais, je le répète expreffément, fi auparavant on n'ôte avec grand foins les dents & les chicots cariez; non plus que lorsque la carie est dépendante d'une cause vénérienne, scorbutique, &c. à moins qu'auparavant on ne guériffe la maladie effentielle, dont ces sortes de caries ne font que les fimptômes. C'est ce qu'il faut bien examiner dans les fistules qui viennent aux gencives, aux jouës & au menton, & qui dépendent ordinairement de quelques-unes des dernières caufes que nous venons de nommer, dont la carie des dents est toujours le précurfeur le plus ordinaire.

---

## CHAPITRE XX.

*Des ulcères qui surviennent aux Gencives: Opération convenable pour traiter cette maladie.*

**L**ES gencives, quoique naturellement d'une confistance un peu ferme, deviennent souvent néanmoins



tendres, molles & délicates : Cela leur arrive lorsque les vaisseaux qui servent à porter les liqueurs qui les arrosent, sont étranglez, ou qu'il survient obstruction aux glandes dont elles sont parsemées. Le gonflement de leur substance, par l'obstruction, ou par l'infiltration des humeurs qui s'arrêtent pour lors, tant dans les vaisseaux, dans les glandes, que dans les interstices de leurs fibres, est d'autant plus ordinaire, que les gencives étant appuyées d'un côté sur des parties solides, & de l'autre étant enveloppées par une peau tendue, les nerfs qui sont aussi tendus à l'occasion de quelque douleur, étranglent par leur compression plus facilement & plus fortement les vaisseaux qui se rencontrent dans leur trajet ; ce qui n'arriveroit pas si aisément, ni si fréquemment, si les rameaux des vaisseaux pouvoient fléchir dans un sens, ou dans un autre ; parce qu'ils céderoient en quelque manière à la compression que cause la tension des nerfs ; au lieu que par la mécanique que je viens de faire observer, les vaisseaux sanguins, ou limphatiques étant une fois comprimés, d'un côté par la tension des nerfs, ils le sont aussi de l'autre

tre par la surface des os des machoires , ou par la tension de la peau qui recouvre les gencives dans toute leur étendue. Si nous joignons à ces circonstances la plénitude des vaisseaux , l'épaississement du sang & des humeurs , il nous sera aisé de comprendre , d'où vient que les gencives se gonflent si ordinairement , & qu'étant une fois gonflées , il y survient des érosions , ou des éruptions , qui dégénèrent facilement en des ulcères plus ou moins considérables , quelquefois produits par une cause scorbutique , vénérienne , scrophuleuse , &c.

Je ne prétends pas m'étendre sur le détail des circonstances que cette sorte de maladie renferme ; je n'en parle , qu'autant que son effet est relatif aux maladies dont je traite.

Il y a des ulcères des gencives , qui sont quelquefois causez par le limon de la bouche , par la salive dépravée , ou par quelque coup qui a comprimé , ou meurtri la gencive , &c.

Ces sortes d'ulcères sont quelquefois de peu de conséquence , surtout lorsque l'on a soin de les traiter d'abord , en détruisant en même tems la cause universelle , & la cause locale. U



s'en rencontre d'autres, dont les accidens sont fort à craindre, tels que la gangrenne, le sphacelle, des douleurs très-vives & très-violentes, l'insomnie & même le délire, &c. C'est pourquoi il ne faut rien négliger, pour prévenir ces sortes d'accidens. Dès qu'on s'aperçoit de quelques-uns de ces fâcheux symptômes, il est de la prudence d'avoir recours au conseil des Médecins & des Chirurgiens les plus expérimentez en ces sortes de maladies.

Lorsque ces érosions, ou ces ulcères, ne sont point suivis de ces fâcheux symptômes, ou qu'ils n'ont pas fait encore un grand progrès, l'os n'étant pas découvert, ni altéré, il est facile de les guérir en se servant de la lotion suivante.

Prenez du gayac rapé deux gros, racine d'aristoloche ronde trois gros, de tormentille un gros, de la véronique, de la sauge, de la fleur de ligustrum, de chacun une poignée; faites bouillir le tout pendant un demi-quart d'heure, dans une chopine d'eau commune, mesure de Paris: Puis l'ayant passé & exprimé, on ajoutera dans la colature de la teinture de myrrhe trois gros, de l'esprit de sel dulci-

fié demi gros, colcothar, ou vitriol rouge un scrupule.

On se sert de cette mixtion, pour rinsen souvent la bouche, & on en feringue immédiatement sur l'ulcère, ou bien on y en porte avec un peu de linge fin propre & net, roulé au bout d'un petit bâton; renouvelant le linge à chaque fois qu'on voudra toucher l'ulcère, ou du moins ayant soin de laver le linge; appliquant sur l'ulcère, si l'on veut, un petit plumaceau imbibé du même remède, que l'on aura soin de renouveler souvent; & observant de le faire ôter de la bouche chaque fois que le malade prendra quelques alimens, pour que ce plumaceau ne soit pas entraîné avec eux par la déglutition; ce qui pourroit lui causer quelque nausée, ou vomissement, incommoder l'estomac, rebuter le malade, ou altérer de plus en plus sa fanté. Il faut par cette raison, avoir le même égard chaque fois qu'on applique quelque remède dans la bouche; car il est très-à-propos de la faire rinsen avant chaque repas, pour emporter les mauvaises impressions que les gargarismes, ou autres remèdes auroient pû y laisser, & pour mieux la netteier des parties li-



monneuses & visqueuses, dont elle n'est que trop chargée dans ce tems-là.

Lorsque ce n'est qu'un ulcère léger & d'un caractère benin, il suffit de le toucher avec la pierre infernale, l'esprit de vitriol, ou esprit de sel. Au reste on fait observer au malade un régime de vivre tempéré & rafraîchissant.

## CHAPITRE XXI.

*Des fistules qui surviennent aux Gencives, à l'occasion des maladies des Dents, & l'opération convenable pour traiter ces fistules.*

**T**OUTES les parties du corps humain sont sujettes à être attaquées de cette maladie que les anciens ont nommée fistule, & que nous appellons du même nom par le rapport que son entrée & son fond ont avec l'entrée & la cavité de l'instrument appelé fistule en François, & en Latin *Fistula*. Les gencives ne sont pas moins sujettes aux atteintes de cette maladie. Ces fistules ne sont pas à la vérité aussi fréquentes, que le sont les fistules la-

crimales & les fistules de l'anus; mais quelquefois elles sont d'une plus grande conséquence, par les désordres qu'elles causent aux os des machoires qu'elles attaquent jusques dans leur sinus, comme je l'ai fait remarquer à l'occasion du paroulis & ailleurs: Ces fistules sont ordinairement la suite de la carie des dents, de l'époulis & du paroulis; en un mot elles sont la suite de quelque ulcère, ou de quelque excroissance, de quelque tumeur, ou d'un abcès qu'on a négligé, ou qui n'a point été traité méthodiquement.

La fistule des gencives est de même que les autres fistules; c'est un ulcère dont l'entrée est étroite, & le fond large, souvent accompagné de quelque sinus caverneux, de dureté, de callositez, ou de la carie, &c.

La carie des dents étant la cause la plus ordinaire qui produit ces fistules, & qui les entretient, on ne peut réussir à les guérir, qu'auparavant on n'ait ôté les dents, ou les racines cariées. On examine après cela l'état des gencives & des parties osseuses leurs voisines; on fait ensorte de connoître parfaitement toutes les complications de la fistule, & quelles sont les circonstan-



ces qui accompagnent chaque complication, & qui rendent le caractère de la fistule plus ou moins mauvais.

Quand la fistule est sans carie, il suffit, pour la guérir, de la bien dilater jusques dans son fond; en sorte qu'il ne reste aucune bride, ni sinus: On enlève ensuite les callositez, ou bien on les consume par l'application de la pierre infernale suffisamment réitérée. Lorsque cette pierre est suffisante pour produire cet effet, elle est préférable en cette occasion, & en toutes les maladies de la bouche, où il s'agit de consumer, à tout autre caustique. On doit observer avec soin, quand on l'applique en cette partie, les circonstances que nous avons marquées à son occasion dans le chapitre de l'époulis, ou excroissance charnuë des gencives. La pierre infernale est un caustique, dont on dirige l'effet comme l'on veut. De plus elle opère dans l'instant même de son application; au lieu que les autres caustiques agissent plus lentement, avec plus de violence, & attaquent quelquefois les parties saines, plutôt que celles qu'on veut détruire. Outre cela, comme l'on ne peut assujettir par aucun bandage, ni appareil, les

remèdes qu'on applique dans la bouche, il seroit imprudent d'avoir recours à tout autre caustique, qu'à la pierre infernale. Il vaudroit mieux, en cas qu'elle ne fût pas suffisante pour détruire quelque callosité opiniâtre, avoir recours à l'usage du cautère actuel, que l'on peut diriger avec le même avantage.

La callosité détruite, & le fond de la fistule étant dilaté & à découvert, il faut la bien déterger, pour faciliter la réunion des chairs & leur consolidation.

Les remèdes que nous avons indiqués à l'occasion du paroulis, ou abcès, sont convenables & suffisans pour produire ces effets.

Si c'est une fistule aux gencives qui soit opiniâtre & très-compiquée, on ne peut la guérir, sans avoir auparavant les mêmes égards que nous avons recommandez dans le chapitre du paroulis, par rapport à la carie des dents. Ces égards consistent à donner toute son application, à ôter les causes qui ont produit ces fistules, ou qui les entretiennent. Au reste ces fistules se traitent de même que celles qui surviennent ailleurs, par l'application des re-



264 LE CHIRURGIEN  
médés suffisamment connus de tous  
ceux qui professent l'art de la Chirurgie, du conseil desquels on ne manquera pas de se munir dans ces occasions. Ce sont-là les véritables moyens de guérir radicalement ces sortes de fistules, sans avoir recours à l'usage de ces prétendus spécifiques tant vantés par certains empiriques, pour la guérison de toutes sortes de fistules.

---

## CHAPITRE XXII.

*Des mauvais effets que le scorbut produit sur les Dents, sur les Gencives & même sur les os des mâchoires. Opération convenable pour traiter les accidens causez par cette maladie.*

**J**E ne prétens pas entrer ici dans un détail fort étendu de cette maladie: Mon dessein n'est seulement que de traiter des mauvais effets que le scorbut produit sur les gencives, sur les dents, sur leurs alvéoles, & successivement sur les parties qui leur sont voisines, & d'enseigner les principaux moyens d'y remédier.

Les

Les accidens que le scorbut occasionne aux gencives, sont des enflures considérables, la lividité, la couleur jaunâtre, la démangeaison importune & insupportable, des ulcères fordides, la sortie d'un sang séreux & très-puant, qui s'écoule pour peu qu'on touche les gencives, des hémorragies quelquefois considérables, enfin la gangrène, ou le sphacelle.

Ce mal cruel ébranle les dents, les déracine, les rend chancelantes, & leur cause des caries, d'où il s'ensuit qu'elles sont en danger de se détacher totalement, ou en partie; ce qui arrive souvent. Tous ces ravages ne se font pas sans faire souffrir au malade de grandes douleurs, que l'on doit appeller pour lors des douleurs scorbutiques.

Le désordre que la dépravation du sang, ou de la limphe, produit sur les alvéoles & sur le corps des deux os maxillaires, n'est pas moins considérable. Les parois des alvéoles sont très-souvent rongez & cariez par la sanie scorbutique; d'où s'ensuit non-seulement la perte de l'alvéole, mais encore celle de la dent. Si l'action de l'humeur scorbutique, corrosive & rongean-  
 Z



tre plus avant, elle carie les os maxillaires dans toute l'étendue de sa pénétration. Suivant que cette humeur agit & s'avance plus ou moins, la carie est aussi plus ou moins étendue, profonde & considérable. On voit quelquefois des exfoliations des caries occasionnées par le scorbut, dont la pièce exfoliée contient non-seulement une bonne partie des alvéoles, mais encore une partie du corps de l'os de la mâchoire, même jusqu'à son sinus. De-là naissent quelquefois des fistules difficiles à guérir, & très-souvent incurables, dont la cicatrice est toujours accompagnée d'une difformité très-désagréable.

Quoiqu'il s'agisse principalement pour prévenir tous ces désordres, de combattre la cause universelle contenue dans la masse du sang, & d'avoir par conséquent recours aux Médecins les plus expérimentez, les opérations & les applications des remèdes qui conviennent en pareille occasion, ne laissent pas d'être d'une très-grande utilité, pour défendre & conserver les dents, les alvéoles & les gencives, des mauvaises impressions que la cause scorbutique a déjà produites, ou qu'elle peut produire dans la suite. C'est pour-

quoi il faut être instruit des circon-  
 stances qu'on doit observer pour remédier  
 aux vices locaux des parties de la bou-  
 che, lorsque ces vices dépendent d'u-  
 ne cause scorbutique. L'on ne sçauroit  
 assez recommander à ceux qui ont la  
 bouche ulcérée & endommagée par le  
 scorbut, de se laver la bouche très-  
 souvent, & avant que de prendre au-  
 cun aliment, soit solide, soit liquide,  
 avec l'eau de canelle orgée. L'on em-  
 pêche non-seulement par ce moyen,  
 que la salive des scorbutiques n'agisse  
 avec autant de violence sur les genci-  
 ves & sur les dents, qu'elle le feroit;  
 mais on évite que la salive sanieuse  
 scorbutique descende dans l'estomac,  
 qu'elle en déprave le ferment, & qu'elle  
 en irrite les fibres. On évite encore  
 les dépravations que le mélange d'une  
 salive si corrompue peut produire au  
 suc pancréatique, à la bile & au chi-  
 le, enfin à toute la masse des liqueurs,  
 en s'insinuant par la route du chile  
 dans tous les vaisseaux sanguins, infec-  
 tant ainsi de nouveau la totalité des  
 liqueurs; ce qui ne manqueroit pas de  
 rendre le scorbut plus difficile à gué-  
 rir. Par les précautions que nous venons  
 d'indiquer, on peut prévenir tous ces  
 désordres.



Si les gencives sont gonflées & engorgées d'un sang, ou d'une humeur scorbutique, il faut, pour les dégorgier, faire des scarifications multipliées & suffisantes, avec la lancette, ou le déchaussoir bien tranchant. On fait ces scarifications en suivant l'ordre des dents.

Lorsque les gencives sont tellement gonflées, ou excroissantes, qu'elles excèdent leur niveau naturel, on emporte le plus près que l'on peut, tout ce qui est détaché des dents, ou des alvéoles, avec des ciseaux droits ou courbes bien tranchans. Nous avons déjà fait remarquer dans le dix-septième chapitre de ce Traité, dans quel cas les ciseaux droits sont préférables aux ciseaux courbes, & dans quel cas les ciseaux courbes, sont préférables aux ciseaux droits.

Si les gencives sont ulcérées, sans être excroissantes, ni excédantes, il n'y a pas d'autre opération à faire, que l'application des remèdes que je vais donner ci-après. On introduit ces remèdes dans la bouche, en les seringuant directement sur la plaie, ou sur l'ulcère, & en appliquant dessus des plumaceaux, ou de petits linges imbibez de la li-

queur convenable , ou bien en baf-  
 nant la partie avec de petits linges  
 roulez au bout d'un petit bâton. On  
 panse de même les gencives où l'on a  
 fait l'extirpation de quelque excroif-  
 fance, ou prolongement : Ces fortes de  
 pansemens doivent être souvent réité-  
 rez. On doit souvent rinfer la bouche  
 dans l'intervale d'un pansement à l'au-  
 tre, pour empêcher par ce moyen l'ac-  
 tion des fels acres & corrolifs, beau-  
 coup plus à craindre dans cette occa-  
 sion, que dans toute autre. Ce que je  
 dis est vérifié par l'expérience de ceux  
 qui font employez à traiter ces fortes  
 de maladies ; par exemple , sur les Vais-  
 feaux , dans les Ports de Mer , & dans  
 les grands Hôpitaux , de même que  
 dans certaines Villes marécageuses &  
 aquatiques , ou cette maladie conta-  
 gieuse est familière & cause des rava-  
 ges terribles. Quoiqu'elle ne soit ni si  
 maligne , ni si commune à Paris & en  
 plusieurs autres endroits , elle ne laisse  
 pourtant pas d'exercer sa violence sur  
 bien des sujets mal constituez.

Le saignement des gencives , leur  
 gonflement , leur démangeaison ac-  
 compagnée de douleur , l'opiniâreté  
 de tous ces symptômes , ou la récidive



fréquente, indiquent évidemment, que la cause qui les produit est pour l'ordinaire une cause scorbutique, qui par conséquent ne doit pas être négligée, & exige l'usage des remèdes universels & particuliers.

Pour bassiner les gencives gonflées, on fera une lotion avec les feuilles d'hysope, de sauge, de cochlearia, de romarin, de nicotiane, de creffon de fontaine, de chacun une petite poignée; de racines de bistorte une demie poignée. On fera bouillir le tout dans une quantité suffisante de vin blanc & d'eau commune, parties égales: On ajoutera dans une demie chopine de cette liqueur, un gros & demi d'esprit de cochlearia: On s'en servira pour bassiner & rinser souvent les gencives.

Lorsque les gencives seront dégonflées, on se servira, pour les fortifier, du remède suivant.

Prenez de l'esprit de vitriol, & du sel commun, de chacun un scrupule; d'esprit de cochlearia deux gros; le tout mêlé dans de l'eau de rose & de plantain, de chacun quatre onces, dont on bassinera les gencives pour les affermir & les fortifier.

Pour les petits chancres des genci-

ves, & pour les plaies qui résultent de quelque opération, ou par une déperdition de substance causée par la gangréne, il faut froter souvent les gencives avec le miel rosat, dans lequel on aura incorporé quelques gouttes d'esprit de sel, & quelques grains de tartre vitriolé. Dans l'application de ces remèdes il faut éviter, autant que l'on peut, d'en toucher les dents, de peur d'en intéresser l'émail.

Le remède suivant, sans être contraire aux dents, est aussi convenable.

Prenez du camfre un gros; du sucre candi, deux onces; de l'alun de roche en poudre, deux gros; de la teinture de myrrhe, une once. Mêlez le tout dans une chopine d'eau-de-vie: On se sert de cette lotion pour bassiner de tems en tems les parties des gencives gangrénées par le scorbut, chancreuses, ou ulcérées par la même cause. On s'en sert aussi pour animer les lotions, ou les gargarismes composez des décoctions mentionnées ci-dessus, aussi-bien qu'à rincer la bouche de ceux qui sont atteints de quelque affection scorbutique. Outre tous ces remèdes, dont l'effet est presque toujours assuré, lorsqu'on observe les circonstances que j'ai indi-



quées, on peut encore avoir recours au baume dessicatif du Pérou, de feu M. Helvetius, (a) comme à un excellent remède, dont voici la composition.

*Préparation de ce Baume.*

Mettez dans un matras à long cou, deux pintes, mesure de Paris, d'esprit ardent de cochlearia : Ajoutez-y deux onces & demie de falsepareille, six dragmes de racines d'orcanette, & autant de racines de serpentine virgienne; le tout réduit en poudre subtile. Laissez-le en digestion sur un feu lent, au bain-marie, pendant quarante-huit heures, & ayez soin de bien boucher le matras. Ensuite l'ayant laissé reposer, versez par inclination la liqueur dans un autre matras; & mettez-y en même tems quatre onces de véritable gomme de gayac, pulvérisée. Laissez le tout en digestion pendant quarante-huit heures; afin de donner le tems à l'esprit de cochlearia, de pouvoir dissoudre une bonne partie de la gomme. Pour lors ajoutez-y une once de véritable baume noir & liqui-

(a) Médecin de son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, & Inspecteur général des Hôpitaux de Flandres.

de du Pérou, & faites continuer la digestion encore pendant quarante-huit heures. Ayez soin de bien remuer le matras deux ou trois fois par jour. Filtrez votre teinture encore toute chaude par le papier gris, & la gardez dans une bouteille bien bouchée, pour vous en servir, comme il est marqué.

Ce baume est très-propre à mondifier & déterger; il suffit seul pour guérir la plupart des ulcères scorbutiques, lorsqu'ils ne sont point invétérés. Il arrête l'hémorragie des gencives, & celle qui suit quelques opérations: Il redonne du ressort aux fibres, dont le relâchement entretenoit la fungosité: Il affermit les dents dans leurs alvéoles: Enfin il émouffe l'acrimonie de la matière, qui entretenoit l'ulcère des gencives, & les fait cicatrifer, en sorte qu'elles se rétablissent en peu de jours, dans leur état naturel.

*Gargarisme du même Auteur pour les maux de bouche dans le scorbut.*

Prenez racines d'aristoloche ronde & écorces d'orange sèche & amère, de chacune demie once; de canelle, deux gros; de clouds de girofle, un gros; de gomme-laque, six gros; de



camphre, un gros; alun brûlé, & vitriol de Chypre calciné à blancheur, de chacun un demi gros, ( le tout en poudre subtile, ) & de miel rosat, quatre onces. Ajoutez y une pinte d'eau-de-vie, mesure de Paris, & chopine d'eau commune. Faites digérer le tout au bain-marie pendant trois fois vingt-quatre heures. Filtrez ensuite la liqueur, & la gardez dans une bouteille bien bouchée. Le malade se lavera la bouche de quatre heures en quatre heures avec une cueillerée de cette liqueur: Il aura soin de l'y tenir & de s'en gargariser pendant quelques minutes.

Par le moyen de tous ces topiques, l'on se rend maître des accidens que le scorbut cause à la bouche, pourvû que d'ailleurs le malade ait recours à l'usage des remèdes intérieurs, prescrits & administrez à propos, & qu'il observe un bon régime de vivre, sans quoi la guérison ne peut être radicale.

Les mauvais effets que le scorbut produit dans la bouche, n'étant que les symptômes de la cause essentielle contenüe dans la masse des humeurs, il faut indispensablement recourir aux puissans secours que la Médecine nous

fournit en semblables occasions ; parce que le scorbut est une maladie très-rebelle & très-opiniâtre ; c'est par-là que l'on peut espérer d'être délivré des accidens funestes qui l'accompagnent ordinairement.

Il est encore une espèce de scorbut, de laquelle je pense qu'aucun Auteur n'a point encore pris le soin de parler, & qui sans intéresser les autres parties du corps, attaque les gencives, les alvéoles & les dents. Non seulement les gencives qui sont molles, livides, prolongées & gonflées, y sont sujettes ; mais celles qui n'ont point ces vices, ne sont pas exemptes de cette affection. On la reconnoît par un pus assez blanc & un peu gluant, que l'on fait sortir des gencives, en appuyant le doigt un peu fortement de bas en haut sur celles de la mâchoire inférieure, & de haut en bas sur celles de la supérieure.

Ce pus sort souvent d'entre la gencive & le corps de l'alvéole, & quelquefois d'entre l'alvéole & la racine de la dent ; ce qui arrive plus fréquemment à la partie extérieure des mâchoires qu'à leur partie intérieure, & plutôt aux dents incisives & aux canines de la mâchoire inférieure, qu'à cel-



les de la supérieure, qui sont cependant plus ordinairement affligées de cet accident, que les molaires.

On peut rapporter la cause de cette maladie à la rupture, ou désunion des petits vaisseaux, que la dépravation des liqueurs qui y circuloient, a produite. Ces liqueurs alors épanchées dans les interstices, ou dans le voisinage de ces mêmes vaisseaux qu'elles ont rongez, ou fait crever, ne manquent pas d'y fermenter, de s'y corrompre, & de former de petits ulcères plus ou moins fistuleux entre la gencive & le corps de l'alvéole, ou entre l'alvéole & la racine de la dent. C'est de-là que vient cette matière purulente qu'on voit sortir d'entre les dents & les bords, ou extrémité des gencives, surtout lorsqu'on y appuye le doigt.

Ce qui est singulier, & que j'ai observé, c'est que ceux qui ont été traités de cette maladie par des remèdes intérieurs, soit qu'ils fussent anti-scorbutiques, soit qu'ils fussent différens, n'en ont point été guéris; ce qui pourroit donner lieu de croire qu'elle ne provient point d'une source interne, ou universellement répandue, mais

qu'elle naît de la cause locale, ou accidentelle, occasionnée par les dents. Pour m'en assurer mieux, j'ai encore remarqué, que lorsqu'on avoit perdu des dents par cette maladie, leurs alvéoles & leurs gencives s'étoient si bien réunies, cicatrisées & consolidées, qu'il n'y paroïssoit plus aucune matière purulente.

On doit conclurre de ce que je viens de dire, que cette maladie ne se guérit radicalement que lorsque les dents qui en sont affectées, sont hors de la bouche. On peut néanmoins éloigner cette perte par les moyens suivans, qui sont de tenir ses dents bien nettes, d'en dégorgier les gencives, quand elles en ont besoin, de les froter fortement tous les jours avec le bout du doigt trempé dans l'une ou l'autre des deux eaux dessicatives, astringentes & anti-scorbutiques, dont j'ai donné la composition, pag. 91. & 92. de ce premier Volume. Il faut encore avoir soin de se bien laver la bouche après le repas avec un peu d'eau & de vin mêlez ensemble, & observer à chaque fois d'appuyer fortement le doigt sur les gencives en les frotant, afin d'en expulser le pus, qui sans cela les consume-



278 LE CHIRURGIEN  
roit, & rongeroit les alvéoles, de ma-  
nière que les dents deviendroient bien-  
tôt chancelantes, & enfin tomberoient  
faute de sôûtien.

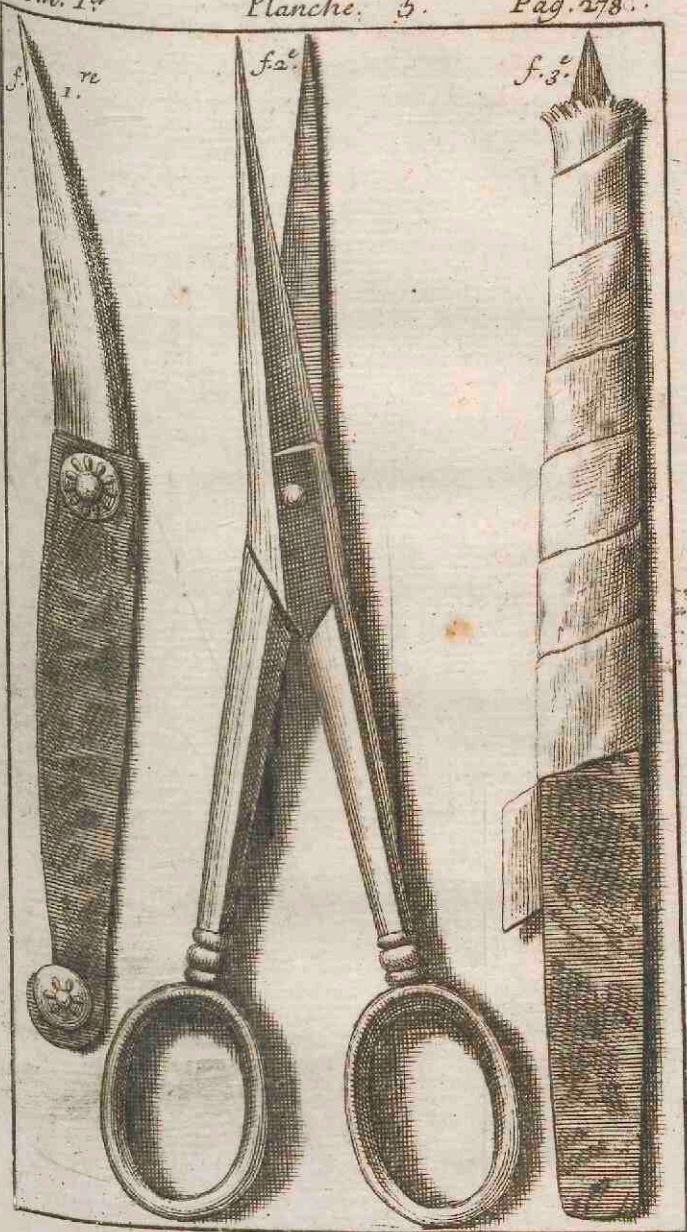
---

*Explication de la Planche V. où  
l'on donne les figures de trois Inf-  
trumens qui servent aux mala-  
dies des Gencives.*

**L** *A Figure I.* représente un bistou-  
ri droit, mince, ouvert & très-  
pointu, vû de côté dans toute son  
étendue.

*La Figure II.* représente une paire  
de ciseaux droits, pointus & un peu  
ouverts, dont les lames sont fort étro-  
ites.

*La Figure III.* représente une lan-  
cette, dont la chasse & une grande par-  
tie de sa lame est recouverte d'une ban-  
delette.

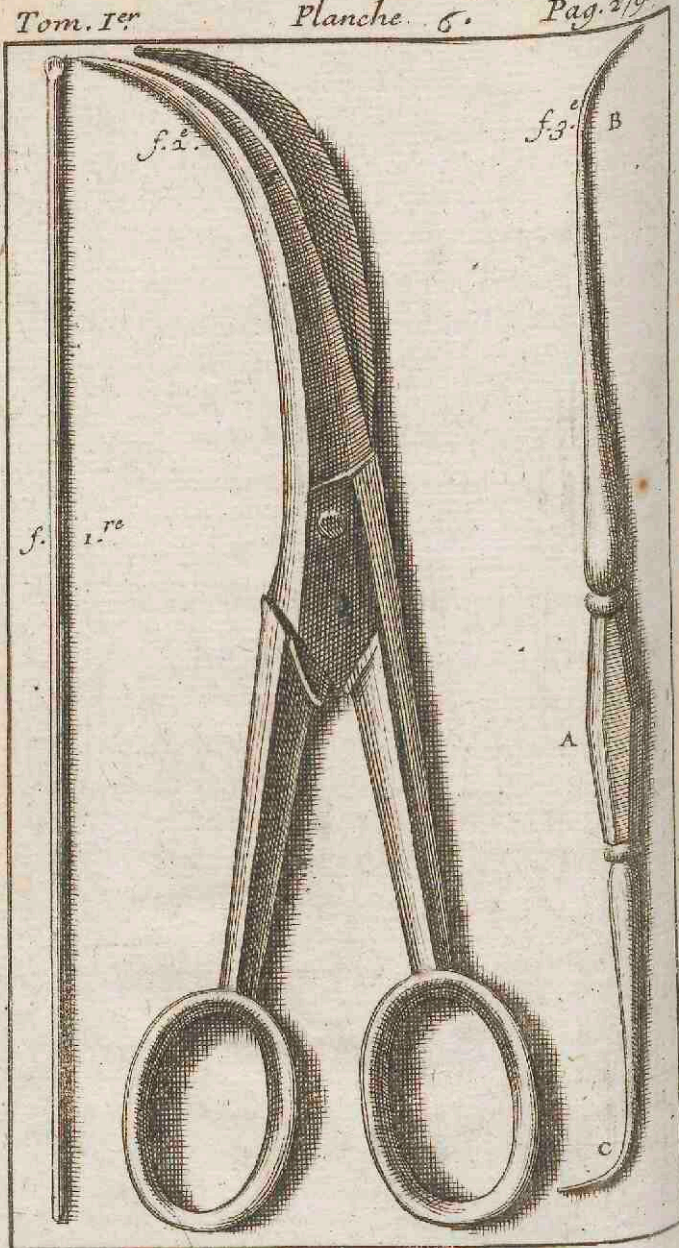


f. 1.

f. 2.

f. 3.





*Explication de la Planche VI.  
contenant la figure de trois Ins-  
trumens qui servent au maladies  
des Dents, des Alvéoles & des  
Gencives.*

**L** *A Figure I.* représente un stilet d'argent, ayant un bouton à l'un des bouts, l'autre bout n'en a point.

*La Figure II.* représente une paire de ciseaux courbes, dont l'extrémité d'une des lames est en forme de bouton, & l'autre lame est pointuë.

*La Figure III.* représente une sonde de Dentiste recourbée de la gauche à la droite du côté d'en haut, & de la droite à la gauche par sa partie d'en bas.

A. Son corps, ou son manche.

B. Son extrémité supérieure moins recourbée, & beaucoup plus mince que l'inférieure.

C. L'extrémité inférieure plus recourbée & plus grosse que la supérieure.



*Explication de la Planche VII.  
qui contient la figure de trois Inf-  
trumens nécessaires dans les ma-  
ladies des Gencives.*

**L** *A Figure I.* représente un scal-  
pel.

A. Sa lame tranchante d'un côté, pointuë par son extrémité antérieure.

B. Son manche.

*La Figure II.* représente une paire de pincettes à Chirurgien.

*La Figure III.* représente une aïrigne.

C. Sa tige.

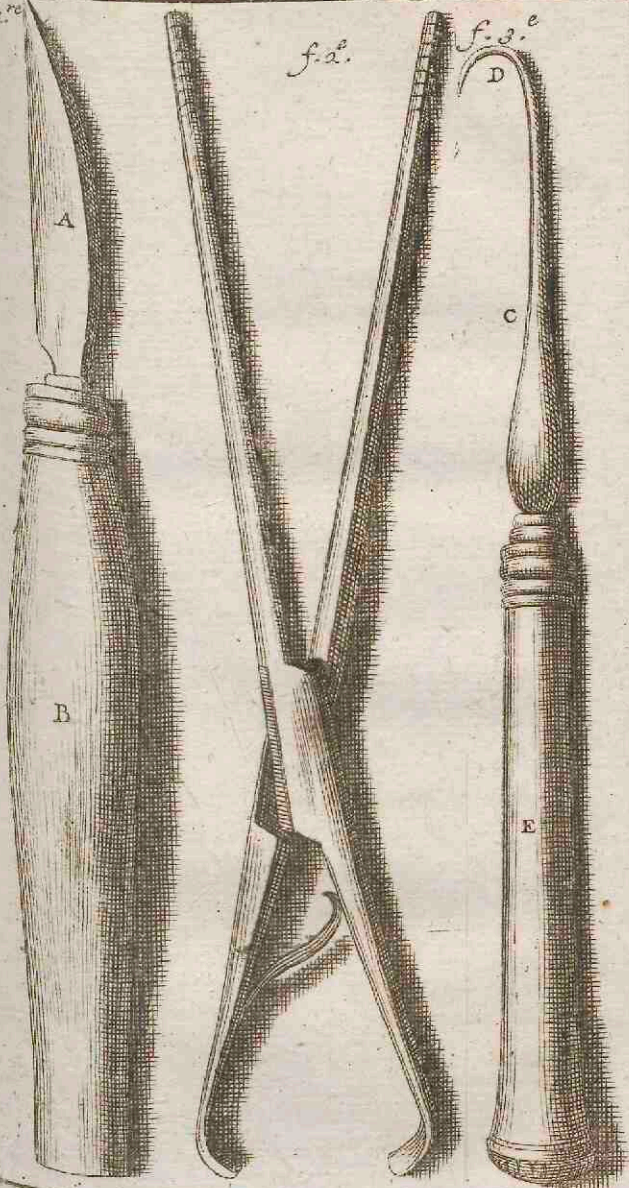
D. Son extrémité antérieure recourbée.

E. Son manche.

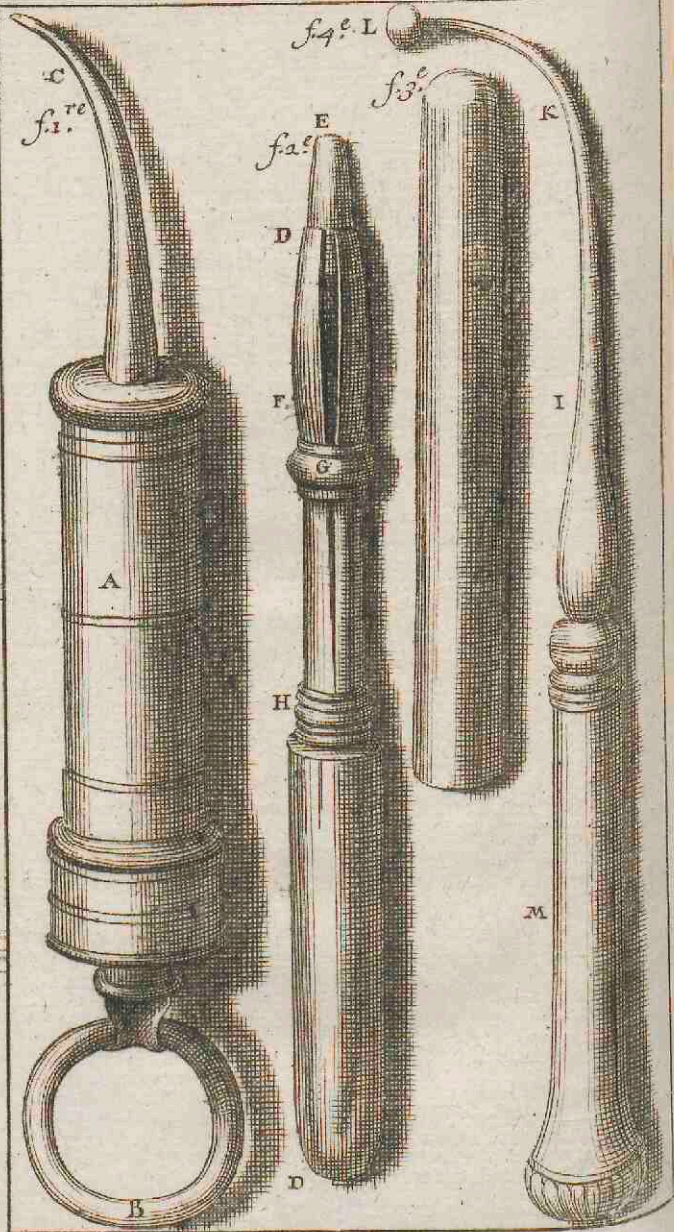
f. 1<sup>re</sup>

f. 2<sup>e</sup>

f. 3<sup>e</sup>







*Explication de la Planche VIII,  
où se trouve la figure de quatre  
Instrumens qui servent aux ma-  
ladies des Dents, des Alvéoles  
& des Gencives.*

**L** *A Figure I.* représente une moyen-  
ne seringue avec un tuyau recour-  
bé & suffisamment long, pour servir  
à la bouche.

A. Le corps de la seringue.

B. L'anneau du piston.

C. Le tuyau recourbé de cet-  
te seringue.

*La Figure II.* représente

D. D. Le porte-pierre infernale.

E. La pierre infernale.

F. Le porte-crayon de la pier-  
re infernale.

G. Le petit anneau servant à  
ferrer le porte-crayon.

H. La vis du porte pierre in-  
fernale.

*La Figure III.* représente la partie  
du porte-pierre infernale servant d'é-  
tui à la pierre & au porte-crayon.

*La Figure IV.* représente le cautère  
actuel.



- I. Sa tige.  
 K. Son extrémité recourbée.  
 L. Son bouton.  
 M. Son manche.
- 

## CHAPITRE XXIII.

*Des accidens les plus considérables qui surviennent en conséquence de la carie des dents, aux parties qui en sont les plus voisines, & successivement à d'autres plus éloignées.*

**L**ES caries des dents & les fluxions qui y surviennent, y causent fréquemment, surtout lorsqu'elles sont négligées, des tumeurs, ou des abcès, dont la matière serpente non-seulement entre les gencives & les alvéoles, mais même entre le corps des muscles de la face & le périoste, & entre le périoste & les os. Tantôt ces abcès s'étendent du côté de la mâchoire inférieure, tantôt du côté de la supérieure; jusques-là que l'on voit souvent des abcès qui forment des fistules accompagnées d'une carie, qui s'étend souvent depuis les alvéoles jusqu'au zigoma, même

jusqu'à l'angle supérieur de l'os maxillaire supérieur, ou jusqu'au conduit lacrymal, & quelquefois jusques dans les sinus de l'une & de l'autre mâchoire.

La carie des dents de la mâchoire inférieure cause quelquefois des ravages, qui ne sont pas moins fâcheux: Elle a causé plus d'une fois la perte d'une grande partie de cette mâchoire. Ce qui est encore pire, c'est qu'il en a coûté la vie à quelques-uns, qui n'ont péri que par des maladies semblables.

La carie des dents ne borne pas toujours son progrès aux seules parties que je viens d'indiquer: Lorsqu'elle se communique aux alvéoles de l'os maxillaire supérieur, souvent la voûte que forme cet os à la partie supérieure de la bouche, en est détruite; les os du palais & le vomer ont pour lors le même sort, & il s'y fait un tel délabrement, qu'il en arrive souvent une grande déperdition de substance osseuse, sans que ces parties puissent jamais se régénérer; en sorte que la salive & les alimens s'échappent par le nez, & la morve par la bouche. L'articulation de la voix en souffre à un tel point, que le ma-



lade ne peut plus prononcer distinctement la moindre parole, & qu'il ne fait plus que nazonner; l'inspiration & l'expiration s'en ressentent de plus d'une manière.

Je ne prétens pas pour cela que la carie des dents soit la seule cause de tous ces accidens: Je n'ignore pas que la vérolle, le scorbut, les maladies scrofuleuses, & les mauvais effets du mercure, &c. en sont des causes assez ordinaires; mais il faut aussi que l'on convienne, que la seule carie des dents n'est que trop souvent l'unique cause de tous les désordres que je lui attribue, & que je viens de marquer.

Je me bornerai seulement à rapporter dans les Chapitres 20. 21. 22. & 23. du Tome II. de ce Traité la description & l'usage de plusieurs obturateurs du palais, que j'ai inventez, & qui me paroissent plus propres & plus convenables à boucher exactement la brèche du palais, que tous ceux dont on s'est servi jusqu'à présent.

Dans le cas où la déperdition de la substance des os palatins forme un trou, ou une brèche à la voûte du palais par l'exfoliation de ces mêmes os

palatins, ou de quelque portion des os maxillaires, qui leur sont voisins, dans ce cas, dis-je, l'intention de la Chirurgie a été de boucher ce trou le plus parfaitement qu'il seroit possible; mais jusqu'ici ses vûes n'ont été remplies que très-imparfaitement. C'est ce qui m'a engagé à travailler à la recherche de quelques instrumens capables de surmonter toutes les difficultez qui peuvent se rencontrer en de pareilles occasions. Je crois être parvenu à ce point par le moyen des cinq différens obturateurs, dont je parlerai & dont je donnerai les figures aux Chapitres que je viens de citer.

---

## CHAPITRE XXIV.

### *Dix Observations concernant les Dents.*

#### PREMIERE OBSERVATION.

*Concernant l'usage indiscret de la lime, pratiqué mal à-propos par un Dentiste peu versé dans la pratique.*

**I**L y a environ dix-huit ans qu'un Dentiste de cette Ville très-renommé, lima deux dents incisives de la



machoire inférieure à une jeune Demoiselle âgée d'environ quatorze ans, & découvrit avec la lime leur cavité intérieure; ce qui causa à cette Demoiselle, peu de tems après, une douleur si cruelle & si insupportable, qu'elle résolut de se les faire ôter. Elle s'adressa à moi; j'examinai ces deux dents, & je ne jugeai pas à propos de l'en priver, espérant que je pourrois sans cela la soulager de sa douleur. Je reconnus une fluctuation dans la cavité de chacune de ces deux dents; ce qui me fit juger qu'il y avoit un petit abcès, & que lorsque la matière seroit sortie, je pourrois par son issuë la guérir. Dans ce dessein j'introduisis l'extrémité de ma sonde dans la cavité de la dent: Je perçai la membrane qui tapisse l'intérieur de cette cavité, & qui couvroit la matière que je reconnus par le moyen de ma sonde, laquelle matière en sortit aussi-tôt: La malade en fut très-soulagée, & quelques jours après elle ne sentit plus de douleur. Au bout de deux ou trois mois, ces deux mêmes dents causèrent à cette Demoiselle une fluxion à la gencive, qui dégénéra en abcès: Je fus obligé de le percer, afin de pouvoir dans la suite

plomber les deux dents qui avoient occasionné ce désordre. Dans cette intention, je laissai passer quelque tems, pour voir quelles seroient les suites de cette maladie : N'ayant rien appercû de contraire à mes vûës, je les plombai pour empêcher l'air, les alimens & la salive d'y entrer.

La Demoiselle dont je viens de parler, n'a pas été la seule victime de ce Dentiste ; puisqu'un Abbé âgé d'environ quarante-huit ans, très-incommodé par la longueur des incisives & des canines de la machoire inférieure, eut à peu près le même sort après s'être adressé à lui. Il lima ses dents de la même manière, & lui causa beaucoup de douleur, & des accidens à peu près semblables à ceux que je viens de rapporter dans la précédente Observation.

### REFLEXION.

Cette Observation fait voir, qu'il ne faut pas limer les dents mal-à-propos ; qu'il faut avoir une attention singulière pour remédier à un mal qui n'est causé que par l'inadvertance, ou la présomption d'un Dentiste peu expert. Ces mêmes Observations sont



connoître, qu'il faut conserver autant qu'il est possible, les dents que l'on peut guérir sans les détruire. Ces sortes de cas n'arrivent que rarement, & toujours par la malhabileté, ou l'imprudence du Dentiste; puisqu'on peut toujours limer les dents, sans qu'il en survienne aucun accident, & qu'au contraire on peut en retirer l'avantage de les mieux conserver, & de les rendre d'un aspect plus gracieux.

## II. OBSERVATION.

*Sur une Dent molaire ôtée avec le Pélican ordinaire.*

En 1716. l'épouse de M. Vieuxjo Maître Boulanger à Paris, étant à Soissons, fut attaquée d'un cruel mal de dents, causé par la carie de la première des grosses molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, & par la carie de la première des grosses molaires du côté gauche de la même mâchoire: Il se trouva sur le lieu une personne de ses amis qui s'offrit à lui ôter ces deux dents, se vantant d'en avoir ôté plus de deux mille, & l'assurant qu'elle ne devoit nullement douter de sa dextérité. Ses promesses, jointes à la douleur

leur que la malade ressentoit, acheverent de la déterminer. Cet Opérateur lui ôta celle du côté droit, avec tout le succès qu'on en pouvoit attendre; mais il n'en fut pas de même de celle du côté gauche; il la manqua plusieurs fois avant que de la pouvoir ôter; d'où il s'ensuivit un déchirement si considérable aux alvéoles, aux gencives & à la commissure des lèvres de ce même côté, que cette malade en eut bientôt le visage affreux, ce qui fut suivi d'un abcès & d'une douleur si insupportable, qu'il ne lui étoit pas permis de prendre d'autres alimens que ceux que son mari avoit la complaisance de lui mâcher, & de lui introduire avec un chalumeau dans la bouche, qu'elle ne pouvoit presque pas ouvrir. Cette malade demeura dans ce triste état pendant six semaines: Heureusement pour elle, il se trouva dans la même Ville un Italien assez entendu en Chirurgie, pour rapprocher les parties qui se trouvoient divisées.

## REFLEXION.

On voit par cette Observation quelles sont les suites fâcheuses qui peuvent accompagner l'extraction d'une dent,



& qu'il est par conséquent très-important de ne se confier, lorsque l'on doit s'affujettir à une telle opération, qu'à des personnes adroites & expérimentées, & par conséquent capables de donner au malade un secours prompt & presque toujours sûr, en cas que la chose soit difficile par elle-même, & qu'il arrive des accidens.

Cette malade doit sa conservation à son mari, & sa guérison à l'habile Italien qui pratiqua en cette occasion, ce qu'il ne faut jamais manquer de faire en pareil cas, & qui consiste à bien presser les parties, & à les rapprocher le plus près que l'on peut les unes des autres.

### III. OBSERVATION.

*Dans laquelle on rapporte le concours des accidens fâcheux que causa une dent qui se fractura en mangeant.*

En Décembre 1721. M. Octavien Peintre de l'Académie Royale de Peinture à Paris, mangeant d'une fricassée de pieds de Mouton, trouva entre ses dents un petit os qu'il ignoroit

avoir dans la bouche, & sur lequel il pressa fortement par la mastication sans y penser. Ce petit os par la résistance qu'il fit à l'effort des machoires, lui fractura la première grosse molaire du côté droit de la mâchoire inférieure : L'éclat qui s'y fit, causa une déperdition de substance qui s'étendoit depuis la surface supérieure de cette dent, jusqu'à son colet du côté de la langue ; le sinus, ou la cavité étant à découvert, cette dent fracturée, sans être cariée, lui occasionna des douleurs insupportables, causées par la fracture & l'ébranlement qu'elle avoit reçu. Ce malade se résolut à se la faire ôter, dans l'espérance d'être promptement délivré des tourmens qu'il souffroit. Dans cette vûë il s'en alla chez un de mes confrères, qui malheureusement ne fut pas de cet avis, & lui dit au contraire que ce seroit dommage d'ôter une dent qui n'étoit point cariée, se contentant de lui donner un remède, duquel le malade se servit sans aucun succès. La fluxion & l'inflammation augmentèrent si considérablement, qu'il fut obligé de recourir à de nouveaux secours ; il me fit appeller, j'allai le voir & le trouvai dans un fort triste état. II



avoit les dents serrées à un tel point , qu'il avoit toutes les peines du monde à recevoir les alimens les plus liquides, lesquels on étoit obligé de lui faire prendre avec un biberon ; il avoit le visage si défiguré , qu'il étoit méconnoissable ; il étoit accablé d'une fièvre symptomatique des plus aiguës , produite par la violence de la douleur. Je lui conseillai de se faire promptement saigner , d'appliquer sur la partie tuméfiée des cataplâmes faits avec le lait , la mie de pain , le jaune d'œuf , le safran & l'huile de lis , de renouveler ces cataplâmes soir & matin , & de prendre des lavemens. Je lui dis que je craignois que nonobstant l'usage de tous ces remèdes , la fluxion ne se terminât par un dépôt suivi d'un abcès : En effet quoiqu'on les lui eût appliqués , il resta en ce triste état pendant quelques jours : On réitéra la saignée , & on continua les mêmes cataplâmes , sans que le malade fût aucunement soulagé. Quelque tems après allant pour le revoir , je rencontrai M. Juton Maître Chirurgien à Orgerous , qui connoissoit le malade , & qui m'accompagna chez lui : Nous examinâmes ensemble sa bouche , & n'ayant trou-

vé aucune diminution dans la maladie, nous fûmes d'avis de changer les cataplâmes, & d'en substituer d'autres, faits avec les herbes émoliantes: Ces derniers cataplâmes opérèrent avec beaucoup plus de succès que les précédens; la tumeur s'ouvrit d'elle-même après quelques applications de ce dernier remède: Néanmoins on fut obligé de dilater avec la lancette l'ouverture de cette tumeur, de laquelle il sortit une palette de matière: Quelque tems après il se fit un nouveau dépôt, qu'on fut encore obligé d'ouvrir, d'où il sortit aussi beaucoup de matière: Enfin il se fit au bout de plusieurs jours un troisième dépôt, au-dessus de l'ouverture du deuxième. Ce dernier dépôt prit heureusement son cours par les incisions qu'on avoit été obligé de faire aux dépôts précédens. Ce malade fut cruellement tourmenté par toutes les suites fâcheuses de cette maladie, faute d'avoir fait tirer sa dent fracturée à l'heure même qu'elle commença à lui causer de la douleur. Il resta dans ce pitoyable état pendant près de deux mois, sans sortir de sa maison, & sans pouvoir vaquer à ses affaires. Dès que les accidens furent suffisamment calmés, je lui



ôtai la dent qui lui avoit causé cette longue suite d'accidens, & par-là je terminai heureusement la cure d'une maladie, qui l'avoit tourmenté pendant longtemps.

### REFLEXION.

Certains cas nous causent des accidens que l'on ne peut prévoir, ni prévenir, quelque précaution que l'on puisse prendre: Il se rencontre quelquefois parmi les alimens des corps nuisibles, tantôt par leur qualité, tantôt par leur figure, & quelquefois par leur solidité. On a vû plusieurs fois des personnes se casser une dent par la rencontre d'une petite pierre contenuë dans le morceau qu'ils mâchoient. D'autres se sont cassé des dents en cassant des os, ou des noyaux, &c. Mais il n'est pas ordinaire de voir succéder à des cas semblables au précédent, des accidens tels que je viens de les rapporter. Il est vrai que si le malade avoit été secouru promptement, on auroit pû les prévenir tous; puisqu'il ne s'agissoit que d'ôter cette dent, avant que les douleurs eussent causé les dépôts dont j'ai parlé, & les accidens qui les ont suivis, que l'on ne peut imputer qu'à l'action de

l'air & des matières mordicantes, qui pénétrant cette dent par la fracture, irritoient & déchiroient les parties nerveuses & membraneuses qui entrent dans la composition des dents, & causoient ainsi des divulsions violentes, qui irritant de plus en plus, & pressant les nerfs, donnèrent lieu à la compression des vaisseaux sanguins & lymphatiques, & à la suppression du cours des liquides en ces parties, d'où résultèrent les dépôts dont le malade fut affligé si longtemps, & qui furent si rebelles aux remèdes généraux & particuliers qui ne réussirent que par un long usage, & quand les nerfs & la membrane de la dent, furent en partie consumez; pour lors la dent & les parties voisines devinrent moins sensibles, & ce ne fut que dans ce tems-là que l'on vit naître l'occasion de pouvoir ôter la dent fracturée, & de redonner la tranquillité & le repos à un malade qui avoit été à la veille de succomber aux tourmens qu'il avoit soufferts, par la négligence d'un Dentiste peu expérimenté.



## IV. OBSERVATION.

*Sur le désordre que causa une dernière Dent molaire, qui ne parut qu'à l'âge d'environ quarante ans du côté gauche de la mâchoire inférieure.*

En 1716. M. Meusnier Procureur du Roi à Tours, se trouva attaqué d'un cruel mal de tête, accompagné d'une inflammation si considérable, qu'elle affectoit les muscles de la déglutition, & l'empêchoit d'avaler les alimens, même les plus liquides. Le Médecin & le Chirurgien qui le voyoient, mirent en usage tout ce que la prudence & les règles de la Médecine purent leur suggérer dans un tel cas; mais voyant que la maladie ne cédoit point aux remèdes, ils examinèrent enfin la bouche du malade, & ayant reconnu que l'inflammation se continuoît jusqu'à la gencive qui s'attache à la dernière dent du côté gauche de la mâchoire inférieure, ils jugèrent que cette dent, ou l'alvéole qui la contenoit, étoit attaquée de carie, & qu'il falloit par conséquent ôter la dent, persuadez

que la maladie pouvoit provenir de cette cause. Je fus mandé pour en faire l'extraction. Après l'avoir examinée, j'assurai qu'il ne s'agissoit d'aucune carie. Je convins néanmoins que la maladie pouvoit être occasionnée par cette dernière dent, sans qu'elle fût cariée, n'étant pas encore tout-à-fait sortie, & n'ayant commencé à paroître qu'à l'âge d'environ quarante ans. Comme on ne pouvoit faciliter sa sortie par l'incision faite à la gencive sur la dent même, je ne balançai pas à l'ôter, & n'ayant pas jugé le pouvoir faire avec le pélican pour la raison que j'ai marquée ailleurs, je me servis du pouffoir & de la masse de plomb, comme des instrumens les plus convenables en cette occasion; je m'y conduisis de la manière que je l'ai dit, en parlant de la manière de tirer avec cet instrument, les racines & les dents qui paroissent tenir beaucoup, & qui ne peuvent être ôtées par d'autres moyens. Lorsqu'elle eut été tirée, elle fut trouvée fort saine, aussi-bien que l'os de la mâchoire: L'inflammation qui étoit survenue, fut suivie d'un abcès après sa sortie, cependant le malade fut promptement guéri.



## REFLEXION.

Tous les accidens qui survinrent à ce malade, rapportez dans cette observation, ne furent causez que par la compression que souffroient les parties membraneuses & nerveuses qui se rencontrent entre la dent & l'alvéole. Ces parties étoient fortement comprimées par l'accroissement de la dent & par la résistance de l'alvéole : Ces sortes de cas ne sont pas communs. Lorsqu'on reconnoît que les douleurs des dents, les maux de tête, &c. sont dépendans de ces circonstances, qui consistent en ce que la dent en croissant ne peut pas suffisamment s'étendre, parce qu'elle se trouve contenuë & environnée d'un alvéole, dont la cavité est trop étroite, & les parois trop peu flexibles, il faut nécessairement se résoudre à sacrifier une telle dent, & l'ôter sans différer ; afin de faire cesser les accidens qu'elle cause, à moins qu'on ne veuille tenter une autre voie, qui consiste à rompre l'alvéole, en ébranlant fortement la dent avec le pélican, ou avec le davier ; ce qui pourroit suffire pour faire cesser les douleurs, supposé qu'on réussisse sans casser la dent ; parce que l'al-

véole étant une fois rompu, ou écarté, elle pourroit acquérir un accroissement suffisant, sans causer aucune douleur; mais si elle vient à se casser, il faut faire ses efforts pour en tirer les racines.

## V. OBSERVATION.

*Sur plusieurs accidens causez par une dent saine & non cariée, qui cependant faisoit souffrir des douleurs insupportables, lesquelles douleurs cessèrent aussi-tôt que cette dent fut ôtée.*

L'année 1722. M. l'Abbé de Rothelin m'envoya chercher pour lui ôter la dernière dent molaire du côté gauche de la machoire supérieure, qui lui causoit des douleurs si violentes, qu'il ne pouvoit plus les supporter. J'examinai sa bouche, je trouvai ses dents fort saines, même celle dont il se plaignoit; ce qui fut cause que je ne voulus pas l'ôter, quelque instance qu'il m'en fit. Plusieurs de mes confrères à qui il s'adressa, refusèrent aussi de l'entreprendre. Il fit pendant huit à dix jours tout ce qu'il put pour soulager sa douleur;



mais voyant qu'elle subsistoit toujours dans toute sa violence, il me manda une seconde fois, & voulut absolument que je lui tirasse cette dent : Il ajouta même, que si ce n'étoit pas celle-là qui lui causât de la douleur, je lui en tirerois une autre s'il étoit besoin : Je me rendis à ses instances : Cette dent se trouva entièrement saine & sans carie : La douleur cessa dès que je l'eus tirée, & depuis ce tems-là il n'a plus ressenti aucune douleur de dents de ce même côté.

#### REFLEXION.

La dent dont je viens de parler, étant une de celles qui sont les plus tardives à venir, elle n'avoit peut-être pas trouvé un espace suffisant pour se loger dans son alvéole. Il est cependant à présumer que la Nature réserve à chaque dent un vuide suffisant pour la loger : Mais comme elle varie si souvent, on peut conjecturer que l'espace qui doit contenir ces sortes de dents, est quelquefois trop resserré, pour pouvoir les contenir en liberté : Lorsqu'elles ont crû successivement, le suc nourricier vient à les grossir jusqu'au point qu'elles sont pressées par les parois de leurs al-

véoles : Tandis que leur volume ainsi grossi par ce suc , écarte les parois de ces mêmes alvéoles , il se fait des tiraillemens & des déchirures , qui compriment les parois de la racine de la dent : Les nerfs qui se distribuent dans ces racines , peuvent être aussi comprimés , & ces compressions peuvent être plus que suffisantes pour causer des douleurs plus ou moins vives. Par cette Observation on peut expliquer comment les dents peuvent quelquefois être douloureuses , sans être cariées. Il y a encore d'autres cas , dans lesquels les dents causent des douleurs , sans être cariées ; sçavoir , lorsqu'elles sont usées , ou que les gencives sont consumées à un point , que les dents deviennent chancelantes , & que l'air pénètre sous la voûte de la couronne , entre leurs racines : Il s'ensuit de-là des inflammations & des douleurs très-violentes qui se communiquent aux parties voisines , sans néanmoins que dans l'un & dans l'autre cas , il y ait aucune carie , ni qu'on puisse remédier à ces sortes de douleurs par d'autres moyens que celui d'ôter la dent. J'avoué que je ne devois point balancer à ôter la dent de M. l'Abbé de Rothélin ; mais je crus devoir dis-



férer, parce que je craignois qu'il ne fût dit dans le monde que j'eusse tiré une dent saine à une personne de cette considération, sans que l'on scût les raisons indispensables qui m'y avoient obligé.

## VI. OBSERVATION.

*Sur les accidens fâcheux occasionnez par les mauvais effets du tartre sur les Dents.*

Il y a environ dix-huit ans que M. Hecquet (a) m'envoya une Dame at-  
taquée d'une très-grande douleur aux  
dents incisives de la machoire inférieure. Je visitai la bouche & les dents de  
cette Dame, sans en trouver aucune  
de cariée. J'apperçûs cependant une  
croute tartareuse qui comprimoit &  
gonfloit la gencive considérablement.  
Je conclus de-là que ce corps étranger  
étoit la cause de sa douleur. J'ôtai ce  
tartre, & j'emportai les portions des  
gencives que ce corps étranger avoit  
détachées; ce qui occasionna une pe-  
tite évacuation de sang: Je lui fis sur

(a) Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

le champ user de quelques lotions : Dès le lendemain cette Dame fut très-soulagée, & trois jours après entièrement guérie. Cette Dame n'ayant pas eu le soin de faire cesser de bonne heure la cause de ce mal, le tartre avoit si fort détruit les gencives, que ses dents se trouvèrent chancelantes ; ce qui m'obligea de les raffermir avec le fil d'or, comme je l'expliquerai dans la suite.

## R E F L E X I O N.

De tels exemples sont plus que suffisans, pour exciter l'attention d'un chacun à veiller à la conservation de ses dents : Les difformitez que le tartre cause sur elles, sont capables de choquer la vûe de tous ceux qui s'en aperçoivent ; d'ailleurs le tartre rend la bouche puante, il ronge les gencives, il découvre par conséquent les racines des dents, les rend chancelantes, & les fait souvent périr ; c'est pourquoi on ne scauroit prendre trop de précautions, pour tenir ses dents nettes, afin d'empêcher que le tartre ne se forme & ne s'accumule sur leur surface : surtout il faut être attentif à ne pas négliger de faire ôter ce tartre, lorsqu'il est déjà formé, & qu'on a négligé de le prévenir.



## VII. OBSERVATION.

*Sur une Dent, dont les racines étoient d'une grosseur extraordinaire, & occasionnerent après que cette Dent fut ôtée, une hémorragie si violente, que le malade courut grand risque de perdre la vie.*

M. Anel m'a communiqué cette Observation. Ce Chirurgien étant établi à Gennes en l'année 1692. fut mandé pour secourir un Banquier de cette même Ville, qui perdoit tout son sang par une hémorragie violente, à l'occasion d'une dent que le nommé Duclos Perruquier, ci-devant Garçon Chirurgien, lui avoit ôtée. Cette dent étoit une de ces molaires de la machoire supérieure, qui ont les racines extrêmement écartées les unes des autres par leur extrémité: Elle se trouva fortement adhérente à l'alvéole, ce qui fut cause que l'on emporta avec elle en l'ôtant, une partie de ce même alvéole, & une portion considérable des gencives, sans qu'on pût en attribuer la faute à celui qui avoit ôté cette dent, étant

étant inévitable d'opérer autrement , lorsqu'une semblable disposition se rencontre par un défaut de conformation.

Dès que M. Anel fut arrivé chez le malade , il se mit en devoir d'arrêter cette hémorragie : Il eut recours successivement aux astringens, aux styptiques, au bouton de vitriol , & à l'application du cautère actuel : Il remplit la cavité que la déperdition de substance avoit laissée , de bourdonnets & de plumaceaux. Il appliqua par-dessus des compreses graduées, le tout imbibé de remèdes convenables : Cet appareil excédant de beaucoup le niveau de l'extrémité des dents voisines , il fit approcher & ferrer les mâchoires l'une contre l'autre , & les entretint ainsi fermées par l'application du bandage appelé fronde. Ce même Chirurgien voyant qu'après plusieurs tentatives , cette hémorragie avoit redoublé cinq ou six fois depuis dix heures du matin , jusqu'à sept heures du soir , & qu'il ne pouvoit pas s'en rendre le maître , il pensa que le défaut de succès provenoit de l'imperfection de la compression , attendu que les dents d'en bas qui appuyoient sur l'appareil , ne pouvoient comprimer qu'une partie de l'étendue de la plaie ;



tandis que quelque partie de la même plaie restoit sans compression, la brèche de la machoire supérieure étant beaucoup plus étendue, que ne l'étoit la largeur des dents d'en bas qui comprimoient l'appareil. Ayant ainsi pansé l'hémorragie dont il est question, il applatit une grosse balle de mousquet, il en fit une plaque de plomb ovale (a) suffisamment épaisse pour faire résistance, & assez étendue pour qu'elle comprimât & embrassât l'appareil : Pour lors il pansa de nouveau son malade, il appliqua la plaque par-dessus tout l'appareil, & retourna du côté d'en haut ses bouts recourbez. Il fit ensuite appuyer sur cette plaque les dents de la machoire inférieure qui y répondoient : La bouche étant fermée, tout l'appareil se trouva suffisamment assujetti, & assez également comprimé, pour se maintenir en ce même état aussi longtems qu'il fut nécessaire; ce qui ne pouvoit pas manquer de réussir, parce que ce Chirurgien prit la précaution d'embrasser derechef la machoire inférieure avec une fronde, qu'il assujettit par les extrémitéz au bonnet

(a) Voyez la Figure 2. de la Planche 25.  
Tome II.

du malade, de façon que la machoire ne pouvoit plus s'ouvrir. Ce fut par ce dernier moyen que cette hémorragie cessa dans l'instant, & ne reparut plus.

Peu de jours après cet homme qui avoit été si violemment effrayé, tourmenté & abattu par l'effusion de son sang, étant d'ailleurs d'un très-bon tempérament, fut rétabli dans une parfaite santé.

Quelques mois auparavant, le même M. Anel dit avoir vû mourir dans l'Hôpital de Gennes un Domestique, qui avoit perdu tout son sang à l'occasion d'une semblable dent qu'on lui avoit ôtée, sans que l'on pût venir à bout par aucune voie d'arrêter l'hémorragie que la perte de cette dent avoit causée.

### REFLEXION.

Par ces Observations, & par celles que j'ai faites par ma propre expérience, l'on voit combien il est important dans ces sortes d'occasions, non-seulement d'appliquer des remèdes propres à arrêter le sang; mais encore de bien ranger, contenir & comprimer son appareil partout également; ce que les seules dents d'en bas, ni celles d'en



haut réciproquement , ne peuvent pas toujours exécuter sans le secours d'une plaque figurée de même , ou à peu près , que celle dont on vient de parler.

De tous les moyens convenables à arrêter les hémorragies , le plus assuré c'est la ligature du vaisseau : Cette ligature est impraticable aux hémorragies occasionnées par l'extraction des dents ; c'est pourquoi il ne faut pas ignorer la moindre des circonstances qui peuvent contribuer à produire un effet semblable ; quoique pour l'ordinaire l'hémorragie qui succède à l'extirpation des dents , soit de si peu de conséquence qu'elle s'arrête quasi d'elle-même , en pressant suffisamment la gencive avec les doigts , & en se rinçant la bouche avec un peu d'oxicrat : Il ne faut pourtant pas s'endormir là-dessus : On seroit souvent trompé , si l'on ne sçavoit pas comment il faut se conduire dans des cas épineux & embarrassans , tel que celui qui est rapporté dans cette Observation.

## VIII. OBSERVATION.

*Sur deux tumeurs , ou chairs  
excroissantes , survenues  
dans la bouche.*

En l'année 1727. M. le Comte de Corneillan âgé de quarante-neuf ans , résidant à Villefranche, Diocèse de Rodès en Rouërgue , avoit depuis long-tems une tumeur carcinomateuse aux gencives intérieures des deux petites dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure , & une autre tumeur sur les gencives extérieures de ces mêmes dents. La première tumeur étoit du volume d'un œuf de Pigeon ; & l'autre tumeur étoit de la grosseur d'une fève d'haricot. Ces deux tumeurs quoiqu'indolentes , incommodoient assez ce malade ; parce qu'elles augmentoient en grosseur , & l'empêchoient depuis quelque tems de manger de ce même côté ; ce qui lui rendoit la bouche très-mauvaise par des couches considérables de tartre qui environnoient ses dents. Enfin craignant les suites fâcheuses que ces tumeurs lui auroient pû occasionner , il se détermina à venir à Paris pour se faire guérir. Ayant avec



raison beaucoup de confiance en M. de la Peyronie, à présent premier Chirurgien du Roi, & qui pour lors étoit à Versailles, le malade fut obligé de s'y transporter: J'y fus appelé & je m'y rendis le 27. Avril de la même année pour consulter sa maladie avec M. Mailhes (a) & M. de la Peyronie: Lorsque je fus arrivé, & que nous eûmes examiné la bouche du malade, nous fûmes tous d'avis de commencer par emporter le tartre de ses dents, d'emporter de même les gencives que ce tartre avoit gonflées, & d'en bien exprimer le sang pour les dégorger: Ensuite nous conclûmes qu'il falloit tirer la deuxième petite dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure, quoiqu'elle fût saine & sans carie; & cela dans l'intention de voir mieux l'endroit de l'attache de ces tumeurs, & en même tems d'avoir la liberté de les extirper plus aisément.

Nous conclûmes de même de tirer la racine de la deuxième petite dent molaire du côté gauche de la machoire

(a) Conseiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Professeur Royal en celle de Cahors.

supérieure ; parce qu'elle étoit très-cariée , qu'elle entretenoit une chair fongueuse à sa gencive , & qu'elle auroit empêché le malade de manger de ce même côté. Lorsque j'eus fait ces opérations qu'un Dentiste n'avoit osé entreprendre , nous remîmes pour l'après-midi l'extirpation de ces tumeurs , afin de ne point fatiguer le malade.

A cinq heures M. de la Peyronie s'étant rendu chez le malade , il prit un petit bistouri courbe , avec lequel il extirpa ces tumeurs avec toute l'adresse qu'on en pouvoit attendre.

Pendant quelques jours nous ne mîmes sur la gencive que de petits plumaceaux trempés dans un digestif fait avec le miel de Narbonne & le jaune d'œuf ; & pour consolider cette partie , nous la fîmes souvent laver avec le vin rouge ferré , le miel rosat & l'eau de Rabel , le tout mêlé ensemble ; & en peu de jours le malade fut parfaitement guéri.



## IX. OBSERVATION.

*Sur une chair excroissante, d'un volume considérable, survenue en conséquence de deux dents cariées ; laquelle excroissance après son extraction, donna une forte hémorragie.*

Le nommé Claude Cusfaut, Vigneron à Saint-Bri, près d'Auxerre, âgé de quarante six ans, eut en 1725. les deux dernières grosses dents molaires du côté droit de la mâchoire inférieure si cariées, qu'il ne restoit plus que quelques-unes de leurs racines : Leur carie occasionna aux gencives qui les environnoient une chair excroissante très-considérable, qui en moins d'un an devint à peu près de la grosseur d'un œuf d'une jeune poule. La tumeur qu'elle formoit étoit assez dure, & empêchoit ce malade de fermer la bouche suffisamment pour mâcher les alimens ; parce que les dents molaires de la mâchoire supérieure du même côté, heurtoient & appuyoient sur une partie de cette chair excroissante. Le malade en ce triste état, consulta M. de Lisle  
son

son Chirurgien, qui lui conseilla d'aller trouver les Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, & de les consulter à ce sujet : Ces Messieurs trouvant cette tumeur considérable, conseillèrent au malade de venir à l'Hôpital des Frères de la Charité de Paris. Le Religieux à qui il étoit adressé & les Infirmiers de cet Hôpital trouvèrent sa maladie extraordinaire, & la croyant contagieuse & incurable, refusèrent de le recevoir. Pour lors un des Chirurgiens de cet Hôpital dit, qu'il seroit d'avis d'extirper cette tumeur. Ce malade fut ensuite trouver M. Frémont Chirurgien-Juré à Paris, qui sentant le besoin d'un bon conseil, le fit aller à Saint Côme pour consulter avec lui & avec plusieurs de ses confrères. Ces Messieurs après avoir dit leur sentiment, résolurent de m'envoyer ce malade. J'examinai sa maladie, & je trouvai qu'elle étoit en effet de conséquence, & qu'il n'y avoit rien à négliger. Je dis au malade que si ces Messieurs vouloient m'en abandonner le traitement, j'espérois de le guérir parfaitement. M. Frémont eut la bonté de lui dire qu'il pouvoit en toute sûreté se mettre entre mes mains. Le lendemain à



l'heure indiquée, ce malade se rendit chez moi, ou Messieurs Duplessis, Sauré & Verdier, Maîtres Chirurgiens, que j'avois prévenus, se trouvèrent. Lorsque nous eûmes examiné la maladie, nous fûmes tous d'avis qu'il falloit extirper cette excroissance.

Pour procéder à cette opération, le malade étant assis dans un fauteuil, je lui fis assujettir la tête contre le dossier; je pris un fil ciré en plusieurs doubles dont j'embrassai la tumeur par sa partie postérieure & par ses deux parties latérales; afin de la tirer un peu antérieurement: Tenant les deux bouts de ce fil de la main gauche, je pris avec la droite un petit bistouri courbe, avec lequel je commençai de couper cette chair excroissante par sa partie postérieure & par ses parties latérales. Je pris ensuite une airigne, avec laquelle j'assujettis ces chairs déjà divisées, & je continuai de les couper avec les ciseaux courbes: Par ces moyens j'emportai la plus grande partie de cette tumeur carcinomateuse. L'état du malade & l'effusion du sang furent les causes qui m'empêchèrent de l'extirper entièrement: J'arrêtai pour lors cette hémorragie avec les styptiques

ordinaires. L'opération avoit commencé à dix heures du matin, à onze le malade s'en retourna à son Auberge dans l'Isle S. Louis. Il revint chez moi le même jour à quatre heures après midi, après avoir bû de la bierre & du vin, fort effrayé de voir que son sang couloit abondamment : Je le rassurai d'abord par de bonnes espérances, & en même tems je travaillai à faire cesser cet accident fâcheux.

Ce jour-là un Chirurgien se rencontra chez moi, il m'assista de ses conseils, & voici ce que nous fîmes de concert : Après avoir en vain appliqué plusieurs fois différens styptiques, employé le tamponnage, la compression, & même alternativement le cautère actuel, le sang couloit toujours de nouveau : A huit heures nous délibérâmes de faire rester ce malade chez moi ; je lui donnai une chambre & un lit, sur lequel nous le fîmes asseoir appuyé contre des coussins ; après quoi nous ne fûmes occupés qu'à chercher les moyens les plus efficaces pour le secourir promptement. Nous fîmes de nouveau plusieurs applications considérables du cautère actuel, tant dans l'intention d'arrêter l'hémorragie, que pour con-



fumer en même tems ce qui restoit des chairs carcinomateuses. Sur ces chairs & sur ces vaisseaux tant de fois cautérisez, nous appliquâmes des bourdonnets bien appuyez & des plumaceaux trempéz dans mon eau styptique, dont je donnerai la description, au ch. 12. du t. 2. & nous eûmes grand soin de tenir cet appareil bien assujetti & bien comprimé. Par tous ces moyens nous nous rendions quelquefois maîtres du sang, de manière qu'il sembloit que cette hémorragie fut arrêtée: Ensuite elle recommençoit avec plus de violence qu'auparavant; ce qui nous déterminâ à avoir recours à l'application du vitriol de Chypre: Nous en fîmes en poudre, nous en fîmes des boutons, nous en poudrâmes des bourdonnets & des plumaceaux; le tout fut appliqué avec ordre & circonspection, & recouvert de petites compresses en plusieurs doubles, trempées dans mon eau styptique. Cet appareil fut soutenu & comprimé avec les doigts pendant un gros quart d'heure: Voyant que cette hémorragie étoit arrêtée, nous abandonnâmes la compression à la pression des machoires, & nous recommandâmes au malade de fermer

continuellement & fortement la mâchoire inférieure, afin d'entretenir la compression égale & suffisante : Cette hémorragie fut arrêtée à une heure après minuit. Nous ne quittâmes ce malade qu'à deux heures, & nous n'allâmes nous reposer que lorsque nous fûmes assurez de son état. Nous lui recommandâmes de rester assis pendant toute la nuit, de ne point dormir, & de ne point ouvrir la bouche : Sa femme & la servante de la maison le veillèrent, pour faire exécuter au malade ce que nous lui avions ordonné. Nous le fûmes voir à sept heures du matin, nous le trouvâmes dans la même situation que nous l'avions laissé, sans hémorragie, sans fièvre & sans douleur, ayant seulement grand envie de dormir. Nous examinâmes sa bouche, nous la fûmes bien rinser, il ne vint pas une seule goutte de sang, l'appareil s'y étoit comme mastiqué. Nous lui fûmes boire du lait, tant pour le nourrir, que pour ôter les mauvaises impressions que le vitriol avalé avec la salive, avoit pû faire dans sa bouche & dans les premières voies. : Après toutes ces précautions nous fûmes tranquilles & nous lui dîmes de se coucher tout-



à-fait, de ne s'inquiéter de rien, & de reposer à son aise : Je le gardai deux jours chez moi ; le troisième il fut en état de retourner à son Auberge sans rien craindre ; j'attendis que l'appareil se détachât de lui-même : Les escares que nous avions fait par les caustiques, ou par le cautère actuel, se détachèrent le cinquième jour sans qu'il survînt le moindre accident. Il restoit encore quelques chairs carcinomateuses que j'achevai de consumer par le cautère actuel.

Comme ce malade n'avoit pas souffert beaucoup de douleur dans les applications précédentes du cautère actuel, qu'elles l'avoient moins incommodé que les instrumens tranchans, cela me détermina d'achever de consumer ces chairs en les cautérisant à plusieurs reprises.

Lorsque les escares furent tombées, je tirai les racines des dents cariées qui avoient occasionné cette maladie. J'appliquai de nouveau & pour la dernière fois le cautère actuel sur quelques chairs qu'il falloit encore consumer ; & lorsque les escares furent tombées, l'os de la mâchoire se trouva à découvert & sans carie ; après quoi je ne mis plus

sur la partie que quelques compresses imbibées du baume du Commandeur, & la cicatrice se fit parfaitement en trois semaines. Après ce tems les mêmes Chirurgiens qui avoient été présens à l'opération, revirent le malade, & le trouvèrent entièrement guéri. Pendant le cours de ce traitement ce malade eut quelque accès de fièvre, il fut saigné & purgé, & cette fièvre se guérit sans retour : Depuis sa guérison il est revenu plusieurs fois à Paris pour quelques affaires, j'ai examiné sa bouche, & je l'ai toujours trouvée en bon état.

## R E F L E X I O N.

Il n'est pas ordinaire que la carie des dents produise des excroissances : Les accidens qu'elle cause différent les uns des autres, suivant les dispositions qui se rencontrent dans la masse du sang, ou dans les parties qui environnent les dents. Si l'on avoit extirpé, ou consumé cette excroissance, dès qu'elle commença à paroître, & que l'on eut ôté les racines des dents cariées, l'on auroit prévenu par-là cette grande maladie, sujette à de fâcheux accidens & à des opérations violentes & périlleuses.



Si ce malade avoit pû me donner le tems nécessaire pour opérer avec toute l'attention & selon la méthode requise en pareil cas, je l'aurois préparé par le repos, la diète, les lavemens & la purgation; je l'aurois fait mettre au lit; je lui aurois ordonné un régime convenable; j'aurois extirpé la tumeur tout de suite autant qu'il m'auroit été possible. Ce que je n'aurois pû extirper, je l'aurois consumé sur le champ avec le cautère actuel, & s'il n'eût pas été suffisant pour arrêter l'hémorragie, j'aurois eu recours à l'application du vitriol; & par cette méthode je lui aurois procuré une guérison plus prompte & plus assurée.

#### X. OBSERVATION SINGULIERE.

*Sur une hémorragie survenue aux Gencives, après les avoir coupées pour les dégorger & les raffermir.*

M. Bretonnier Avocat consultant au Parlement de Paris, âgé d'environ soixante-cinq ans, s'aperçut au mois d'Octobre 1725. qu'il avoit une grande dent incisive de la mâchoire supé-

rière & une petite incisive de la mâchoire inférieure, si chancelantes qu'elles ne tenoient presque plus dans leurs alvéoles, surpassant les autres de beaucoup en longueur. La rencontre de ces deux dents chancelantes & trop longues qui se heurtoient, lorsqu'il vouloit mâcher, ou parler, l'incommodoit considérablement. Il me vint trouver pour sçavoir s'il n'étoit pas possible d'y remédier sans qu'il perdît ses dents : je lui dis que pour y réussir, il falloit commencer par ôter beaucoup de tartre qui les environnoit, & qui les avoit mises dans ce mauvais état ; qu'il étoit nécessaire de les racourcir pour les rendre égales aux autres dents, & de les assujettir à leurs voisines par le moyen d'un fil d'or, plus convenable que tout autre en cette occasion ; qu'il étoit à propos d'emporter avec les ciseaux toutes les crêtes, ou extrémités des gencives livides & gonflées qui s'étoient détachées des dents, & que dans la suite elles se raffermiroient. Il consentit à cette opération : Je commençai par lui nettéier les dents & par racourcir celles qui étoient trop longues & chancelantes. Ensuite je coupai avec les ciseaux toutes les mauvaises genci-



ves : Je comprimai avec le doigt les autres gencives, afin d'en exprimer le sang superflu, & quand elles furent suffisamment déchargées, je cessai de les comprimer. Je crus alors que le sang devoit s'arrêter aussi-tôt, ou peu de tems après, comme il arrive ordinairement après cette opération; mais je fus trompé dans mon attente; le sang continua toujours de sortir des gencives que j'avois coupées : Pour lors je dis au malade qu'il étoit impossible d'affujettir avec le fil d'or ces dents chancelantes, à moins que le sang ne fût arrêté; qu'il pouvoit s'en retourner chez lui, & se rincer la bouche avec l'oxycrat, ce qui pourroit suffire pour arrêter cette hémorragie; mais elle continua, & le lendemain il m'envoya chercher. Je trouvai que le sang qui sortoit des gencives n'étoit pas abondant; que même il ne venoit que par intervalle; ce qui me fit juger que cette hémorragie ne pouvoit pas être importante. Je dis au malade que je croyois qu'il n'avoit rien à craindre; que la tranquillité & le repos lui étoient nécessaires, & qu'il ne devoit rien prendre qui fut capable de l'échauffer; mais quoiqu'il eût observé le régime que je

lui avois ordonné, & qu'il eût usé de plusieurs remèdes astringens qu'on lui avoit conseillez pour se rincer la bouche, l'hémorragie continua plus ou moins abondamment pendant quatre jours & quatre nuits. Cette hémorragie persistant toujours, le malade en étant affoibli, je fus mandé de nouveau; je proposai de porter le cautère actuel sur les gencives qui fournissoient le sang; M. de Jussieu Médecin, qui s'y trouva présent, fut du même avis, & lorsque cette opération fut faite, l'hémorragie cessa & ne revint plus.

## R E F L E X I O N.

Cette Observation fait voir qu'il se trouve quelquefois des cas nouveaux, dans lesquels il faut procéder d'une façon particulière. Je traitois d'abord cette hémorragie de bagatelle, & je négligeai d'y remédier, parce que j'avois fait un grand nombre d'opérations de cette espèce sur différentes personnes, sans avoir jamais vû un pareil accident. Quoique je sois persuadé qu'il n'y a rien à craindre dans de pareilles opérations, parce que les vaisseaux sanguins de ces parties ne sont pas considérables, & que d'ailleurs ces



fortes d'hémorragies arrivent rarement, celle-ci auroit continué jusqu'au point d'exténuer le malade, & de le faire succomber, si on eût négligé plus longtemps d'y remédier. Il y a apparence que cette hémorragie étoit occasionnée par une cause universelle & par une cause locale; soit que le sang étant scorbutique, fût trop fluide & trop diffus, ou que les tuyaux, ou petits vaisseaux des gencives fussent devenus variqueux: Quoi qu'il en soit, il est absolument nécessaire en pareil cas d'emporter les mauvaises gencives, lorsqu'elles sont, comme celles-ci l'étoient, livides, gonflées, molles, prolongées considérablement, presque toutes détachées des dents, & sujettes à saigner aisément d'elles-mêmes; c'est pourquoi lorsque l'on sçait remédier à des hémorragies semblables, & que les gencives se trouvent en pareil état, il ne faut jamais négliger de les couper & de les dégorger; puisque c'est l'unique remède qui peut le mieux les fortifier, & raffermir les dents.

## XI. OBSERVATION.

*A peu près semblable à la précédente.*

Il y a quelques années que M. B... ayant la bouche très-malade, vint me chercher, & ne me trouvant pas, s'adressa à un Garçon qui étoit alors chez moi, & se mit entre ses mains. Ce Garçon, après les premiers secours qu'il crut nécessaires, s'avisâ de lui emporter avec les ciseaux les excroissances des gencives gonflées, pour dégorger & fortifier les autres gencives; opération qui a ordinairement ce succès. Comme le malade ne fut pas plutôt arrivé chez lui, qu'il eut une hémorragie considérable, & qui continua jusqu'au lendemain, il revint trouver celui qui avoit travaillé à sa bouche, lequel fit plusieurs applications du cautère actuel, pour arrêter cette hémorragie, qui recommença peu de tems après. Le malade redemanda du secours, & les applications du cautère actuel lui furent réitérées par le même, qui lui ordonna la saignée, la diette & le repos; mais quoique ces remèdes fussent convenables, la ma-



œuvre qu'on avoit tenuë, ne fut pas suffisante pour arrêter l'hémorragie, qui exténua & fatigua le malade pendant trois jours, après lesquels elle cessa heureusement d'elle-même.

### REFLEXION.

Si ce Garçon avoit été mon Elève, comme il ne l'est pas, quoiqu'il s'en vante mal-à-propos, il auroit, sans doute, appris à mieux arrêter l'hémorragie, dont nous venons de parler, & s'il m'eût averti de ce qui se passoit à ce sujet, & qu'il eût demandé mon avis, je lui aurois conseillé de se servir de petits cautères actuels un peu pointus, aplatis par le bout, & propres à passer dans chaque intervalle des dents : Par ce moyen les gencives qui y furent coupées, & d'où sortoit le sang, auroient été cautérisées, & cette hémorragie auroit bientôt cessé.

En cas que cela n'eût pas été suffisant, je lui aurois dit de faire de petits tampons de charpie fine, ou de coton, de les imbiber de l'eau styptique de Rabel, ou de celle dont j'ai donné les compositions au Chapitre XII. du Tome II. de ce Traité, de les rouler dans de la poudre de simparchie, ou

dans celle de vitriol de Chypre, de placer un de ces tampons dans chaque intervalle des dents, d'où sortoit le sang, d'appliquer de petits plumaceaux chargez des mêmes remédes, sur les parties extérieures & intérieures des gencives, de les assujettir pendant quelque tems avec les doigts, ou avec un fil passé dans une éguille, & qu'il faut faire entrer de dehors en dedans & de dedans en dehors à l'aide des pincettes à Horloger, dans les intervalles des dents, pour embrasser & contenir cet appareil en place pendant un tems suffisant.

Je ne sçai pas pourquoi la plûpart des Dentistes affectent de ne faire aucuns Elèves: Malgré ma bonne volonté, j'ai cependant pensé tomber dans le même cas, m'étant arrivé de n'avoir chez moi que des Garçons très-bornez, sans principes & sans aucune disposition à devenir bons Dentistes, & qui par conséquent n'ont pû y rester longtems.

Pour éviter cet inconvénient, & dans le désir de marquer au Public mon extrême reconnoissance, je me suis attaché tout entier depuis plusieurs années au Sieur Duchemin mon Beau-



frère. Après qu'il a eu achevé ses études Latines, j'ai commencé par lui faire faire tous ses Cours d'Anatomie & de Chirurgie, & je lui ai donné toutes les instructions nécessaires pour être un Dentiste habile. Il a parfaitement répondu aux soins que je me suis donnés, & je suis persuadé que le Public me sçaura bon gré de lui laisser un seul & unique Elève de ma façon, qui est devenu très-capable de lui rendre service dans les opérations les plus difficiles.

---

## CHAPITRE XXV.

### *Six Observations sur les Dents régénérées.*

#### PREMIERE OBSERVATION.

*D'une Dent régénérée à une personne âgée de soixante-neuf ans.*

**L**E 19. de Décembre 1723. je me trouvai chez M. de Manteville, où M. Hallé Peintre ordinaire du Roi, & Professeur en l'Académie Royale de Peinture, assura, en présence de M. le Curé de saint André des Arcs, & de plusieurs autres personnes notables, qu'il

qu'il lui étoit venu une dent au devant de la bouche à l'âge de soixante-neuf ans. Je le priai de me permettre d'examiner sa bouche, ce qu'il m'accorda; & je reconnus que cette dent régénérée étoit une canine de la machoire supérieure. Cette dent me parut à la vérité plus nouvelle par sa blancheur, que toutes ses autres dents; ce qui me persuada de la vérité de ce fait, qui n'est certainement pas commun; étant plus ordinaire qu'à un tel âge on n'ait plus de dents dans la bouche, que de voir qu'il en revienne pour lors de nouvelles.

Il y a quelque tems que le même M. Hallé & moi nous nous rencontrâmes chez M. Tartanson Chirurgien-Juré à Paris: Il nous assura qu'à l'âge de soixante-quinze ans, il lui étoit venu une autre dent au devant de la bouche & du côté droit de la machoire supérieure. J'examinai cette dent, & je trouvai qu'elle étoit la pareille de la précédente qui s'étoit cariée.

## R E F L E X I O N.

La régénération des dents qui viennent si tard, est difficile à expliquer. Si elles se régénèrent par des germes,



comment ces germes ont-ils pû se conserver si longtems sans se manifester, ou bien sans s'endurcir dans les alvéoles, jusqu'au point de ne pouvoir plus être en état de végéter, & de percer les gencives, de même que les dents s'endurcissent après leur sortie? Si ces dents au contraire se régénèrent sans germe, qu'elle est donc la matière qui sert à les former, & par quelle route est-elle portée dans l'alvéole? Je crois qu'il vaut mieux attendre pour l'explication d'une telle reproduction, que l'on ait mieux découvert quelles en sont les véritables causes; ce qui pourra se faire par le moyen de quelque Observation, en fouillant dans les mâchoires des vieillards. Si l'on est assez heureux de faire là dessus quelque nouvelle remarque, on se fera sans doute un vrai plaisir d'en faire part au Public.

## II. OBSERVATION.

### *Sur une grosse Dent molaire régénérée.*

En 1708. Mademoiselle Deshayes à présent épouse de M. de Séve demeurant à Paris, rue de Baune, étant pour

lors âgée de quatorze ans, eut la première grosse dent molaire du côté droit de la machoire inférieure cariée. La douleur que cette dent lui causoit, la fit résoudre à se la faire ôter. Pour cet effet elle me vint trouver, & je la lui tirai. L'année suivante elle revint chez moi pour se faire nettoyer la bouche, & j'observai, en la lui nettoyant, que cette dent étoit entièrement régénérée.

### III. OBSERVATION.

*Concernant une deuxième grosse Dent molaire régénérée.*

En 1721. le fils aîné de M. Duchemin Comédien ordinaire du Roi, pour lors âgé de seize ans, vint chez moi pour se faire tirer la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure, laquelle étoit très-cariée. Je la tirai, & au bout d'un an & demi, elle se régénéra parfaitement.

### IV. OBSERVATION.

*Sur une grosse Dent molaire régénérée deux fois.*

En 1723. M. Larchevêque très-ha-



bile Médecin de Roüen, étant pour lors à Paris, envoya chez moi le nommé le Duc Domestique du Collège du Plessis, auquel je tirai la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure. Cette dent avoit été cassée auprès du colet par un Dentiste qui avoit essayé de l'ôter, & qui manqua son opération, parce que la couronne de cette dent lui échappa sans doute de l'instrument avec lequel il l'avoit embrassée : Cette couronne se nicha entre la gencive & l'alvéole, où elle resta plusieurs mois : Ce corps étranger causa beaucoup de ravage en la bouche de ce garçon ; ce qui rendit son haleine très-puante, empêchant la réunion des gencives, entretenant un vuide qui se remplissoit des restes des alimens & de limon pourri. Dès que ce même corps étranger fut ôté, les gencives se réunirent & la puanteur cessa. Je ne sçai ce que les racines de cette dent sont devenuës ; mais je suis assuré qu'il est parfaitement guéri. Ce Domestique qui pour lors avoit environ quarante ans, nous dit, à M. Larchevêque & à moi, que c'étoit pour la deuxième fois que cette dent s'étoit régénérée, & qu'il la faisoit ôter.

## V. OBSERVATION.

*Sur une grosse Dent molaire  
renouvelée fort tard.*

M. Fauchard ci-devant Chirurgien,  
& à présent Marchand de Toile, rue  
des Déchargeurs, m'a assuré depuis  
peu, qu'une des premières grosses  
dents molaires de la machoire infé-  
rieure lui étant tombée fort tard, s'é-  
toit régénérée à l'âge de vingt-sept  
ans.

## R E F L E X I O N.

Quoique la plûpart des Anatomistes  
prétendent qu'il n'y ait que vingt dents  
qui se renouvellent; sçavoir, les huit  
incisives, les quatre canines & les huit  
petites molaires, l'on voit par ces qua-  
tre Observations, & par plusieurs au-  
tres à peu près semblables, que ces  
Messieurs ont négligé de bien exami-  
ner ce fait, puisque les grosses molai-  
res se régénèrent, non-seulement une  
fois, mais quelquefois deux. Ce fait  
est incontestable; je l'ai vû arriver plus  
d'une fois, & je m'étonne qu'il y ait  
quelques Anatomistes qui ne soient pas  
instruits de la régénération de ces sor-



tes de dents. Je ne prétens pas avancer qu'elles se régénèrent toujours, mais seulement faire observer que cela arrive quelquefois aux grosses molaires. Pour la régénération des grosses molaires, il n'y a pas un tems marqué, comme pour celle des autres dents. Les grosses molaires peuvent se régénérer en tout tems, & à tout âge: Quelquefois elles paroissent après la chute de celles qui les précèdent: D'autrefois elles ne paroissent que plusieurs années après que les premières ont manqué. Si les dents se régénèrent en tout tems par des germes, il y a donc de ces germes qui sont bien tardifs à manifester leur production. Sans doute plusieurs germes périssent sans former une dent; & de-là vient que certaines dents ne se régénèrent jamais.

## VI. OBSERVATION.

*Sur un abcès considérable soudainement formé, promptement guéri & suivi de la régénération d'une petite dent molaire qui périt par dissolution, & de la régénération d'une grande incisive.*

En 1712. Madame Martinot, veuve de feu M. Marion Marchand Jouaillier à Paris, se trouva attaquée d'une grande fluxion sur la gencive du côté droit de la machoire inférieure dans l'endroit des petites molaires. Cette fluxion fut si violente, qu'elle lui causa des douleurs insupportables. Elle dégénéra en moins de douze heures, en un abcès qui s'étendoit jusqu'à l'espace vuide d'une des petites molaires que cette Dame s'étoit fait tirer une année auparavant par le Frère Paschal Religieux de la Charité de Paris: Ce mal fut si douloureux, qu'elle fut obligée d'avoir recours à M. Bassuel (a) qui après avoir examiné cet abcès, jugea à propos d'en faire l'ouverture avec

(a) Chirurgien-Juré à Paris.



une lancette ; ce qu'il exécuta sur le champ : Il sortit par cette ouverture plus d'une demie palette de pus , & la malade fut par-là délivrée de la douleur qu'elle souffroit : Elle bassina ensuite sa bouche plusieurs fois par jour avec le vin chaud , elle pressa souvent la partie , pour exprimer la matière , & approcher les gencives ; & en cinq jours de tems la cicatrice se ferma & la guérison fut parfaite. Le lendemain il parut une dent nouvellement régénérée au même endroit où le Frère Paschal avoit tiré celle dont nous avons parlé. Cette Dame étoit âgée d'environ quarante-quatre ans , lorsque cette dent se régénéra. Après cet événement singulier , il lui perça encore une autre dent sans aucune douleur : Ce fut la grande incisive du côté gauche de la machoire supérieure qui lui manquoit depuis deux ans ou environ ; ces deux dents parurent également formées. Les autres dents de cette Dame ne différoient des dernières percées , que par leur couleur qui étoit moins blanche. Ces deux dents régénérées ne sembloient pas être bien émaillées : La première se consuma par dissolution en moins d'un an , sans causer

causer aucune douleur & sans être cariée : Son corps & sa racine disparurent insensiblement , sans que personne y ait mis la main pour ôter la moindre de ses parties : Elle s'est entièrement consumée , & la gencive s'est parfaitement cicatrisée.

Quant à la seconde de ces deux dents régénérées , elle ne subsista qu'environ un an , ensuite elle tomba par morceaux sans causer de douleur : Il ne resta de cette dernière dent qu'un chicot que je tirai au commencement de Janvier 1724. Ce chicot n'incommodoit la personne que depuis peu de jours , quoiqu'il y eût environ onze ans qu'elle le gardât. Il est si vrai que cette dent s'étoit régénérée , qu'on n'a pû soupçonner en aucune manière que ce fût une dent de lait ; puisque cette Dame avoit été obligée de se faire ôter celle à laquelle la nouvelle dent avoit succédé , par un Dentiste qui la lui cassa , & de laquelle il resta un chicot que le sieur Dumont lui ôta : Ce ne fut que quelque tems après l'extraction de ce chicot , que cette dent se régénéra.

## REFLEXION.

Il y a apparence que la compression



que la première dent régénérée prête à percer, faisoit à la gencive, occasionna cet abcès. Il s'y joignit sans doute une disposition prochaine à la fluxion, qui dépendoit de la plénitude des vaisseaux. Ces deux circonstances furent suffisantes pour former si soudainement ce dépôt. La guérison ne fut si prompte, que parce que l'ouverture de cet abcès fut faite à propos, & avant que la matière eût eu le tems de carier l'os. L'inondation de la matière ne fit point périr la dent prête à se régénérer, parce que la dent avoit acquis sans doute, avant que de comprimer la gencive, une consistance suffisante, capable de résister à l'action de la matière putride. Si l'on avoit pansé cet abcès avec des bourdonnets & avec des tentes; qu'on eût sondé & seringué cette playe, on auroit non-seulement retardé la guérison, mais on auroit pu faire périr cette dent avant qu'elle eût paru. La seconde dent régénérée ne perça sans douleur, que parce qu'elle rencontra une heureuse disposition dans la gencive, & que l'évacuation des matières supurées par l'abcès de la première, désemplit les vaisseaux; ce qui fit que la dent qui sortit la dernière,

ne causa aucun mal devant ni pendant sa sortie. Ces deux dents régénérées pour la seconde fois, ne paroissent pas émaillées, ou ne l'étoient que très-peu, ou très-mal, & leur ossification n'étant pas parfaite, elles ne pouvoient pas manquer de périr, comme elles ont péri en s'usant & en se dissolvant aisément, tant par l'action de la mastication, que par l'impression de l'air & du dissolvant qui arrose la bouche, lequel est plus ou moins actif, suivant les différentes dispositions dans lesquelles on se rencontre.

Le peu de durée de ces deux dents régénérées pour la deuxième fois & un peu tard, fait voir combien il est important que les dents soient très solides, & bien recouvertes d'un bon émail; puisque sans ces deux conditions, les dents ne sont pas d'un grand usage, ni d'une longue durée.



## CHAPITRE XXVI.

*Observations sur les Dents qui viennent tard, ou qui ne viennent point du tout.*

**O**N apperçoit souvent des bouches dégarnies de dents; ce qui provient quelquefois de ce que les dents ne font jamais venuës, ou de ce qu'elles ne se font point régénérées. J'ai observé plusieurs fois en ceux qui ont été rikais, ou en charte, que les dents ne leur font venuës que fort tard. J'ai encore observé en des sujets semblables, qu'elles ne se régénèrent qu'en fort petit nombre. J'ai vû à Tours un petit garçon âgé d'environ cinq à six ans, auquel la plus grande partie des dents n'avoit jamais parû: Il n'en avoit seulement que quelques-unes au devant de la bouche.

J'ai remarqué diverses fois en plusieurs adultes, que quelques-unes des dents incisives de la machoire inférieure, ne s'étoient point régénérées. J'ai observé aussi en d'autres adultes, que les dents latérales, ou moyennes incisives, ne leur manquoient que parce

qu'elles ne s'étoient jamais renouvel-  
lées. Enfin j'ai vû de plus qu'en cer-  
tains sujets quelques unes des canines  
& petites molaires, ne s'étoient nulle-  
ment régénérées après la chute des  
dents de lait ; quoique celles-ci fussent  
tombées d'elles-mêmes.

## R E F L E X I O N.

Il est ordinaire de voir que les vingt  
dents de lait se régénèrent après qu'el-  
les sont tombées d'elles-mêmes, ou  
qu'on les a ôtées à propos, & même  
sans qu'elles soient tombées, ni qu'on  
les ait ôtées : On en voit quelquefois  
reparoître d'autres à côté des dents de  
lait qui doivent tomber, lorsque celles-  
ci manquent de le faire ; mais il est  
rare de voir que la nature ne repro-  
duise pas de secondes dents. Lorsque  
ce cas arrive, cela ne peut dépendre  
que de ce que le germe des secondes  
dents a péri par quelque cause qui ne  
nous est pas toujours connue ; ou bien  
parce qu'il n'a jamais été formé de ger-  
me pour reproduire les dents qui au-  
roient dû se renouveler suivant le cours  
ordinaire. Quoi qu'il en soit, l'on ne  
peut fournir en cette occasion d'autres  
secours, que de suppléer au défaut des



342 LE CHIRURGIEN  
dents qui manquent , en substituant à  
leur place des dents postiches , natu-  
relles ou artificielles.

---

## CHAPITRE XXVII.

*Cinq Observations concernant les  
Dents diversement réunies  
ensemble.*

### PREMIERE OBSERVATION.

*De deux Dents cariées & réunies ensem-  
ble , ne faisant presque qu'un même  
corps , toutes les deux ôtées à la fois.*

**E**N 1705. un R. P. Récolet , de  
la ville du Lude en Anjou , vint  
chez moi pour se faire ôter une grosse  
dent molaire qui lui causoit beaucoup  
de douleur. J'examinai sa bouche , je  
reconnus que cette dent étoit très-  
gâtée , & qu'il n'y avoit point d'autre  
parti à prendre pour le soulager , que  
celui d'exécuter son dessein. Quoique  
je n'eusse saisi avec l'instrument dont  
je me servis pour faire cette opération ,  
que la dent qu'il s'agissoit d'ôter , j'en  
tirai néanmoins deux à la fois. Je crus  
dans le moment avoir fait une grande

faute; mais je trouvai que la dent qui avoit suivi la premiere, étoit gâtée de même que l'autre, & qu'elles étoient toutes les deux si adhérentes ensemble, & unies de telle manière par leurs racines, qu'elles ne faisoient presque qu'un même corps. Ce Récolet croyant toujours que je m'étois trompé, eut la curiosité d'examiner si ce que je lui disois étoit vrai: Pour nous en assurer mieux, nous prîmes un couteau, duquel nous mîmes la lame sur les deux dents: Nous frapâmes sur cette lame avec une pierre, & nous ne pûmes jamais venir à bout de séparer ces deux dents, qu'en les cassant par morceaux, ce qui fut suffisant pour persuader ce Religieux, qu'il étoit impossible d'ôter l'une, sans l'autre. La peine que je me donnai pour instruire ce Religieux d'un fait qui nous intéressoit également, fit que nous nous quittâmes bons amis.

## R E F L E X I O N.

Lorsque les dents sont unies entre elles seulement par leurs racines, on ne peut s'en appercevoir qu'après les avoir ôtées. Il n'en est pas de même lorsque les dents sont jointes par leur



corps : Dans ce dernier cas on doit avant que d'opérer, avertir ceux qui ont de telles dents, qu'on ne peut ôter l'une sans l'autre : Par ce moyen on évite toute discussion ; mais lorsqu'on n'a pû reconnoître une adhérence cachée, que par l'examen de la dent ôtée, il faut aussi-tôt qu'on apperçoit l'adhérence, en informer la personne pour se justifier dans son esprit, & pour éviter qu'il n'impute à l'art, ou au défaut d'expérience, un accident qui dépend uniquement de la disposition naturelle.

## II. OBSERVATION.

*Sur deux Dents réunies ensemble, ne faisant qu'un même corps.*

Le 20. Décembre 1723. Mademoiselle Le Moyne âgée de huit ans, demeurant à Paris près Saint Magloire, fut amenée chez moi : Elle étoit fort incommodée des douleurs qu'elle souffroit aux dents : En examinant sa bouche, je trouvai que la canine & l'incisive sa voisine du côté droit de la mâchoire inférieure, étoient si étroitement unies ensemble qu'elles ne formoient qu'un même corps. Entre l'une & l'au-

tre de ces dents , il paroissoit une espèce de goutière peu profonde , qui régnoit tout le long de leur corps , & un petit intervalle vers leur extrémité. Cette double dent étoit formée de deux dents de lait : Elle étoit encore bien affermie. Je ne l'ôtai point , de crainte d'endommager les germes , qui doivent naturellement produire les dents qui leur succèdent.

### III. O B S E R V A T I O N.

*A peu près semblable à la précédente.*

Le 16. Janvier 1724. je me transportai chez M. Auger Marchand Epicier en gros , rue de la Verrerie : J'examinai les dents de sa fille âgée d'environ huit ans. Je remarquai qu'elle avoit la dent de lait latérale, ou moyenne incisive du côté droit de la mâchoire supérieure , unie avec la canine sa voisine , ce qui n'est point ordinaire. Je fis remarquer ce fait à M. son pere , à Madame sa mere , à M. Dandreau Auditeur des Comptes , & à plusieurs autres personnes qui se trouvèrent présentes.



## REFLEXION.

Il n'est pas aisé de distinguer, si l'union des dents qui se trouvent jointes ensemble, dépend de ce que deux germes se sont confondus; La cloison mitoyenne de deux alvéoles n'ayant pas été formée, ces deux alvéoles ne forment qu'une seule cavité, & par conséquent une dent double, ou deux jumelles. C'est toujours un grand désavantage que d'avoir de pareilles dents; parce que si l'une de ces dents jumelles vient à périr par quelque accident, l'autre est en grand danger d'avoir le même sort.

## IV. OBSERVATION SINGULIERE.

*Sur une dent saine, qu'on pensa tirer avec une dent cariée sa voisine, parce que l'une & l'autre étoient adhérentes à la cloison de l'alvéole.*

En 1711. un Maître Cordonnier de Nantes, me vint trouver pour lui tirer la première petite dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure. Cette dent étoit cariée & lui causoit une

douleur insupportable : Quoiqu'elle me parût assez difficile à ôter, je ne laissai pas de l'entreprendre, & d'y réussir. Heureusement je m'apperçus en opérant, que la seconde petite molaire sortoit de son alvéole, de même que celle que je voulois ôter. Dans l'instant je lâchai prise, jugeant par-là que la portion extérieure & la cloison moyenne des alvéoles se trouvant fortement adhérentes à ces dents, cette cloison s'étoit rompuë & séparée du reste de l'alvéole, par l'effort que j'avois été obligé de faire : Dès que je m'en apperçus, je fis rentrer les deux dents dans leurs cavitez, je les assujettis, & je séparai avec la lime les parties des alvéoles qui les tenoient unies ensemble. Par ce moyen j'achevai d'ôter aisément la dent cariée ; & sa voisine qui avoit été ébranlée, fut raffermie de même qu'elle l'étoit auparavant. Si je ne m'étois pas avisé d'avoir recours à cet expédient, j'aurois fait une très-grande brèche à l'os maxillaire supérieur dans l'endroit des alvéoles, aussi-bien qu'aux gencives, & de plus j'aurois ôté une bonne dent, qui n'auroit pas manqué de suivre la mauvaise.



## REFLEXION.

Il arrive tous les jours que l'on rencontre en ôtant une dent, de nouvelles difficultez que l'on ne peut pas prévoir. S'il y a un moyen pour éviter les accidens qui peuvent les suivre, c'est d'opérer avec prudence & sans précipitation. Il faut ménager les premières secousses que l'on donne à une dent, & bien observer la résistance qu'elle fait à ces premiers efforts, surtout être attentif à ce qui se passe pendant ce tems-là aux dents voisines. Si l'on voit que celles-ci s'ébranlent, on doit inférer de-là que ces dents se touchent par quelque endroit. Si leur ébranlement est plus considérable, il y a grande apparence que les dents voisines sont unies entr'elles, qu'elles adhèrent à la cloison mitoyenne, ou en quelque autre partie de l'alvéole: En tel cas, il faut procéder de même qu'on l'a fait remarquer dans cette Observation, & qu'il est plus amplement enseigné page 194. chap. 14. de ce volume. Quand on est bien instruit, circonspéct, avisé & ingénieux, on est en état non-seulement d'éviter plusieurs accidens, mais encore d'inventer par la pratique, de

nouvelles manières d'opérer, dont le Public peut retirer de grands avantages.

## V. OBSERVATION.

### *Sur deux Dents unies par un corps moyen.*

En 1712. un Archer de la Maréchaussée de Nantes, à qui la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire supérieure causoit beaucoup de douleur, s'adressa à moi pour la lui ôter. J'examinai sa bouche, & ayant trouvé cette dent gâtée, j'entrepris de la tirer; mais comme j'ai toujours eu la précaution de ne pas tirer trop rapidement les dents que je doute être adhérentes, je m'aperçus en ôtant cette dent, que la dernière molaire sa voisine ne vouloit pas l'abandonner, & qu'elle la suivoit: Je suspendis pour lors l'extraction de la première, croyant pouvoir la détacher de la dernière avec la lime, ou autrement; mais son éloignement des autres ne permettant pas de pouvoir la conserver, je fus obligé de prendre le parti de les ôter toutes deux. Je remarquai ensuite que l'alvéole leur étoit aussi



350 LE CHIRURGIEN  
intimement attaché qu'il le pouvoit  
être aux précédentes.

### REFLEXION.

Cette Observation nous fait voir que l'on doit être toujours circonspect en ôtant les dents ; parce qu'il s'en rencontre , qui sont très-fortement engagées dans les alvéoles par la configuration de leurs racines ; ce qui causeroit de grands éclats , si l'on n'y prenoit garde : Il s'en rencontre encore d'autres qui sont unies entr'elles par leurs racines , ou par leur corps , sans que cette adhérence paroisse : Quelquefois même les dents voisines sont unies par un corps moyen , c'est-à-dire , par quelques portions des alvéoles , auxquelles elles adhèrent réciproquement : Dans tous ces cas , si l'on peut reconnoître les adhérences , après avoir ébranlé une dent , avant que de l'ôter tout-à-fait , l'attention & le ménagement que l'on apportera , pourront servir de beaucoup à mieux réussir.

## CHAPITRE XXVIII.

*Douze Observations sur les Dents difformes & mal arrangées.*

## PREMIERE OBSERVATION.

*Sur des Dents inégales, gâtées & difformes, lesquelles après beaucoup de soins, sont devenues très-belles & très-bonnes.*

**E**N 1723. M. Feydeau alors âgé d'environ quatorze ans, avoit les dents mal arrangées, très-inégales, minces & pointuës à leur extrémité, fillonnées, parsemées d'une infinité de petits trous & de taches noires, couvertes d'un grand nombre de tubérositez & comme hérissées sur la surface extérieure de leur émail, & ses gencives étoient fort gonflées. Il avoit la bouche si désagréable, qu'il ne sembloit pas qu'il eût des dents, ou du moins il ne paroissoit les avoir que très-mauvaises. Ce jeune homme faisoit ses études au Collége du Plessis où je m'étois transporté pour d'autres personnes : Il me fut présenté par M. de Gaillon Prê-



tre, son Précepteur, pour sçavoir s'il étoit possible de remédier à sa bouche: Ayant jetté les yeux sur ses dents, je fus surpris au premier aspect de les voir dans un si triste état; je pensai qu'elles étoient toutes cariées & hors d'état de pouvoir être conservées; mais les ayant examinées de près, je jugeai que je pouvois y apporter beaucoup de remède: Je dis à M. de Gaillon, & à ceux qui se trouvèrent présents, que j'espérois avec le tems les rendre d'une telle beauté, qu'elles surprendroient tous ceux qui les avoient vûës, & qui les voyoient dans cet état: Son Précepteur manda au père & à la mère de ce jeune homme ce que je faisois espérer à ce sujet: Ils ordonnèrent à leur fils de venir chez moi & de se mettre entre mes mains. Pour lors je commençai par lui emporter le superflu des gencives, & à en exprimer suffisamment le sang pour les dégorgger. Je lui nettéiai les dents, & les limai sur toutes les surfaces, qui en avoient besoin, j'arrangeai celles qui étoient hors de rang avec les fils & la lame d'argent; de manière qu'ayant opéré chaque jour, ou de deux jours l'un, aux dents de M. Feydeau, je les

les rendis en moins de deux mois telles que je l'avois assuré ; & elles sont aujourd'hui aussi belles & aussi bonnes qu'elles avoient parû auparavant difformées & mauvaises.

## R E F L E X I O N.

Les dents de ce jeune homme n'étoient devenuës dans un si mauvais état, que parce que l'on avoit négligé d'en avoir soin. Si on les avoit nettées de bonne heure, le limon & les parties des alimens n'auroient pas fait de telles impressions sur leur émail, ni sur la substance spongieuse des gencives. Différant plus longtems à y apporter du remède, il auroit été impossible d'opérer avec succès ; les gencives même auroient été rongées & consumées, de façon que les dents auroient été ébranlées & comme détachées des gencives & des alvéoles, & que la plûpart des dents auroient péri par-là, & les autres auroient été entièrement détruites par la carie. Les reparations que je fis à la bouche de ce jeune homme, quoiqu'un peu tard, ont prévenu heureusement tous ces fâcheux accidens, & ont si bien rétabli ses dents, qu'à peine s'aperçoit-on qu'elles ayent été gâtées.



## II. OBSERVATION.

*Sur des Dents mal arrangées, dont  
l'extrémité du corps inclinoit  
vers le palais.*

En 1723. la fille de M. Rolland Auditeur des Comptes, demeurant à Paris, âgée d'environ quatorze ans, avoit les dents latérales, ou moyennes incisives de la machoire supérieure considérablement dérangées; l'extrémité de leur corps inclinoit vers le palais. Je commençai d'abord par les séparer de leurs voisines, ce que je fis avec la lime, pour y donner un passage libre: Cette opération me servit à les ramener & à les placer dans leur ordre & dans leur état naturel, en y employant de plus le secours du fil, & celui de la lame d'argent: Par ces moyens je parvins à les mettre en bon état en moins de trois semaines.

## III. OBSERVATION.

*A peu près semblable à la  
précédente.*

En la même année M. Dastuart âgé d'environ douze ans, fils de M. le Mar-

quis de Murs & petit-fils de M. le Pré-  
vôt des Marchands de Paris, avoit les  
deux dents latérales, ou moyennes in-  
cisives, dérangées & très inclinées vers  
le palais; je les arrangeai avec le fil &  
la lame d'argent; ce qui me réussit par-  
faitement bien, en cinq semaines de  
tems.

#### IV. OBSERVATION.

*Concernant plusieurs Dents incisi-  
ves dérangées & inclinées  
en différens sens.*

En la même année 1723. on ame-  
na chez moi le fils de M. de Verville  
Ecuyer de la petite Ecurie du Roi.  
Ce jeune homme étoit âgé d'environ  
dix à douze ans: Il avoit deux dents  
incisives de la mâchoire inférieure fort  
dérangées & inclinées du côté de la  
langue, une troisième incisive de la  
même mâchoire panchée & un peu  
croisée sur l'une des deux dents pré-  
cédentes: Le dérangement de ses  
dents ne se bornoit pas seulement  
au désordre & à la confusion de  
celles de la mâchoire inférieure,  
les dents de la mâchoire supérieu-  
re étoient aussi mal arrangées que cel-



les de l'inférieure : La moyenne incisive du côté droit de cette machoire étoit inclinée vers le palais : L'une des parties latérales de la grande incisive étoit un peu tournée en dehors, & l'autre partie latérale de cette même dent étoit tournée en dedans : Je rétablis parfaitement toutes ces dents dérangées ; ce qui me réussit en quinze jours par le moyen de sept applications de fil, sans employer aucun autre secours.

Depuis peu j'ai encore arrangé les dents du fils de M. de Pleurre Conseiller au Parlement de Paris. Ce jeune Monsieur âgé d'environ douze ans, avoit toutes les dents incisives considérablement dérangées & difformes : L'extrémité des unes inclinoit en dedans, l'extrémité des autres inclinoit en dehors ; ce qui lui rendoit la bouche très-désagréable & défectueuse. Après les avoir nettoyées, égalisées & séparées avec la lime, je les lui arrangeai par l'usage des fils ; ce qui m'a parfaitement bien réussi en moins de six semaines.

Peu de tems après Madame Joly de Fleury épouse de M. le Procureur général au Parlement de Paris, m'envoya

au Couvent des Religieuses de Liesse, près la barrière de Séve, pour visiter la bouche de Mademoiselle sa fille, âgée d'environ quatorze à quinze ans, & qui pour lors étoit en pension dans ce Couvent: Je trouvai ses dents incisives & canines très en désordre, dérangées & inégales en longueur, filonnées & parsemées d'un grand nombre de taches; les unes se portant par leur extrémité en dedans, & les autres excessivement en dehors: Je remédiai à tous ces accidens de même que je viens de l'enseigner, & j'eus grand soin de les séparer suffisamment, pour qu'il me fût plus facile de les redresser & de les arranger; ce qui me réussit à merveille en douze applications de fils de soye.

## V. OBSERVATION.

*Sur la fracture d'une grande Dent incisive à son extrémité inférieure, & sur celle de la moyenne incisive voisine, qui étoit cassée entièrement.*

Au mois de Janvier 1727. le fils de M. le Président Amelot de Gournay,



âgé de treize ans, tomba sur une pierre, il se cassa une portion assez considérable de l'extrémité inférieure de la grande dent incisive du côté gauche de la mâchoire supérieure, & se rompit entièrement la moyenne dent incisive voisine, de manière qu'il n'en restoit plus que la racine. Ce jeune homme fut amené chez moi; je lui tirai cette racine, & j'approchai la dent canine & la première petite molaire vers le grand intervalle que la dent cassée entièrement avoit laissé; j'approchai de même les trois autres dents incisives; de façon que cet intervalle est si bien rempli, qu'il ne paroît pas aujourd'hui qu'il ait perdu une dent au devant de la bouche. Cette opération m'a réussi par le moyen des fils que je mettois de deux jours l'un, & cela pendant l'espace de cinq semaines: Après quoi j'ai limé les dents trop longues, ainsi que la dent cassée à son extrémité; de manière qu'il ne paroît presque pas que cette dent ait été fracturée.

## VI. OBSERVATION.

*Sur des Dents mal arrangées & très-difformes , par laquelle on reconnoitra la possibilité de redresser & replacer avec le pélican , ces sortes de Dents dans leur état naturel.*

En 1712. l'épouse de M. Mazière, alors premier Commis de M. de la Serre, Directeur des Aydes & Gabelles à Angers, demeurant à Paris, rue du Renard, m'envoya Mademoiselle sa fille, pour lors âgée d'environ onze ans, à présent Religieuse dans le Couvent des Filles-Dieu, rue S. Denis. Cette jeune Demoiselle avoit deux dents au-devant de la bouche & du côté droit de la machoire supérieure, fort mal arrangées & inclinées en dedans du côté du palais. Pour arranger ces deux dents, je me servis du pélican, je les dressai & les mis dans leur place naturelle, sans lui faire souffrir beaucoup de douleur. J'assujettis ces deux dents avec du fil à l'ordinaire, pour les maintenir en place, & pour éviter que le ressort de l'alvéole & des



360 LE CHIRURGIEN  
gencives ne les renversât de nouveau.  
Je réussis si bien, qu'il ne paroît en aucune  
manière qu'elle ait eu les dents di-  
formes. Huit jours après j'ôtai le fil, &  
les dents de cette Demoiselle restèrent  
bien affermies & bien arrangées. Per-  
sonne n'avoit conseillé à Madame sa  
mère de faire faire cette opération à  
sa fille; ce qui n'empêcha pas que cet-  
te Dame ne se déterminât à me  
l'envoyer, à l'inscû de plusieurs Da-  
mes qui étoient chez elle, lesquelles  
furent agréablement surprises d'un  
changement si prompt & si avanta-  
geux.

#### REFLEXION.

La Chirurgie n'a point d'opération,  
dont le succès suive l'exécution de si  
près, lorsque le Dentiste est adroit,  
ingénieur & expérimenté. Est-il ques-  
tion d'ôter les corps étrangers qui s'at-  
tachent & s'unissent très-fortement  
aux dents, de les nettoyer & blanchir,  
il ne faut que le tems d'opérer, pour  
mettre les dents dans un si bon état,  
qu'elles semblent avoir été renouvel-  
lées. S'agit-il de limer les dents, pour  
les séparer les unes des autres, ou pour  
leur donner une forme convenable,  
l'opération

l'opération finie, elles ne sont pas reconnoissables, & paroissent beaucoup plus uniformes & plus régulières, qu'elles n'étoient auparavant? Combien de fois arrive-t'il que l'on délivre sur le champ ceux qui sont tourmentez de violentes douleurs de dents, par des opérations promptes & assurées? Les dents sont-elles mal placées, rendent-elles par-là une bouche défectueuse, vilaine & insupportable aux yeux, on n'a qu'à souhaiter de se défaire de cette difformité, recourir à un habile Dentiste, se confier à lui & le laisser faire; l'arrangement des dents changera de telle maniere, qu'on aura le plaisir de surprendre ceux qui ne seront pas accoutumez à voir ces petits prodiges de l'art. C'est ce qui arriva à cette compagnie que Mademoiselle Mazière fut rejoindre deux heures après que j'eus redressé ses dents.



## VII. OBSERVATION.

*Sur des Dents difformes & mal  
arrangées, par laquelle on ver-  
ra comment se produit le dé-  
rangement des Dents, & com-  
ment on répare cette diffor-  
mité.*

M. de Crespy de la Mabilière, de-  
meurant à Angers, n'ayant jamais vou-  
lu consentir dans son bas âge, qu'on  
lui ôtât les dents de lait qui s'opposoient  
à la sortie des secondes dents incisives  
& canines, sa répugnance fut cause que  
ses dents de lait restèrent trop long-  
tems en place, & que les secondes  
dents incisives & canines vinrent  
hors de rang, & lui rendirent la bou-  
che très-difforme. Ses parens & ses  
amis lui ayant fait faire attention aux  
conséquences de cette difformité, il se  
résolut de se faire ôter celles qu'on ne  
pourroit lui conserver : Ce ne fut qu'à  
l'âge de vingt-deux ans qu'il se déter-  
mina entièrement à cette opération.  
J'avois l'honneur d'être connu & aimé  
de lui & de sa famille; je fus mandé en  
l'année 1696. pour rétablir ses dents

dans leur ordre naturel. J'examinai avec attention l'état de ses dents, que je trouvai dans un grand dérangement, & ne pouvoir être arrangées sans en ôter quelqu'une : Je commençai par ôter les dents canines, tant de la mâchoire inférieure, que de la supérieure, qui s'opposoient à l'arrangement naturel des autres dents : J'en ôtai trois d'une grosseur & d'une longueur si considérables, qu'elles se portoient excessivement au dehors de la bouche, tandis que la plupart des incisives étoient panchées du côté de la langue, & croisées les unes sur les autres derrière les canines. Après que j'eus ôté ces trois dents, j'ébranlai avec le pélican les incisives dérangées, pour les ramener, & les arranger ainsi les unes après les autres, dans le même ordre qu'elles doivent être naturellement : Après quoi je me servis de leurs voisines pour assujettir les dents que j'avois redressées, par le moyen du fil ciré, que je laissai environ quinze jours ; après lequel tems, ayant ôté ce fil, ces dents se trouvèrent si bien raffermies & si bien arrangées, qu'il ne paroît pas aujourd'hui que les dents en question ayent jamais été difformes Les



364 LE CHIRURGIEN  
circonstances qu'il y a à observer pour  
raffermer les dents, seront rapportées  
au chapitre 9. tom. 2.

### REFLEXION.

On ne sçauroit prendre assez de précaution, pour empêcher le dérangement des dents, presque toujours causé par l'obstacle que forment les premières dents, à la sortie des secondes. Lorsque les premières dents ne tombent pas, les secondes ne trouvant pas la place vuide, au lieu de percer en ligne directe, percent obliquement: On les voit paroître à travers les gencives, tantôt en dedans, tantôt en dehors, tandis que les dents de lait se maintiennent dans leur état: C'est dans ce tems-là qu'il ne faut pas manquer d'ôter les premières dents, pour leur faire céder la place, qu'elles ne céderoient pas autrement aux secondes. Si l'on ne procède pas ainsi, il arrivera qu'elles seront la cause que les secondes dents seront panchées; de-là il arrivera que les unes & les autres seront confusément placées, les unes panchantes en dedans, & les autres en dehors; ce qui rendra la bouche difforme. On ne pourra remédier

à cet inconvénient, qu'en ôtant quelquefois certaines dents, qu'en redressant & raffermissant les autres. Plus on attendra, plus cette opération sera difficile, & plus longtems on aura le malheur de souffrir & de déplaire. On n'ignore plus à présent la possibilité de cette opération, ni le bon succès qui l'accompagne.

### VIII. OBSERVATION.

#### *Sur deux Dents incisives mal arrangées.*

En 1719. Madame Oneil, demeurant à Saint Germain en Laye, amena chez moi Mademoiselle sa fille âgée de dix ou douze ans. Cette Demoiselle avoit les deux moyennes incisives de la machoire supérieure considérablement dérangées. Je les redressai avec mon pélican, & les remis dans leur état naturel, en présence de Madame sa mère & de l'épouse de M. Duval Chirurgien-Juré à Paris : Ensuite je les attachai avec du fil, que j'ôtai quelques jours après. Les dents de cette jeune Demoiselle sont restées parfaitement bien raffermies, & si bien arrangées qu'il ne paroît nullement qu'elles ayent été



366 LE CHIRURGIEN  
jamais autrement. Elles n'étoient hors  
de rang, que parce qu'on avoit attendu  
trop tard à ôter les dents de lait.

### IX. OBSERVATION.

*Sur une Dent qui paroissoit située  
au palais, laquelle fut placée  
au rang des autres.*

La même année 1719. M. de la Barre âgé d'environ trente ans, ayant la dent canine du côté droit de la mâchoire supérieure placée vers le palais, & cette dent le faisant paroître comme ébréché, il me pria de la lui arranger, ce que je fis avec le pélican, & l'assujettis si promptement avec le fil, que j'eus beaucoup de peine à lui persuader que cette dent redressée étoit la même qui se recourboit auparavant vers son palais : Il me soutenoit toujours que je lui en avois mis une postiche; son opiniâreté alla si loin, que nous nous fâchâmes tous deux. Je pensai me repentir cette fois d'avoir si bien réussi. Il ne pût se persuader de l'existence de cette dent, qu'au bout de huit jours, que j'ôtai le fil, & qu'il vit sa dent si bien raffermie, qu'il ne dis-

convint plus que ce ne fût sa dent naturelle.

### X. OBSERVATION.

*A peu près semblable à la précédente.*

La même année Mademoiselle Marie-Anne Renoult, nièce de M. Duchemin, Comédien ordinaire du Roi, ayant une semblable dent placée de même que l'étoit celle dont nous venons de parler, vint chez moi pour se la faire arranger; ce que je fis dans le moment avec le pélican. J'employai les mêmes moyens dont je m'étois servi pour arranger celle de M. de la Barre; ce qui me réussit de même.

### R E F L E X I O N.

L'on voit par ces cinq Observations, qu'il est souvent fort aisé de redresser certaines dents, pourvû néanmoins que l'on soit muni des instrumens convenables, qu'on les sçache bien manier, & que l'on observe toutes les circonstances qu'on rapportera au chapitre 8. tom. 2. où l'on verra qu'il se trouve des dents, qui ne sont pas si faciles à redresser, & qu'il y en a d'autres qu'il



368 LE CHIRURGIEN  
ne faut point entreprendre de redresser ; parce qu'il se rencontre quelquefois en celles-là des difficultez insurmontables.

## XI. OBSERVATION.

### *Concernant des Dents mal arrangées & très-difformes.*

En 1719. M. l'Abbé Morin de Chartres en Beauce, âgé d'environ vingt-deux ans, ayant les dents canines & les incisives très-dérangées & très-difformes, fut voir à ce sujet plusieurs de mes confrères, pour sçavoir d'eux s'il étoit possible de les lui arranger. Quelques-uns trouvèrent la chose si difficile, qu'ils lui conseillèrent de n'en rien faire : Le hazard voulut qu'il vint chez moi, dans le tems qu'il s'y rencontra un de mes confrères : Nous examinâmes tous deux sa bouche avec beaucoup d'attention. Comme ce Dentiste étoit mon ancien, & que je le croyois plus expérimenté que moi, je le priai de me donner son avis sur la méthode qu'il falloit suivre pour réussir dans un cas semblable : Soit qu'il ne voulût pas m'instruire, ou qu'il ne fût pas en état de m'ai-

der de son conseil, il ne me répondit pas comme je l'aurois souhaité ; ce qui m'obligea de lui dire, que j'espérois que dans trois ou quatre jours les dents de ce Monsieur seroient parfaitement bien arrangées. Ce Dentiste ignoroit que cela se pût faire si promptement. Au bout de ce tems, sa curiosité l'obligea de revenir chez moi, & il fut tout étonné de voir les dents de M. l'Abbé Morin parfaitement bien arrangées : Il resta pour lors convaincu de la vérité de ce que je lui avois avancé.

## R E F L E X I O N.

Les choses les plus aisées à exécuter, paroissent impraticables à ceux qui ne sont pas suffisamment instruits. Tous les jours nous voyons des exemples qui confirment cette vérité. Ce que l'un tient pour impossible, est facilement exécuté par un autre. M. l'Abbé Morin a fait cette heureuse expérience par lui-même. S'il s'en étoit tenu au sentiment de plusieurs Dentistes, ses dents seroient encore difformes & hors d'état de bien exécuter toutes leurs fonctions.



## XII. OBSERVATION.

*Sur une Dent incisive dérangée & redressée en très-peu de tems avec le pélican.*

Il y a plusieurs années que l'épouse de M. Gosset Correcteur des Comptes, qui demeure rue Bourlabbé, m'ayant mandé pour examiner les dents de Mademoiselle sa fille, alors âgée de douze ans, je trouvai que cette Demoiselle avoit la moyenne dent incisive du côté gauche de la machoire supérieure fort dérangée & inclinée vers le palais. Madame sa mère me demanda s'il étoit possible de donner à cette dent son arrangement naturel, & d'ôter par ce moyen la difformité qu'elle causoit à la bouche de la jeune Demoiselle: Je répondis que je le pouvois faire facilement dans huit ou dix jours de tems, par le moyen des fils; pourvû qu'elle envoyât Mademoiselle sa fille tous les jours chez moi; mais comme différens maîtres d'exercices se trouvoient chaque jour chez elle à certaines heures pour l'instruire, ma proposition ne fut point acceptée, parce qu'on ne vouloit pas l'en détourner: Cela m'obligea de

lui dire que si elle souhaitoit, je placerois cette dent dérangée dans son état naturel en quelques minutes.

Surprise du peu de tems que je demandois pour exécuter cette opération, elle consentit sans balancer que j'opérasse sur le champ. Je commençai par séparer avec la lime la dent dérangée, parce qu'elle étoit fort pressée par ses voisines, qui avoient un peu diminué l'espace que la dent dérangée devoit occuper. Cela fait, je redressai cette dent avec mon pélican, & la remis dans son arrangement naturel, comme je l'avois proposé; ce qui étonna beaucoup cette Dame, Madame sa sœur & plusieurs autres personnes qui se trouvèrent présentes, & qui me dirent, qu'elles avoient souvent vû redresser & arranger des dents par feu M. Carmeline & par plusieurs autres; mais que ce n'avoit jamais été par une méthode semblable & en si peu de tems. Si-tôt que j'eus mis cette dent au rang des autres, je l'assujettis aux dents voisines par le moyen d'un fil commun que j'y laissai huit jours; & pendant ce tems-là je fis rinses la bouche de la Demoiselle quatre à cinq fois par jour avec l'eau ferrée mêlée avec



moitié d'eau vulnéraire. Cette dent s'est si bien raffermie, qu'il ne paroît pas qu'elle ait été jamais dérangée de sa situation naturelle.

---

## CHAPITRE XXIX.

*Observation par laquelle on reconnoît la vraie luxation d'une dent, & quelles furent les adhérences qui survinrent en conséquence.*

**L**E 15. Janvier 1724. Jeanne Varien femme du nommé Jean Huet, dit la Garenne, Soldat aux Gardes Françoises, Compagnie de M. de Vifé, demeurant Fauxbourg S. Germain, rue de la Corne, amena chez moi Catherine Huet sa fille, âgée d'environ neuf ans: Elle étoit très-tourmentée des douleurs qu'elle souffroit à la bouche, occasionnées par la luxation complète d'une petite molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure: J'examinai la bouche de cette enfant; j'observai que cette dent étoit entièrement hors de son alvéole, & renver-

lée de telle façon entre les deux dents voisines, que l'extrémité de son corps touchoit la langue; que son colet & partie de sa racine étoient recouverts de la gencive; que l'extrémité de sa racine avoit percé & lardé la gencive; & perçoit & lardoit encore la surface intérieure de la lèvre inférieure près le commencement de la jouë. Il ne me fut pas difficile d'emporter cette dent, en la pinçant par son corps, & je le fis sans violence. Après que cette dent fut ôtée, j'examinai l'endroit où elle s'étoit logée depuis longtems. Je trouvai l'alvéole affaîlé, les gencives déchirées & ulcérées en divers endroits, & même la gencive extérieure se rencontra fortement adhérente à la lèvre; ce qui m'obligea de couper cette adhérence avec un bistouri: Je fis laver la bouche de cette enfant avec de l'oxycrat, & pour empêcher que la gencive ne se réunît de nouveau avec la lèvre, dans l'endroit où l'ulcération réciproque de la surface de la gencive & celle de la jouë se rencontroient, je mis entre la lèvre & la gencive, un peu de linge trempé dans le miel rosat. La malade fut pansée de même soir & matin, & guérie en très-peu de jours. Le



déplacement de cette dent dépendoit d'une cause intérieure : Si l'alvéole n'avoit pas été effacé, j'aurois tenté d'y replacer cette dent, qui d'ailleurs n'étoit nullement cariée; mais l'alvéole étant rempli, il n'étoit pas possible d'entreprendre ce remplacement, supposé qu'elle n'eût pas été dent de lait.

### REFLEXION.

Cette dent ne s'étoit ainsi déplacée qu'en conséquence d'une cause intérieure : Les lucs qui abreuvent la gencive & la membrane qui enveloppe la dent, étant devenus corrosifs, avoient pour ainsi dire, disséqué la gencive & séparé la dent de l'alvéole; de telle façon que la dent venant à se déboîter, inclina vers la langue, & perça par ses racines la gencive extérieure. Cette dent restant placée dans cette situation, fut recouverte des gencives, incommoda la langue par l'extrémité de son corps, & ulcéra la jouë par l'extrémité de ses racines; ce qui occasionna l'adhérence qui s'étoit formée entre la gencive & la jouë. Si l'on avoit négligé plus longtems de l'ôter, elle auroit ulcéré la langue, & donné

occasion aux gencives de s'ulcérer davantage, & aux chairs excroissantes déjà formées à son occasion, d'acquiescer un plus grand volume. D'où nous devons conclurre, que lorsqu'on trouve des dents ainsi déboîtées, il ne faut pas différer à les ôter, en procédant de même que je l'ai fait en cette occasion. Par cette méthode, on sera certain de délivrer entièrement la personne à laquelle il sera arrivé un pareil accident.

## C H A P I T R E X X X.

*Cinq Observations sur les Dents remises dans leurs mêmes alvéoles, ou transplantées dans une bouche étrangère.*

## P R E M I E R E O B S E R V A T I O N.

*Sur une Dent cariée, ôtée & remise dans son même alvéole, laquelle Dent reprit fort heureusement.*

**E**N 1721. je remis en cette Ville une dent incisive de la mâchoire inférieure à M. le Fort, duquel je ne sçai ni la qualité, ni la demeure. Cette



dent étoit restée sur ma table près d'un quart-d'heure après avoir été ôtée, avant que je la lui remisse; cependant elle s'est si bien réunie & raffermie dans son même alvéole, qu'elle est encore aujourd'hui aussi stable qu'elle l'étoit auparavant, quoiqu'elle fût cariée. Je m'étois proposé de la plomber; mais ne causant pas de douleur, ce Monsieur a négligé de me venir voir. Depuis peu de tems l'ayant rencontré plusieurs fois, je n'ai pas manqué d'examiner dans quel état étoit cette dent; je l'ai trouvée dans celui où elle étoit avant l'opération.

## II. OBSERVATION.

*A peu près semblable à la précédente.*

Le 10. Avril 1725. la fille aînée de M. Tribuot Facteur d'Orgues du Roi, vint chez moi: Elle étoit attaquée d'une grande douleur causée par une carie de la première petite dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure: Cette Demoiselle balançoit sur le parti qu'elle avoit à prendre; elle souhaitoit de se faire ôter sa dent, pour se délivrer

vrer de la douleur qu'elle souffroit ; mais elle avoit beaucoup de peine à s'y résoudre, par rapport à la difformité qu'auroit causé la perte de cette dent ; ce qui l'engagea à me demander, s'il n'étoit pas possible de la lui remettre, après l'avoir ôtée, comme je l'avois fait à sa sœur cadette.

Je lui répondis que cela pouvoit se faire aisément ; pourvû néanmoins que cette dent pût être ôtée sans se casser, sans faire éclater quelques portions de l'alvéole, & sans faire quelque déchirement considérable à la gencive. Pour lors elle se détermina entièrement. Je la lui ôtai avec tant de précaution & si heureusement, qu'elle ne fût nullement cassée, & que l'alvéole & les gencives ne furent point offensées ; ce qui m'engagea à remettre sur le champ cette dent cariée dans son alvéole.

Ainsi je lui fis occuper la même place qu'elle remplissoit auparavant : Ensuite j'eus soin de l'attacher aux dents voisines avec un fil commun, & de l'y assujettir pendant quelques jours.

Elle s'est si bien raffermie, qu'il ne paroît pas qu'elle ait été tirée de son alvéole, & qu'on l'y ait remise. Elle causa seulement quelques douleurs pen-



dant deux jours après avoir été remise; ce qui pouvoit procéder de quelque irritation dont se ressentoit la membrane qui tapisse l'alvéole: Peut-être que cette douleur pouvoit encore être produite par la compression que la racine de la dent faisoit contre quelques petits lambeaux, ou quelque petite portion de cette même membrane. Quoi qu'il en soit, ce remplacement a réussi, sans qu'il soit arrivé aucun autre accident, & la dent fait sa fonction accoutumée comme les autres: Elle est insensible, & j'ai plombé son trou carié, pour la mieux conserver.

### III. OBSERVATION.

*Sur une dent cariée ôtée de son alvéole, & remise avec succès.*

Le 29. Avril 1727. Mademoiselle de la Roche, Gouvernante des enfans de M. de Lamoignon de Blanc-Mesnil Président à Mortier, demeurant à l'Hôtel de Lamoignon, rue Pavée au Marais, âgée de trente ans, vint chez moi pour se délivrer d'une douleur occasionnée par la première petite dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure, cariée à sa partie latérale &

postérieure. Ayant examiné cette carie, je dis à cette Demoiselle qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour la guérir, que de tirer cette dent: Mais comme elle avoit toutes les autres dents fort belles & fort saines, & qu'il lui étoit fâcheux de perdre celle-ci, par la difformité que son extraction auroit faite à sa bouche, je lui dis que si je pouvois ôter cette dent sans la rompre & sans causer trop de déchirement à l'alvéole & à la gencive, il me seroit aisé de la lui remettre & de la bien affermir: A quoi ayant consenti, je tirai cette dent cariée, & la remis dans le moment dans son même alvéole; je l'assujettis aux dents voisines avec un fil, & je fis rinses la bouche de cette Demoiselle cinq à six fois le jour avec une lotion faite d'une chopine de vin rouge ferré, une once de miel rosat & une bonne cueillerée de mon styptique astringent, le tout mêlé ensemble. Le douzième jour j'ôtai la ligature de fil qui avoit servi à assujettir cette dent, qui se trouva très bien raffermie. Quelque tems après j'en ai netté le trou carié & je l'ai plombée: Depuis ce tems-là elle n'a causé aucune douleur, & elle sert de même que les autres dents.



J'ai fait dans la suite une semblable opération à une Demoiselle de l'âge d'environ vingt-trois ans, & je puis assurer qu'elle m'a encore mieux réussi que la précédente.

#### IV. OBSERVATION.

*Sur une Dent saine, qui fut ôtée par la faute de la malade & promptement remise avec succès dans son même alvéole, sans que que la malade s'en apperçût.*

En 1722. la fille cadette du même M. Tribuot dont j'ai parlé, alors âgée d'environ dix-huit ans, vint chez moi pour se faire tirer la deuxième petite molaire du côté droit de la mâchoire inférieure. Cette dent étant cariée, lui causoit des douleurs insupportables. La jeune personne qui les souffroit, appréhendoit tellement de se la faire ôter, qu'elle eut toutes les peines du monde à s'y déterminer. Cette dent étoit très-petite, extrêmement applatie par ses parties latérales, & fort serrée entre les autres dents. Ces circonstances m'obligèrent de me servir d'une des branches du pélican la plus étroite &

plus capable de passer librement entre les deux dents voisines, pour ne pas les intéresser, en tirant celle qu'il s'agissoit d'ôter. J'avertis cette jeune personne que cette dent n'étoit pas des plus aisées à tirer; qu'elle devoit se tranquilliser, & bien prendre garde à ne pas remuer sa tête, ni porter ses mains sur les miennes; ce qu'elle faisoit, lorsque j'introduisois l'instrument en sa bouche; que c'étoit m'exposer à manquer sa dent, ou de s'en faire tirer une autre; que j'aimois mieux ne pas l'entreprendre que de risquer un tel inconvénient. Elle me promit d'observer ce que je lui demandois; mais lorsque j'eus porté l'instrument sur sa dent, & que je voulus donner le mouvement de poignet pour l'ôter, sa crainte l'engagea à me saisir le bras avec force, à tourner & retirer sa tête; ce qui fit que l'instrument glissa malgré moi sur la petite molaire sa voisine, & qu'il l'emporta. Je ne me déconcertai point, je redoublai dans le moment mon coup de main, & j'ôtai aussi celle qu'il s'agissoit d'ôter. Cela fit croire à cette personne que cette dent avoit été manquée la première fois. Je lui remis promptement sa dent saine que je te-



nois dans ma main, sans néanmoins lui dire pour lors qu'elle avoit été entièrement tirée ; je lui fis croire qu'elle n'étoit qu'ébranlée. J'affujettis cette dent à sa voisine par le moyen d'un fil ciré, & après que ce fil eut resté huit à dix jours, elle se trouva si bien raffermie, sans avoir changé de couleur, qu'il ne paroît pas aujourd'hui qu'elle ait été tirée de son alvéole. Environ un an après, cette personne revint chez moi se faire accommoder les dents, je les limai de même que celle que j'avois ôtée & remise dans son même alvéole, pour les rendre égales en longueur : Cette dent se trouva aussi ferme & aussi sensible, que si elle n'avoit jamais été tirée. Ce fut alors que je dis à cette Demoiselle ce qui s'étoit passé ; elle me dit qu'on lui avoit ôtée la pareille du côté gauche de la même manière, sans que celui qui la lui avoit ôtée eût pris la sage précaution de la remettre.

Quand par quelque accident on ôte une dent saine, il faut toujours la remettre le plus promptement qu'il est possible dans son même alvéole, & le plus souvent elle s'y raffermie.

## V. OBSERVATION SINGULIERE.

*Sur la sensibilité d'une Dent étrangère, laquelle ayant été placée dans une autre bouche, causa peu de tems après des douleurs considérables.*

En 1715. me trouvant à Angers, M. de Romatet Capitaine dans le second Bataillon de Bourbonnois, & à présent Lieutenant de Roi à Bayonne, vint chez moi, pour se faire ôter une dent canine du côté gauche de la machoire supérieure: Cette dent étoit très-gâtée: Il me demanda s'il n'étoit pas possible d'en remettre une autre récemment tirée d'une autre bouche. L'ayant assuré que la chose se pouvoit, il envoya chercher sur le champ un Soldat de sa Compagnie qu'il avoit déjà prévenu. J'examinai la pareille dent de ce Soldat, laquelle je trouvai trop large & trop épaisse sur la surface intérieure. Néanmoins comme nous n'avions point à choisir, je fus obligé de m'en servir, me proposant de la diminuer avec la lime. Je tirai la dent de ce Soldat, je limai ce qu'elle avoit



de trop en longueur & en épaisseur. Cela n'ayant pû être exécuté, sans découvrir l'intérieur de la cavité de cette dent, je me proposai de la remplir de plomb, si-tôt que cette même dent seroit raffermie dans l'alvéole où je la transplantai: Elle fut affermie douze à quinze jours après, & pour lors je la plombai: Cette dent étrangère ne fut pas plutôt plombée, qu'il survint une douleur insupportable à M. de Romatet. Cette douleur dura jusqu'au lendemain, que je fus obligé de déplomber cette dent. Je ne pouvois m'imaginer qu'une dent transférée d'une bouche dans une autre, fut susceptible de douleur, attendu que le nerf & les membranes en avoient été séparés; cependant lorsque j'eus ôté le plomb, la douleur cessa dans le moment, de même que si je lui avois ôté cette dent, laquelle lui a servi ainsi que les autres dents naturelles.

M. de Romatet étant venu à Paris vers la fin de l'année 1723. m'a assuré, en présence de plusieurs Messieurs dignes de foi, que la dent que je lui avois transplantée, lui avoit duré six ans, & qu'il l'auroit encore, si le corps de cette dent ne s'étoit point altéré &

& rompu par la carie que la découverte de la cavité y avoit occasionnée, & qu'ayant voulu en faire ôter la racine par M. de Grand-Champs à Bayonne, il ne put lui ôter cette racine sans ouvrir auparavant la gencive, & sans lui causer beaucoup de douleur.

## R E F L E X I O N.

Que penser de la douleur que M. de Romatet a ressentie au sujet de cette dent que je transplantai dans sa bouche, si nous n'admettons que quelques filets nerveux de l'alvéole ont trouvé de certains conduits dans les racines de cette dent, propres à les laisser passer jusques dans la cavité, & à les rendre capables par leur réunion de donner de la sensibilité à la dent.

On dira sans doute que les canaux des dents, & les vaisseaux qui y entrent, sont très-fins ; que les liqueurs qui s'insinuent dans les vaisseaux divisez, ne tardent guères à être coagulées par l'impression de l'air qui les a touchées ; & que cela doit être un obstacle à la circulation des suc de la dent. J'avoué que de telles dispositions forment de grandes difficultez ; mais lorsque l'es-



pace du tems n'est pas considérable, il ne faut point craindre que la réunion manque de se faire. Les liqueurs qui viennent du côté de l'alvéole, suffisent pour surmonter ce même obstacle, & par ce moyen commercer de l'alvéole à la dent, & de la dent à l'alvéole, à peu près de même que si ces parties n'avoient jamais été divisées. La réunion & la distribution des nerfs dans une telle dent paroît très-certaine; puisqu'on remarque qu'une dent sortie de son alvéole, qu'on y remet, ou qu'on transplante sur le champ, est quelquefois aussi sensible à l'action de la lime, après qu'elle est reprise & raffermie, que celles qui sont toujours restées dans leur place naturelle.

Il peut encore arriver, que quoiqu'une dent semblable à celle dont il s'agit, n'ait point de liaison avec les parties sensibles de l'alvéole, le plomb introduit dans sa cavité cause la douleur dont nous venons de parler, en ce que remplissant la cavité de la dent, il empêche l'issuë de la liqueur qui s'épanchoit par les extrêmités des tuyaux rompus; & il arrive de-là, que cette liqueur devient un corps étranger, qui comprime les vaisseaux de toutes

parts, produit cette douleur.

Cette liqueur arrêtée, s'altérant par son séjour, & agissant sur les filets nerveux qu'elle picote, cause des divulsiions qui font naître les douleurs que l'on ressent. Quoi qu'il en soit, la douleur doit cesser lorsqu'on a ôté le plomb; parce que la liqueur retenue, ayant la liberté de sortir, ce qu'il y avoit d'acre & de corrosif est emporté par l'issuë de cette même liqueur, & par celle que fournissent les alimens & la salive, laquelle s'insinuant dans la cavité de la dent, en ressort de même, lave & déterge suffisamment l'endroit que la matière renfermée par le plomb irritoit; cela suffit à la vérité pour ôter la douleur, mais non pour guérir la carie; c'est pourquoi il faut veiller à tout ce qui se passe en pareille occasion, & tâcher de prendre son tems à propos, pour ruginer & plomber la dent de nouveau, de même qu'on le fait aux dents cariées qui ne sont pas remplacées, ou transplantées.

On avoit crû, & plusieurs croyent encore, qu'il n'est pas possible que les dents se réunissent & se rassermis-sent dans leurs alvéoles, lorsqu'elles



en ont été entièrement séparées ; on avoit encore plus de peine à concevoir, qu'une dent transplantée dans une bouche étrangère, pût se réunir & s'y raffermir.

Certains Auteurs avoient conseillé de suivre cette méthode, tandis que d'autres y étoient tout-à-fait opposés. Les heureux succès que nous en avons vus, nous en prouvent incontestablement la possibilité.

M. Mauquets sieur de la Motte Chirurgien à Valognes, dans son *Traité complet de Chirurgie*, tom. 1. Observation deuxième, rapporte dans la réflexion qu'il fait concernant cette deuxième Observation, ce qu'il a remarqué à l'occasion des dents ôtées & remises dans leurs mêmes alvéoles. Il fait connoître d'abord, qu'il est très-préjudiciable d'ôter une dent qui n'est point cariée, & dont la douleur ne dépend que de l'irritation de la membrane qui enveloppe sa racine. Il conseille, si l'on a ôté une telle dent, de la remettre promptement en sa place. Il assure qu'elle s'y reprend aisément, pourvû néanmoins que dans les premiers jours, on ait un grand soin de l'y maintenir. Il dit en avoir

vû plusieurs expériences , entr'autres sur un Gentilhomme de Valognes , auquel on avoit arraché une belle dent qu'il se fit remettre à l'instant , laquelle reprit sa place , & se réunit parfaitement bien : Il espéroit que le petit nerf qui la retenoit dans le fond de l'alvéole étant rompu , il ne souffriroit plus de douleur dans la suite ; mais cependant il fut trompé dans son attente ; puisque quelques années après ce gentilhomme en ressentit de si cruelles , qu'il fut obligé de prendre le parti de se la faire arracher une seconde fois : Cela ne fut exécuté qu'après plusieurs reprises , & en entraînant une portion de la mâchoire inférieure avec elle , d'où il s'ensuivit des douleurs outrées ; ce qui fait conclurre à M. de la Motte , qu'il n'est guères de plaisirs sans peine ; cependant il conseille de pratiquer la même opération en pareil cas , c'est-à-dire , de remettre une dent saine en sa place , lorsqu'on l'a ôtée par inadvertance ; parce que , dit-il , il y a tout lieu d'espérer que les suites n'en seront pas également fâcheuses. Il assure qu'il a vû que cette pratique a souvent réussi.

Le même Auteur explique ensuite



390 LE CHIRURGIEN  
de cette façon le désordre qui arriva  
à l'extraction de la dent de ce Gen-  
tilhomme. » La membrane, dit-il,  
» ayant souffert quelque déperdition  
» d'une partie de sa substance, & la  
» partie de l'alvéole s'en étant trouvée  
» dépouillée, la dent se réunit à cette  
» portion d'os découvert qui ne fit plus  
» qu'un corps avec elle; ce qui fut cau-  
» sé qu'on ne pût arracher cette dent,  
» sans emporter une portion de la  
» machoire, & ce qui arriveroit tou-  
» jours par la même raison en cas pa-  
» reil; mais comme elle n'a lieu que  
» par hazard, cette réunion n'est point  
» à craindre. » Par ce raisonnement  
cet Auteur nous fait concevoir, que  
quand on remettra une dent qui sera  
revêtue d'une membrane, ou que l'al-  
véole sera tapissé de quelque membra-  
ne, pour lors on ne doit point crain-  
dre, que l'os de la dent se réunisse  
avec celui de l'alvéole; parce qu'il n'y  
aura que les membranes qui se réuni-  
ront entr'elles, & qu'ainsi on pourra  
ôter une seconde fois, sans craindre  
d'emporter aucune portion de l'al-  
véole.

Les Observations que M. de la Mot-  
te vient de nous communiquer à ce

sujet, confirment la possibilité de remettre avec succès les dents dans leur place, & même celle de les transplanter d'une bouche dans une autre. A la vérité elles ne réussissent pas toutes; & il s'en trouve qui ne sont pas de longue durée, par le défaut d'une juste proportion entre la figure des racines de ces dents, & la capacité ou forme intérieure des alvéoles où l'on veut les placer.

## CHAPITRE XXXI.

*Deux Observations sur des Dents qui furent enfoncées dans le sinus maxillaire supérieur droit & dans l'alvéole, en voulant les ôter.*

### PREMIERE OBSERVATION.

*Sur une Dent qui fut enfoncée par un Charlatan dans le sinus maxillaire supérieur droit, & sur les suites de cet accident.*

**P**OUR faire sentir combien il est important de ne se fier dans des cas de conséquence qu'à des personnes



expérimentées, je rapporterai ici l'état fâcheux dans lequel se trouva en l'année 1720. M. Henri Amariton fils de M. Amariton Ecuyer, Seigneur de Beurecceuil, Paroisse de Nonette, sur la rivière d'Allier, près la ville d'Issoire en la Limagne d'Auvergne, pour s'être mis entre les mains d'un Charlatan. Il s'agissoit d'une dent canine qui l'incommodoit beaucoup par son volume & par sa situation. Elle étoit située sur la surface intérieure de la première petite molaire du côté droit de la machoire supérieure, & elle inclinoit considérablement vers le palais. L'embaras & la peine que cette dent caufoit à ce Monsieur le déterminèrent à se la faire ôter, & dans cette résolution, au commencement du Carême de la même année, il se mit entre les mains du nommé la Roche Opérateur, demeurant audit Nonette, qui le plaça de la manière qu'il jugea la plus convenable: Ensuite il appliqua une clef percée sur l'extrémité de la couronne de la dent, puis il frapa à grands coups avec une pierre sur cette clef: Par cette manœuvre il enfonça la dent presque de travers dans le sinus maxillaire supérieur, de manière qu'on

ne la voyoit plus. Lorsque cette dent eut ainsi disparu , cet empirique assura les assistans que le malade l'avoit avalée : Cela paroissoit assez vraisemblable , puisqu'on avoit cherché cette dent sans la pouvoir trouver. Quelque tems après le malade sentit une douleur assez grande en cet endroit ; ce qui l'obligea d'envoyer quérir M. Duver son Médecin , lequel trouva une petite tumeur dure , sans inflammation , qui s'étoit manifestée sur la joue près du nez , & ayant examiné le dedans de sa bouche , il y apperçut trois trous fistuleux très-petits qui donnoient passage à une humeur séreuse très-fœtide : Quelque tems après il se fit deux autres petits trous fistuleux sur la tumeur. Plusieurs consultations furent faites à ce sujet , par les Chirurgiens de la ville de Clermont , où le malade s'étoit transporté , & à Paris , par Messieurs Arnault (a) & Petit. Ces derniers ayant examiné le mémoire qui contenoit le détail de la maladie , reconnurent qu'elle étoit assez considérable pour être traitée dans les formes. Ils donnèrent leur senti-

(a) Chirurgien-Juré à Paris , & ancien Prévôt de sa Compagnie.



ment, lequel fut envoyé à Clermont : Les Chirurgiens de cette Ville n'ayant pas entrepris la cure, soit que le cas leur parût trop difficile, ou qu'on n'eût pas assez de confiance en eux, le malade dans le mois de Juillet de la même année vint à Paris ; il eut recours aux mêmes Messieurs Arnault & Petit. Ces deux Chirurgiens tirèrent bientôt le malade d'affaire. Au bout de dix à douze jours de pansement, M. Petit tira la dent heureusement, ce qu'il exécuta par une incision qu'il avoit été obligé de faire à la tumeur, qu'il jugea occasionnée par l'extrémité de la racine de la dent. Ayant découvert cette racine, il la saisit avec les pincettes droites, & tira la dent entière. Enfin peu de jours après, le malade fut guéri par les remèdes ordinaires, sans qu'il ait eu le visage difforme en aucune manière, à peine a-t'on pû connoître qu'on lui ait fait une incision. Cette Observation m'a été communiquée par M. Amariton du Plaisir, parent de M. Amariton de Beaurecueil, auquel le cas que je viens de rapporter est arrivé, & elle m'a été confirmée par M. Petit.

## II. OBSERVATION.

*D'une Dent enfoncée dans un alvéole voisin.*

Me trouvant à Angers en 1717. un Cardeur de laine de la même ville, eut le malheur d'avoir un accident semblable à celui dont nous venons de parler; à la différence près que la dent du Cardeur de laine fut logée dans l'alvéole d'une dent voisine qui avoit été ôtée, & que ce malade eut plus promptement du secours. Il me vint trouver sept jours après son accident. Je lui ôtai sa dent avec les pincettes droites, quoiqu'auparavant il n'y eût aucune apparence de dent en cet endroit, à cause du gonflement qui y étoit survenu. Cette dent ne fut pas plutôt ôtée que le malade se trouva guéri, comme si je n'avois fait que lui tirer simplement une autre dent.

## REFLEXION.

Rien n'est plus ordinaire, que de se livrer au premier venu pour se faire ôter une dent; & l'on réussiroit difficilement à faire comprendre le danger où l'on est quelquefois exposé dans



l'exécution d'une opération qui paroît d'abord si simple & si commune, si les exemples des accidens fâcheux qui arrivent à ce sujet, ne nous faisoient appercevoir les risques que l'on court en pareille occasion; surtout lorsqu'on se confie à des ignorans, ou à des imposteurs, qui pour en imposer, sont capables de tout entreprendre témérairement. Les deux Observations ci-dessus confirment ces fâcheuses vérités. L'une & l'autre de ces deux personnes qui ont enfoncé les dents dont nous venons de parler, n'ont procédé de même que parce qu'ils se sont servis d'instrumens qui ne convenoient pas. Ces prétendus Opérateurs ne pouvant ôter ces dents, & voyant qu'elles avoient disparu, voulurent persuader que les malades les avoient avalées, & l'on ne pût s'appercevoir que trop tard du contraire. Si les Chirurgiens qui furent appelés les premiers en consultation, après ces accidens, avoient été instruits par quelques Observations à peu près semblables; qu'ils eussent été bien informés de la structure de ces parties, & qu'ils eussent réfléchi sérieusement sur la manœuvre dont on s'étoit servi en opérant sur ces dents, il leur auroit

été aisé de reconnoître le fait dont il s'agissoit, & d'y remédier, avant que la maladie eût fait de si grands progrès; ils auroient par-là soulagé les malades, & guéri radicalement leur maladie dans son commencement.

---

## CHAPITRE XXXII.

*Trois Observations sur les excroissances pierreuses formées sur les dents, ou dans leur voisinage.*

### PREMIERE OBSERVATION très-remarquable.

*Sur une excroissance pierreuse, formée à l'endroit des Dents molaires, laquelle excroissance fut précédée d'un abcès & du concours de plusieurs accidens fâcheux qui se succédèrent les uns aux autres pendant l'espace de vingt mois.*

**M**ONSIEUR Houffu neveu de M. le Cointre Musicien & Pensionnaire de l'Académie Royale de Musique, demeurant rue des Poitevins, proche Saint André des Arcs, tomba de cheval avec sa nourrice, n'é-



398 LE CHIRURGIEN  
tant alors âgé que de quatre ans : En  
combant il se heurta le côté droit de  
la mâchoire inférieure, & dans le mê-  
me endroit il parut quelques jours après  
une contusion qui se termina par un  
abcès. Au bout de trois ou quatre ans,  
la partie inférieure de la joue du même  
côté, se gonfla peu à peu; la matière  
infiltrée causa une tumeur dure & in-  
dolente; ce qui fit présumer aux Chi-  
rurgiens qui visitèrent le malade, que  
la mâchoire avoit été fracturée par la  
chûte : Ils présumèrent aussi que cette  
tumeur n'étoit que la matière du calus  
entassée dans l'endroit & aux environs  
de l'os maxillaire, qu'ils supposoient  
avoir été fracturé : Ils conclurent qu'il  
étoit nécessaire d'ôter les dents qui  
étoient proche de cet endroit, & qu'ils  
soupçonnoient d'être cariées : Ils cru-  
rent par-là prévenir les suites que la  
carie des dents auroient pû occasion-  
ner. Cette opération fut faite à ce ma-  
lade, sans qu'il en reçût aucun soula-  
gement; il arriva même qu'à l'âge de  
seize ans la dernière dent molaire du  
côté droit de la mâchoire inférieure  
voulant paroître, occasionna un second  
abcès causé par les tiraillemens que  
souffrirent les gencives & l'alveole dans

cette occasion. Cet abcès fut plus considérable que le premier, par rapport à la compression que faisoit la dureté de cette excroissance pierreuse, que les gencives enveloppoient.

La matière de cet abcès eut son issue par le dedans de la bouche, la tumeur dure & insensible ne se dissipapoint; ce qui obligea un Chirurgien de cette Ville, de tenter par l'application des cataplasmes, la résolution, ou la suppuration des matières déposées. Ces remèdes n'ayant pas eu plus de succès que les précédens, ce même Chirurgien s'avisa de percer la tumeur en dehors, il ne sortit que du sang des lèvres de la plaie. Cette mauvaise réussite devoit suffire pour rendre ce Chirurgien plus retenu; mais son opiniâtreté fit qu'il ne pût s'empêcher de faire le troisième jour une seconde incision: Il ne sortit pareillement de cette seconde incision, que du sang; ce qui ne pût encore le détourner de poursuivre son entreprise: Il tourmenta vainement son malade. Au bout de six semaines il opéra de nouveau, il fit une incision cruciale dans le même endroit, & par cette incision il coupa un rameau d'artère, qui causa une hémorragie que



l'on n'arrêta qu'avec beaucoup de peine. Ces différentes incisions faites mal-à propos, ne donnèrent issue qu'au sang qui sortit des vaisseaux, sans diminuer aucunement le volume de la tumeur qu'il croyoit attaquer par ces opérations.

Pendant le cours des pansemens qui durèrent dix-huit mois, on appliqua plusieurs fois le cautère actuel pour dissiper cette tumeur. Toutes ces opérations furent inutiles. Enfin on abandonna ce malade, qui resta cinq ans dans ce triste état, sans aucun secours ni soulagement : Au contraire pendant ce tems-là le volume de la tumeur augmenta considérablement. Les parens de ce jeune homme ennuyez de la durée de cette maladie, consultèrent feu M. Carmeline Chirurgien Dentiste, qui reconnut que cette tumeur n'étoit attachée à la gencive que par une fort petite baze, d'où il conclut qu'il lui seroit fort aisé de l'extirper : Elle n'étoit point d'ailleurs adhérente à la joue. Il exécuta ce qu'il s'étoit proposé quinze jours après sa première visite. L'extirpation étant faite, la joue se rapprocha de la gencive. La plaie qu'on avoit ci-devant faite à cette même joue par des

des opérations inutiles & mal entendues, fut légèrement pansée, & ne tarda pas à se guérir : Celle qu'on avoit faite à la gencive, en extirpant cette excroissance, fut bientôt guérie pareillement.

Ce fut par cette opération, bien différente des premières, que M. Carmeline termina avec un heureux succès une maladie qui avoit duré tant d'années, & qui avoit exposé ce malade à des dangers dont les suites avoient été si fâcheuses. Cette excroissance (a) pèse actuellement une once cinq gros : Elle doit avoir été plus pesante & d'un plus grand volume lorsqu'on l'extirpa. Il ne fut pas possible de cicatrifer l'ulcère de la jouë occasionné en conséquence des opérations pratiquées indifféremment, sans qu'il restât une cicatrice difforme & incommode, qui formoit un trou dans lequel on pouvoit introduire le petit doigt : Ce trou étoit cicatrifié dans toute sa circonférence, il perçoit d'ailleurs la jouë de part en part, & occasionnoit par cette disposition la sortie de la salive & des alimens mâchez. Le malade par son industrie trouva le moyen de remédier

(a) Voyez la Planche 4. de ce Volume.



à cet inconvénient : Il imagina de boucher ce trou avec un tampon de cire introduit par le dedans de la jouë ; en sorte que rien ne pût passer du dedans de la bouche en dehors , cachant d'ailleurs la difformité extérieure avec une mouche bien gommée. Je suis possesseur de ce corps pierreux : M. Houssu ayant eu recours à moi pour faire quelque réparation considérable à sa bouche , m'en a fait présent avant son départ pour un voyage de long cours.

### REFLEXION.

Le corps pierreux dont il s'agit dans cette Observation , est d'une telle texture , qu'il ne paroît pas être formé par une matière tartareuse ; mais bien plutôt par un suc osseux qui s'est échappé de la substance de l'os même , par la rupture de quelques fibres osseuses ; à peu près de même qu'il arrive dans la formation des exostoses. Les causes qui peuvent avoir donné lieu à une maladie aussi bizarre & aussi singulière , ne me sont pas suffisamment connues ; parce que je n'ai point suivi cette maladie , & que je n'ai pas même eu occasion d'en conférer avec les Méde-

cins & Chirurgiens qui ont traité le malade. C'est pourquoi, sans faire de longs & vagues raisonnemens sur ce sujet, je me suis borné à ne rapporter ici que les principales circonstances que cette Observation renferme, & celles qui m'ont été les mieux vérifiées; ce qui m'a parû suffisant pour pouvoir parvenir à reconnoître une semblable maladie, & pour procéder à sa guérison, en cas que dans la pratique on vint à en rencontrer une à peu près du même caractère.

## II. O B S E R V A T I O N.

*Sur une excroissance devenue pierreuse, ressemblant à peu près à un petit Champignon.*

En 1721. l'épouse de M. Begon Banquier, rue de Clery à Paris, me consulta sur une tumeur excroissante qui lui étoit survenue à la gencive du côté droit de la machoire inférieure. Cette excroissance étoit à peu près de la même nature de celle dont j'ai parlé dans la précédente Observation: Je remarquai qu'elle étoit très-dure, & que son attache, ou baze étoit peu



étenduë, & figurée en forme de col. Son corps avoit à peu près la figure d'un champignon, & il étoit du volume d'une noisette. Je ne jugeai pas qu'aucun médicament fût capable de détruire ce corps étranger ; je fus d'avis d'en faire l'extirpation. Je préfèrai l'instrument tranchant à la ligature, d'autant plus que ces excroissances ne fournissent ordinairement que très-peu de sang. Cette Dame ne se rendit point alors à toutes les raisons dont je me servis, pour la résoudre à souffrir cette opération, qu'elle éluda jusqu'à l'année suivante ; au bout duquel tems s'étant apperçuë que cette tumeur s'étoit de beaucoup augmentée, elle me manda de nouveau, étant entièrement résoluë à se la faire ôter : Ce que je fis à l'instant, au grand étonnement de la malade, qui ne souffrit que très-peu. L'opération faite, j'examinai à loisir cette excroissance ; je la trouvai très-dure, comme osseuse, ou pierreuse, d'une consistance à peu près égale à la solidité de celle que M. Carmeline avoit ôté au malade dont j'ai parlé. Celle que j'extirpai à cette Dame, quoiqu'à peu près du même caractère, n'avoit pas reçu un si grand accroisse-

ment, parce qu'elle avoit été emportée de bonne heure. Le succès en fut très-heureux ; il ne sortit que très-peu de sang de cette extirpation & la guérison en fut prompte. Cette Dame n'a depuis ressenti aucune incommodité, & il n'y a aucune apparence de récidive.

Du succès heureux de cette Observation & de celui de plusieurs autres à peu près semblables que la pratique nous a fournies, nous pouvons conclure que le moyen le plus certain pour guérir promptement, radicalement & avec moins de violence ces sortes d'excroissances osseuses, c'est celui de les extirper, en se servant à son choix d'un scapel, dont la lame soit à dos, à peu près semblable à celle d'un bistouri, ou bien de ciseaux, suivant qu'il conviendra le mieux, par rapport à la situation, au volume, à la figure, & à la consistance de ces sortes d'excroissances.

#### R E F L E X I O N.

Il n'est pas surprenant de voir qu'il se forme des corps pierreux, & même de véritables pierres dans la bouche, puisque l'on en a rencontré souvent qui s'étoient formées dans toutes les



parties du corps. Cela dépend des causes qui donnent occasion aux matières plâtreuses, ou pierreuses de se déposer, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre. Quelquefois ces causes sont intérieures, quelquefois extérieures, & d'autres fois les causes extérieures & intérieures concourent également à la formation de ces corps durs.

Lorsque c'est dans la bouche que l'on apperçoit ces sortes de tumeurs, si c'est dans leur commencement que l'on fait cette découverte, il faut tâcher de les résoudre, ou de les faire suppurer le plus promptement qu'il est possible; & si l'on ne peut par ces voies-là venir à bout d'en terminer heureusement la guérison, il faut sans hésiter en venir à l'extirpation. Si l'on diffère de la faire, il arrivera que leur progrès deviendra de jour en jour plus considérable. Pour éviter alors les suites qu'on en doit appréhender, il ne suffit pas toujours que le Dentiste se détermine à prendre ce parti; il faut aussi que le malade & ceux qui s'intéressent à sa santé y consentent; mais souvent il se rencontre qu'on les trouve fort peu disposés à prendre une bonne résolution, parce que chacun craint les

opérations qui sont inféparables de la douleur. C'est pourquoi ceux qui sont appellez auprès de ces malades timides, doivent faire tous leurs efforts pour dissiper leur crainte & leur répugnance, en leur faisant comprendre le danger où ils s'exposent, en éludant des opérations dont leur guérison dépend uniquement.

### III. OBSERVATION. SINGULIERE.

*Touchant une pétrification formée sur une des dents molaires.*

Feu M. Bassuet, Maître Chirurgien, qui étoit curieux de ce qui concerne sa profession, me fit voir une pièce tartareuse, ou pierreuse, très-rare. C'étoit sur une dent molaire du côté droit de la machoire inférieure qu'elle s'étoit formée, étant presque toute couverte d'un tartre pétrifié.

Ce corps étranger qu'il ôta il y a nombre d'années, à une femme fort âgée, est presque du volume d'un œuf de jeune poule; (a) il est convexe & assez arrondi par ses parties supérieures, à quelques éminences près, concave, raboteux & très-irrégulier par

(b) Voyez la Planche 2, de ce Volume.



ses parties inférieures : L'endroit de ce corps sur lequel les dents opposées appuyoient , est un peu concave & enfoncé : Il a sa surface assez polie : La partie de ce corps qui touchoit la langue est unie & égale : Celle qui touchoit la peau de la bouche du côté du muscle masseter & de l'apophyse coronoïde est un peu enfoncée , cependant assez unie ; s'étant figurée ainsi par la pression des parties : La surface tournée du côté de la joue est la plus saillante , la plus convexe , la plus raboteuse & la plus arrondie. La dent a suivi ce corps pierreux , ses racines restant entièrement à découvert. Le corps de la dent est enchassé & caché dans cette substance pierreuse , à laquelle il est intimement uni & fortement attaché. Cette matière tartareuse ou pierreuse , s'étoit étendue sur les gencives , tant antérieurement , que postérieurement. Ce corps étranger est actuellement du poids de sept gros : Sans doute il pesoit davantage lorsque ce Chirurgien l'ôta de la bouche de cette femme , la matière ayant dû se dessécher depuis ce tems-là. Quant à la grosseur & à la figure , il faut remarquer que peut-être il n'a pas été ôté en entier ;

qu'il

qu'il peut en être resté quelque partie dans la bouche, & que l'instrument qui a servi pour le tirer peut en avoir détruit quelque portion. Ce corps, avant que d'être ôté, faisoit paroître la jouë tuméfiée par sa pression : On auroit crû à voir cette jouë, qu'elle étoit attaquée d'une tumeur humorale d'un volume considérable. Ce même corps empêchoit encore que les dents de la machoire supérieure & celles de l'inférieure ne s'approchassent les unes des autres par leurs extrémités, comme elles s'approchent ordinairement.

## R E F L E X I O N.

Ce corps tartareux, ou pierreux, ne s'est augmenté jusqu'à ce point, que parce qu'on a négligé de l'ôter dans son commencement. Les personnes que cette femme a d'abord consultées, ont ignoré quelle en étoit la nature, & quel étoit le moyen de le détruire; ce qui a été la cause que cette maladie n'a pas été guérie, avant qu'elle eût fait de tels progrès. Le Public éprouve tous les jours des aventures semblables, sans s'appercevoir que les maladies ne deviennent le plus souvent si invétérées, que par la négligence,



ou l'ignorance de ceux à qui il se confie sans discernement. D'ailleurs la crainte mal fondée que l'on a pour les opérations, fait que le malade est toujours porté à suivre l'opinion de celui qui les élude. On ne se résout à souffrir aucune opération qu'à la dernière extrémité, & souvent lorsqu'il n'est plus tems de la faire avec succès, ou sans encourir de grands dangers. Il est difficile de concevoir comment cette femme avec ce corps pierreux entre les dents, a pû faire la mastication, sans que sa machoire se soit luxée en quelque manière; & l'on doit convenir que jamais opération n'a été mieux indiquée, ni plus heureusement exécutée que celle que M. Bassuet fit en cette occasion.

## CHAPITRE XXXIII.

*Quatre Observations sur les violentes douleurs de tête, &c. causées par les Dents.*

## PREMIERE OBSERVATION.

*Sur la carie d'une Dent, qui causoit une douleur d'oreille très-violente, sans que la Dent fût douloureuse, laquelle douleur cessa après que la Dent fut ôtée.*

**I**L y a nombre d'années que Mademoiselle de la Gibonnais demeurant à Nantes, étant venue à Paris, m'envoya chercher pour lui nettéier les dents. J'apperçus en visitant sa bouche, qu'une grosse molaire du côté droit de la machoire inférieure étoit cariée. Je m'informai d'elle, si cette dent lui faisoit quelque douleur, elle me dit qu'elle ne lui en causoit aucune; mais qu'elle avoit du côté de la dent cariée une douleur à l'oreille qui subsistoit depuis longtems, sans y avoir pû trouver aucun soulagement, quoiqu'on y eût fait plusieurs remèdes. Je ne jugeai pas que la dent fût la cause



de cette douleur ; ainsi je me contentai de la plomber , pour l'empêcher de se gâter davantage. La même douleur subsistant toujours , quoique la dent fût plombée , cette Demoiselle consulta M. Coutier (a) qui lui dit que la dent cariée pouvoit être la cause de son mal d'oreille , & qu'ainsi il falloit commencer par la faire ôter. L'avis fut suivi , & cette Demoiselle fut guérie entièrement peu de tems après.

### REFLEXION,

Par cette Observation & par plusieurs autres , on voit que la carie des dents peut être le principe de différentes maladies. Quelquefois la douleur que cette carie cause , fait souffrir toute la tête : D'autrefois elle n'en afflige qu'une seule partie ; ce qui se passe souvent d'une manière si cachée , qu'à peine pense-t'on qu'un tel effet provienne de sa véritable cause. C'est pourquoi il ne faut pas manquer en des cas à peu près semblables , de bien examiner l'état des dents , de les sacrifier s'il le faut , pour se délivrer plutôt des maladies qu'elles occasionnent , & dont les suites pourroient être très-fâcheuses.

(a) Médecin de la Faculté de Paris.

## II. OBSERVATION.

*Dans laquelle on verra que les douleurs de Dents causent des maux de tête, qui guérissent par la seule extraction de la Dent.*

En 1715. Madame de Maubreuil, demeurant à Nantes, étant affligée d'un très-grand mal de tête, consulta à cette occasion son Médecin & son Chirurgien, qui lui ordonnèrent plusieurs remèdes. Cette Dame fut saignée & purgée plusieurs fois; mais comme son mal ne diminuoit point, ces Messieurs lui ordonnèrent le bain, & l'application des sangsuës à la tête; elle exécuta de point en point leur ordonnance. Tous les remèdes qu'elle fit, ne la soulagèrent nullement. Cette Dame avoit deux dents gâtées, qui depuis longtems lui causoient de la douleur, & l'empêchoient de manger. Cela lui fit penser qu'elles pouvoient être la cause de tous les maux qu'elle souffroit. Comme j'avois l'honneur d'être connu d'elle particulièrement, elle se résolut de me venir trouver à An-



gers où je demeurois pour lors. Etant arrivée chez moi, je visitai sa bouche, & trouvai qu'elle avoit deux dents molaires très-cariées, l'une au côté droit de la machoire inférieure, & l'autre au côté gauche de la même machoire : Je jugeai que ces deux dents étoient la seule cause de son mal de tête, & je la déterminai pour lors à se les faire ôter ; ce que je n'eus pas plutôt fait, que cette Dame se trouva entièrement délivrée d'une douleur qui l'avoit tourmentée pendant plus de six mois. Cette Dame que j'ai vûë plusieurs fois depuis mon établissement à Paris, m'a assuré n'avoir plus souffert du mal de tête.

### REFLEXION.

Il n'y a pas de maladie plus commune que celle que l'on nomme mal de tête, dont les causes sont infinies. Quelquefois il est occasionné par la carie des dents, & pour lors on n'en peut être délivré qu'en ôtant les dents malades. L'Observation suivante en servira encore de preuve.

## III. OBSERVATION.

*Sur un grand mal de tête causé par plusieurs Dents cariées ; ce que l'on n'avoit pendant longtems, ni reconnu, ni soupçonné.*

Madame la Marquise de Trans, demeurant en Brécagne, étant incommodée depuis longtems d'une douleur qui lui occupoit toute la tête, consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens habiles, qui l'assurèrent que son mal de tête, n'étoit qu'un rhumatisme. Fondés sur cette opinion, ils lui firent beaucoup de remèdes, dont elle ne reçut aucun soulagement. Cette situation fâcheuse la fit résoudre, il y a quatre ans, d'aller aux eaux de Bourbon qu'on lui avoit ordonnées : Dans ce dessein cette Dame vint à Paris, où elle consulta un Médecin célèbre, qui fut d'abord de l'avis des premiers, traitant son mal de rhumatisme. Les remèdes qu'il employa pour la guérir, furent inutiles. La Dame se plaignant toujours de la douleur excessive qu'elle sentoit à la tête & aux dents, ce Médecin conje-



ctura à la fin, que le grand mal de tête dont elle se plaignoit, pouvoit être occasionné par les dents; & sur cette conjecture, il conseilla à cette Dame de voir un Dentiste. Comme j'avois l'honneur d'être connu d'elle depuis plusieurs années, je fus mandé pour la voir. Ayant examiné les dents, je trouvai une grosse molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure, & deux dents de la supérieure du côté droit, cariées considérablement. Les gencives de ces trois dents, étoient gonflées & enflammées: Après avoir sondé ces dents, je dis à cette Dame que leur carie étoit parvenue à un tel point qu'il étoit impossible de les conserver, & que je ne doutois nullement que cette même carie ne fût la seule cause de son mal de tête; qu'enfin je croyois qu'il falloit les lui ôter. Elle répugna d'abord à mon avis; mais ayant fait attention qu'il étoit conforme à celui de son Médecin, elle me permit enfin d'en tirer deux. La douleur n'étant pas entièrement passée par leur extraction, elle me fit appeller cinq jours après, pour lui ôter la troisième: Ce fut la dernière grosse molaire de la mâchoire

supérieure que je lui ôtai. Son mal se dissipa promptement, & depuis ce tems-là cette Dame n'a ressenti aucune atteinte de douleur de tête, ni de dents.

## R E F L E X I O N.

Le mal de tête de cette Dame étoit symptomatique & tout-à-fait dépendant de la carie de ses dents; puisqu'il a cessé lorsqu'elles ont été ôtées. Tels remèdes que l'on eût pû pratiquer, ce mal de tête n'auroit jamais cessé de la tourmenter: Il ne s'agissoit pas de combattre une cause universelle, mais une cause locale qui consistoit en la carie de ces trois dents. Sans avoir fait de telles observations, on auroit de la peine à s'imaginer que la carie des dents fût capable de produire un mal de tête, dont la source étoit si équivoque, qu'il a trompé pendant longtems plusieurs Médecins & Chirurgiens habiles, & qui auroit fait traîner à cette Dame une vie languissante, si j'avois balancé à exécuter une telle opération, qui la délivra entièrement de ce rhumatisme prétendu, & qui lui épargna la peine & les frais d'un voyage, sans compter que par-là elle fut garantie de courir le risque des effets dangereux



418 LE CHIRURGIEN  
que les bains pris mal-à-propos auroient  
pû produire.

#### IV. OBSERVATION.

*Sur de très-grandes douleurs aux  
dents, à la temple, à l'oreille,  
du côté gauche, au menton, au  
palais & à la gorge, sans que  
l'on pût sçavoir ce qui pouvoit  
les occasionner.*

En l'année 1727. Mademoiselle  
Chabot, demeurant à Orléans, fut  
attaquée à l'âge d'environ vingt-sept  
ans, de douleurs très-violentes à tou-  
tes les parties qu'on vient de nommer.  
Cette malade consulta M. Eustache  
habile Médecin, & M. Noël Maître  
Chirurgien dans la même Ville. Ces  
Messieurs crurent que ce ne pouvoit  
être qu'un rhumatisme; parce que cette  
Demoiselle disoit ne sentir pas plus de  
douleur à une seule dent qu'à toutes  
les autres de ce même côté, & que  
d'ailleurs il ne paroissoit aucunes par-  
ties tuméfiées ni enflammées. Ils or-  
donnèrent les saignées, les lavemens,  
les purgations & les cataplasmes: Elle  
fut saignée deux fois au bras & deux

fois au pied , reçut plusieurs lavemens , fut purgée deux fois , & continua les cataplâmes , sans en recevoir aucun soulagement. Pendant le cours de ce traitement, elle s'apperçut qu'elle avoit la deuxième petite dent molaire du côté gauche de la machoire supérieure cariée. Elle la fit voir au Garçon Chirurgien de M. Noël , qui la lui tira. On crut alors avoir trouvé & emporté la cause de cette maladie ; mais une heure après elle recommença avec autant de violence qu'auparavant , & dura encore quelques mois , après quoi elle se dissipa d'elle-même. Au commencement du mois de Février de l'année 1728. cette personne étant venue à Paris , fut atteinte du même mal , sans sçavoir encore d'où il pouvoit provenir. Elle alla trouver M. Petit , pour le consulter : Cet habile Chirurgien conseilla à la malade de me voir à ce sujet , vû que ces douleurs pouvoient être causées & entretenues par quelque dent cariée , & que les remèdes qu'on feroit d'ailleurs pourroient être plus nuisibles à sa santé que salutaires. La malade m'ayant fait venir chez elle , & m'ayant fait le détail de sa maladie , j'examinai sa bouche ,



où je trouvai la deuxième grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure assez cariée pour lui causer tous les désordres dont elle se plaignoit, & je reconnus que pour les terminer, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'ôter cette dent. La malade y consentit, & la dent ne fut pas plutôt ôtée, que toutes les douleurs se dissipèrent entièrement & sans aucun retour.

Ce que je viens de rapporter dans cette Observation est à la connoissance de M. le Chevalier de Louville, qui s'est trouvé présent à cette opération.

### REFLEXION.

Il n'est pas ordinaire de sentir des douleurs semblables, si équivoques & si compliquées, causées par les dents; cependant on ne voit encore que trop fréquemment de ces fortes de cas, & personne ne peut être sûr de n'y pas tomber, à moins qu'on n'ait la précaution, & qu'on ne soit à portée de les prévenir. Si cette malade s'étoit mise d'abord entre les mains d'un Dentiste expérimenté, elle auroit évité les douleurs cruelles qui l'ont tourmentée longtems, aussi-bien que l'usage de plu-

Plusieurs remèdes qui pouvoient plutôt être contraires que propres à sa santé. Sur cet exemple & sur plusieurs autres qui sont rapportez dans mes Observations, nous devons conclurre qu'il ne faut rien négliger pour notre instruction, ni pour prévenir, ou guérir les maladies qui peuvent nous affliger; qu'il ne faut point mépriser ce que nous ne connoissons pas, ni ce que nous ne pouvons exécuter par nous-mêmes; parce qu'il n'est point de parties qui ne soient sujettes à des accidens, qui pour l'ordinaire sont accompagnez d'une infinité de circonstances, & qu'il faut une longue expérience & une très grande application pour en connoître & en combattre toutes les maladies.



## CHAPITRE XXXIV.

*Deux Observations sur les désordres que le scorbut cause dans la bouche.*

## PREMIERE OBSERVATION.

*Sur le ravage que le scorbut fit à la bouche d'une pauvre femme.*

**E**N 1711. une pauvre femme de Nantes, âgée de cinquante-cinq ans, étant attaquée du scorbut qui lui avoit fort endommagé la bouche, entra à l'Hôtel-Dieu de la même Ville, où elle fut traitée pendant près d'un mois. Après ce traitement, elle en sortit sans être parfaitement guérie; ce qui l'obligea quelque tems après de s'adresser à moi. Elle se plaignoit d'une grande douleur qu'elle souffroit dans la bouche: cela me donna de l'attention, & fit que j'examinai sa bouche avec grand soin: Pour lors je trouvai deux trous fistuleux assez considérables, qui pergoient du dedans de la bouche en dehors, sous le menton. Je sondai ces deux trous, & je découvris par-là qu'il

y avoit une grande partie des alvéoles cariée ; ce qui me détermina à lui ôter quelques dents molaires chancelantes qui lui restoient encore : Je lui tirai aussi hors de la bouche trois exfoliations des alvéoles , dont la plus considérable étoit de la longueur d'un pouce & demi , & large d'un demi pouce : J'emportai de même toutes les chairs pourries. Je pansai cette pauvre femme avec le baume dessicatif du Pérou , dont je faisois injection deux fois le jour dans les trous fistuleux : Au bout de vingt-huit jours , cette femme fut parfaitement guérie.

## R E F L E X I O N.

Cette femme sortit de cet Hôpital sans être guérie , ni soulagée des desordres que le scorbut avoit faits en sa bouche ; parce qu'on avoit négligé d'examiner la cause locale , & de la combattre par les opérations & les remèdes convenables. Si je n'avois fait des incisions pour découvrir la carie , afin de donner jour à la matière de s'évacuer , & de l'empêcher de séjourner dans des sinus ; si je n'avois pas ôté les chairs corrompues & les pièces d'os cariez , je n'aurois jamais pû soulager , ni gué-



rir cette malade , & cette cure ne m'a réuffi , que parce que j'y ai apporté une grande attention.

## II. OBSERVATION.

*Sur les excroiffances , les caries , les ulcères & les abcès , que le scorbut avoit produits dans la bouche d'un jeune homme.*

En 1713. un Domestique de M. le Curé de la Paroisse de saint Germain de Rennes en Bretagne , fut attaqué du scorbut à la bouche. Il se mit entre les mains d'un Maître Chirurgien des plus habiles de la même Ville , qui le traita pendant un tems assez considérable , sans pouvoir le guérir : Ce Domestique voyant que la maladie continuoit toujours , s'adressa à moi. Je commençai par visiter sa bouche : Ensuite je lui ôtai quelques mauvaises dents & plusieurs petites exfoliations & esquilles des alvéoles cariez : Je coupai avec les ciseaux toutes les chairs excroiffantes , ulcérées & pourries qui lui rendoient l'haleine d'une odeur insupportable ; j'en exprimai beaucoup de sang ; je lui nettéiai en-  
suite

suite les autres dents. Je le fis saigner & purger une fois, & lui fis user de fois à autres pendant quelque jours pour se laver la bouche, d'une lotion faite avec une pinte de vinaigre du plus fort, dans lequel j'avois fait infuser sur les cendres chaudes, une once de graine de moutarde concassée. Je continuai ensuite à lui faire laver la bouche tous les jours plusieurs fois, avec une autre lotion faite d'une chopine de vin blanc, d'une chopine d'eau de plantain, d'un verre d'extrait de cresson, de deux onces d'esprit de cochlearia, de deux onces de miel rosat, & de quatre gros d'alun calciné, le tout mêlé ensemble. Ayant traité ce malade de cette façon pendant trois semaines, il fut parfaitement guéri.

## R E F L E X I O N.

On ne peut s'empêcher de convenir que le Chirurgien avoit négligé dans sa pratique la connoissance des maladies de la bouche; car il ne s'agissoit, pour faire cette cure, que de dilater de petits sinus, d'emporter des excroissances, de procurer l'exfoliation de l'os carié, de déterger, de mondifier les ulcères, & d'ôter les mauvaises



426 LE CHIRURGIEN  
dents; ce que les Chirurgiens prati-  
quent journellement avec succès en pa-  
reille occasion : Il n'étoit question que  
de suivre la même méthode dans le  
cas dont il s'agissoit, pour terminer  
heureusement la guérison de cette ma-  
ladie : Par conséquent on ne peut im-  
puter l'inutilité de son premier traite-  
ment qu'à beaucoup de négligence.

---

## CHAPITRE XXXV.

*Douze Observations qui concernent  
les dépôts, tumeurs & abcès,  
occasionnez par les Dents.*

### PREMIERE OBSERVATION.

*Sur un dépôt causé par une dent canine,  
non cariée, mais usée par la rencontre  
d'une autre dent.*

**L**E 19. Décembre 1723. M. l'Ab-  
bé Churier Licentié de la Faculté  
de Paris, avoit la dent canine du côté  
gauche de la machoire supérieure, saine,  
très-solide & sans carie; mais seu-  
lement usée par la rencontre & le fro-  
tement des autres dents & des alimens.  
Cette dent lui causa néanmoins une

douleur si considérable, qu'il fut obligé d'appeller M. de Manteville Chirurgien, qui examina ses dents, & n'en trouvant aucune de cariée, lui conseilla de me faire venir. J'allai voir cet Abbé, j'examinai ses dents, & je reconnus que la fluxion dont il s'agissoit, étoit si considérable, qu'elle tendoit à former un abcès. Je conseillai à M. l'Abbé Cherier de couper par morceaux une racine de guimauve & deux ou trois figues grasses, de les mettre bouillir dans du lait, d'en tenir de tems en tems dans sa bouche du côté de la douleur, ce lait étant un peu tiède, & par intervalle d'appliquer une portion de ces figues sur la gencive tuméfiée; de faire des cataplasmes avec le lait & la mie de pain, les jaunes d'œufs & le safran, de les appliquer sur la jouë enflée, & de se tenir chaudement. Cela ayant été exécuté, l'abcès se forma très-promtement sur la gencive de la dent usée, & dès le lendemain au soir le Chirurgien perça cet abcès. Il comprima suffisamment par dehors & par dedans les gencives; par ce moyen il fit sortir beaucoup de matière. Nous conseillâmes au malade de faire bouillir de l'orge & de l'aigremoine dans



428 LE CHIRURGIEN  
de l'eau, d'y joindre un peu de miel  
rosat, & de s'en laver chaudement la  
bouche de tems en tems, ce qui ayant  
été fait, il fut en peu de jours par-  
faitement guéri.

## II. OBSERVATION.

*Sur une tumeur & une fistule  
causées par la carie d'une  
Dent molaire.*

En 1720. le fils de M. Clezié Mar-  
chand Quinquailier, demeurant à Pa-  
ris, ruë des Mauvais-Garçons, pour  
lors âgé de vingt-cinq ans, avoit la  
deuxième grosse molaire du côté droit  
de la machoire inférieure cariée très-  
considérablement; ce qui lui causa une  
tumeur de la grosseur de la moitié  
d'un jaune d'œuf; laquelle étoit située  
à la partie extérieure de la jouë du mê-  
me côté. Cette tumeur ayant abcédé  
& percé d'elle-même, suppuoit par  
intervale. Le malade s'adressa d'abord  
à un Maître Chirurgien de cette Ville,  
qui crut que pour le guérir, il ne fa-  
loit qu'ouvrir davantage la tumeur  
avec la lancette, & y mettre quelque  
emplâtre, ce qu'il exécuta; mais il fut  
trompé dans son espérance, car il resta.

après ce traitement un trou fistuleux à la jouë, par où il sortoit tous les jours une matière sanieuse. Enfin au bout de quelque tems, ce jeune homme s'étant adressé à moi, je visitai sa bouche, & je reconnus que son mal ne pouvoit provenir que de la carie de sa dent : Je ne balançai point à la lui ôter ; & cette dent étant hors de sa bouche, ce malade fut parfaitement guéri en peu de tems.

### III. OBSERVATION.

*Sur un abcès survenu à la pommette de la jouë, en conséquence de trois racines, ou chicots, d'une grosse dent molaire cariée du côté gauche de la mâchoire supérieure.*

En 1722. le fils du sieur Saint Michel, Tambour des Mousquetaires, ayant un abcès fistuleux sur la pommette de la jouë du côté gauche, sa mère s'adressa à un Chirurgien de cette Ville. Ce Chirurgien ayant examiné la maladie de ce jeune homme, crut qu'il ne s'agissoit que d'y donner quelques coups de ciseaux, & d'y appliquer



quelques remèdes ; ce qu'il fit sans aucun succès. La maladie continuant toujours, cette femme consulta M. Tursan Chirurgien-Major des Gardarmes, qui lui conseilla de s'adresser à moi. Elle m'amena son fils, pour lors âgé de quatorze à quinze ans, & je trouvai qu'il avoit trois racines d'une dent molaire du même côté, très profondes & cachées dans les gencives qui étoient fort gonflées ; ce qui rendoit ces racines très-difficiles à ôter ; néanmoins j'y réussis. Il fut guéri peu de tems après, & il ne lui est resté qu'une cicatrice dans le même endroit ; ce qui arrive ordinairement à ces sortes de maladies, & ce qui provient du trop long séjour de la matière, qui consume les cellules graisseuses, & y laisse toujours une perte de substance, pour peu que ces maladies soient négligées.

## IV. OBSERVATION.

*Sur un abcès survenu au-dessous  
du maxillaire inférieur par la  
carie d'une grosse dent molaire,  
& guéri par la seule extraction  
de la dent cariée.*

En 1722. la fille de M. Verneuil Marchand Tapissier demeurant à l'Hôtel de l'Alliance près de la Comédie Française, pour lors âgée de douze ans, avoit une grosse dent molaire du côté gauche de la machoire inférieure très-cariée. Cette carie causa à cette jeune fille un petit abcès qui dégénéra en fistule au-dessous du maxillaire inférieur. Elle vint chez moi pour se faire ôter cette dent gâtée. Je la lui ôtâi à l'instant; & cette petite opération fut suffisante, pour faire disparaître promptement l'abcès, & guérir radicalement cette maladie.



## V. OBSERVATION.

*Sur une fistule survenue aux gencives du devant de la bouche, à la machoire inférieure.*

Le 12. Décembre 1723. M. du Rouret Mousquetaire, me fut adressé au sujet d'un effort très-violent qu'il avoit fait avec les dents du devant de sa bouche. Cet effort lui occasionna quelque tems après une fistule, située entre la racine de la petite incisive & la canine du côté droit de la machoire inférieure. Cette fistule étoit assez profonde; il en sortoit des matières purrides à la moindre pression. Je sondai cette fistule: J'y fis une petite incision de haut en bas, de la longueur d'environ trois ou quatre lignes; & lorsque j'eus découvert l'alvéole, je trouvai qu'il étoit percé d'un petit trou, qui commençoit à sa partie supérieure & moyenne, & qui se terminoit vers la partie latérale de l'extrémité de la racine de la dent incisive. Je pansai cette fistule soir & matin pendant huit jours avec de très-petites tantes de charpie, que j'introduisois jusqu'au fond de la fistule, après les avoir imbibées

bibées de deux parties égales d'eau de rhuë & de vin blanc, dans lesquelles je mêlois quelques gouttes d'huile de vitriol; après quoi je me servis du baume du Commandeur pour imbiber mes petites tentes, lesquelles je diminuai à chaque pansement; ce qui dura encore huit autres jours. Le malade fut ensuite guéri radicalement.

## R E F L E X I O N.

Il est rare de voir guérir ces fistules, soit parce que la plupart de ceux qui en sont atteints, les négligent, soit parce qu'ils s'adressent à des personnes peu versées dans la pratique de panser ces sortes de maladies, qui d'ailleurs ne sont pas incurables par leur propre caractère; puisqu'il ne s'agit pour les guérir, que de les traiter comme j'ai traité celles-ci.

## V I. O B S E R V A T I O N.

*Sur l'effet de la carie de deux racines d'une dent, qui occasionna une tumeur & un abcès du côté gauche de la mâchoire inférieure.*

Le 6. Décembre 1723. l'épouse de  
Tome I. O O



M. Brizard Concierge & Garde-meuble de l'Hôtel de Conti, ayant les deux racines de la deuxième grosse molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure cariées depuis plusieurs années, la carie de ces racines lui causa une tumeur considérable du même côté. Je fus appelé pour examiner cette tumeur, & pour extirper ces deux racines; ce que je fis en présence de M. Finot (a) & de M. Darmagnac. (b) Le vuide que ces deux racines laissèrent, me facilita l'introduction de mon stilet, que j'introduisis dans la tumeur: Par ce moyen je m'assurai de sa profondeur, qui s'étendoit jusqu'à la base de l'os maxillaire inférieur. Je reconnus pour lors que cet os étoit découvert: Je fis une incision suffisante à la partie supérieure de la gencive, afin de donner plus facilement issue à la matière; & pour empêcher que l'ouverture de la plaie ne se fermât trop tôt, je pansai cette Dame avec une tente de charpie couverte d'un peu de cire blanche.

(a) Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin de S. A. S. Madame la Princesse de Conti Douairière.

(b) Apotiquaire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti.

Je renouvellois cette tente soir & matin, & je seringuois le dedans de la plaie toutes les fois que je la pansois, avec une lotion faite de deux onces d'eau vulnéraire, d'eau de canelle orgée, de baume de fioraventi & de miel rosat, de chacun une once, le tout mêlé ensemble: Le quatrième jour je cessai l'usage des tentes, & je continuai de seringuer la plaie comme auparavant, jusqu'au vingt-cinquième jour que la maladie fut parfaitement guérie.

## R E F L E X I O N.

Si l'on avoit différé davantage d'ôter ces deux racines cariées, & de dilater suffisamment cet abcès, le séjour de cette matière auroit formé de nouveaux sinus, & fait de plus grands progrès; alors il n'auroit peut-être pas été possible de terminer aussi heureusement la cure de cette maladie.

## V I I. O B S E R V A T I O N.

*Sur un abcès fistuleux causé par une dent cariée, & guéri promptement par la seule extraction de la dent.*

En 1712. le fils aîné de M. Petit



Procureur à Nantes, ayant une grosse dent molaire cariée du côté droit de la machoire inférieure, & cette dent lui ayant causé plusieurs fluxions, il lui survint à la joue droite un abcès, qui dégénéra bientôt en une fistule, de laquelle il sortoit plusieurs fois le jour de la matière putrefaite & sanieuse. Ce malade s'étoit fait traiter par un des plus habiles Chirurgiens de la même Ville, lequel fit à cette fistule plusieurs incisions, & la traita par différens pansemens. De tous ces traitemens il ne résulta que des cicatrices apparentes, sans aucun succès; ce qui déterminâ ce malade à venir me consulter. J'examinai sa bouche, & je reconnus que cette fistule n'étoit entretenue que par la dent cariée, & que pour obtenir une prompte & parfaite guérison, il s'agissoit de la lui ôter. Le malade eut peine à se persuader que cette simple opération pût être capable de le guérir; ce qui l'engagea à consulter d'autres personnes, dont les avis furent opposés au mien. Cependant quelque tems après ce malade revint à moi, & me pria de vouloir encore consulter sa maladie avec M. Boutin très-habile Chirurgien de la même Ville. Après

avoir examiné sa bouche, nous convinmes qu'il falloit absolument ôter cette dent; ce que je fis à l'heure même, & quelques jours après il se trouva parfaitement guéri de sa fistule: Il m'assura que les remèdes inutiles qu'on lui avoit faits auparavant, lui avoient coûté beaucoup d'argent sans en retirer aucun avantage.

## R E F L E X I O N.

S'il y a des circonstances dans lesquelles il faille éluder le plus longtems que l'on peut, d'ôter certaines dents cariées, le fait rapporté dans cette Observation, fait voir qu'il y en a de contraires, où il ne faut point hésiter à les ôter; comme lorsqu'il s'agit de guérir une fistule qu'elles entretiennent. Dans un pareil cas, on ne doit pas avoir regret de perdre une dent; puisqu'on se délivre à peu de frais d'un mal qui défigure le visage, & qui pourroit à la fin devenir incurable, laisser des difformitez affreuses, faire souffrir longtems un malade, & épuiser sa bourse.



## VIII. OBSERVATION.

*Sur un abcès occasionné par une  
Dent cariée.*

Le fils de M. Galois Marchand Epicier, rue des Boucheries, Fauxbourg S. Germain, avoit la première grosse dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure cariée à un tel point, qu'elle lui occasionna une tumeur située sur le milieu de la surface externe du maxillaire supérieur, s'étendant jusqu'auprès de l'orbite : Elle étoit du volume d'un jaune d'œuf de poule. La longue durée de cette tumeur obligea le père & la mère de ce jeune enfant âgé de douze ans de consulter M. Petit Maître Chirurgien, qui ayant examiné cette maladie, connut qu'elle dépendoit de la dent cariée. Il leur dit de me consulter aussi sur ce fait. Madame Galois suivit l'avis de M. Petit ; elle accompagna son fils chez moi le 5. Mai 1724. Je remarquai que cette tumeur contenoit une matière épanchée, & je jugeai que ce dépôt avoit été causé par la carie de la dent. Je n'hésitai pas pour lors à déterminer cette Dame à consentir

que cette dent fût ôtée, pour prévenir les fâcheuses suites qui arrivent presque toujours dans ces sortes de maladies, & je l'assurai que c'étoit le seul moyen qu'il y avoit à pratiquer en cette occasion pour obtenir une prompte & sûre guérison, sans avoir recours à aucun autre remède. Cette Dame y consentit d'autant plus volontiers, que mon sentiment se trouva conforme à celui de cet habile Chirurgien. L'extraction de cette dent ne fut pas plutôt faite qu'il sortit une quantité assez considérable de matière séreuse & jaunâtre par l'endroit que les racines de cette même dent occupoient avant l'extraction: J'introduisis mon stilet dans l'alvéole, & je trouvai que cet abcès s'étendoit jusques dans le sinus maxillaire supérieur. Ensuite je comprimai la région de cette tumeur en tous sens, & par-là je procurai l'évacuation d'un reste de matière sanguinolente, épaisse & noirâtre. L'extirpation de cette dent & la totale évacuation de la matière firent aussi-tôt disparoître cette tumeur, & cette maladie fut en peu de jours guérie parfaitement.



## IX. OBSERVATION.

*Sur deux Dents molaires très-cariées qui causèrent une fluxion, suivie d'un abcès, dont les accidens furent très-dangereux.*

En l'année 1719. le sieur Nicolas de Louviers Relieur de Livres à Paris, eut les deux dernières dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure très cariées; elles lui causèrent une fluxion si extraordinaire, & des douleurs si insupportables, qu'il pensa en perdre la vie; son visage en devint monstrueux; trois glandes sous le menton se tuméfièrent, paroissant chacune de la grosseur d'un œuf de Pigeon; sa gorge & sa bouche se gonflèrent à un tel point qu'il lui étoit presque impossible de l'ouvrir, & de faire passer les alimens les plus liquides dans son estomac. Se voyant dans un si triste état, il envoya prier M. Chauvet Chirurgien-Juré à Paris, de le venir voir: Il examina sa maladie, jugea à propos de le saigner sur le champ, & lui fit appliquer un cataplasme émolliant sur les parties les plus tuméfiées; mais malgré

ces remèdes , la maladie augmenta de telle sorte , & les parties de la bouche & de la gorge se gonflèrent si considérablement , que le malade ne pouvoit plus avaler , ni retenir sa salive , qui couloit aussi abondamment que s'il eût eu un pthyalisme occasionné par l'effet de quelques remèdes mercuriaux.

M. Chauvet étant retourné le voir ; fut si surpris de le trouver en ce pitoyable état , qu'il crut que cette maladie étoit une esquinancie confirmée ; ce qui l'obligea de conseiller au malade d'appeler un Médecin. On alla aussitôt prier M. de Jussieu (a) de le venir visiter. Ces deux Messieurs qui le virent ensemble eurent assez de peine à examiner sa bouche ; parce qu'il ne pouvoit l'ouvrir suffisamment pour donner lieu de connoître la cause de sa maladie ; néanmoins M. de Jussieu jugea qu'elle n'étoit occasionnée que par des dents cariées. La gencive du même côté étoit si tuméfiée , qu'elle surpassoit ces mêmes dents ; ce qui leur fit juger qu'il y avoit un abcès formé à

(a) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur en Botanique au Jardin Royal des Plantes.



cette partie, & qu'il falloit l'ouvrir pour donner promptement issue à la matière. M. Chauvet ayant ouvert cet abcès, il n'en sortit que très-peu de pus, parce que la plus grande quantité de cette matière étoit renfermée dans le fond des alvéoles, & aux environs de l'angle de cette machoire: cependant cette petite évacuation donna lieu de détendre un peu ces mêmes parties, & de faciliter davantage l'ouverture de la bouche. M. de Jussieu conseilla au malade de m'envoyer chercher, pour se faire tirer les dents qui causoient tout son mal, s'il étoit possible d'y porter l'instrument. M'étant donc transporté chez lui, je trouvai en examinant sa bouche, que c'étoient les deux dernières dents molaires du côté gauche de la machoire inférieure qui étoient cariées, & qui avoient causé tout ce désordre, comme M. de Jussieu l'avoit très-bien observé. J'eus beaucoup de peine à ouvrir assez la bouche de ce malade, pour y introduire la branche de mon pélican. Je choisiss une de celles dont le crochet étoit moins long & le plus large pour le pouvoir porter plus aisément sur la surface antérieure des deux dents cariées, afin

de les pouvoir tirer d'un seul coup, & d'éviter par ce moyen la récidive de l'effort & de l'ébranlement ; ce qui me réussit très-bien. Aussi-tôt que ces deux dents furent ôtées, il se fit une évacuation de pus si considérable par les alvéoles qui contenoient leurs racines, qu'il en sortit plus de trois palettes : Ce pus étoit verdâtre & d'une puanteur insupportable. Le malade avoit été tourmenté de très-cruelles douleurs pendant huit à dix jours, & il en fut délivré bientôt après l'extraction de ces deux dents cariées ; l'évacuation de cette quantité de pus aiant procuré la prompte guérison d'une maladie aussi considérable.

### X. OBSERVATION.

*Sur la carie d'une Dent, qui pour avoir été négligée, causa des accidens funestes, & donna lieu à de très-grandes opérations de Chirurgie.*

François le Blanc Compagnon Maçon à Ville-Neuve-le-Roi, près Paris ; à l'âge de cinquante-sept ans, au mois d'Octobre 1725. s'aperçut par des



douleurs si violentes, & une fluxion si considérable qu'il ne pouvoit plus y résister, qu'il avoit la dernière grosse dent molaire du côté droit de la mâchoire inférieure cariée: Il eut recours à son Chirurgien ordinaire, qui le saigna, & lui ordonna des cataplasmes. Ces remèdes furent inutiles, la fluxion persista, & il se forma un abcès à côté de la dent cariée. La douleur & la fluxion parurent diminuer; mais la matière renfermée qui n'avoit point été évacuée, reflua dans la masse du sang, & causa une fièvre violente avec délire, qui mit le malade en danger de perdre la vie: Dans cet état il fut encore saigné deux ou trois fois, & purgé.

Peu de tems après, l'abcès s'ouvrit de lui-même dans la bouche; mais la matière qui en sortoit continuellement, & qui étoit d'une foetidité insupportable, n'étoit que la partie la plus séreuse & la plus fluide.

L'évacuation de cette matière fit cesser la fièvre & le délire; mais la joue du malade restoit toujours très-tuméfiée, à cause que la matière la plus épaisse n'en avoit point été évacuée. Le Chirurgien qui le voyoit, employoit des cataplasmes & des embro-

eations dans l'intention de résoudre cette tumeur. Il traita ainsi son malade même pendant un mois entier sans aucun succès.

M. Montaut Maître Chirurgien au même lieu, fut appelé : Il examina la jouë de ce malade, il la trouva très-dure & grosse comme un pain d'une livre. La machoire inférieure avoit perdu son action, & les dents inférieures étoient écartées des supérieures d'un travers de petit doigt, ce malade remuoit à peine les lèvres pour cracher & prendre du bouillon.

Ce dernier Chirurgien jugea que la partie la plus épaisse de la matière étoit restée dans le sac, tandis que la plus fluide sortoit continuellement.

Le Chirurgien ordinaire du malade ne fut point de cet avis, & soutenoit qu'il n'y avoit point de matière; parce qu'il n'y sentoit point, disoit-il, de fluctuation; mais le Chirurgien Consultant conclut qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour le guérir, que d'ouvrir cette tumeur par le dedans de la bouche, ce qu'il falloit faire absolument, afin que si par hazard l'os de la machoire n'étoit pas carié, cette tumeur pût se guérir par cette simple ouverture,



Tandis que le Chirurgien ordinaire persistoit dans son sentiment, & qu'il refusoit de faire cette opération, M. Montaut prit une lancette à abcès, & la plongea dans le sac : Il fit horifontalement une ouverture assez grande, de laquelle sortit une matière fort épaisse, mais en petite quantité ; ce qui l'obligea de prendre un bistouri avec lequel il agrandit l'ouverture déjà commencée avec la lancette.

Ensuite il appuya sa main gauche sur la jouë : Par cette compression il fit sortir toute la matière, laquelle étoit très-dure & en forme de caillots gros comme des noisettes.

Après avoir vuïdé ce sac, il appliqua un bandage expulsif sur la jouë du malade.

Le soir il le pansa de nouveau : Il prit alors un stilet qu'il introduisit par l'ouverture qu'il avoit faite le matin, & il le conduisit jusques sous l'angle inférieur de la machoire ; ce qui le détermina à faire une contre-ouverture le lendemain au matin.

Il introduisit par cette dernière ouverture une sonde, qu'il fit pénétrer jusques sous l'angle de la machoire inférieure, & avec un rasoir il incisa sur

cette même sonde, à la faveur de laquelle il introduisit encore une autre sonde, & il divisa transversalement avec un bistouri les tégumens & les chairs qui couvroient les sinus.

Ayant découvert la machoire, il la trouva cariée: Il reconnut par le moyen de la sonde que la carie s'étendoit jusqu'au condille & jusqu'à la cavité glénoïde de l'os temporal; ce qui l'obligea à continuer ses incisions qui formoient la figure d'un T renversé.

En faisant cette dernière ouverture, il ne put éviter de couper un rameau considérable de la carotide externe; ce qui causa une forte hémorragie: Il s'en rendit maître par la ligature & le point d'appui.

Il tamponna la plaie autant qu'il lui fut possible, afin de pouvoir dans la suite porter les médicamens nécessaires sur l'os carié: Dans cette intention il se servit d'injections spiritueuses, dessicatives & vulnéraires: Il fit principalement usage de l'esprit de vin, dans lequel il faisoit infuser de la canelle & du girofle. Il pansoit cette plaie deux fois le jour avec des bourdonnets trempés dans cette liqueur, avec un digestif par-dessus.



Quinze jours après l'opération, l'exfoliation se fit, & il tira quatre pièces d'os très-considérables, qui consistoient en une portion de l'apophyse coronoidé, le condille entier de la machoire, une moyenne portion de son angle, & une autre portion plus considérable du même angle. Lorsque cette dernière pièce se détacha, elle entraîna avec elle la dent cariée, qui avoit causé ce désordre.

L'exfoliation faite, ce Chirurgien eut la liberté de voir ce qui se passoit à la partie inférieure de l'os temporal, où ce malade disoit sentir depuis longtemps une grande douleur avec quatre ou cinq batteurs de ciment; c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit.

Dans cette partie si douloureuse & si sensible, son Chirurgien reconnut que les os étoient à découvert, que la cavité glénoïde étoit découverte & de même l'apophyse zigomatique & le stilloïde, que tous ces os étoient dépouillés jusqu'au trou auditif externe; ce que ce Chirurgien découvrit au moyen de son stilet, avec lequel il rencontra l'os temporal carié à un tel point, que son stilet le traversa jusqu'à la dure mère: il le passa par-dessous l'arcade zigomatique.

que, & il pénétra jusqu'à la fente orbitaire externe : Comme il ne faut jamais désespérer entièrement dans les cas les plus fâcheux, il se servit en continuant le traitement de cette maladie, de son injection qu'il jetta dans le fond des sinus, tamponnant autant qu'il lui fut possible. Craignant toujours qu'il ne se fît quelque forte exfoliation du temporal & du sphénoïde, accompagnée de quelque accident mortel, & n'ayant pas la liberté de porter le remède dans tant de cavitez, tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de seringuer la plaie avec la même injection deux fois le jour ; ce qui réussit si bien, que les battemens cessèrent, & la douleur se dissipa.

Après toutes ces opérations & deux mois de pansement, tous les accidens disparurent ; mais il resta une fistule incurable, le canal excréteur de la glande parotide ayant été coupé par le milieu. La liqueur que cette glande filtre prit son cours par dehors, à l'endroit où l'opération fut faite : Cet accident fut la principale cause de cette fistule, qui est une de celles qui ordinairement ne guérissent point.

La paupière inférieure de l'œil du



même côté est restée éraillée, & est demeurée paralytique par la destruction d'un rameau du nerf de la cinquième paire qui se distribue à la face : Il paroît une cataracte qui commence à se former, qui selon toute apparence est causée par l'obstruction qui s'est communiquée au corps graisseux & aux vaisseaux sanguins, qui se distribuent au globe de l'œil. A ces accidens près, le malade jouit à présent d'une parfaite santé.

#### REFLEXION.

On voit par cette Observation le danger où a été exposé ce malade par la négligence de son Chirurgien ordinaire : Elle nous apprend que l'on doit toujours remédier promptement aux maladies qui paroissent les plus légères dans leur commencement ; prévoir les accidens qui peuvent arriver, & apporter ses soins pour les prévenir. Il arrive souvent, ou que ceux qui en sont affligés se flattent & croient qu'elles passeront d'elles-mêmes, ou que les Chirurgiens peu expérimentés, auxquels ils s'adressent, n'en prévoyant pas les suites, & n'y apportant point les remèdes nécessaires, elles deviennent

d'une très-grande conséquence dans leurs progrès, & mettent les malades en danger de mort, comme on vient de le voir.

Messieurs Winslow, de Manteville, Verdier, de Saint Yves (a) & moi avons vû & examiné le malade après sa guérison, & les pièces d'os qui se sont exfoliées de sa machoire.

C'est M. Montaut qui a fait cette cure, & qui m'a communiqué cette Observation.

## XI. O B S E R V A T I O N.

*Sur une petite Dent incisive, qui sans être cariée, avoit causé plusieurs fluxions, suivies d'un abcès considérable.*

En 1724. M. Pierre Mathieu de Nîmes en Languedoc, étant à Paris, fut attaqué à l'âge de vingt ans d'une fluxion si considérable, qu'il fut obligé d'avoir recours à M. de Jussieu; mais comme ses occupations de Médecine ne lui permettoient pas alors de pouvoir se transporter chez ce malade, il me fit dire de m'y rendre de sa part, pour examiner la maladie, & voir ce

(a) Chirurgien Oculiste à Paris.



qui pouvoit causer la douleur & la fluxion dont il étoit attaqué : J'examinai son visage & sa bouche , & je remarquai qu'il avoit le menton enflé & farci de plusieurs glandes grosses comme des pois. Je regardai avec toute l'attention possible ses dents , sans en trouver une seule de cariée ; l'incisive du milieu , & du côté gauche de la mâchoire inférieure se trouvoit très-sensible lorsqu'on la touchoit , & même un peu chancelante ; ce qui étoit causé par l'engorgement de l'humeur qui avoit écarté l'alvéole & les gencives qui environnoient cette dent. Je demandai au malade s'il avoit reçu quelque coup , ou fait quelque effort violent sur cette dent : Il me dit , que non , mais qu'il y avoit quatre ans qu'elle lui avoit fait un peu de douleur , & que huit mois après , elle lui avoit causé une fluxion & une douleur assez considérable pendant trois ou quatre jours ; mais bien différente de celle qu'il ressentoit depuis cinq à six jours. Quoique cette dent ne fût point cariée , je ne laissai pas de soupçonner qu'elle causoit tous ces désordres , par l'effet de la liqueur épanchée & arrêtée dans les vaisseaux de sa cavité , ou sur la mem-

branc de l'alvéole ; qu'ainsi cet engorgement caufoit lui seul la douleur vive , & l'inflammation que toutes les parties du menton ressentoient ; ce qui pouvoit causer un abcès. Ce malade avoit été saigné à propos par le conseil de son Chirurgien. Je lui conseillai pour topique une lotion faite avec deux figues grasses & une racine de guimauve coupée par morceaux , bouillies deux ou trois bouillons dans une chopine de lait , avec une petite poignée de feuilles de mauves & une cucillerée d'orge , & de tenir souvent dans sa bouche , une portion de cette lotion , après l'avoir fait tiédir ; & l'application d'un cataplasme fait avec la mie de pain , le lait , le jaune d'œuf & le safran soir & matin sur la partie tuméfiée , ce qui fut exécuté : Je fus le lendemain avec M. de Jussieu chez le malade ; nous trouvâmes qu'il avoit la lèvre beaucoup plus enflée qu'auparavant , le menton de même & fort tendu ; ce qui étoit accompagné d'une petite rougeur dans un seul endroit : Nous jugeâmes par tous ces signes , que l'abcès pouvoit être formé dans le fond de l'alvéole , & que le séjour de la matière causeroit infailliblement quelque défor-



dre en cette partie, & se porteroit jusqu'au dehors, si l'on n'y donnoit ordre promptement. Nous conclûmes de-là, qu'il falloit, sans différer, ôter la dent, afin que la matière s'évacuât; ce qui arriva comme nous l'avions pensé. Cette dent étoit tout-à-fait hors de rang, & portée vers la langue. Les deux dents voisines remplissoient en partie l'espace qu'elle devoit seule occuper. Une dent ainsi située, ne pouvoit être sûrement ôtée qu'avec le pouffoir; ce fut pour cette raison, qu'après avoir situé ce malade sur une chaise ordinaire, & que je me fus placé avantageusement derrière lui, sa tête étant affermie contre mon corps, je portai l'extrémité dentelée du pouffoir sur la surface extérieure & moyenne de la dent qui causoit la douleur; je frappai un seul coup sur l'extrémité du manche de cet instrument avec une livre de plomb en masse; ce qui fut suffisant pour ôter cette dent, & pour procurer l'évacuation de beaucoup de pus par l'alvéole, qui renfermoit sa racine. Nous conseillâmes au malade de se faire saigner une seconde fois, de continuer son cataplasme, & de tenir souvent dans sa bouche du même lait dont il s'étoit servi; ce qui fut

continué jusqu'au lendemain ; & peu de jours après il fut entièrement guéri & délivré par cette opération , des douleurs qui le tourmentoient , & d'une dent incommode & hors de rang , qui étoit non-seulement inutile , mais même défectueuse.

Lorsque cette dent fut tirée , il ne s'y trouva aucune carie ; mais nous remarquâmes , que depuis le milieu de sa racine jusqu'à son extrémité , elle étoit intérieurement très-livide ; & pour empêcher qu'elle ne se desséchât trop tôt , je l'enveloppai d'un papier mouillé , & dès que je fus rentré chez moi , je limai jusqu'à la cavité l'endroit de la racine qui paroissoit livide : Alors il sortit de la cavité de cette racine une odeur très-fœtide , sans que j'apperçusse aucune carie , ni aucune matière purulente. Je pense que cette puanteur dépendoit de quelques sulfres , qui s'étoient exhalez d'une matière fermentée dans le voisinage de l'extrémité des racines de cette dent , & qui s'étoient insinuez dans sa cavité par le trou qui donne passage aux vaisseaux , & que s'y étant introduits , ils y étoient restez enfermés , jusqu'à ce que limant cette dent , j'eussè ouvert la cavité qui les contenoit ,



## XII. OBSERVATION.

*Sur un abcès causé par une petite Dent molaire , précédé d'une fluxion très-douloureuse , & suivi d'une fistule.*

Le 20. Décembre 1723. M. le Nain Lieutenant de Roi de la Province de Dunkerque & Colonel d'Infanterie, demeurant à Paris, rue Saint André des Arcs, ayant la deuxième petite molaire du côté droit de la mâchoire inférieure un peu usée, cette dent lui causa une fluxion & une douleur si considérable, que la joue du même côté en devint extrêmement tuméfiée: Il m'envoya chercher: Ayant examiné sa bouche, je trouvai sa gencive un peu tendue & fort enflammée; ce qui me fit juger, qu'elle avoit de la disposition à s'abcéder. Je lui conseillai de se faire saigner, de prendre une demie poignée d'orge, une poignée d'aigremoine, ou de feuilles de mauve, deux figues grasses, & une racine de guimauve coupée par morceaux, & de faire bouillir le tout dans une pinte d'eau commune, d'en  
tenir

tenir souvent dans sa bouche, après l'avoir fait un peu tiédir, & de faire un cataplasme avec la mie de pain, &c. comme ci-devant, & d'en appliquer chaudement soir & matin sur la joue enflée; ce qui ayant été fait pendant deux fois vingt-quatre heures, M. Sauré Maître Chirurgien, & moi, nous étant rendus chez ce malade, nous trouvâmes l'abcès en état d'être ouvert: Ce Chirurgien en ayant fait l'ouverture, il en sortit beaucoup de matière: Le lendemain le malade fut encore saigné: Il continua quelques jours à tenir de la même liqueur de tems en tems dans sa bouche: Cela le délivra de sa fluxion & de sa douleur, mais n'empêcha pas qu'il ne restât une fistule accompagnée d'inflammation à la gencive, d'où il sortoit une matière purulente à la moindre pression qu'on y faisoit, & même sans y toucher. Cette fistule obligea M. le Nain trois semaines après, de me faire revenir chez lui, afin de sçavoir ce qu'il y auroit à faire pour sa guérison: Je lui dis qu'il n'y avoit qu'à ôter la dent qui lui avoit occasionné sa fluxion, & qu'il seroit bientôt délivré de sa fistule, ou que s'il vouloit conserver la dent, il faloit



faire quelques incisions à l'endroit de la fistule, & la panser régulièrement tous les jours; que par ce moyen j'espérois que cette fistule seroit guérie parfaitement: Il aimoit mieux prendre le dernier parti que de perdre sa dent. Je commençai, après avoir sondé la fistule, à y faire une incision cruciale jusques dans sa profondeur, pour empêcher que les lèvres de la plaie ne vinssent à se réunir trop tôt, j'en coupai les angles avec des ciseaux, & pour la panser, je me servis d'égaux parties de vin blanc, d'eau de rhuë & d'eau vulnéraire, d'un peu de miel rosat, & de quelques gouttes d'huile de vitriol, dont je fis un mélange, pour y imbiber un petit tampon de charpie, que j'introduisois dans l'ouverture de la fistule, & que je renouvellois soir & matin; ce que je fis pendant cinq à six jours; après quoi je m'apperçus qu'il y avoit un peu au-dessus de la fistule quelque portion de l'alvéole, qui avoit de la disposition à s'exfolier, ce qui m'obligea d'y faire une simple incision, & de continuer le même pansement. Au bout de trois ou quatre jours il s'exfolia trois petites portions de l'alvéole. Je continuai ensuite d'appliquer

pendant neuf à dix jours dans cette fistule de petits tampons de charpie, imbibez du baume du Commandeur, lesquels tampons je diminuois toutes les fois que je la pansois. Le malade fut parfaitement guéri par cette méthode, & il a conservé sa dent.

## R E F L E X I O N.

Cette Observation de même que les précédentes, fait connoître que la douleur & la carie des dents occasionnent ordinairement des tumeurs, des abcès & des fistules, non-seulement aux gencives, mais encore en plusieurs autres parties du visage, & que ces accidens n'arrivent le plus souvent, que parce qu'on a négligé de remédier d'abord à la carie des dents; que l'on s'est servi de remèdes contraires, ou inutiles; ou que l'on n'a pas ôté assez tôt les dents, ou les chicots; que l'on n'a pas saigné & purgé le malade à propos; ou que l'on n'a pas eu recours à des remèdes dérivatifs & évacuans, avant que les dépôts se fussent formez; ou bien parce qu'étant une fois formez, on a négligé de les résoudre, ou de les ouvrir dès que cette matière a été formée; ce qui a donné occasion à la matière de



découvrir & de pénétrer l'os, & par conséquent de produire une maladie dont la guérison est très-difficile. Ainsi pour n'avoir pas pansé méthodiquement ces sortes d'abcès, il se forme à la fin des fistules. Or la plûpart de ces fistules restent incurables, non qu'elles le soient par elles-mêmes; mais parce que peu de personnes se sont appliquées à les bien traiter; & que ceux qui en ont été attaquez, n'ont pas toujours eu le bonheur de rencontrer des Praticiens assez expérimentez. D'où il faut conclurre qu'il y a des moyens pour guérir certaines maladies, qui ne sont connus que de peu de personnes; quoique la connoissance de ces mêmes maladies, & de ces mêmes moyens ne soit pas difficile à ceux qui se sont sérieusement attachez à acquérir la capacité, l'expérience & l'adresse nécessaire. Sans le secours de tels Dentistes, les personnes atteintes de ces maladies se trouvent exposées à courir de très-grands risques; parce qu'étant négligées, le progrès de leur mal a souvent des suites si fâcheuses, qu'elles sont exposées à essuyer des opérations longues & douloureuses; en sorte que des sujets foibles & cacochimes

font quelquefois en danger de perdre la vie.

---

## CHAPITRE XXXVI.

*Observation sur les excoriations calleuses de la langue, des jouës & des gencives, causées par le frottement des chicots, ou dents éclatées, &c.*

**L**E 12. Janvier 1724. M. Helvetius le père, m'envoya une pauvre femme qui avoit le côté de la langue & le dedans de la jouë du côté gauche de la machoire inférieure, très-calleux, & même excoriez par des dents cariées & rompues: Leurs chicots frotant sans cesse contre ces parties avoient occasionné ces excoriations calleuses. Je limai les pointes aiguës de ces chicots, & en peu de tems, cette pauvre femme se trouva parfaitement guérie.

Le 13. Janvier de la même année, M. le Mercier Imprimeur & Marchand Libraire, rue S. Jacques à Paris, ayant des excoriations à peu près semblables



à celles que j'ai rapportées ci-dessus, causées par le frottement de la dernière dent molaire du côté droit de la mâchoire inférieure, consulta le même Médecin, qui lui conseilla encore de s'adresser à moi. Ce Libraire m'étant venu trouver, j'examinai sa bouche, & je remarquai que la dernière molaire du côté droit de la mâchoire inférieure étoit cariée, qu'il s'étoit rompu une portion de son corps, & que le reste de cette dent avoit des pointes très tranchantes, qui avoient excorié le côté de la langue du côté de la même dent, & y avoient fait un petit trou: Je limai les parties aiguës de cette dent; ce qui procura en peu de jours une guérison parfaite.

---

### CHAPITRE XXXVII.

*Sur des ulcères calleux situez au dedans de la jouë & aux gencives, causez & entretenus par la compression d'une dernière dent molaire.*

**L**E 18. Mars 1724. Mademoiselle de Neuf-Chaise fille d'un Gentil-

homme de Poitiers, vint chez moi, après avoir souffert pendant un an des douleurs violentes, occasionnées par la dernière dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure. Cette Demoiselle avoit été un mois entier sans pouvoir ouvrir la bouche, ni prendre pour sa nourriture que les alimens les plus liquides : Après ces accidens, j'examinai la bouche de la malade, & je trouvai que cette dent avoit causé des ulcérations, des excroissances calleuses aux gencives & à la jouë, proche les muscles fermeurs de la mâchoire, & un enfoncement dans lequel la partie extérieure du corps de cette dent se trouvoit logée : j'ôtai cette dent, & je la trouvai un peu cariée à son collet & à la partie extérieure de l'extrémité de son corps. Peu de jours après en avoir fait l'extraction, la malade fut parfaitement guérie, en se lavant souvent la bouche avec du vin rouge tiède, dans lequel on dissolvoit un peu de miel rosat.

## REFLEXION.

On doit conclurre de ces remarques de pratique, qu'il se rencontre des excoriations, ou des ulcères calleux à la



surface de la langue, ou à la surface intérieure des jouës, ou des lèvres, qui ne dépendent que du frottement des dents, des chicots, ou de quelqu'unes de leurs esquilles, contre les parties charnuës; puisque la seule extraction du corps étranger suffit pour guérir ces ulcérations, qui sans cette opération, loin de guérir, ne manqueroient pas d'augmenter par le frottement actuel de ces corps raboteux, poignans, ou tranchans, contre des parties molles & sensibles. De tels cas nous engagent à examiner avec attention les ulcères de la bouche; afin de reconnoître quelle est la véritable cause qui les produit, & qui les entretient; parce qu'il est très-important de ne pas s'y tromper, pour ne pas confondre ces ulcères simples, avec les ulcères vénériens, ou les scorbutiques, &c. Cela est d'autant plus de conséquence, que si l'on prenoit le change en pareille occasion, l'on engageroit sans nécessité un malade à faire des remèdes dont l'usage lui seroit plus nuisible que profitable.

## CHAPITRE XXXVIII.

*Six Observations singulières.*

## PREMIERE OBSERVATION.

*Sur une excroissance fongueuse & charnue, située dans une cavité cariée de la couronne d'une grosse dent molaire, & contiguë au cordon des vaisseaux dentaires*

**L**E 5. Avril 1724. l'épouse de M. Bouret Lieutenant général de Gisors, amena chez moi Mademoiselle sa fille âgé de quinze ans, pour lui faire accommoder ses dents; je remarquai en opérant qu'elle avoit la première des grosses molaires du côté gauche de la machoire inférieure si considérablement cariée à l'extrémité de sa couronne, qu'elle ne pouvoit depuis longtemps mâcher sur cette dent; ce qui causoit que le tartre s'accumuloit beaucoup sur les dents de ce même côté. Je conseillai à cette jeune Demoiselle de consentir que je la lui ôtasse, afin qu'elle eût la liberté de mâcher aisément des deux côtes. J'avois déjà remarqué dans



la cavité de cette dent une excroissance charnuë & fongueuse, de la grosseur d'un pois, & que cette chair étoit très-sensible au moindre attouchement; je crus néanmoins que cette excroissance n'étoit qu'un prolongement de la gencive qui s'étoit dilacérée & étendue par son gonflement dans la cavité cariée de la dent, comme il arrive quelquefois, lorsqu'on ne peut faire la mastication sur les dents cariées; mais après avoir tiré cette dent, & l'avoir examinée, j'observai que cette excroissance charnuë ne provenoit que du cordon des vaisseaux dentaires, qui s'étoient dilatez & gonflez jusqu'au point que je viens de le rapporter.

### REFLEXION.

Il n'est pas ordinaire de voir en pareil cas des excroissances semblables. Pour expliquer de quelle façon celle-ci a pû se former, il n'y a qu'à se rappeler qu'il est possible que toutes les parties charnuës & membraneuses produisent des excroissances fongueuses, lorsqu'une fois elles sont rompuës, dilacérées, ou ulcérées, & qu'elles sont abreuvées de quelque suc vicié: C'est par rapport à ces circonstances que les

excroissances ordinaires se produisent, & c'est aussi par des causes à peu près semblables que celle-ci s'étoit formée. Lorsqu'une dent est aussi considérablement cariée, que l'étoit celle dont je viens de parler, & que ses vaisseaux occasionnent une excroissance dans la cavité cariée, on tenteroit vainement de vouloir guérir ces deux maladies, & de conserver la dent; c'est pourquoi il faut l'extirper promptement, pour prévenir les accidens fâcheux qui en pourroient survenir.

## II. OBSERVATION.

*Sur une Dent cariée par une carie sèche, qui dégénéra successivement en carie molle, & qui pénétra jusqu'à la cavité de la Dent par une route imperceptible.*

M. le Marquis de Parabère, Brigadier des Armées du Roi, avoit depuis nombre d'années la première grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure, cariée d'une carie sèche, sans qu'il eût ressenti à cette dent aucune douleur.



Cette carie changea en partie de caractère : Elle devint peu à peu molle & pourrissante dans un petit endroit, & pénétra assez avant dans le corps de la dent pour découvrir les parties sensibles, & permettre à l'air de les frapper assez rudement pour causer au malade beaucoup de douleur.

Il me fit appeller le 18. de Juillet 1724. Etant arrivé chez lui, j'examinai sa dent avec attention : La carie en question étoit si peu apparente, qu'il me fut difficile de la connoître; & quoiqu'à la fin je m'en fusse assuré, je ne pouvois me persuader qu'elle fût capable de lui causer une douleur aussi vive que celle qu'il ressentoit : La carie ne me paroissant pas assez considérable pour la produire, & cette dent étant très-nécessaire à la mastication, je ne pouvois me résoudre à la lui ôter, quoique le malade y fût déterminé par la violence des douleurs qu'il souffroit.

Après avoir mûrement réfléchi sur la singularité de cette maladie, je jugeai, que quoique cette carie fût peu apparente, elle pouvoit par quelques petits conduits s'être communiquée dans la cavité du corps de la dent,

par où l'air s'étant introduit , avoit pénétré les parties membraneuses & nerveuses renfermées dans cette cavité , qu'il avoit irritées & enflammées en altérant les liqueurs qui y circulent ; de manière qu'il s'y étoit formé un abcès.

Je jugeai encore qu'en ouvrant davantage la cavité , je donnerois par ce moyen issue à la matière ; que le malade se trouveroit guéri , & conserveroit sa dent.

Pour satisfaire à mon intention , je pris une de mes plus petites sondes courbes , j'appuyai fortement son extrêmité pointuë dans la petite carie ; cette sonde fut suffisante pour pénétrer la carie jusqu'à la cavité de la dent , & je n'eus pas plutôt retiré mon instrument , qu'il en sortit du pus & du sang , comme je l'avois prévu.

Je dis au malade & à d'autres personnes de distinction qui se trouvèrent présentes , que j'étois persuadé que la cause de cette douleur étoit entièrement emportée , & que la dent se conserveroit : Ils eurent beaucoup de peine à m'en croire , ils vouloient même que j'ôtasse cette dent sans différer davantage. Pour les tranquilliser , gagner



leur confiance , & fortifier mon pronostic , je leur dis que j'avois quantité d'expériences semblables , & que si le succes ne répondoit pas à mon attente , j'en serois fort surpris ; qu'enfin , il seroit toujours tems d'en venir à cette opération ; que je les priois d'attendre jusqu'au soir , & que si la douleur n'étoit point cessée , on me le fit sçavoir. Cela ne fut pas nécessaire , car la douleur ne revint point. J'allai voir ce Marquis plusieurs jours après , & je le trouvai entièrement guéri. Il n'y a point eu de récédive , & cette dent ne lui sert pas moins que les autres.

### III. OBSERVATION.

*Sur une Dent canine , & sur le pus qui s'étoit formé dans sa cavité , lequel fut évacué par un trépan perforatif.*

Le 12. de Novembre 1724. M. Tartanson Chirurgien-Juré à Paris & ancien Prévôt de la Compagnie , fut attaqué d'une cruelle douleur aux dents incisives & canines de la machoire inférieure ; il me manda pour sçavoir d'où pouvoit provenir une douleur si vive ,

fans que ses dents fussent cariées, n'étant seulement qu'un peu usées à leurs extrémités. Après les avoir examinées & touchées avec ma sonde, je connus ce qui en étoit, & je l'assurai qu'il n'y avoit que la seule canine du côté droit de la même machoire qui fût sensible, & qui lui causât cette vive douleur; ce qui provenoit de ce que cette dent étant plus usée que les autres par son extrémité, le nerf qui entre dans sa cavité avoit été plus frappé de l'air que ceux des autres dents.

Je lui dis, que j'étois persuadé qu'il y avoit une matière purulente épanchée dans cette cavité, & qu'il falloit perforer cette dent pour l'évacuer; que par ce moyen la douleur cesseroit bientôt, & qu'on lui conserveroit sa dent. Lorsque j'eus persuadé M. Tartanson de l'utilité de cette opération, je pris un burin qui me servit de perforatif, dont je portai la pointe sur l'extrémité de la dent dans l'endroit de sa cavité, & en le tournant de droit à gauche & de gauche à droit, je commençai l'ouverture de cette même cavité; ensuite je pris un équarrissoir, dont je me servis en le tournant de la même manière, pour agrandir & ap-



profondir l'ouverture que j'avois déjà commencée, & aussi-tôt que la cavité de cette dent abcédée fut ouverte, il en sortit du pus & du sang assez considérablement; ce que je fis voir au malade par le moyen d'un miroir, en présence du sieur Larreyre (a) son Garçon Chirurgien. Ce fait parut singulier à M. Tartanson, quoique tres-habile dans son art; & à la vérité il n'est pas ordinaire de voir une semblable maladie. Si quelques Auteurs ont rapporté avant moi des maladies à peu près semblables, je ne crois pas que l'on ait pensé auparavant à mettre en usage les moyens convenables pour les guérir, dont le principal est de trépaner la dent, comme je le fis en cette occasion, pour donner issue à la matière renfermée dans sa cavité.

M. le Nain dont j'ai déjà parlé, a eu plusieurs dents attaquées de maladies semblables, qui lui ont causé beaucoup de douleur: Je les ai toutes guéries par le moyen que je viens d'indiquer. Quelques mois après j'ai plombé ses dents, sans que depuis elles lui aient causé la moindre douleur, &

(a) Il est devenu depuis Chirurgien de feu S. A. S. M. le Duc de Condé.

elles

elles lui servent comme les autres dents.

Depuis peu Madame de Saint-Benoît Religieuse au Couvent du Chasse-Midi, étant atteinte d'une grande douleur occasionnée par une semblable maladie à la première petite dent molaire du côté droit de la mâchoire supérieure, elle eut recours à moi: Je me servis de la même méthode qui me réussit avec tant de succès, que la douleur cessa presque aussitôt, & que cette Religieuse a conservé sa dent.

Il ne faut donc jamais négliger de trépaner une dent en pareille occasion; de même qu'on fait cette opération sur le crane & sur d'autres os, pour donner issue aux matières qui sont épanchées dans les cavitez de ces os, où elles se sont formées contre l'ordre naturel.

#### IV. OBSERVATION.

*Sur une exostose carcinomateuse des plus considérables, accompagnée de la perte de plusieurs dents.*

Nicolas Bataille, fils d'un Vigneron



de Nogent-sur-Marne, âgé d'environ dix-huit ans, fut atteint de violentes douleurs aux dents molaires du côté gauche de la mâchoire inférieure. Ces douleurs furent bientôt suivies d'une fluxion considérable qui gonfla la joue du même côté. Cette fluxion se dissipa en partie; mais il resta aux gencives une petite tumeur fixe, dure & indolente, qui s'augmenta peu à peu. Les deux dernières dents molaires de la même mâchoire & du même côté où la douleur & la fluxion s'étoient manifestées, se carièrent en même tems: La carie de ces deux dents fit un si grand progrès en une année, qu'il ne resta que leurs racines: La tumeur s'augmenta si considérablement, qu'elle devint de la grosseur du poing. Cette tumeur occupoit toute la base de l'os de la mâchoire inférieure & toute la joue gauche, sans néanmoins causer au malade d'autre incommodité que celle de l'empêcher d'ouvrir la bouche à son ordinaire.

Voyant que cette tumeur s'augmentoit de plus en plus, il prit le parti de se transporter chez M. Helvetius le père, pour le consulter. Les occupations de ce célèbre Médecin ne lui permirent

pas pour lors d'examiner ce malade. M. Verdier Chirurgien-Juré à Paris, s'étant trouvé là par hazard, examina son mal, & jugeant qu'il demandoit un prompt secours, il lui conseilla de me venir trouver, & de se faire ôter les dents qu'il croyoit être la cause de ce désordre. Le malade vint chez moi le 19. d'Août 1724. j'examinai sa bouche, où il me fut presque impossible d'introduire mon pélican, ne la pouvant ouvrir suffisamment. Les racines, ou chicots qu'il s'agissoit d'ôter, étoient fort cachez par l'élévation des gencives gonflées. Nonobstant toutes ces difficultez, je réussis à les ôter, & il ne s'écoula qu'un peu de sang à l'ordinaire. J'introduisis ensuite une sonde courbe dans les cavitez des alvéoles des racines que j'avois ôtées, pour connoître si ces cavitez avoient quelque communication avec la tumeur, les ayant pour lors soupçonnées d'être cariées; mais ayant reconnu qu'il n'y avoit aucune communication des cavitez des alvéoles avec la tumeur, j'examinai les autres dents, & je découvris aux gencives un petit trou fistuleux, situé près de la seconde petite molaire, quoiqu'elle ne fût point ca-



riée. Ce trou pénéroit jusqu'à la partie la plus déclive de la tumeur, qui s'étendoit jusqu'à la base de l'os de la mâchoire inférieure.

Je fis entendre au père du malade, que l'extraction des racines que j'avois ôtées, contribueroit peu à la guérison de son fils, & que pour mieux connoître cette maladie, il faloit nécessairement ôter la seconde petite dent molaire, quoiqu'elle ne fût point cariée, & même emporter la portion de l'alvéole où étoit le trou fistuleux; afin que l'on eût une ouverture suffisante pour voir ce qui se passoit dans la tumeur. Je leur dis d'aller trouver M. Verdier, & de lui communiquer ce que j'avois observé & ce que je proposois de faire à ce sujet : M. Sauré & M. Verdier vinrent ensuite ensemble chez moi; ils examinèrent la maladie, & se trouvèrent de mon sentiment.

Pour lors j'ôtai la dent dont je viens de parler, & une portion de l'alvéole; d'où il ne sortit qu'un peu de sang à l'ordinaire, & cette opération ayant procuré une ouverture suffisante à y pouvoir introduire l'extrémité du doigt, elle donna le moyen de reconnoître l'état de la maladie, que nous reconnû-

mes être une vraie exostose des plus considérables. L'ouverture que l'extraction de la dent & la portion de l'alvéole avoient faite, n'étant pas suffisamment grande pour guérir cette maladie, de laquelle ces Messieurs voulurent bien me laisser le traitement, je fis pour lors une incision depuis la symphise du menton, jusqu'au muscle masseter, dans l'endroit où les gencives s'unissent avec la jouë; ce que j'exécutai avec un bistouri & des ciseaux courbes bien tranchans. Ensuite j'introduisis mon doigt par cette ouverture dans la tumeur, où je trouvai beaucoup de chairs fongueuses & calleuses contenuës dans la capacité d'une exostose carcinomateuse. Cette exostose étoit figurée de manière qu'elle représentoit assez bien une espèce de calotte. Elle étoit concave du côté des gencives & convexe du côté de la jouë, & son épaisseur étoit à peu près de l'épaisseur d'un liard. Elle s'étendoit depuis l'angle de la mâchoire inférieure, jusqu'à la symphise du menton, & depuis la base de la même mâchoire jusqu'au zigoma du même côté. J'emportai quelques portions de ces chairs fongueuses que je détachai avec le doigt;



ensuite j'appuyai fortement le pouce de la main gauche sur la convexité de la joue; de façon qu'ayant suffisamment enfoncé du côté de la bouche cette exostose, j'introduisis en même tems dans sa capacité avec la main droite, l'extrémité tranchante d'un petit ciseau en forme de bec d'âne: Avec cet instrument en dédolant un peu, je fis si bien, que je vins à bout de rompre cette exostose, & d'en ôter quelques portions & quelques parties des chairs calleuses qui étoient adhérentes à la surface concave de la calotte qui formoit l'exostose: Ensuite je pansai le malade avec plusieurs gros bourdonnets chargez d'un digestif fait avec le miel de Narbonne & le jaune d'œuf. Je continuai ce pansement une fois le jour pendant huit à dix jours: Toutes les fois que je trouvois l'occasion de détacher des chairs fongueuses, ou calleuses, & même des portions d'os, je le faisois à mesure que la suppuration m'en procuroit le moyen; ce que j'exécutois quelquefois avec le doigt, & quelquefois avec les pincettes droites, ou avec les pincettes courbées en bec de Gruë, ou de Corbeau. Lorsque j'eus ôté à plusieurs reprises les portions

les plus considérables de l'exostose & des excroissances carcinomateuses, je changeai de remède, & je me servis de la teinture de mirhe & d'aloës, dont j'imbibois mes bourdonnets, & j'en continuai l'usage environ douze à quinze jours. Je fus attentif à ôter les portions des corps étrangers exostosez, ou carcinomateux, à mesure qu'elles étoient disposées à se détacher.

Après tous ces pansemens, ces exfoliations, ces extirpations & suppurations de la tumeur, je pansai le malade deux fois le jour avec le baume du Commandeur, dont j'imbibois mes bourdonnets, les diminuant en nombre & en volume, à mesure que la capacité de la tumeur diminoit. Je continuai pendant douze à quinze jours; mais m'étant appercû que ce baume seul desséchoit & racornissoit en quelque manière les chairs, je ne mis plus qu'un ou deux bourdonnets dans le fond de la tumeur, imbibez du même baume, & par dessus d'autres bourdonnets imbibez dans le vin rouge bouilli avec le miel de Narbonne.

Je pansai ainsi le malade pendant quinze autres jours, de manière que par ces opérations & ce traitement, l'exostose



disparut presque entièrement en deux mois de tems, la jouë se trouva dégagée, les gencives se rétablirent dans leur état naturel, la machoire conserva son mouvement, & qu'il n'est resté d'autres vestiges considérables de cette maladie, qu'un peu d'élévation à la partie extérieure de la base de la machoire inférieure, dans le même lieu où cette exostose avoit sans doute pris son origine: D'ailleurs le visage du convalescent reprit son teint & sa forme naturelle; ce jeune homme recouvra son embonpoint ordinaire, sans sentir aucun mal, il travailla comme il faisoit auparavant, & parut jouir de la meilleure santé.

Je n'ai pourtant regardé cette cure que comme palliative, & je n'ai point entrepris la cure radicale; parce que ce Vigneron n'étoit point en état de supporter les frais qu'il auroit falu faire pour avoir un lieu commode, des alimens convenables, une garde, quantité de bons remédes, &c. toutes choses absolument nécessaires, si l'on eût entrepris de plus grandes opérations, & que l'on eût aussi travaillé à purifier la masse de son sang, des vices de laquelle dépendoit sans doute l'origine  
de

de cette maladie. Quoique ce Vigneron fût dépourvû de tous ces secours, les soins que j'avois pris charitablement pour lui, avoient de beaucoup surpassé mon attente.

Sa santé paroïssoit bien rétablie ; mais quelque tems après il mourut d'une maladie aiguë : Quoiqu'elle n'ait paru avoir aucun rapport avec celle dont je l'ai traité, on peut cependant conjecturer que le levain cancéreux pourroit bien avoir causé cette dernière, & par conséquent la mort.

#### V. O B S E R V A T I O N.

*Lettre adressée à l'Auteur par M. Juton, Maître Chirurgien à Orgerens, sur un abcès considérable, survenu en conséquence d'une carie de dents qui fut négligée.*

M O N S I E U R,

Je suis persuadé que vous êtes très-curieux des faits qui concernent votre profession, & que je vous ferai plaisir de vous faire l'histoire d'un abcès con-



fidérable qui a succédé à une douleur de dents.

Le 22. Août 1724. je fus mandé pour voir le nommé Louis Anjauran habitant du Hamceau du Moutiers. Je trouvai ce malade avec un peu de fièvre, affligé d'une tumeur beaucoup plus grosse qu'un œuf de Poule d'Inde, située du côté droit de la mâchoire inférieure : Tout le visage de ce même côté étoit gonflé, & surtout les paupières. A peine ce malade pouvoit-il ouvrir la bouche pour qu'on y pût introduire l'extrémité du petit doigt, au moyen duquel on sentoit le dedans de la bouche gonflé, plus dur que l'extérieur de la joue, & sans que la douleur fût vive. Cela me fit juger que cette tumeur avoit pour cause quelque mal de dents ; je fus confirmé dans mon opinion, lorsque le malade m'avoïa qu'il avoit ressenti quelques douleurs aux dents avant son accident. Je touchai la tumeur saillante en dehors, je distinguai la fluctuation, & je m'aperçus qu'il étoit tems de donner issue à la matière qu'elle renfermoit. Je proposai d'ouvrir cette tumeur par une incision, l'on n'y consentit pas ; mais le lendemain le malade & ses amis fu-

rent fâchez d'avoir différé, & bien surpris de voir que la matière avoit tout d'un coup changé de place, qu'elle étoit descenduë le long du cou, entre les tégumens & les muscles, où elle avoit formé une tumeur dont le volume étoit six fois plus considérable que ne l'étoit celui de la tumeur qui avoit paru le jour précédent, & que la dernière par sa situation & par l'abondance de la matière étouffoit le malade. Lorsque ces accidens furent parvenus à ce point, on me vint chercher au plus vîte: Dès que je fus arrivé, je fis l'ouverture de cet abcès; je fus surpris de voir jaillir une matière presque limphatique & d'une odeur insupportable, dont la quantité fut d'une pinte, ou environ, mesure de Paris. Je m'apperçus à chaque pansement qu'elle couloit abondamment; & elle ne commença à diminuer & à perdre son odeur puante, qu'au bout de quatre jours. Les évacuations & les catapâmes convenables, n'ayant point ramoli, ni relâché les muscles & la peau qui étoient extrêmement engorgez, il me fut impossible d'ouvrir la bouche du malade & d'appercevoir où étoit la dent que je soupçonnois être la cause du mal,



qu'un mois après l'opération. Les muscles & la peau s'étant réduits peu à peu à leur état naturel, pour lors je visitai la bouche du malade, & je m'aperçus que depuis la première molaire jusqu'au fond de la bouche, il ne restoit à la machoire inférieure du même côté de l'abcès, que les racines des quatre molaires suivantes; que la racine de la dernière dent étoit vacillante, & que son alvéole étoit cariée. J'ôtai la racine de cette dent, & je laissai les racines des trois autres. Je vis ensuite l'injection que j'introduisois par la plaie, sortir par cette nouvelle ouverture que laissoit la racine ôtée, & qui bientôt après l'exfoliation se cicatrisa, & se guérit parfaitement, en même tems que l'ouverture de l'abcès se termina par un succès aussi heureux. Cette guérison m'a paru assez surprenante; car il étoit à craindre qu'il ne restât une fistule après les suites d'un abcès aussi compliqué; d'autant plus que l'abondance des matières qui se font évacuées dans les divers pansemens & dans les intervalles des uns aux autres, tiroit sa source en partie de quelques vaisseaux salivaires ouverts.

J'espère, Monsieur, que vous ac-

compagnerez cette Observation de vos judicieuses réflexions, & que vous ferez connoître incessamment au Public le danger auquel il s'expose en négligeant les maladies qui arrivent aux dents. Je suis, &c.

*A Orgerus ce 27.  
Mars 1727.*

---

*Réponse de l'Auteur à M. Jaton.*

MONSIEUR,

Je vous suis très obligé de votre attention, & je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi. L'application que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie que j'ai embrassée, m'a engagé dans une entreprise qui m'a coûté plus que je ne l'avois cru. Il y a plusieurs années que je travaille à faire un Traité des maladies des dents. J'ai augmenté mes cahiers depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, de plus des trois quarts. J'ai été fort attentif à ne rien omettre de tout ce que j'ai sçu devoir contribuer à la conservation des dents & à la guérison d'un très-grand nombre de maladies qui ar-

S s i j



rivent à la bouche, lesquelles sont presque toujours relatives aux dents. J'avois cru d'abord que je donnerois moins d'étendue à mon Ouvrage; mais je tentois en vain de me prescrire des bornes; plus je voulois ne faire qu'un petit Livre, plus l'étendue de la matière m'offroit de nouvelles occasions de l'augmenter. Enfin de peur d'être trop diffus, j'ai fixé l'étendue de mon Livre à deux volumes in-douze. J'ai fini le premier Tome par un Recueil d'Observations sur les maladies des dents, auxquelles je joindrai la votre avec bien du plaisir: Elle sera accompagnée de quelques autres qui ont un grand rapport avec elle. C'est avec raison, Monsieur, que vous me conseillez d'engager le Public à faire attention aux grands accidens que peuvent causer les maladies des dents, lorsqu'elles sont négligées. La méthode que j'ai suivie en écrivant mon Livre, vous fera connoître que je l'ai informé des conséquences fâcheuses qui peuvent naître du peu de soin qu'on prend pour prévenir de bonne heure ces accidens. J'ai enseigné sans réserve les moyens de les éviter, & par-là j'ai réglé mon zèle pour le bien public, sur le vôtre.

L'Observation que vous me communiquez, est assurément digne de réflexion, par la violence des accidens qui ont succédé à la maladie dont il s'agit, par les difficultez que vous avez rencontrées à les surmonter, & par un succès si heureux, qu'il a presque surpassé votre attente. La carie des dents avoit donné occasion à la carie de l'alvéole; une sanie avoit sans doute fermenté entre la gencive & l'alvéole; elle avoit disséqué ses parties & formé un abcès; la matière a coulé, elle s'est étendue & augmentée par le continuel dépôt qui s'est fait d'une limphe acre & irritante, en conséquence des vaisseaux salivaires rongez & corrodéz.

Le dépôt de cette limphe augmentée jusqu'à un certain point, s'est manifesté au dedans de la bouche & à la surface extérieure de la joue: Vous n'avez pas été le maître d'évacuer cette matière aussi-tôt que vous l'avez apperçue: Par sa qualité, par son poids & par sa quantité, elle a changé de place, en se glissant dans les interstices des muscles; elle s'est portée sur une partie plus basse; elle a comprimé la trachée artère & les muscles du larinx; en sorte qu'elle étoit prête à suffoquer le



malade, si vous ne l'aviez pas secouru à propos par l'ouverture que vous fîtes de ce grand abcès. Le traitement qui a succédé à votre opération, a dégagé les parties; les muscles de la bouche ont repris leur ton naturel; pour lors il vous a été facile d'examiner la bouche, de découvrir l'endroit de la carie, & de détruire la cause de tous ces défordres. Vous avez par-là donné lieu à la nature de rétablir promptement les parties malades dans leur premier état. Voilà l'idée que je conçois de la maladie, dont la guérison est dûë à la bonne conduite que vous avez tenue dans ce traitement.

Je souhaite, Monsieur, que vous réussissiez de même dans toutes vos entreprises, & je vous prie instamment de continuer à me faire part des Observations que la pratique de votre Art vous donnera occasion de faire. Je suis, &c.

*A Paris ce 15.*

*Avril 1727.*

## VI. OBSERVATION.

*Sur le diagnostic qui se tire de l'inspection des dents.*

Il ne suffit pas d'avoir enseigné dans ce Traité comment se fait la génération des dents, leur accroissement, la manière dont elles se régénèrent, quelle est leur structure, quelles sont les causes qui les détruisent, ce qu'il y a de plus convenable pour leur conservation, en combien de façons l'art peut réparer leurs difformitez & remédier aux maladies qui les attaquent, il faut encore que je fasse remarquer certaines circonstances qui concernent les diagnostics & pronostics, qui se prennent de leur inspection, lesquelles servent à acquérir une plus parfaite connoissance de plusieurs maladies qui surviennent au corps humain.

Hippocrate, Galien, Avicenne, Aëce, Riviere, Lommius, (a) Gordon dans sa Pratique, & plusieurs autres Auteurs célèbres, rapportant les signes de certaines maladies aiguës, ont

(a) Dans la traduction du Tableau des maladies par M. le Breton.



grand soin de faire observer, non-seulement les signes que l'on peut prendre de l'inspection des yeux, des temples, des oreilles, du nez, de la langue & des lèvres, &c. mais encore ceux que donne la différente couleur des dents.

Souvent dans des cas semblables, la couleur des dents est un indice de la grandeur d'une maladie, ou de son opiniâtreté.

Suivant Gordon, (a) ceux qui sont tourmentez d'une fièvre continuë, & qui ont les dents livides, ou noires, ne sont pas hors de danger; mais s'ils les ont noires & en même tems sèches comme du bois, c'est un signe de mort.

C'est par l'inspection des gencives & par celle des dents, que l'on reconnoît combien le scorbut est plus ou moins invétéré.

L'on tire aussi de cette inspection, des indices pour mieux connoître les différens tempéramens.

Ceux dont les dents se conservent le mieux, sont ordinairement les plus sains, les plus robustes, les moins valetudinaires, & ceux qui vivent le plus

(a) Part. 3. ch. 25. de sa Pratique.

longtems. C'est le sentiment d'Hémard, qui dit, (a) que le bon état & la blancheur des dents, sont un signe de la bonne disposition des parties principales, de la tête & de l'estomac.

Le même Auteur ajoute, d'après Aristote, Liv. 2. ch. 2. des parties des animaux, & en la Section 34. des Problèmes, que les dents bien rangées, bien serrées & de grandeur médiocre, marquent dans les hommes de la force & une longue vie.

L'inspection des dents sert encore à reconnoître les différens âges de certains animaux.

Je dois rapporter ici la citation qu'Hémard fait d'Aristote, qui dit (b) que la blancheur des dents se perd avec l'âge dans les animaux, excepté dans les chevaux, dont les dents deviennent plus blanches, à mesure qu'ils vieillissent.

Lorsque l'on néglige d'avoir soin de ses dents, ces mêmes indices deviennent équivoques. La négligence détruit souvent des dents qui auroient duré longtems, pour peu qu'on se fût

(a) Pag. 10. l. 9.

(b) L. 2. ch. 2. & 3. des parties des animaux.



donné le soin de les conserver.

Si les dents ne sont pas bien nettes, lorsque l'on vient à être attaqué de quelque grande maladie, leur couleur ne peut rien indiquer de positif; l'on peut se tromper en imputant aux effets de la maladie la mauvaise couleur des dents, dépendante d'ailleurs d'une mal-propreté habituelle, occasionnée par le limon, ou par le tartre, qui séjournant sur leur surface depuis long-tems, s'y est collé, ou y a fait une impression suffisante, pour en varier la couleur.

Afin d'éviter de se méprendre en ces occasions, il faut s'informer dans quel état étoient les dents du malade avant sa maladie; s'il n'a point pris du mercure; si sa bouche n'a pas été depuis peu gargarisée, ou rincée avec quelques ingrédiens capables de colorer les dents, de même que le font les préparations de Saturne, plusieurs autres remèdes & certains alimens; & par-là l'on évitera de se tromper & de faire un faux pronostic.

Puisque l'inspection des dents que l'on a conservées en bon état, sert à mieux connoître des maladies considérables, de quelle importance n'est-il

point de les entretenir toujours propres & bien nettes ?

J'ai cru que pour intéresser les négligens à la conservation de leurs dents, je devois joindre ce motif à tant d'autres que j'ai indiquez dans ce Traité, qui tendent tous à faire voir qu'on ne doit rien omettre pour la conservation des dents & des parties qui les environnent.

Ceux qui négligent la propreté de leur bouche, sont du moins amateurs de la vie, & ils pourront s'appercevoir par la lecture de ce Traité, combien les dents servent à la conservation, ou au rétablissement de la santé, & combien il importe d'en prendre un soin tout particulier.

J'aurois pû encore grossir ce Traité, si j'avois voulu rapporter les fables que plusieurs Auteurs racontent concernant les dents.

Il y en a qui ont prétendu que l'on pouvoit par la connoissance des signes tirez de l'inspection des dents, prédire l'avenir & apprendre à chacun quel seroit son sort. Il est étonnant que des Auteurs sensez se soient laissez prévenir par de telles erreurs, dont l'expérience a découvert la fausseté.



Au surplus, j'ai pris grand soin de n'avancer rien dans ce Traité, que ce que j'ai exactement vérifié par la pratique. Pour cette raison je me suis abstenu d'expliquer un grand nombre de faits très-curieux qui concernent les dents & leurs maladies; parce que cette discussion auroit pû m'engager à hazarder des conjectures vagues sur des choses qui ne sont pas encore suffisamment connues. Ces considérations m'ont déterminé à me renfermer dans de justes bornes. Je croirai cependant avoir recueilli une moisson assez abondante, lorsqu'à cette première partie j'en aurai joint une seconde, où je vais expliquer avec le plus de clarté & de justesse qu'il me sera possible, plusieurs manières d'opérer pour l'embellissement, la conservation & la guérison des dents, & où je décrirai plusieurs instrumens & machines qui étoient déjà en usage à ce sujet, & quelques autres plus commodes & plus utiles, qui sont de mon invention.

Je souhaite néanmoins que ceux qui me succéderont, travaillent encore avec plus de succès sur cette matière.

*Fin du premier Tome.*

2

etc





64











